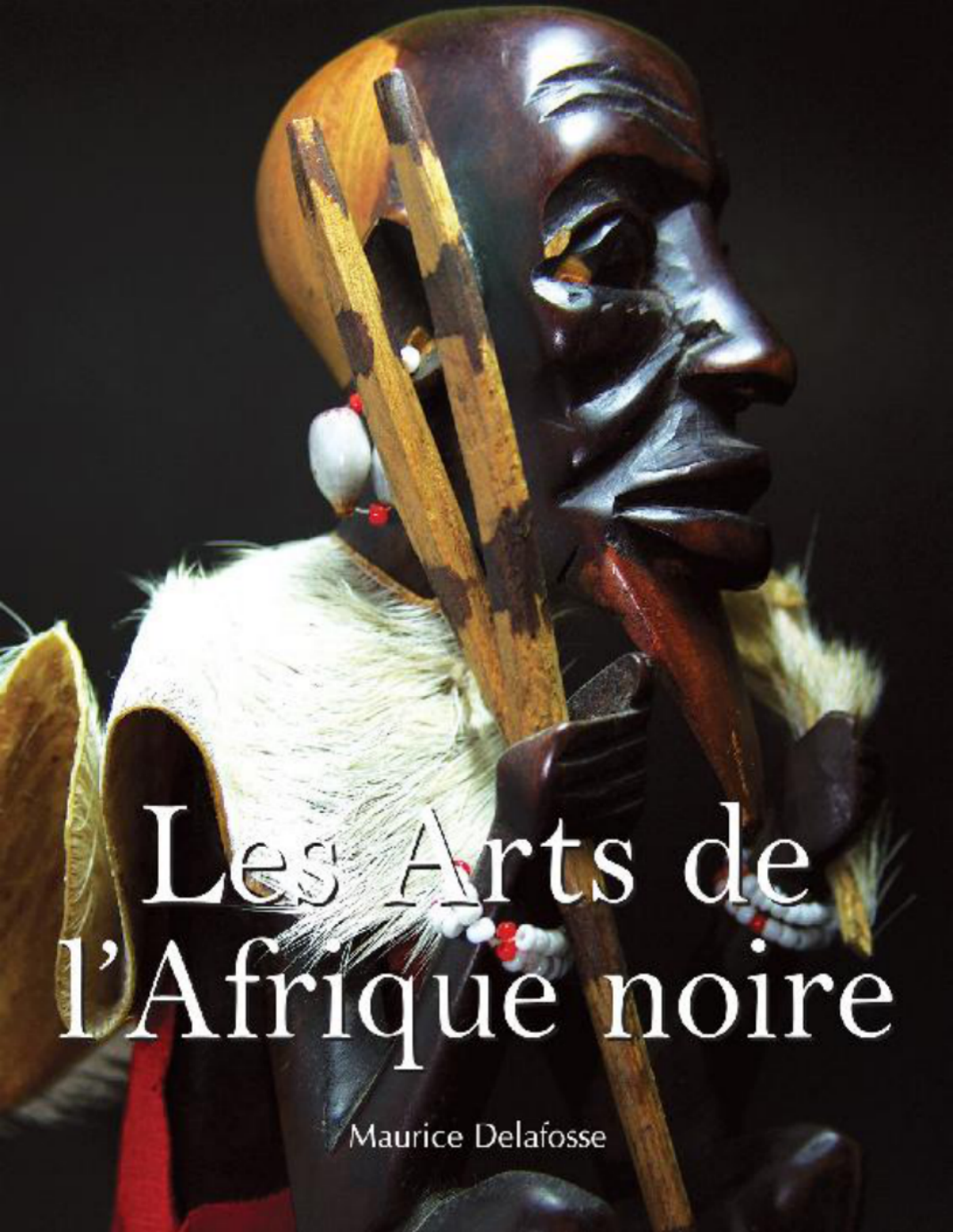


Les Arts de l'Afrique noire

Maurice Delafosse

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM



Les Arts de l'Afrique noire

Maurice Delafosse

Auteur :
Maurice Delafosse

Mise en page :
Baseline Co. Ltd
61A-63A Vo Van Tan Street
4^e étage
District 3, Hô-Chi-Minh-Ville
Vietnam

© Confidential Concepts, worldwide, USA
© Parkstone Press International, New York, USA
Image-Bar www.image-bar.com

Remerciements à nos photographes et en particulier à Klaus Henning Carl
Tous droits d'adaptation et de reproduction, réservés pour tous pays.
Sauf mentions contraires, le copyright des œuvres reproduites appartient aux photographes, aux artistes qui en sont les auteurs ou à leurs ayants droit. En dépit de nos recherches, il nous a été impossible d'établir les droits d'auteur dans certains cas. En cas de réclamation, nous vous prions de bien vouloir vous adresser à la maison d'édition.

ISBN : 978-1-78310-883-1

Maurice Delafosse

Les Arts de l'Afrique noire



PARKSTONE[®]
INTERNATIONAL

Sommaire

Avant-propos

Origines et préhistoire

But et objet de ce livre

Origine des noirs de l'Afrique

L'Hypothétique Lémurie

Migrations océaniques

Africains autochtones

Peuplement de l'Afrique

Les Noirs africains à l'époque d'Hérodote

Développement des civilisations noires dans l'Antiquité

Indigence de la documentation historique

Les « Pierres d'aigres »

Influence phénicienne et carthaginoise

Les Sémites abyssins et les « Bene Israël »

Romains et Berbères

L'Afrique noire au Moyen Âge

L'Empire de Ghâna

Le Mouvement almoravide

Le Royaume de Diara

Le Royaume de Sosso

Les Débuts de l'Empire songoï

L'Empire mandingue

Les Empires mossi

L'Afrique occidentale du XV^e siècle à nos jours

Documentation plus abondante

L'Empire mandingue et l'Empire songoï

L'*askia* Mohammed

Koli-Tenguella

Les Derniers *Askia*

Les *Pachas* de Tombouctou

Les Royaumes bambara

La Conquête toucouleure

Les Randonnées de Samori

Les Peuples de la côte occidentale

Les Peuples de la boucle du Niger

Les Noirs du Soudan central et oriental

Les Pays haoussa

L'Empire du Bornou

Le Baguirmi

Le Royaume du Ouaddaï

Le Darfour et le Kordofan

- L'Équipée de Rabah
- Le Mahdisme
- Les Populations voisines de l'Abyssinie et celles de la pointe orientale de l'Afrique
- L'Afrique méridionale
 - Les Bantou
 - Le Congo
 - L'Ansika
 - Le Mataman
 - Le Betchouana
 - Le Monomotapa
 - Quiloa et les sultanats du Zanguebar
 - Les Royaumes de l'intérieur
 - Influences des Européens et du christianisme
- Les Civilisations matérielles
 - Diversité des civilisations matérielles
 - L'Influence du milieu
 - L'Habitation
 - Le Mobilier
 - Vêtement et parure
 - Les Professions
- Coutumes sociales
 - La Famille et les deux systèmes de parenté
 - Le Patriarcat
 - Le Mariage
 - Le Divorce
 - Les Enfants
 - La Polygamie
 - Propriété collective et propriété individuelle
 - L'Esclavage
- Croyances et pratiques religieuses
 - Islamisme, christianisme et animisme
 - Esprits personnels des hommes et des choses
 - Souffle vital
 - Culte des divinités physiques
 - Croyance en un Dieu suprême
 - Superstition, magie et sorcellerie
- Manifestations intellectuelles et artistiques
 - Talents noirs
 - Figurations humaines et Dieux
 - Représentations animales
 - Arts industriels
 - Architecture
 - Musique

Littérature natale en arabe
Littérature écrite en langues maternelles
« Griots » ou encyclopédies vivantes
Littérature orale populaire
Origine des thèmes populaires
Conteurs de génie

Contes moraux

Soi-disante infériorité intellectuelle des noirs. Elle n'a jamais été démontrée. — Nombreuses preuves du contraire.

Annexes

Bibliographie sélective

Ouvrages de référence

Ouvrages contemporains

Liste des illustrations par ethnies

Notes

Avant-propos



Bien connu et apprécié des africanistes, Maurice Delafosse (1870-1926) a su dépasser les exigences de son milieu et de son époque au profit d'une Afrique authentique.

Administrateur colonial de 1894 à 1918, sa formation de naturaliste et d'orientaliste lui permit de mener des recherches historiques, linguistiques et ethnographiques sur le terrain et de restituer les valeurs culturelles du monde noir au même titre que Léopold Sédar Senghor. Ce dernier, écrivain majeur de la négritude, montra d'ailleurs un intérêt particulier pour ces écrits sur lesquels il fonda ses premiers essais.

Nous avons choisi de publier une sélection de ses recherches sur les civilisations africaines qu'il expose dans *Les Noirs de l'Afrique* (1922) ainsi que dans *Les Nègres* (1927). L'écriture est authentique, l'analyse d'époque et le vocabulaire sans détour. Pourtant, aucune ambiguïté ne s'installe : Maurice Delafosse était bien un passionné du continent africain.





Statue (Kaka).
Bois, hauteur : 100 cm.

La paternité est un thème peu exploité dans l'art africain. L'agressivité qui se dégage de cette statue révèle un côté protecteur.

Origines et préhistoire

But et objet de ce livre

Le but de ce livre est de fournir un aperçu d'ensemble sur l'histoire, les civilisations et les caractères matériels, intellectuels et sociaux des populations de race noire qui habitent le continent africain.

Il n'y sera donc point question des peuples de race blanche qui, soit dans l'Antiquité, soit depuis, ont joué un rôle si important dans le développement de l'Afrique du Nord et que nous trouvons répandus aujourd'hui, plus ou moins mélangés et transformés, de la mer Rouge à l'océan Atlantique et des rives méditerranéennes aux limites méridionales du Sahara : Égyptiens anciens et modernes, Phéniciens et Puniques, Libyens ou Berbères, Arabes et Maures. Plus exactement, il ne sera parlé d'eux que dans la mesure de leur influence sur le perfectionnement des sociétés noires, influence qui a été souvent considérable et qui ne saurait être trop mise en lumière.

Pour les mêmes raisons, il ne sera traité qu'accessoirement des peuples qui, quelque sombre que soit devenue leur pigmentation à la suite de mélanges séculaires et répétés avec les Nègres, sont considérés néanmoins comme appartenant, soit au rameau sémitique de la race blanche comme la portion principale des Abyssins, soit au rameau indonésien de la race jaune comme beaucoup de tribus malgaches. L'île de Madagascar, au surplus, est en dehors des limites géographiques que je me suis assignées.

Par contre, il est des populations africaines qui peuvent se réclamer, en partie tout au moins, d'ascendances non nègres, mais qui se sont en quelque sorte incorporées à la race et à la société noires : celles-ci trouveront leur place dans cette étude. Je me contenterai pour l'instant de citer parmi elles les Peuls du Soudan, les Hottentots de l'Afrique du Sud et un certain nombre de tribus plus ou moins métisses de l'Afrique orientale que l'on qualifie communément, sans beaucoup de raisons, de chamitiques ou hamitiques.

Origine des noirs de l'Afrique

L'objet du présent ouvrage étant ainsi défini, nous devons commencer par rechercher d'où viennent les Nègres africains. Mais est-il possible de se prononcer sur leur origine première ? Il semble que l'état actuel de nos connaissances ne permet pas encore de répondre à cette question d'une manière définitive ni même seulement satisfaisante.

Aussi bien ne nous la poserions-nous pas, sans doute, si l'Afrique était la seule partie du monde à posséder des Nègres. Mais tel n'est pas le cas et, sans parler, bien entendu, des pays où l'apparition de la race noire n'a eu lieu qu'à

une époque récente, par suite de migrations généralement involontaires dont nous connaissons la genèse et les circonstances, comme l'Amérique, nous savons que les habitants réputés autochtones de terres fort éloignées de l'Afrique et séparées d'elle par toute la largeur de l'océan Indien sont considérés comme appartenant à la race noire au même titre que les Nègres du Mozambique et de la Guinée.



Statue *edjo* (Urhobo). Nigéria.
Bois, pigments, hauteur : 212 cm.

Les esprits de la nature *edjo* peuvent prendre la forme d'un bout de bois ou de métal. Ils constituent un hommage rendu aux ancêtres fondateurs.



Statue (Vézo).
Bois, hauteur : 57 cm.
Collection privée.

Statue probablement funéraire. Le corps déformé peut avoir été dessiné aussi bien par l'artiste que par l'usure.



Figurine, IX^e siècle.
Province du nord, Afrique
du Sud. Argile, 20 x 8,2 x 7 cm.
Prêt du National Cultural
History Museum, Prétoria.

Figurine découverte sur la ferme Schroda et appartenant à une collection plus grande. Considérées comme étant les oeuvres d'art les plus connues car elles donnent des indices sur les rites de l'âge du fer, ces figurines en argile peuvent être classées en trois catégories : réaliste et de type anthropomorphe stylisé (homme et femme), zoomorphe (éléphants, girafes, bovins et oiseaux) et mythologique. Les sources ethnographiques suggèrent que les

collections de figurines trouvées dans des villages indiquent les sites d'anciennes écoles d'initiation à destination des jeunes filles. Schroda ayant été une capitale régionale, occupée par 300 à 500 personnes, de grandes écoles d'initiation ont probablement existé sur ces lieux. Cela expliquerait la profusion de ces petites sculptures d'argile.

L'Hypothétique Lémurie

Si les indigènes de l'Australie, de la Papouasie et des îles mélanésiennes sont à ranger dans la même catégorie humaine que les Noirs africains, l'on peut raisonnablement se demander si les premiers viennent de l'Afrique ou les seconds de l'Océanie, ou bien si les uns et les autres n'eurent pas, lors des premiers âges du monde, un habitat commun en quelque hypothétique continent, aujourd'hui disparu, situé entre les terres africaines et les archipels océaniens et ayant constitué autrefois entre celles-là et ceux-ci un trait d'union et un passage. Ce continent, berceau supposé de la race noire, a ses partisans, comme celui que certains prétendent avoir existé anciennement entre l'Europe actuelle et les mers américaines ; il a même reçu un nom, la Lémurie, comme l'autre a été appelé Atlantide, et l'on nous montre ses restes, représentés par Madagascar, les Mascareignes et quantité d'îles de diverses grandeurs, de même que l'on regarde les Canaries et les Açores comme des débris de l'antique Atlantide.

L'existence de la Lémurie demeure problématique. Même si elle était prouvée, il se pourrait que ce continent eût disparu déjà de la face du globe avant l'apparition du premier homme. Il n'est pas besoin d'ailleurs d'avoir recours à cette hypothèse pour justifier la théorie qui fait venir de l'Océanie les Nègres africains. Nous savons aujourd'hui de façon certaine qu'une portion fort importante du peuplement de Madagascar est originaire de l'Indonésie et il paraît bien démontré que, pour une partie tout au moins, la migration s'est opérée à une époque où il n'y avait pas plus de facilités de communication qu'aujourd'hui entre l'Océanie et Madagascar et que les exodes auxquels je fais allusion se sont effectués par mer. On objectera, il est vrai, que les quelques un million cinq cent mille Malgaches de race indonésienne ne sauraient être mis en parallèle avec les cent cinquante millions d'Africains de race noire. Mais ce dernier chiffre n'a pas été atteint en un jour et il est loisible de supposer que des migrations, comparables comme importance totale à celles qui ont amené à Madagascar des Malais et d'autres Océaniens, mais s'étant produites des milliers d'années auparavant, aient importé en Afrique un élément noir suffisant pour que, se multipliant ensuite sur place de millénaire en millénaire et se fondant avec les éléments autochtones, il soit arrivé à constituer à la longue le chiffre, très approximatif, cité plus haut.



Statuette (Léga).
Ivoire, hauteur : 15,5 cm.

L'art léga est exclusivement lié à la société *bwami*. Les scarifications sculptées sur le corps de cette statue sont caractéristiques.

Migrations océaniques

Rien ne s'opposerait en principe à ce que le courant de peuplement eu lieu en sens inverse ni à ce que les Noirs de la Mélanésie fussent considérés comme d'origine africaine. Mais un examen attentif des traditions indigènes tend à

faire préférer la première des deux hypothèses. Quelques vagues que soient ces traditions, quelle qu'en soit l'incohérence apparente et de quelque vêtement merveilleux que les aient habillées l'imagination et la superstition des Noirs, elles frappent l'esprit le plus prévenu par leur concordance et l'amènent à penser qu'elles doivent, une fois dégagées de leurs accessoires, posséder un fond de vérité. Or toutes les tribus nègres de l'Afrique prétendent que leurs premiers ancêtres sont venus de l'Est. À vrai dire, il s'est produit des migrations dans tous les sens ; mais si nous analysons méthodiquement toutes les circonstances dont la connaissance nous est parvenue, nous constaterons que les déplacements effectués dans le sens d'une autre direction générale que l'Ouest se sont produits à la suite de guerres locales, d'épidémies, de disettes, et toujours à une époque postérieure à celle à laquelle le groupement examiné fait remonter le début de son histoire. Si nous poussons dans leurs derniers retranchements les indigènes que nous interrogeons, ils nous montrent invariablement le soleil levant comme représentant le point d'où est sorti leur plus ancien patriarche.

Il apparaît donc que l'on peut, jusqu'à preuve du contraire, admettre comme fondée la théorie selon laquelle les Noirs de l'Afrique ne seraient pas à proprement parler des autochtones, mais proviendraient de migrations ayant eu leur point de départ vers la limite de l'océan Indien et du Pacifique. Quant à préciser l'époque ou les époques de ces migrations, il est plus prudent de s'en abstenir. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que, lorsque l'existence des Nègres africains a été révélée pour la première fois aux peuples anciens de l'Orient et de la Méditerranée, ces Nègres africains occupaient déjà, et sans doute depuis fort longtemps, à peu près les mêmes régions dans lesquelles nous les trouvons de nos jours et qu'ils paraissaient avoir perdu dès alors le souvenir précis de leur habitat primitif.



Roche gravée (San), vers 2000-1000 av. J.-C.
Afrique du Sud. Andésite, 53 x 54 x 24 cm.
McGregor Museum, Kimberley.

L'Afrique du Sud est connue pour sa richesse ainsi que pour sa diversité et son abondance en roches gravées. Bien que moins appréciées que les peintures rupestres, ces gravures révèlent une grande variété de techniques, de contenus et d'histoire. La plus ancienne date de plus de 12 000 ans. Cependant, la mémoire orale rappelle que certaines pierres ont pu être sculptées aussi récemment qu'au XIX^e siècle.

Nous pouvons y voir des représentations humaines et animales, tout comme des formes géométriques ou entoptiques. Elles ont été trouvées en nombre sur des rochers au sommet de collines, et par centaines ou même milliers dans des sites plus grands de la région près de Kimberley, où notre exemple a été trouvé. Le symbolisme de l'art san est probablement associé aux croyances religieuses et à l'expérience de la transe. Les gravures ont pu être inspirées par des visions causées par celle-ci, et ont été décrites sur la

roche afin que le plus grand nombre puisse y trouver une source d'inspiration spirituelle.

De nos jours, les spécialistes font d'importants efforts pour les préserver, du fait de leur lien palpable avec les caractères paysagers, reflétant une « topophilie », de fait révélée aussi dans le folklore de certaines tribus San au XIX^e siècle.

Africains autochtones

Quels étaient donc les hommes qui peuplaient le continent africain avant les Noirs et qu'y trouvèrent ceux-ci au moment de leur arrivée ? Et que sont-ils devenus ?

Ici encore, nous en sommes réduits aux suppositions. Cependant celles-ci peuvent s'étayer de quelques données d'une certitude d'ailleurs toute relative, fournies les unes par les traditions locales, d'autres par les récits d'auteurs anciens et les observations de voyageurs modernes, d'autres enfin par les travaux des préhistoriens et des anthropologistes. Ces derniers ont démontré scientifiquement que les nains ou pygmées signalés de tout temps en certaines régions de l'Afrique appartiennent à une race humaine distincte de la race noire. Non seulement ils sont en moyenne de couleur moins foncée et de taille plus exiguë que la généralité des Nègres, mais en outre ils se différencient de ceux-ci par nombre d'autres caractères physiques, notamment par le rapport plus disproportionné des dimensions respectives de la tête, du tronc et des membres. Les savants leur refusent l'appellation de « nains », qui convient à des individus d'exception dans une race donnée et non à l'ensemble d'une race ; ils rejettent le terme de « pygmées », qui représente à notre esprit l'extrême petitesse de la taille comme un caractère essentiel et prédominant, alors que les hommes dont il s'agit, bien que dépassant rarement 1 m 55, ne descendent généralement pas au-dessous de 1 m 40. On leur a donné le nom de « Négrilles ».

Actuellement, le nombre des Négrilles relativement purs de tout croisement n'est pas considérable en Afrique. On en rencontre cependant, à l'état dispersé, dans les forêts du Gabon et du Congo, dans les vallées des hauts affluents du Nil et dans d'autres portions de l'Afrique équatoriale. Plus au Sud, sous les noms de Hottentots et de Boschimen, Bushmen ou Bochimanes, c'est-à-dire d'« hommes de la brousse », ils forment des groupements plus compacts. Ailleurs, en particulier sur le golfe de Guinée, maints voyageurs ont signalé la présence de tribus de couleur claire, à tête fortement développée, à système pileux abondant, qui semblent bien provenir d'un croisement relativement récent entre Nègres et Négrilles, avec prédominance parfois de ce dernier élément. Il semble bien certain que ce sont là des restes, appelés à

diminuer de siècle en siècle et peut-être même à disparaître totalement un jour, d'une population autrefois beaucoup plus répandue.



Roche gravée (San), vers 2000-1000 av. J.-C.
Afrique du Sud. Andésite, 48 x 52 x 12 cm.
McGregor Museum, Kimberley.

L'on n'est pas d'accord sur le point qui marqua le terminus du fameux voyage accompli au V^e siècle av. J.-C. par l'amiral carthaginois Hannon le long de la côte occidentale d'Afrique : les estimations extrêmes le placent, les plus larges aux environs de l'île Sherbro, entre Sierra-Leone et Monrovia, les plus rigoristes non loin de l'embouchure de la Gambie. Quoi qu'il en soit, ce hardi navigateur termina son soi-disant périple en une région où l'on ne trouve plus de Négrilles aujourd'hui, mais où il y en avait encore de son temps. Car il n'est pas possible de ne point identifier avec les Négrilles que nous connaissons, dont les habitudes arboricoles ont été très souvent mentionnées par tous ceux qui les ont étudiés, ces petits êtres velus ressemblant à des hommes et se tenant sur les arbres, aperçus par Hannon vers la fin de son voyage d'aller et qualifiés de *gorii* par son interprète. De ce mot, tel au moins qu'il nous est parvenu sous la plume des auteurs grecs et latins qui nous ont révélé les aventures de Hannon, nous avons fait « gorille » ; nous l'avons

appliqué à une espèce africaine de singes anthropomorphes, qui ne se rencontre, au moins de nos jours, que bien au Sud du point le plus méridional qu'ait pu atteindre l'amiral carthaginois, et nous avons supposé que les petits êtres velus, ressemblant à des hommes, de ce navigateur étaient des gorilles, sans songer que le gorille, même vu de loin, n'a aucunement l'aspect d'un petit homme, mais bien plutôt celui d'une sorte de géant. Peut-être n'est-il pas outrecaidant de rappeler que *gorii* ou *gôryi*, dans la bouche d'un Wolof du Sénégal, correspond exactement à notre expression « ce sont des hommes » et de suggérer que l'interprète de Hannon, vraisemblablement embauché sur la côte sénégalaise, parlait la langue que l'on y emploie encore de nos jours.

Au siècle suivant, le Perse Sataspe, condamné à faire le tour de l'Afrique pour échapper à la peine de mort prononcée contre lui, franchit le détroit de Gibraltar et fit voile pendant plusieurs mois dans la direction du Sud. Il ne put achever son périple et, de retour à la cour de Xerxès, fut crucifié sur l'ordre de ce Roi. Avant de mourir, il raconta que, sur la côte la plus lointaine reconnue par lui, il avait aperçu « de petits hommes, vêtus d'habits de palmier, qui avaient abandonné leurs villes pour s'enfuir dans les montagnes aussitôt qu'ils l'avaient vu aborder ». Ces petits hommes étaient très probablement des Négrilles, mais nous ne pouvons savoir sur quel point de la côte occidentale d'Afrique Sataspe les avait rencontrés. La chose a été contée par Hérodote (livre IV, § XLIII).



Tête dite de Lydenburg,
vers 500-700. Est du Transvaal,
Afrique du Sud. Argile, traces de pigment
blanc et de spéculaire, 38 x 26 x 25,5 cm.
University of Cape Town Collection,
South African Museum, Cape Town.

Nommées d'après le site où elles ont été trouvées, sept têtes en argile, éclatées, ont été reconstituées à partir de leurs fragments enfouis. Les fragments ont été datés du VI^e siècle, grâce à la technique de la datation au radiocarbone. Les fouilles suivantes ont confirmé cette date et indiqué que les têtes avaient été enterrées dans une fosse. Cela a permis d'émettre l'idée

qu'elles avaient délibérément été cachées car non utilisées.

Deux d'entre elles sont assez grandes pour avoir été portées comme casques, tandis que les cinq autres présentent deux trous de chaque côté du cou. Ces dernières ont pu faire partie d'une plus grande structure ou d'un costume. Les éléments du visage sont ajoutés à l'aide de pièces modelées dans l'argile. Tous les yeux sont représentés sous la forme de cauris. La bouche est large ; les reliefs peuvent figurer des cicatrices et les barres dressées au-dessus de la tête, la chevelure. Les deux têtes les plus grandes sont surmontées de figurines animales. Leur utilité demeure un mystère, bien que les archéologues aient avancé qu'elles pouvaient être utilisées lors de rituels d'initiation, plus particulièrement pour les rites marquant la transition vers un nouveau statut social ou l'adhésion à un groupe spécifique.



Tête dite de Lydenburg,
vers 500-700. Est du Transvaal, Afrique
du Sud. Argile, traces de pigment blanc
et de spéculaire, 24 x 12 x 18 cm.
University of Cape Town Collection,
South African Museum, Cape Town.

Cette tête, l'une des plus petites, est la seule qui présente des traits animaliers. Le pouvoir esthétique des têtes, souligné par les marques blanches et l'aspect brillant de la spéculaire, ajoute de la crédibilité à l'argument selon lequel elles étaient utilisées lors de rites pour subjuguier le spectateur. Elles étaient les intermédiaires entre le monde des esprits et la

réalité.



Maternité *kwayep* (Bamiléké).
Bois, pigments, 61 x 24,9 cm.
Musée du quai Branly, Paris.

Vers la même époque, soit aux environs de l'an 450 av. J.-C., la présence de Négrilles dans la partie septentrionale du pays des Noirs fut signalée par le même historien. Il rapporte au Livre II de son ouvrage (§ XXXII) que des jeunes Nasamons habitant la Syrte, c'est-à-dire la province située entre l'actuelle Tripolitaine et la Cyrénaïque, traversèrent à la suite d'un pari le désert de Libye et atteignirent, au delà d'une vaste étendue sablonneuse, une plaine où il y avait des arbres et que des marécages séparaient d'une ville arrosée par une grande rivière renfermant des crocodiles ; les habitants de

cette plaine et de cette ville étaient de petits hommes au teint foncé, d'une taille au-dessous de la moyenne, qui ne comprenaient point la langue libyque. Certains ont voulu identifier la « grande rivière » dont parle Hérodote avec le Niger, d'autres y ont vu le lac Tchad, d'autres encore un bras ou un affluent occidental du Nil ; quoi qu'il en soit, les Nasamons avaient rencontré des Négrilles à la limite méridionale du Sahara, c'est-à-dire au Nord d'une zone que cette race ne dépasse plus de nos jours.

Les traditions indigènes éclairent la question d'une lueur qui n'est pas négligeable et nous permettent presque de passer du domaine des simples conjectures à celui des probabilités.

Partout, mais principalement dans les contrées d'où les Négrilles ont disparu depuis longtemps, les Noirs considérés comme les plus anciens occupants du sol disent que celui-ci ne leur appartient pas réellement et que, lorsque leurs lointains ancêtres, venant de l'Est, s'y sont établis, ils l'ont trouvé en la possession de petits hommes au teint rougeâtre et à grosse tête qui étaient les véritables autochtones et qui ont, moyennant certaines conventions, accordé aux Nègres arrivés les premiers sur une terre donnée l'autorisation de jouir de cette terre et de la cultiver. Dans la suite des temps, ces petits hommes ont disparu, mais leur souvenir est resté vivace. Généralement, on les a divinisé et identifié avec les dieux ou génies du sol, de la forêt, des montagnes, des grands arbres, des pierres et des eaux ; souvent on prétend qu'ils revivent sous les espèces d'animaux aux mœurs étranges, tels que le lamantin et des variétés de petites antilopes amphibies (*Limnotragus Gratus* et *Hyæmoschus Aquaticus*). Parfois, comme chez les Mandingues, le même mot (*man* ou *mâ*) sert à désigner ces antilopes, le lamantin, les génies de la brousse, les légendaires petits hommes rouges, et signifie également « ancêtre » et « maître » et plus particulièrement « maître du sol ». Ainsi les traditions indigènes tendent à établir que les Négrilles auraient précédé les Nègres sur le sol africain et reconnaissent aux premiers des droits éminents de propriété sur ce sol, dont les occupants actuels ne se considèrent que comme des détenteurs précaires et des usufruitiers.

Il semble donc qu'il soit permis, en l'absence de toute certitude à cet égard, de supposer que l'habitat des Nègres africains était primitivement peuplé de Négrilles. Le domaine de ceux-ci ne s'étendait vraisemblablement pas beaucoup au delà des limites de ce qui constitue aujourd'hui en Afrique le domaine des Noirs ; cependant il devait se prolonger un peu plus dans la direction du Nord et couvrir au moins la partie méridionale du Sahara, laquelle était sans doute moins aride qu'elle ne l'est devenue depuis et possédait peut-être des fleuves qui, au cours des siècles, se sont desséchés ou transformés en nappes souterraines. Il est probable que l'Afrique du Nord, très différente déjà du reste du continent et se rapprochant de l'Europe

méditerranéenne plus que de l'Afrique centrale et méridionale, était habitée par une autre race d'hommes.

Selon toute probabilité, les Négrilles de l'époque antérieure à la venue des Noirs en Afrique devaient être des chasseurs et des pêcheurs, vivant à l'état semi-nomade qui convient à des hommes se livrant exclusivement à la chasse ou à la pêche. Leurs mœurs se rapprochaient vraisemblablement beaucoup de celles des Négrilles qui existent encore à l'heure actuelle et sans doute parlaient-ils, comme ceux-ci, des langues mi-isolantes mi-agglutinantes caractérisées, au point de vue phonétique, par le phénomène des « clics[1] » et par l'emploi des tons musicaux. Les grands arbres des forêts, les grottes des montagnes, des abris sous roche, des huttes de branchages ou d'écorces, des habitations lacustres construites sur pilotis devaient leur servir, selon les régions, de résidences plus ou moins temporaires. Peut-être s'adonnaient-ils à l'industrie de la pierre taillée ou polie et convient-il de leur attribuer les haches, les pointes de flèche, les grattoirs et les nombreux instruments en pierre que l'on trouve un peu partout dans l'Afrique noire contemporaine et que les Nègres actuels, qui en ignorent la provenance, considèrent comme des pierres tombées du ciel et comme les traces matérielles laissées par la foudre. Il est possible, sans qu'il soit permis encore de formuler à cet égard des affirmations définitives, que les Négrilles n'aient connu que la pierre taillée, alors que leurs voisins préhistoriques de l'Afrique du Nord étaient parvenus déjà à l'art de la pierre polie.



Statue (Bamiléké). Cameroun.
Bois, patine croûteuse, croûte,
hauteur : 59 cm. Collection S.
et J. Calmeyn.

Bâton rituel de la société Lefem à l'extrémité duquel figure un roi *fwa* assis portant coiffe et bracelets. Son visage est disproportionné, sa bouche entrouverte, ses paupières larges. Ces bâtons étaient plantés à l'entrée du chemin conduisant au bois sacré de la chefferie pour en interdire l'accès.



Cimier (Ekoi).
Bois, fibres végétales, cheveux,
cuir et ivoire, hauteur : 25 cm.
Collection privée.

Ce cimier est caractéristique de la production des artistes ekoi. La base de cette sculpture terrifiante est en bois léger recouvert de peau d'antilope sur laquelle ont été appliqués des cheveux humains, des dents et des yeux.



Statue (Tubwé).
Bois, hauteur : 36 cm.
Archives Leloup.

Les statues tubwé se distinguent par leurs yeux globuleux et leur coiffure sur l'arrière de la tête, ici inaltérés. L'apparence impénétrable de cette statue - un ancêtre ? - est atteinte grâce à une riche patine huileuse.



Masque *nyibita* (Ngeendé).

Bois, hauteur : 63 cm.

Collection privée.

D'une grande rareté, ce mystérieux masque ngeendé aux grands yeux vides d'expression porte sur sa patine croûteuse de nombreuses traces de libations.



Statue *ekpu* (Oron). Nigéria.
Bois, hauteur : 117 cm.
Collection particulière.

Les Oron étaient réputés pour leurs figures d'ancêtres *ekpu* réalisées à l'occasion du décès d'un notable. Ces statues portent une barbe, souvent tressée, et tiennent dans la main un objet caractéristique du chef décédé. Elles étaient alignées dans des sanctuaires et honorées deux fois par an.

Survinrent les premiers Noirs, qui abordèrent sans doute le continent africain par le Sud-Est. Eux aussi ont dû être des nomades ou des semi-nomades et des chasseurs, principalement parce qu'ils étaient en période de migration et allaient à la recherche de territoires où s'établir, se trouvant obligés, au cours de leurs déplacements continuels, de se nourrir de gibier ; mais ils avaient presque certainement une tendance à se sédentariser et à cultiver le sol dès qu'ils avaient trouvé un terrain favorable et avaient pu s'y installer. Il est probable qu'ils pratiquaient l'industrie de la pierre polie, soit qu'ils l'eussent importée, soit qu'ils l'eussent empruntée plus tard aux autochtones du Nord lorsqu'ils furent en contact avec eux, soit enfin qu'ils eussent perfectionné les procédés des Négrilles. Ils devaient posséder des aptitudes artistiques assez prononcées et une forte imprégnation religieuse. Peut-être est-ce à eux qu'il faut attribuer les monuments en pierre que l'on a découverts en diverses régions de l'Afrique noire qui ont fort intrigué les savants et dont l'origine demeure mystérieuse, tels que les édifices de Zimbabwe dans la Rhodésie et ces pierres levées et roches gravées de la Gambie dans lesquelles on a pensé retrouver les traces d'un culte solaire. Ils parlaient vraisemblablement des langues à préfixes, dans lesquelles les noms des diverses catégories d'êtres et d'objets étaient répartis en classes grammaticalement distinctes.

S'infiltrant à travers les Négrilles sans se mélanger avec eux à proprement parler, ils durent se saisir de tous les terrains jusqu'alors inoccupés. Lorsqu'ils ne purent le faire, soit parce qu'il n'existait pas de terres disponibles, soit par suite de la résistance des Négrilles, ils repoussèrent ceux-ci pour s'installer à leur place, les chassant vers des régions désertiques telles que le Kalahari où nous les retrouvons encore aujourd'hui, ou bien vers les forêts difficilement cultivables de l'Afrique équatoriale où ils ont subsisté jusqu'à nos jours en fractions éparses, ou bien encore vers les régions marécageuses du Tchad et du haut Nil où les rencontrèrent plus tard les Nasamons d'Hérodote, ou enfin vers les côtes maritimes de la Guinée septentrionale où les aperçurent Hannon et Sataspe.

Ces premières immigrations de Noirs devaient se composer de Nègres du type dit *bantou*, dont les descendants à peu près purs se retrouvent encore en groupe compact, à l'exception de l'îlot formé par les Hottentots, entre l'Équateur et le cap Bonne-Espérance.

Postérieurement à cette première vague d'immigrants noirs, une autre déferla sur l'Afrique, de même origine et selon la même direction, mais constituée par des éléments légèrement différents. Sans doute cette différence n'est-elle attribuable du reste qu'au long espace de temps écoulé entre la première invasion et la seconde, espace de temps que l'on ne saurait évaluer, mais qui peut-être fut représenté par des milliers d'années, durant lesquelles une évolution s'était nécessairement produite dans la souche nègre primitive.



Statue (Vézo).
Bois, hauteur : 57 cm.
Collection privée.

Statue probablement funéraire. Le corps déformé peut avoir été dessiné aussi bien par l'artiste que par l'usure.



Statue (Lulua), XIX^e siècle.
République démocratique du Congo.
Bois, 74 cm. Ethnologisches
Museum, Berlin.



Statue *asie usu* (Baoulé).

Bois, hauteur : 40,5 cm.

Collection privée.

Cette statue représente certainement l'esprit d'un personnage particulier. Elle porte des traces de libations de sang de poulet et d'œuf qui lui confèrent une patine croûteuse.



Statue de style classique (Nok),
IV^e siècle av. J.-C.-II^e siècle ap. J.-C.
Terre cuite, hauteur : 66 cm.

Caractéristique du style classique des terres cuites nok, cette statue à tête large possède des yeux en amande grands ouverts. L'attention accordée aux détails reflète la sophistication des sculpteurs nok.

Si nous admettons que les nouveaux arrivants accédèrent au continent africain vers les mêmes parages que ceux qui les avaient précédés, c'est-à-dire sur la côte orientale et à peu près à hauteur des Comores, nous sommes amenés à

penser qu'ils trouvèrent les meilleures terres de l'Afrique subéquatoriale occupées déjà par les premiers immigrants. Les nouveaux venus se trouvèrent donc contraints de pousser plus loin vers le Nord et vers l'Ouest et de s'installer chez les Négrilles demeurés là en possession du sol, en leur demandant une hospitalité qui, vraisemblablement, ne leur fut pas refusée : de là proviendrait la tradition, rapportée plus haut, du Négrille regardé par les Nègres du Soudan et de la Guinée comme le maître éminent de la terre. Ils élurent domicile de préférence dans les régions découvertes, bien arrosées et facilement cultivables situées entre l'Équateur et le Sahara, absorbant les quelques éléments *bantou* qui y étaient déjà installés ou les refoulant vers le Nord-Est (Kordofan) ou vers le Nord-Ouest (Cameroun, golfe du Bénin, Côte-d'Ivoire, côte des Graines, Rivières du Sud, Gambie et Casamance), où nous retrouvons aujourd'hui çà et là des langues, telles que certains parlers du Kordofan ou telles que le *diola* de la Gambie et de la Casamance, qui se rattachent très étroitement au type bantou.

Ils durent se mêler aux Négrilles beaucoup plus que ne l'avaient fait les premiers immigrants noirs et se les assimiler peu à peu, en même temps qu'ils perfectionnaient les techniques des autochtones et des Bantou, développant l'agriculture, introduisant un rudiment d'élevage du bétail et de la volaille, domestiquant la pintade, important ou généralisant l'usage de faire du feu et de s'en servir pour la cuisson des aliments, inventant le travail du fer et de la poterie. Leurs langues devaient posséder le même système de classes de noms que celles des Bantou, mais procéder par le moyen de suffixes au lieu d'employer des préfixes. Du point de vue linguistique comme du point de vue anthropologique, l'élément négrière et l'élément nègre, partout où ils fusionnèrent, réagirent très certainement l'un sur l'autre, dans des proportions d'ailleurs fort variables, selon que l'un ou l'autre se trouva prédominer. De ces fusions inégales naquirent vraisemblablement les différences souvent profondes que nous constatons aujourd'hui encore entre les diverses populations de la Guinée et d'une partie du Soudan comme entre leurs idiomes.



Statue (Sokoto),
vers 400 av. J.-C. Terre cuite,
hauteur : 74 cm. Collection Kathrin
et Andreas Lindner.

Avec son large front, ses lourdes paupières et son visage plat, cette tête est typique du style des terres cuites trouvées dans la région de Sokoto, dans le nord du Nigéria. Un usage funéraire peut être envisagé.

Il est infiniment probable aussi que les envahisseurs nègres qui s'étaient avancés le plus loin dans la direction du Nord s'y trouvèrent en contact avec

les autochtones primitifs, de race blanche méditerranéenne, qui étaient, à partir du Sahara central, dans les pays devenus plus tard l'Égypte et la Libye, les contemporains des Négrilles du Sahara méridional et du reste de l'Afrique. Ce contact ne put pas se produire ni surtout se prolonger sans qu'il en résultât des mélanges et des unions entre les peuples blancs préhistoriques de l'Afrique du Nord et les immigrants noirs succédant aux Négrilles ou fondus déjà en partie avec ces derniers. C'est très vraisemblablement à ces mélanges fort anciens, à ces unions lointaines, qu'il convient de faire remonter pour la plus grande part l'origine de ces peuples ou fractions de peuples qu'on appelle parfois des négroïdes, que l'on rencontre d'une manière presque continue à la limite sud de la zone désertique actuelle et parfois même plus au Nord, de la mer Rouge à l'océan Atlantique, et qui nous apparaissent tantôt comme des populations de race blanche fortement métissées de sang noir (Bichari, Somali, Galla, Danakil, Sidama, etc.), tantôt comme des populations de race noire plus ou moins métissées de sang blanc (Massaï, Nouba, Toubou, Kanouri, Haoussa, Songaï, Sarakollé, Toucouleurs, Wolofs), les traces de métissage se révélant tantôt dans l'aspect physique ou physiologique, tantôt dans les aptitudes intellectuelles, tantôt dans le langage, ou dans ces trois éléments à la fois. Il est même possible que les éléments de race blanche qui se manifestent incontestablement chez certaines familles peules tirent de cette circonstance une part appréciable de leur origine. Il est possible aussi que ce soit à la même cause qu'il faille attribuer les traces fort anciennes de sang noir relevées tant chez les Égyptiens de l'époque des Pharaons que chez les Abyssins modernes et chez beaucoup de tribus berbères ou arabo-berbères, indépendamment des métissages produits ultérieurement par des unions avec des esclaves noirs.

Ainsi donc, pour me résumer en demeurant dans les limites de cette étude, voici comment on peut supposer que s'est fait le peuplement de l'Afrique subsaharienne, tout au moins dans ses grandes lignes. Au Sud de l'Équateur, les Noirs de la première vague d'invasion se sont installés à peu près partout, conservant au milieu d'eux des îlots de Négrilles demeurés à peu près purs, et restant eux-mêmes à peu près purs de tout mélange avec les Négrilles comme avec les Nègres de la deuxième invasion et avec les autochtones blancs du Nord : ce sont les Nègres du type dit *bantou*. Au Nord de l'Équateur, dans la partie méridionale du Soudan et le long du golfe de Guinée, les Noirs de la seconde immigration, plus ou moins mélangés avec des Négrilles et avec les éléments les plus avancés des Bantou, ont constitué le type, extrêmement varié, de ce que nous appelons les Nègres de Guinée. Plus au Nord encore, des Noirs provenant également de la seconde vague d'invasion, en se mêlant avec des Négrilles et avec des autochtones de race méditerranéenne, formèrent le type, très varié aussi, de ce que nous dénommons les Soudanais. En beaucoup de régions, le passage de l'un de ces trois types primordiaux à un autre s'opère par des graduations souvent imperceptibles, donnant lieu à un

grand nombre de types intermédiaires très difficiles à définir.

Bien des faits viennent corroborer l'hypothèse qui tendrait à reporter la formation première des populations soudanaises qualifiées de négroïdes à une époque beaucoup plus reculée que celle qu'on lui assigne généralement et à attribuer aux peuples préhistoriques qui ont précédé dans l'Afrique du Nord les Égyptiens, les Libyco-Berbères et les Sémites l'influence que l'on a souvent accordée à ceux-ci. Il ne s'ensuit pas que le rôle des Égyptiens, des Libyco-Berbères et des Sémites ait été nul dans la constitution définitive de certains peuples négroïdes étiquetés les uns comme Chamites ou Hamites et les autres comme Soudanais. Mais, si ce rôle n'est pas niable en ce qui concerne le développement de la civilisation de ces peuples ni, dans une certaine mesure, pour ce qui est de l'évolution de leurs langages, il semble bien qu'il ait été beaucoup moins important, au point de vue physiologique, que le rôle joué par des populations plus anciennes dont nous ne savons du reste à peu près rien, sinon qu'elles existaient déjà bien avant l'époque de la première dynastie égyptienne. Nous avons en général une tendance à placer beaucoup trop près de nous les faits dont nous ignorons la date et à faire entrer dans des périodes, dont nous connaissons par ailleurs approximativement l'histoire, des événements qui, la plupart du temps, ont précédé ces périodes de plusieurs siècles ou même de plusieurs milliers d'années et qui, d'autre part, ont exigé plusieurs siècles ou même plusieurs millénaires pour s'accomplir intégralement. Cette tendance se fait remarquer chez beaucoup d'auteurs qui traitent de la formation des pays ou de celle des peuples, et il est nécessaire de réagir contre une aussi fâcheuse habitude. Il semble bien certain que le Sahara n'a pas toujours été le désert qu'il est aujourd'hui, mais son dessèchement ne s'est vraisemblablement pas produit plus vite que la transformation en terre ferme de l'ancienne mer qui s'étendait là où est maintenant l'Île-de-France. Nous ne devons pas oublier que les limites assignées par Hérodote à la portion cultivable de la Libye, environ cinq siècles avant notre ère, étaient sensiblement les mêmes que celles que nous observons de nos jours au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Tripolitaine et en Cyrénaïque. De même, le peu que nous révèlent des populations noires de l'Afrique les monuments égyptiens tend à établir qu'elles étaient à peu près dans le même état et occupaient à peu près les mêmes territoires il y a six mille ans qu'aujourd'hui. En réalité, la formation des peuples nègres et négroïdes devait être achevée dans ses grandes lignes au temps de Sésostris et peut-être bien plus tôt encore.

Des changements sont assurément survenus depuis. Des groupes se sont constitués, d'autres se sont dissociés. Des fractions se sont portées d'un point à un autre, des conquêtes et des migrations ont eu lieu qui ont causé la disparition d'anciennes tribus et la naissance de nouvelles. Des États sont apparus et se sont écroulés. En un mot, l'Afrique noire a vécu, comme toutes

les parties du monde humain. Mais elle était déjà parvenue à l'âge adulte, sans aucun doute, bien avant l'époque à laquelle remonte le premier document historique qui nous soit parvenu.

La civilisation des Noirs elle-même ne paraît pas avoir subi, dans son ensemble, de modifications bien profondes depuis des milliers d'années. Tout au moins existe-t-il encore de nos jours de nombreuses peuplades nègres dont le développement matériel semble être demeuré au même stade où il se trouvait du temps des pharaons et dont les vêtements, les armes et les outils sont exactement identiques aux vêtements, aux armes et aux outils que portent les Nègres représentés sur les peintures et les bas-reliefs de l'ancienne Égypte.

Cependant, à ce point de vue, l'évolution a été fatalement plus marquée que dans le domaine purement anthropologique. Elle a été beaucoup plus aidée aussi par le contact des civilisations supérieures qui se sont manifestées dans l'Afrique du Nord à l'époque historique, et, si certains éléments nègres n'ont pas pu ou n'ont pas su profiter de ce contact, d'autres en ont certainement bénéficié.



Détail d'une statue funéraire (Dakakari).
Terre cuite, hauteur : 73 cm.
Collection privée.

Cette statue était disposée sur la tombe d'un personnage important. Elle porte des traces de libations rituelles. On retrouve ses scarifications faciales chez les peuples afo du Nigéria.



Statue *eyema byeri* (Fang).
Cameroun. Bois, laiton, miroir,
patine noire, hauteur : 50 cm.
Collection ABG.

Le peuple fang, composé de plusieurs groupes répartis sur trois pays d'Afrique équatoriale atlantique, pratiquait un même culte des ancêtres caractérisé par la conservation des crânes des défunts, symboliquement gardés par des statuettes de bois. L'un de ses groupes a développé une statuaire originale facilement identifiable à sa silhouette géométrique : le style ngumba. Avec sa tête ronde aux yeux en miroir, une coiffe à coques multiples très féminine et une remarquable patine, cette figure du *byeri* en

Les Noirs africains à l'époque d'Hérodote

J'ai dit plus haut qu'il convenait peut-être d'attribuer aux Noirs de la deuxième vague d'immigration l'invention locale du travail du fer. Il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils connussent déjà ce métal lorsqu'ils abordèrent en Afrique ni qu'ils n'aient pas emprunté à une influence étrangère le secret de sa fabrication. Un passage de l'*Histoire* d'Hérodote est, à cet égard, fort instructif. Dans son Livre II (§§ XXIX et XXX), l'auteur grec nous a fixé à peu près sur les limites septentrionales atteintes de son temps dans la vallée du Nil par les Noirs, qu'il appelle « Éthiopiens » ; ces limites étaient sensiblement identiques à celles qu'ils atteignent de nos jours. On trouvait déjà des Noirs, nous dit-il, « au-dessus d'Éléphantine », c'est-à-dire en amont de la première cataracte, les uns sédentaires et les autres nomades, vivant côte à côte avec des Égyptiens ; mais leur vraie patrie ne commençait qu'un peu au Nord de la ville actuelle de Khartoum, à Méroé, qui était leur capitale d'après Hérodote et au Sud de laquelle vivaient les « Automoles », ceux-ci étant des Égyptiens qui, passés au service du roi des « Éthiopiens », s'étaient établis dans le pays de ces derniers, avaient épousé des femmes noires et avaient fait bénéficier de la civilisation égyptienne les Nègres de la région.

Plus loin (Livre VII, § LXIX), passant en revue les contingents cosmopolites dont l'ensemble constituait l'armée de Xerxès, il nous dit que les « Éthiopiens » — mot par lequel il convient toujours d'entendre les Noirs africains — étaient :

« vêtus de peaux de léopard et de lion, avaient des arcs de branches de palmiers de quatre coudées au moins, et de longues flèches de canne à l'extrémité desquelles était, au lieu de fer, une pierre pointue dont ils se servent aussi pour graver leurs cachets. Outre cela, ils portaient des javelots armés de cornes de chevreuil pointues et travaillées comme un fer de lance, des massues pleines de nœuds. Quand ils vont au combat, ils se frottent la moitié du corps avec du plâtre et l'autre moitié avec du vermillon. »

Qui ne reconnaîtrait dans ce portrait les guerriers nègres de maintes tribus actuelles du golfe de Guinée, de la boucle du Niger et de l'Afrique équatoriale ou méridionale ? À part les pointes de flèche et de javelot, qui sont maintenant en fer au lieu d'être en pierre ou en corne, et en remplaçant les termes « plâtre » et « vermillon » du traducteur français[2] par « terre blanche » et « terre rouge », il est frappant de constater combien l'équipement des Noirs de

l'armée de Xerxès, quatre siècles et demi avant notre ère, différerait peu de celui que nous pouvons voir, vingt-quatre siècles plus tard, sur beaucoup de leurs descendants.

Et qu'on ne s'y trompe pas : les « Éthiopiens » dont il vient d'être question étaient bien des Nègres et non point les ancêtres des Abyssins actuels, auxquels nous donnons communément ce nom d'Éthiopiens. Hérodote lui-même précise ce détail un peu plus loin (même Livre, § LXX) en désignant les Abyssins sous l'expression d'« Éthiopiens Orientaux » et en faisant observer qu'ils se différenciaient des autres « Éthiopiens » en ce qu'ils avaient les cheveux droits, tandis que les Nègres ou Éthiopiens Occidentaux, qu'il appelle « Éthiopiens » tout court ou « Éthiopiens de Libye », les avaient « plus crépus que tous les autres hommes ». Il ajoute que les uns et les autres parlaient des langages différents.

De ces divers témoignages d'Hérodote, joints à ceux de Hannon et de Sataspes, l'on peut inférer que, dès le V^e siècle avant notre ère, les Noirs occupaient en Afrique les mêmes territoires où on les rencontre aujourd'hui, qu'ils avaient à peu près achevé leur formation ethnique, bien que l'absorption par eux des Négrilles ne fût pas tout à fait aussi complète qu'elle l'est devenue depuis, et enfin que les mœurs et la civilisation matérielle des plus avancés d'entre eux étaient sensiblement celles que l'on observe de nos jours chez les Nègres demeurés les plus primitifs.

Ce sera là la conclusion de ce premier chapitre, qui, ainsi qu'on le voit, est rempli par des conjectures plus que par des faits. Comme son titre l'indique, il a trait à de la préhistoire, et la préhistoire demeure fatalement dans le domaine des hypothèses, quelles que soient les sociétés humaines auxquelles elle s'applique. Seulement, en ce qui concerne les Noirs de l'Afrique, la préhistoire a duré beaucoup plus longtemps que l'histoire et celle-ci ne commence qu'à une époque très voisine de notre temps.



Statue (Mbolé).
Bois, hauteur : 58,5 cm.
Collection privée.

Les statues mbolé figurent généralement un personnage pendu. Elles annoncent le sort réservé à ceux qui transgressent les règles de la société et apparaissaient lors des rites de passage ou des situations de crise.



Statue d'ancêtre (Hemba).

Bois, hauteur : 64 cm.

Collection privée.

Cette statue sereine, élégante et mystérieuse, symbole funéraire et religieux, exprime le respect que les Hemba avaient pour leurs ancêtres.



Masque (Kongo-Yombe).
République démocratique du Congo.
Bois, 24,8 cm. Musée royal
de l'Afrique centrale, Tervuren.

Développement des civilisations noires dans l'Antiquité

Indigence de la documentation historique

J'ai dû, au cours du précédent chapitre, user presque uniquement du mode hypothétique. Je serai forcé, dans celui-ci et dans le suivant, d'y avoir recours très fréquemment encore, tant sont rares les documents sur lesquels nous pouvons nous reposer avec assez de confiance pour en déduire des affirmations.

Jusqu'ici en effet l'Afrique noire ne nous a livré aucun monument, en dehors de quelques ruines qui ne racontent pas leur histoire et qu'on ne sait à qui attribuer, ou de quelques tombeaux qui peuvent aussi bien remonter à cinquante ans qu'à cinq mille ans et dans lesquels on trouve de tout, sauf des indications précises, à moins qu'une inscription arabe ne vienne nous apprendre qu'il s'agit de sépultures modernes.

Les Noirs n'ont rien écrit, à l'exception de rares ouvrages en arabe dont les plus anciens que l'on possède actuellement datent du XVI^e siècle et qui, copiés le plus souvent les uns sur les autres, ne renferment sur l'histoire ancienne du pays que quelques pages où ce qui peut être la vérité se trouve obscurci par la légende et par le souci de tout rattacher à l'islam et à la famille de Mahomet.

Beaucoup plus nombreuses et plus riches sont les traditions conservées oralement parmi les indigènes, mais elles sont devenues bien confuses dès qu'il s'agit de faits remontant à plusieurs siècles et, sans aucunement nier leur valeur, il convient de n'user de cette source de renseignements qu'avec la plus extrême prudence.

Dans les auteurs grecs et latins, des bribes de documentation, souvent contradictoires et ne s'appuyant sur rien de bien solide, peuvent tout au plus fournir quelques indications vagues et sans cohésion, parfois quelques points de repère. Les noms des contrées, des localités et des peuples sont généralement difficiles à identifier et, quand on les examine sans parti pris, on constate que tous se réfèrent à des contrées, des localités et des peuples appartenant à l'Afrique du Nord et non à l'Afrique noire ; lorsque par hasard un renseignement géographique ou ethnique semble se rapporter aux Nègres ou à leur pays, il est noyé dans un amalgame d'impossibilités et d'obscurités d'où il est extrêmement malaisé de faire jaillir la lumière.

Pour la période du Moyen Âge, nous sommes un peu mieux renseignés par les géographes et historiens musulmans de la Berbérie, de l'Espagne, de l'Égypte et de la péninsule arabique, et par les quelques ouvrages rédigés plus tard en arabe par des Soudanais et auxquels j'ai fait allusion plus haut. Encore ces renseignements sont-ils fort imparfaits et tout à fait fragmentaires et se limitent-ils aux contrées limitrophes du Sahara ou à celles de la côte orientale

d'Afrique qui se trouvaient en relations plus ou moins directes avec les Arabes de la Méditerranée ou de la mer d'Oman. En ce qui concerne les peuples noirs plus éloignés, ceux de la Guinée, du Congo, de l'Afrique du Sud, c'est la nuit presque absolue jusqu'au jour où ils commencèrent à être visités par des Européens, c'est-à-dire jusqu'au XV^e siècle de notre ère.

Nous avons vu, au chapitre précédent, ce qu'il est permis de conjecturer au sujet de la situation des Noirs africains à l'époque d'Hérodote. Nous avons vu aussi qu'au témoignage de cet auteur la civilisation égyptienne n'avait pas été sans influencer sur celle des Nègres de la région de Méroé. On peut admettre que l'influence de l'Égypte ancienne se porta plus loin encore et pénétra jusque dans la partie supérieure de la vallée du Nil. Peut-être, de proche en proche, se fit-elle sentir jusqu'aux Grands Lacs, ainsi que semblent en témoigner certaines manifestations artistiques qui rappellent la manière ou les procédés de l'antique Égypte. Il est possible même que, transmises indirectement de peuplade à peuplade, des infiltrations d'ordre religieux ou industriel, ayant leur point de départ à Memphis ou à Thèbes, aient gagné des pays fort éloignés du Nil et n'ayant vraisemblablement jamais été en relations directes avec l'Égypte, tels que certaines régions du golfe du Bénin ou des parages voisins.



Tête (Sokoto),
vers 200 av.-200 ap. J.-C.
Nigéria. Terre cuite.
Collection privée.

Les sculptures Sokoto sont parfois nues de tout ornement. Les sourcils épais et les traits délicats, associés à une barbe fine, donnent un aspect sévère à cette tête. Les fines parois de la poterie attestent d'une grande maîtrise de cette technique.

On rencontre à peu près dans toute l'Afrique, soit dans des tombeaux ou des tumuli réputés anciens, soit sur le corps de vivants qui disent les tenir de leurs plus lointains ancêtres, des verroteries auxquelles les Noirs attribuent une très grosse valeur et qui ressemblent étrangement, par leur forme, par leur coloration et par la matière dont elles sont faites, à des verroteries analogues que portaient les Égyptiens et dont ils ornaient souvent leurs momies. Ces sortes de perles, généralement cylindriques, ont fait aux XVI^e et XVII^e siècles l'objet d'un commerce actif de la part des navigateurs anglais et surtout hollandais, qui les achetaient aux indigènes des pays où elles étaient relativement abondantes et allaient les revendre avec bénéfice dans les contrées où elles étaient plus rares. Ces navigateurs leur ont donné le nom de « pierres d'aigris » ou « *aggry beads* », dont on ignore d'ailleurs l'origine exacte. À diverses reprises, des verriers de Venise et de Bohême en ont fabriqué des contrefaçons, auxquelles les Noirs ne se sont pas laissés tromper.

Quoi qu'il en soit, la présence chez les Nègres africains de ces verroteries certainement très anciennes, la valeur qu'elles représentent à leurs yeux et le mystère qui entoure leur provenance première ne suffisent pas à conclure à l'existence de relations commerciales entre l'Égypte des Pharaons et l'Afrique occidentale ou centrale. D'une part, en effet, les tombeaux assyriens et phéniciens en renferment d'identiques, ce qui nous laisse perplexes quant au lieu de leur fabrication et par suite quant à leur point de départ, qui peut être cherché à Ninive ou à Tyr aussi bien qu'à Memphis. D'autre part, on en a trouvé dans le Nord de l'Europe et dans l'Est de l'Asie, ce qui indique une aire de dispersion considérable et certainement hors de proportion avec les limites que l'on doit raisonnablement assigner à l'influence de la civilisation égyptienne.

Dans la plupart des pays où, actuellement encore, les Noirs trouvent des « pierres d'aigris » en fouillant d'anciennes sépultures, une tradition a cours au terme de laquelle ces perles auraient été importées par des hommes aux cheveux longs et au teint clair, que la légende fait venir du ciel et que leurs congénères enterraient après avoir orné leurs cadavres des verroteries en question. Cette tradition m'avait fait penser tout d'abord à la possibilité de relations caravanières entre les anciens Égyptiens et des peuplades aussi éloignées du Nil que celles habitant, par exemple, la Côte-d'Or et la Côte-d'Ivoire. J'ai réfléchi depuis que, si l'on admet que des hommes de race blanche, porteurs de « pierres d'aigris », se soient avancés autrefois jusqu'en ces lointaines régions, il serait beaucoup plus vraisemblable de les faire venir de la Berbérie — au sens géographique donné aujourd'hui à ce mot — que de l'Égypte. Il n'est pas parvenu à notre connaissance que les Égyptiens aient fait grand commerce avec les Nègres, sauf avec ceux de la vallée du Nil chez lesquels ils se procuraient des esclaves, tandis que, de tout temps comme

aujourd'hui, les habitants de ce qu'Hérodote appelait la Libye et que nous dénommons la Berbérie ou les côtes barbaresques (Tripolitaine, Tunisie, Algérie, Maroc) n'ont pas hésité à traverser le Sahara et à s'aventurer jusque chez les Noirs pour leur acheter principalement de la poudre d'or en échange de diverses marchandises. Et, parmi ces marchandises, le géographe arabe Yakout signale, comme étant fort en honneur de son temps, c'est-à-dire au début du XIII^e siècle, les anneaux de cuivre et les perles de verre bleu. Or les « pierres d'aigris » les plus appréciées des Noirs sont précisément des perles de verre bleu.



Statue, région de Katsina,
I^{er}-IV^e siècle ap. J.-C. Nigéria.
Terre cuite, hauteur : 295 cm.

Les yeux proéminents et des traits arrondis de cette statue sont typiques des terres cuites de la région de Katsina. Son cou allongé lui confère de l'importance.



Statuette féminine *jonyeleni* (Bamana).
Mali. Bois, coton, perles, ficelle,
métal, hauteur totale : 65 cm.
Musée du quai Branly, Paris.



Statue de style
kambari (Dogon).
Bois, hauteur : 34 cm.

Caractéristique du style kambari de l'art dogon, cette statue très stylisée représente un moment important de l'inauguration d'un prêtre *binu*. Les traces de nombreuses libations de sang de poulet et d'œuf ont donné cette épaisse patine qui la recouvre.



Masque *gelede*
(Yoruba), Nigéria.
Bois, pigments, 36 x 35 cm.
Musée du quai Branly, Paris.

Chez les Yoruba, le masque *gelede* est porté sur la tête. La partie inférieure représente un visage tandis que la partie supérieure figure une scène.

Influence phénicienne et carthaginoise

On est donc en droit de supposer que ces verroteries, peut-être de fabrication phénicienne mais en tout cas abondantes chez les Phéniciens, furent importées tout d'abord par ceux-ci dans les comptoirs qu'ils avaient fondés dès le XII^e

siècle avant notre ère sur toute la côte méditerranéenne de l'Afrique ; que leurs colons, Carthaginois et autres, les introduisirent ensuite dans le Sahara et jusqu'au Soudan ; que les marchands berbères, puis arabes ou arabo-berbères, de la Tripolitaine, du Touat, du Tafilalet et du Dara ou Draa continuèrent ce trafic, et qu'en définitive, les hommes à longs cheveux et à teint clair, d'origine soi-disant céleste, dont parlent les traditions des Nègres, ont pu être successivement des caravaniers phéniciens, puniques, berbères et maures.

Quant à la trace d'influences égyptiennes que certains voyageurs ont prétendu retrouver dans les maisons de Dienné et dans les minarets pyramidaux des mosquées soudanaises, il me paraît inutile d'en démontrer l'inexistence autrement qu'en rappelant que les constructions dont il s'agit sont postérieures à l'islamisation du pays des Noirs et rappellent singulièrement un type d'architecture fort répandu dans les pays arabo-berbères du nord du Sahara. Faut-il mentionner encore la fantaisie de ceux qui ont voulu découvrir l'origine du nom des Foula, Foulbé ou Peuls dans celui des *fellah* d'Égypte, sans prendre garde que *fellah* est un mot arabe servant à désigner les paysans de n'importe quel pays et de n'importe quelle nationalité et qu'il n'y a pas plus de *fellah* en Égypte qu'au Maroc, en Syrie et partout où des gens se livrent à la culture de la terre ?

Par contre, une étude attentive des faits m'amène à formuler une hypothèse qui, sans doute, se vérifiera avec le temps et qui tendrait à attribuer à l'activité des colonies phéniciennes de l'Afrique du Nord, et notamment de Carthage, une influence très considérable sur le développement des civilisations soudanaises, beaucoup plus considérable et plus directe aussi, au moins en ce qui concerne l'Afrique occidentale et centrale, que l'influence ayant eu son point de départ en Égypte. Cette hypothèse ne repose pas que sur de simples conjectures.

En étudiant les mots d'origine sémitique qui ont acquis droit de cité dans la plupart des langues nègres du Soudan et de son arrière-pays, j'ai constaté qu'ils se divisaient, dans leur ensemble, en deux grandes catégories, très distinctes l'une de l'autre. Les uns se rapportent à peu près exclusivement aux dogmes et aux rites de la religion musulmane ou aux notions de droit, d'hagiographie, de magie, qui constituent le bagage accessoire de toute islamisation ; ceux-ci, de par leur signification même et les idées qu'ils représentent, n'ont pu être introduits que postérieurement à l'hégire ; ils se caractérisent par le fait que, d'origine assurément arabe, ils n'ont pas été empruntés à l'arabe parlé, mais à l'arabe écrit, et sont passés dans les langues soudanaises avec la forme, seulement altérée par la prononciation nègre, qu'ils revêtent dans l'arabe grammatical : ce sont des mots de formation savante. L'autre catégorie comprend des mots servant à désigner des objets matériels — par exemple, des pièces de harnachement, des armes, des outils,

des vêtements, etc. — ou des idées générales le plus souvent abstraites, objets et idées que ne possédaient pas les Noirs et qu'ils ont empruntés en même temps que les vocables destinés à les représenter ; ces mots ont bien leurs correspondants en arabe, puisque, comme je l'ai dit, ils sont incontestablement sémitiques ; mais jamais ils ne répondent à la forme grammaticale et, le plus souvent, ils s'éloignent énormément même de la forme populaire ; entre le mot arabe et le mot incorporé dans les langues soudanaises, l'on ne retrouve pas les alternances phonétiques qui sont la loi pour le passage, de l'arabe aux parlers soudanais, des mots de la première catégorie : il semble donc que l'emprunt ait été fait à une langue sémitique autre que l'arabe et, apparemment, à une date bien antérieure à l'introduction de l'arabe en Afrique. Ces mots n'auraient-ils pas été empruntés au phénicien ou au punique ?

Quelle qu'ait été l'envergure des expéditions maritimes entreprises par les Phéniciens et les Carthaginois et si loin que soient allés vers le Sud, au delà des Colonnes d'Hercule, Hannon et ses collègues, il n'est pas vraisemblable que Carthage et les autres colonies phéniciennes d'Afrique aient pu nouer par mer des relations suivies avec les Noirs. Mais il n'en fut certainement pas de même par la voie de terre.



Masque (Bangwa). Cameroun.
Bois, croûte, hauteur : 27 cm.
Collection particulière, Bruxelles.

Masque de la société secrète *Troh* chargée de la lutte contre la sorcellerie.



Masque de la société Troh (Bangwa).
Province de l'ouest, Cameroun. Bois à
patine noire croûteuse, 27 x 19,7 x 27,5 cm.
Musée du quai Branly, Paris.

La société secrète *Troh* est formée de neuf notables. Ils sont les gardiens des traditions et doivent superviser le choix d'un nouveau chef, son investiture et ses funérailles. Ce casque, transmis de père en fils, ne peut être porté que par les membres de la société. Théoriquement, chaque chefferie ne possède donc que neuf masques. Cet exemple figure un visage d'homme, légèrement grimaçant, sa bouche ouverte sur des dents limées, et portant une coiffe pointue. Ce masque est fait de formes sphériques formant les sourcils, les yeux, les joues et ainsi de suite. La patine épaisse est le résultat d'années de fumigations rituelles et de libations, ce qui est un témoignage de l'ancienneté de cette pièce. Un membre du Troh a conservé avec soin ce

Carthage tenait des Phéniciens, ses fondateurs, des aptitudes exceptionnelles pour ce que l'on pourrait appeler le négoce à longue portée. Ses citoyens ne tardèrent pas à s'apercevoir des ressources que pouvaient leur procurer des échanges entrepris avec les Noirs qui, par delà le désert improductif, habitaient des régions fertiles, riches en hommes et riches en or. Ils organisèrent des caravanes qui devaient ressembler beaucoup à celles qui ont circulé longtemps à travers le Sahara et qui allaient chercher au Soudan des esclaves, de la poudre d'or, des plumes d'autruche, de l'ivoire, en y portant des tissus, des vêtements, du cuivre, des verroteries. Ces marchands carthaginois faisaient sans doute ce qu'ont fait leurs successeurs tripolitains et marocains : ils ne se contentaient pas d'escorter leurs convois de chameaux, ils séjournèrent quelque peu au pays des Noirs, s'installèrent en colonies temporaires dans les principaux centres situés en bordure du désert et, de là, comme maintenant les Maures, rayonnaient dans les provinces voisines. Aussi dut-il y avoir, pendant des centaines et des centaines d'années, autre chose que des échanges de produits entre Carthage et le Soudan : il y eut contact entre les Noirs encore très frustes et les représentants de l'une des civilisations les plus raffinées qu'ait connues l'Antiquité. Ce contact ne put pas ne point porter ses fruits.

Comme je le suggérais tout à l'heure, il introduisit chez les Noirs, avec des mots nouveaux pour les désigner ou les exprimer, des objets nouveaux et des idées nouvelles. Sans doute le cheval, venu de Libye, était-il déjà connu au Soudan, mais sans doute aussi n'y était-il guère utilisé : les Carthaginois enseignèrent aux Nègres l'art de l'équitation et l'usage du mors, des étriers, de la selle. En même temps qu'ils leur vendaient des tissus et des sortes de chemise, ils leur apportèrent vraisemblablement des semences de cotonnier et leur apprirent à tisser les fibres du coton et à coudre les étoffes. Ils leur montrèrent aussi à travailler cet or que les Nègres s'étaient contentés jusqu'alors d'extraire des alluvions et, par imitation, l'industrie du cuivre et celle du bronze se développèrent, tandis que se perfectionnaient celles du fer et de l'argile et que naissait celle du verre, qui subsistait encore au siècle dernier dans quelques localités du Noupé, sur le bas Niger. Assurément, tout cela n'est que des suppositions, mais ce sont des suppositions vraisemblables.

Les Sémites abyssins et les « Bene Israël »

Dans l'est de l'Afrique, une autre civilisation d'origine également sémitique accomplissait une œuvre analogue parmi les populations négroïdes et nègres de son voisinage. Je veux parler de la civilisation abyssine qui, née dans le sud

de la presqu'île arabique, passée en Afrique avec des Yéménites émigrés dès une époque très reculée, développée au contact de la civilisation égyptienne sur laquelle elle ne manqua pas à son tour de réagir plus d'une fois, amena chez les Noirs plus ou moins métissés des côtes de la mer Rouge, comme chez les Nègres répandus dans le Soudan oriental et entre les montagnes d'Éthiopie et les Grands Lacs, une transformation comparable à celle que les colonies phéniciennes de la Méditerranée apportaient à distance chez les Noirs du Soudan central et occidental.

Les traditions locales ont conservé le souvenir d'autres Sémites, qu'elles qualifient du nom d'Israélites (*Bene Israël*), sans que nous puissions décider si cette qualification est d'importation musulmane et relativement récente ou si elle répond réellement à l'origine de cet élément demeuré mystérieux. Il est fort possible en effet que les Sémites dont il s'agit pour l'instant provinssent de la patrie d'Abraham et fussent un rameau de cette population en partie hébraïque dont les étonnantes destinées n'ont pas troublé que Bossuet. Faut-il les rattacher aux Hébreux que Joseph, fils d'Israël, fit venir en Égypte et qui ne seraient pas tous retournés en Terre sainte avec Moïse, un certain nombre ayant au contraire fait route vers l'Ouest ? Faut-il voir en eux les restes africains de ces Hyksôs dont nous parlent les annales égyptiennes et qui, après tout, n'étaient peut-être pas distincts des Hébreux de Joseph ? Faut-il les identifier avec les Juifs qui, à la suite de querelles religieuses, émigrèrent de Tripolitaine vers la fin du premier siècle de notre ère dans la direction de l'Aïr et vers le début du siècle suivant dans la direction du Touat et qui n'ont pas laissé ensuite de traces réellement historiques de leur passage ? Faut-il admettre plusieurs migrations successives dont les premières remonteraient à l'époque de Moïse et de la dispersion des Hyksôs, soit à seize siècles environ av. J.-C., et les dernières seulement aux premiers siècles de l'ère chrétienne ?



Masque *go gé* (Dan). Bois,
métal et cheveux, hauteur : 26 cm.
Collection privée.

Ce masque *go gé* recouvert d'une coiffure ornementée complexe est porté
uniquement pour annoncer la mort d'un chef important.



Statue *mupo* (Bamiléké).
Cameroun. Bois, hauteur : 31,5 cm.

L'usage des statuettes magiques est courant au Cameroun. En représentant majoritairement des femmes enceintes, les sculpteurs honoraient la fertilité ainsi que la sagesse, gages de la continuité des chefferies et objets de conjuration des sorts. Les *mupo* étaient de différentes tailles : les plus petits étaient tenus à la main lors des danses propitiatoires de la communauté, les plus grands, comme celui-ci, étaient exposés dans la cour de la chefferie la semaine précédant le rituel.



Statue (Pré-Bembe).
République démocratique
du Congo. Bois, hauteur : 54 cm.
Collection S. et J. Calmeyn.

Les différentes populations implantées à l'ouest du lac Tanganyika s'apparentent stylistiquement. Leur statuaire était dédiée aux ancêtres et aux hautes personnalités.



Sculpture (Nok),
500 av. J.-C.-500 ap. J.-C.
Terre cuite, 50 cm.
Musée du quai Branly, Paris.

Quoi qu'il en soit, et quelque nom qu'il convienne de donner à ces soi-disant « Bene Israël », il paraît bien certain que c'étaient des Sémites à la fois pasteurs, cultivateurs et artisans, d'une civilisation assez avancée, qui ne se contentèrent pas, comme leurs congénères de Carthage et d'Abyssinie, de commercer avec les Noirs et de favoriser par rayonnement le développement de la civilisation de ceux-ci, mais qui se portèrent en groupes nombreux dans le pays des Nègres ou tout au moins à la limite septentrionale de ce pays, amenant avec eux le zébu ou bœuf à bosse et le mouton à laine, construisant

au Soudan des maisons en maçonnerie et des puits cimentés par un procédé spécial, introduisant l'art de l'élevage et la culture maraîchère, contribuant dans une certaine mesure au peuplement du Sahel et du Massina et au métissage des populations noires déjà installées dans ces régions, formant peut-être le noyau de tribus pastorales qui, sous le nom de Peuls que nous leur donnons et sous celui de Foulbé qu'elles se donnent elles-mêmes, se répandirent plus tard du Sahel et du Massina jusqu'à l'Atlantique d'une part et jusqu'au delà du lac Tchad d'autre part, enfin créant dans l'Ouest de Tombouctou, à Ghâna, un État dont ils demeurèrent longtemps les maîtres et qu'il est permis de considérer comme le berceau et le modèle de ce qu'il y eut de plus perfectionné dans la civilisation des Noirs de l'Afrique.

Sans que je veuille ni que je puisse me prononcer sur le mystère qui, jusqu'à présent, entoure l'origine de ces « Bene Israël » ou prétendus tels, le rôle qu'ils jouèrent dans l'Afrique noire, ou que, tout au moins, leur attribuent les traditions locales, me paraît trop considérable pour qu'il soit possible de le passer sous silence. Peut-être après tout est-ce à eux, plutôt qu'aux Carthaginois ou concurremment avec ces derniers, qu'il conviendrait d'attribuer l'importation dans les langues soudanaises des mots sémitiques d'origine ancienne dont j'ai parlé précédemment.

Romains et Berbères

Quant aux Romains, quoi qu'on en ait dit, il semble bien que leur intervention ne se produisit pas au delà du Sahara et que leur influence fut nulle sur les Noirs de l'Afrique. Les seules relations qu'ils eurent avec ceux-ci consistèrent à en acquérir un certain nombre comme esclaves, mais ils n'allèrent jamais les chercher eux-mêmes et se contentèrent de les acheter aux traitants de Carthage ou de la Numidie. Il est probable que l'expédition romaine qui poussa le plus loin dans la direction du Sud fut celle de Julius Maternus qui, sur l'ordre de l'empereur Domitien, partit en 80 ap. J.-C. à la recherche des mines d'or du Soudan, mais ne dépassa vraisemblablement pas l'Aïr.

Les Libyens ou Berbères, descendants plus ou moins directs — et probablement très métissés — des anciens autochtones blancs de l'Afrique du Nord, vivent depuis bien des siècles au contact des Noirs les plus septentrionaux.

Il n'apparaît pas cependant qu'ils aient jamais eu une influence appréciable sur le développement de la société noire, de même que l'influence des parlers libyco-berbères sur les langues soudanaises semble avoir été tout à fait négligeable, sauf peut-être en ce qui concerne le haoussa. Dans les autres langues nègres répandues à la lisière du Sahara, c'est à peine si l'on découvre

une dizaine de vocables d'origine berbère : le nom du cheval parfois et celui du chameau presque toujours (encore la chose n'est-elle pas démontrée de façon certaine), le nom de l'épée droite, celui d'une espèce de galette, l'une des appellations données aux pauvres et gens de peu, et enfin le nom de la Pâques et celui du péché, ces deux derniers d'ailleurs empruntés par les Berbères au latin lors de la prédominance du christianisme dans l'Afrique du Nord. Et c'est tout ou à peu près tout.

Cela n'est pas aussi surprenant qu'on pourrait le supposer à première vue. D'une part, les Berbères nomades du désert, les seuls qui aient été et qui soient encore en contact direct avec les Noirs, ne passent pas pour avoir jamais joui d'une civilisation très avancée : leur vie même ne s'y prête guère. Ensuite, l'un des caractères généraux des Berbères, ainsi que l'a fort bien montré M. Henri Basset en son livre[3], est d'adopter facilement la langue et certains aspects extérieurs de la civilisation et de la religion du peuple étranger qui les domine momentanément et de n'exercer aucune action visible sur ce peuple ni sur les autres populations étrangères vivant à leur contact. C'est ainsi que les Noirs de l'Afrique ont fort peu d'obligations envers leurs voisins berbères, tandis qu'ils en ont de considérables vis-à-vis des Sémites, depuis l'époque lointaine où un premier courant d'influence sémitique vint se faire sentir parmi les autochtones préhistoriques de l'Afrique du Nord jusqu'à l'époque de l'islamisation du même pays par les Arabes et des expéditions dirigées de Mascate sur la côte du Zanguebar, en passant par les périodes des colonies phéniciennes, de la splendeur de Carthage et des immigrations israélites ou pseudo-israélites.

Mais il est temps de clore ce trop long exposé, consacré aux divers apports méditerranéens et asiatiques qui ont introduit un très important élément de civilisation chez les Noirs du Soudan et de l'Afrique orientale, d'où il s'est répandu peu à peu, en s'atténuant progressivement, jusque dans l'Afrique du Sud. Nous allons maintenant aborder dans un nouveau chapitre, en commençant par cet État de Ghâna auquel il a été fait allusion plus haut, ce que nous savons de l'histoire proprement dite des Noirs de l'Afrique.



Statue *boyo* (Pré-Bembe).
République démocratique du Congo.
Bois, hauteur : 43 cm.
Collection Aura.

Les Boyo font partie des populations qui occupaient autrefois l'actuel territoire des Bembe, à l'ouest du lac Tanganyika. Les représentations statuaire d'ancêtres favorisaient leur bienveillance et leurs faveurs en cas de malheur. Elles étaient conservées dans un sanctuaire, sous l'autorité du chef de village.



Torse (Igbo). Nigéria.
Bois, hauteur : 66 cm.
Collection privée.

Cette sculpture fragmentaire, une tête masquée sur un torse, faisait sûrement partie d'un ensemble de sculptures de taille humaine en bois, décorant la maison communautaire des hommes. La tête semble porter un masque en calébaesse. L'écorce de la calébaesse fait une saillie légère autour du front, et le visage est décoré de motifs curvilignes qui étaient des repères pour les pigments.

Les lieux de culte et les maisons communautaires renfermaient sans doute de nombreuses sculptures de ce type. Plus qu'une famille, ces groupes

faisaient référence à une communauté idéalisée. Au début du XX^e siècle, ces lieux étaient nombreux parmi les groupes igbo de l'est. Depuis, la plupart d'entre eux ont été détruits et leurs sculptures dispersées, bien que certains aient été reconstruits en ciment, avec des décors modernes ou des personnages alignés sur les murs.



Statue assise (Yoruba),
XIII^e-XIV^e siècle. Tada, Nigéria.
Cuivre, 53,7 x 34,8 x 36 cm.
The National Commission for
Museums and Monuments, Lagos.

Ceci est sans doute le chef-d'œuvre de l'art des forgerons ifé. Ses proportions sont réalistes, alors que normalement la tête fait un quart de la taille totale d'une statue. Les jambes et les restes des bras sont de taille humaine. La figure porte un pagne maintenu par des perles. À l'origine, le pied droit se trouvait peut-être à l'avant de la base, signifiant que cette statue a pu être placée sur un trône en pierre circulaire. Le métal utilisé pour

mouler cette pièce était quasiment du cuivre pur. Elle était trop lourde pour être fondue à la cire perdue ; au contraire le moule a sans doute été à moitié enterré dans le sol, le métal versé dans plusieurs moules scellés.

Chaque jour, les villageois portaient la statue à la rivière et la frottaient avec des sédiments, dans le but d'assurer la fertilité à leurs femmes et aux poissons grâce auxquels ils vivent. Cela explique l'aspect lisse de la statue.

Afrique noire au Moyen Âge

L'Empire de Ghâna

Nous ne savons pas à quelle époque ni par qui exactement fut fondé le royaume qui donna plus tard naissance à l'empire de Ghâna. Les traditions locales, confirmées par les ouvrages des savants de Tombouctou et des historiens arabes, nous laissent seulement entendre que cet État remontait au moins au IV^e siècle de l'ère chrétienne, que ses premiers souverains appartenaient à la race blanche et que le pouvoir passa, un certain temps après l'Hégire, entre les mains d'une famille de race noire appartenant au peuple des Sarakollé. Les auteurs arabes, par ailleurs, nous apprennent que l'empire de Ghâna était florissant aux IX^e et X^e siècles de notre ère, que son déclin commença vers le milieu du XI^e siècle sous la poussée conquérante et destructive des Almoravides, que ses débris tombèrent sous le joug des Mandingues et que sa capitale, dernier vestige de sa gloire déchue, cessa d'exister à partir du milieu du XIII^e siècle environ.

Cette capitale, dont le nom se trouve mentionné pour la première fois, semble-t-il, dans les *Prairies d'Or* de Massoudi, lequel mourut en 956, fut visitée dans la seconde moitié du X^e siècle par le célèbre géographe arabe Ibn-Awqal, et Bekri en donna, au siècle suivant, une description assez détaillée. Elle n'était appelée *Ghâna* que par les étrangers et notamment les Arabes, qui la firent connaître sous ce nom à l'Europe et à l'Asie. Ce n'était pas son nom, mais, comme le dit expressément Bekri et comme le confirment les traditions soudanaises, l'un des titres portés par le souverain, que l'on désignait encore sous celui de *kaya-maga* ou simplement *maga* ou *magan* (le maître) ou encore sous celui de *tounka* (le prince). La ville elle-même était connue des habitants sous le nom de *Koumbi* ou *Koumbi-Koumbi* (la butte ou les tumulus), par lequel on désigne encore aujourd'hui son emplacement. Celui-ci se trouve entre Goumbou et Oualata, à une centaine de kilomètres environ au Nord-Nord-Est de la première de ces localités, dans une région du Hodh que les Maures nomment *Aouker* ou *Aoukar* (terme géographique d'ailleurs commun à beaucoup de régions subsahariennes), les Mandingues et les Bambara

Bagana ou *Mara*, les Khassonké *Bakkounou* et les Sarakollé *Ouagadou*[4], et qui s'étend d'une façon générale au Nord et au Nord-Est de Goumbou.

L'explorateur Bonnel de Mézières, qui a visité et fouillé cet emplacement en 1914, y a retrouvé les vestiges d'une grande cité correspondant très exactement à celle décrite par Bekri, avec des ruines de constructions en pierres taillées et parfois sculptées.

La contrée où s'élevait Ghâna ou Koumbi est actuellement très aride. Il y pleut à la vérité tous les ans, mais on n'y trouve pas de rivières et, sauf en quelques points où existent des mares ou des nappes d'eau souterraines peu profondes, la végétation, quoique assez touffue çà et là, se réduit à de maigres pâturages et à des gommiers et autres arbustes épineux. La région est peu peuplée, principalement parcourue par des Maures nomades et des chasseurs de la tribu des Némadi ou Nimadi. Mais les traces très nombreuses et très étendues d'anciennes habitations et de sépultures que l'on relève à chaque instant montrent que le pays était autrefois peuplé, en partie tout au moins, de sédentaires et laissent supposer qu'il était mieux arrosé qu'aujourd'hui et plus propre à la culture. Au reste, Bekri parle de champs vastes et prospères qui s'étendaient à l'Est de Ghâna et les traditions locales sont unanimes à attribuer le déclin du royaume et la dispersion de ses habitants au dessèchement du Ouagadou et à la famine qui en fut la conséquence. Il est probable que ces circonstances eurent en effet beaucoup plus d'influence sur la fin de l'empire de Ghâna que les pillages successifs dont la ville fut l'objet de la part des Almoravides en 1076, du roi de Sosso, Soumaoro Kannté, en 1203 et enfin du roi du Manding, Soundiata Keïta, vers 1240. Une ville populeuse et un État florissant survivent au pillage et à la défaite, mais ne résistent pas au manque d'eau et de nourriture.

Le Bagana ou Ouagadou et la plupart des districts subsahariens que nous englobons aujourd'hui sous les noms de Hodh dans l'Est et de Mauritanie dans l'Ouest devaient, à l'époque lointaine où ils se prêtaient à la culture et à la vie sédentaire, être habités par des Noirs, plus ou moins métissés de Négrilles et d'autochtones blancs nord-africains. Ces Noirs formaient un ensemble, assez disparate peut-être par certains côtés, que les traditions maures désignent généralement par le terme de *Bafour* et d'où sont sans doute sortis depuis, par ramification, les Songoi ou Songai vers l'Est, les Sérères vers l'Ouest et, vers le Centre, un grand peuple appelé *Gangara* (*Gangari* au singulier) par les Maures, *Ouangara* par les auteurs arabes et les écrivains de Tombouctou, et comprenant de nos jours, comme fractions principales, les Mandingues proprement dits ou Malinké, les Bambara et les Dioula.

C'est dans cette région et parmi ces *Bafour*, déjà ramifiés sans doute, que se fixèrent vraisemblablement les immigrants de race sémitique dont il a été

question au chapitre précédent, lesquels passent pour avoir colonisé notamment le Massina et le Ouagadou et avoir fondé le royaume et la ville de Ghâna. Ces immigrants comprenaient probablement, comme nous l'avons vu, à la fois des cultivateurs et des pasteurs. Quelque considérable qu'ait pu être leur nombre, il était certainement très inférieur à celui des Nègres au milieu desquels ils s'installèrent et sur lesquels ils établirent leur domination. Il dut y avoir, dès le début, quantité d'unions entre Blancs et Noirs et de ces unions naquirent, semble-t-il, deux très importantes populations, dont chacune devait jouer par la suite un rôle de premier ordre dans l'histoire du Soudan occidental et central et dans le développement de sa civilisation.

À Ghâna même, dans le Ouagadou, dans le Massina et ailleurs encore, l'union des Sémites en majorité sédentaires avec des Ouangara notablement plus nombreux que les premiers engendra probablement le peuple qui se donne lui-même le nom de *Sarakollé*, c'est-à-dire « hommes blancs », en souvenir de l'une de ses ascendances, que plusieurs tribus soudanaises appellent *Soninké* et les Maures *Assouanik*, que les Bambara dénomment *Mara-ka* ou *Mar-ka* (gens du Mara ou Ouagadou) et que les auteurs arabes et les Songoi de Tombouctou désignent par le terme de *Ouakoré*. Ce peuple parla une langue très voisine de celle des Ouangara ; elle devint la langue usuelle de Ghâna et est encore aujourd'hui celle des *Sarakollé* du Sahel et du Sénégal, des habitants sédentaires de race noire dits Azer ou Ahl-Massîne (gens du Massina) de certaines oasis telles que Tichit et enfin de quelques tribus qui ont adopté les habitudes errantes des Maures leurs voisins ou conservé celles de leurs ancêtres blancs nomades, telles que celles des pasteurs Guirganké et, croit-on, des chasseurs Némadi.

À l'Ouest de Ghâna, dans la région de pâturages du Termès, le mélange de Sémites nomades avec des Sérères et surtout la longue cohabitation de ces Sémites au milieu des Sérères durent donner naissance au peuple des Peuls ou *Foulbé*, qui parla une langue assez voisine de celle des Sérères et qui, plus tard, essaima vers le Massina et, de l'autre côté, vers le Tagant et le Fouta-Toro, pour envoyer ensuite quelques-unes de ses fractions au Sud-Ouest dans le Fouta-Diallon, à l'Est et au Sud-Est dans la boucle du Niger, le Haoussa, l'Adamaoua et les pays voisins du Tchad.

Cependant, à Ghâna même, après une succession de princes de race blanche qui, d'après le *Tarikh es-Soudân*, auraient été au nombre de quarante-quatre, dont vingt-deux avant l'Hégire et vingt-deux après, mais dont le dernier, au dire du *Tarikh el-fettâch*, aurait été contemporain de Mahomet, le pouvoir passa à la dynastie *sarakollé* des Sissé qui, peut-être, comme le prétendent ses descendants actuels, était apparentée à la dynastie de race blanche et ne constituait, en quelque sorte, qu'une continuation de celle-ci, de plus en plus métissée de sang nègre.

Quoi qu'il en soit, c'est sous le règne de ces Sissé, que Massoudi et les autres auteurs arabes disent formellement avoir été des Noirs, que l'État de Ghâna atteignit son apogée. Au témoignage de Bekri, de Yakout et d'Ibn-Khaldoun, son pouvoir se faisait sentir dès le IX^e siècle sur les Berbères Zenaga ou Sanhadja (Lemtouna, Goddala ou Djeddala, Messoufa, Lemta, etc.) qui avaient depuis peu poussé leurs avant-gardes méridionales jusque vers le Hodh et dans la Mauritanie actuelle ; Aoudaghost, capitale de ces Berbères, située sans doute au Sud-Ouest et non loin de Tichit, était vassale du roi noir de Ghâna et lui payait tribut ; une tentative d'indépendance de la part du chef des Lemtouna motiva, vers 990, une expédition du roi de Ghâna, qui s'empara d'Aoudaghost etaffermit son autorité sur les Berbères sédentaires et sur les « Zenaga voilés » du désert, ainsi que s'expriment plusieurs auteurs arabes.

Du côté du Sud, les dépendances de Ghâna s'étendaient jusqu'au-delà du fleuve Sénégal et jusqu'aux mines d'or de la Falémé et du Bambouk, dont le produit alimentait le trésor des Sissé et servait à opérer de fructueux échanges avec les caravanes marocaines venues du Tafilalet et du Dara ; elles s'étendaient même jusqu'au Manding, sur le haut Niger. Vers l'Est, les limites du royaume atteignaient à peu près la région des lacs situés à l'occident de Tombouctou. Au Nord, son influence se faisait sentir en plein cœur du Sahara et sa renommée avait pénétré jusqu'au Caire et à Bagdad.

Cependant l'islamisme commença, au début du XI^e siècle, à pénétrer chez les Berbères du Sahara et de la lisière du Soudan qui, jusqu'alors, semblent avoir pratiqué en majorité une religion mêlée de christianisme et de paganisme. Vers 1040, un mouvement de propagande musulmane prit naissance parmi quelques fractions de la tribu des Lemtouna, qui habitait principalement le Tagant et le district d'Aoudaghost, et de celle des Goddala ou Djeddala, qui nomadisait entre l'Adrar mauritanien et l'Atlantique et formait avec la première une sorte de confédération. D'un monastère, situé sur une île du bas Sénégal ou à proximité de son embouchure, allait sortir, pour prêcher l'islamisme et guerroyer du Soudan jusqu'à l'Espagne, la secte fameuse des Almoravides (*al-morabefîne*, les « marabouts », étymologiquement « ceux qui s'enferment dans un *ribât* ou monastère »).



Tête zoomorphe,
VIII^e-IX^e siècle. Angola central.
Bois, 50,5 x 15,5 cm. Royal Museum
for Central Africa, Tervuren.

Cette tête est probablement la sculpture la plus ancienne d'Afrique centrale, sinon d'Afrique sub-saharienne. Elle représente un animal avec un groin, des yeux, de petites oreilles circulaires, attributs de l'oryctérope, bien qu'il ne faille pas écarter l'hypothèse du zèbre, du phacochère, de l'hippopotame ou d'un animal composite imaginaire. Nous pouvons remarquer deux petits trous au-dessus de la tête et un au bout de la queue, qui devaient contenir des fibres ressemblant à des poils. Cet objet était sans doute utilisé comme un masque horizontal recouvrant le visage ou comme une sorte de chapeau. En vérité, s'il représente un oryctérope, ce ne serait pas surprenant d'apprendre que cette sculpture a été volontairement enfouie, puisque la capacité à creuser de cet animal était importante pour les sociétés africaines.



Statuettes (Djenné), XII^e-XV^e siècle.
Terre cuite, hauteur des cavaliers : 44 cm,
hauteur du personnage agenouillé : 36 cm.
Collection privée.

Ces statues équestres dites de Djenné, très finies et élaborées, représentent des personnages prestigieux. Le cheval était devenu l'emblème de la puissance et du pouvoir. Elles représentent généralement un personnage en position accroupie ou agenouillée. Leur fonction demeure incertaine. Cette production artistique précieuse est la seule trace connue de cette civilisation.



Masque anthropomorphe (Wum).
Province du nord-ouest, Cameroun.
Bois, 24 x 21 x 33 cm.
Charles and Kent Davis.

Ce masque est un excellent exemple issu de l'aire stylistique divisée entre les Wum et les Fungom à l'ouest. Un grand nombre de masques appelés *juju*, sont utilisés à chaque festival, comme pour célébrer la récolte du sorgho pendant la saison sèche, ou pour le grand festival du mois de décembre, ou encore pour les funérailles de personnages importants. Ce casque, taillé dans un bois très dur, est typique de l'iconographie wum, avec sa forme compacte et géométrique, sa bouche grande ouverte, ses narines dilatées et ses yeux exorbités.

Le Mouvement almoravide

Sous la direction du fougueux prédicateur Abdallah Ibn Yassine, Berbère originaire de l'Afrique du Nord, aussi farouche réformateur religieux que guerrier infatigable, et sous le commandement nominal de Yahia ben Ibrahim, chef des Goddala, puis de Yahia ben Omar, de la tribu des Lemtouna, un mouvement se produisit qui ne devait avoir chez les Noirs que des résultats politiques éphémères mais qui en eut de très durables et de fort importants au point de vue religieux. C'est en effet aux Almoravides qu'il convient d'attribuer la conversion à l'islamisme des fractions soudanaises qui, depuis, l'ont propagé à leur tour dans une notable partie de l'Afrique : Tekrouriens ou

Dès le milieu du XI^e siècle commença une lutte âpre et sans merci entre les bandes almoravides, qui représentaient l'islam et qu'excitait le désir de secouer le joug des Nègres, et les rois sarakollé de Ghâna qui, bien qu'ayant été toujours hospitaliers à l'égard des musulmans, passaient pour être les champions du paganisme. En 1054, Aoudaghost, quoique capitale d'un royaume berbère, était attaquée, prise et pillée par Abdallah Ibn Yassine, sous le prétexte que cette ville payait tribut au roi de Ghâna.

En même temps, une active propagande religieuse était faite par les soins du même Abdallah parmi les Noirs qui résidaient alors sur les deux rives du Sénégal, ainsi qu'auprès des populations nigériennes. À vrai dire, elle rencontrait souvent une résistance qui, lorsqu'elle ne pouvait se manifester autrement, se traduisait par l'exode des habitants. C'est ainsi que la plupart des Sérères émigrèrent sur la rive gauche du fleuve, dans le Tekrour (qui correspondait à peu près à la province que nous appelons le Fouta-Toro), d'où un nombre considérable alla se grouper dans le Sine, où nous les trouvons encore aujourd'hui ; ils laissaient le champ libre aux Berbères dans ce qui est devenu depuis la Mauritanie, chassés à la fois par le désir d'échapper à la contrainte et aux exactions des Almoravides et par le souci de rechercher des terres plus fécondes et moins arides. C'est ainsi encore que, poussés par des motifs analogues, les Peuls du Termès et du Tagant commencèrent à essaimer avec leurs troupes vers la même région du Fouta-Toro, où ils devaient, pendant bien longtemps, défendre énergiquement le paganisme contre l'emprise mahométane.

Cependant, certaines familles royales du pays noir, attirées vers la religion nouvelle par le prestige qui s'attachait à ses adeptes, se rangeaient délibérément sous la bannière de Mahomet. Tel fut le cas des princes qui détenaient alors le pouvoir au Tekrour, sous la tutelle plus ou moins lointaine des empereurs de Ghâna et qui devaient appartenir comme ces derniers à la race des Sarakollé. Ils régnaient sur un peuple vraisemblablement très composite, formé d'éléments sarakollé, mandingues, sérères et peut-être wolofs, qui finit par adopter la langue des Peuls ses voisins et qui est connu de nous aujourd'hui sous le nom de Toucouleurs ; ce mot n'est du reste que l'altération du nom primitif de la ville et du royaume de Tekrour[5]. Un disciple d'Abdallah Ibn Yassine, sur lequel courent de nombreuses légendes et dont la mémoire a été transmise sous plusieurs noms différents, dont celui d'Abou-Dardaï, convertit à l'islamisme les princes et les notables du Tekrour, qui devinrent pour les Almoravides des alliés effectifs.

Un Berbère lemtouna, qui, d'après Léon l'Africain, n'était autre que le propre père de Yahia ben Omar et du fameux Aboubekr ou Boubakar, se serait rendu

jusque dans le Manding et aurait réussi à enrôler dans la religion nouvelle le roi de ce pays, nommé Baramendana, auquel il aurait fait entreprendre le pèlerinage de La Mecque.

Il ne faudrait pas exagérer pourtant l'importance de ces conversions opérées chez les Noirs par les Almoravides, ni avancer, comme on l'a fait parfois, que ceux-ci gagnèrent tout le Soudan à l'islamisme. En réalité, les conversions ne semblent avoir été sérieuses et durables que chez les princes et les hauts fonctionnaires et dans leur entourage immédiat : la masse du peuple, ou bien résista à l'islamisation par l'exode, comme nous l'avons vu en ce qui concerne les Sérères et les Peuls, ou bien ne se laissa pas entamer par les efforts des prédicateurs almoravides, comme ce fut le cas pour les Wolofs et les Mandingues[6] ou bien n'accepta la foi nouvelle que pour l'abandonner lorsque prit fin au Soudan la puissance éphémère des disciples d'Abdallah Ibn Yassine. Ce n'est guère que chez les Tekrouriens ou Toucouleurs, chez les Songoï et, chose étrange, chez les Sarakollé et les Dioula issus d'eux, que l'islam pénétra largement et fortement.

Les Sarakollé, en effet, qui représentaient dans toute sa vigueur l'élément païen, finirent, contraints et forcés, par accepter après leur défaite la religion de leurs vainqueurs, mais ils devinrent ensuite les meilleurs musulmans de tout le Soudan occidental, transportant avec eux la foi musulmane dans les nombreuses régions du Sénégal, du Sahel et du Massina où ils s'établirent après la chute de Ghâna et la dispersion de ses habitants, et la passant à cette curieuse population, commerçante et entreprenante, des Dioula, qui passe pour être issue des Sarakollé de Dia ou Diakha (Massina) et de Dienné et qui, à son tour, propagea l'islamisme jusqu'à la lisière septentrionale de la grande forêt équatoriale. Dès la fin du XI^e siècle, moins de cinquante ans après les premières prédications d'Abdallah et de ses missionnaires, l'islamisme avait atteint quelques points situés à moins de quatre cents kilomètres de la côte du golfe de Guinée ; des Dioula musulmans, attirés dans cette région par les noix de cola qu'elle produit en abondance, avaient fondé Bégho près du coude que forme la Volta noire à hauteur du 8^{ème} degré de latitude Nord, non loin du village actuel de Banda ou Fougoula (Côte-d'Or anglaise). Cette ville ne devait pas tarder à devenir une très importante métropole et un centre actif de commerce et de propagande islamique ; vers la fin du XIV^e ou le début du XV^e siècle, ses habitants se dispersèrent et allèrent s'installer plus à l'ouest, près de modestes hameaux tels que Gotogo (Bondoukou) et Kpon (Kong), situés dans notre colonie actuelle de la Côte-d'Ivoire, les transformant rapidement en véritables villes, s'y enrichissant dans le commerce des colas, des bœufs, des tissus et de la poudre d'or et y introduisant des habitudes de recherche intellectuelle qui ont subsisté jusqu'à notre époque.

Mais il nous faut revenir à l'histoire de la lutte entre les Almoravides et

Ghâna. Aboubekr ben Omar avait, en 1057, succédé comme chef des premiers à son frère Yahia et avait commencé la conquête du sud marocain avec l'aide d'Abdallah Ibn Yassine. La mort de celui-ci, survenue en 1058 ou 1059, fit d'Aboubekr le maître unique et incontesté des Almoravides. L'année suivante, laissant son cousin Youssef ben Tachfine achever la conquête du Maroc et fonder Marrakech, Aboubekr se porta du côté de l'Adrar et du Tagant, où les tribus berbères se faisaient la guerre les unes aux autres et, après avoir ramené la paix parmi elles et affermi sa propre autorité, il donna tous ses efforts à la destruction de l'empire de Ghâna. Celui-ci cependant ne succomba qu'au bout d'une quinzaine d'années, après une résistance acharnée au cours de laquelle les troupes berbères essuyèrent plus d'une défaite. Enfin, en 1076, les Almoravides s'emparaient de la vieille cité soudanaise et passaient au fil de l'épée tous les habitants qui ne voulurent pas embrasser l'islamisme. Onze ans plus tard, en 1087, peu de temps après que la prise de Séville par Youssef ben Tachfine donnait l'Espagne aux Almoravides déjà maîtres du Maroc, Aboubekr était tué dans l'Adrar, au cours d'une nouvelle révolte de ses sujets les plus directs, et la puissance de sa secte et de sa dynastie, qui venait de s'affirmer d'une manière si éclatante dans le Nord de l'Afrique et le Sud de l'Europe, disparaissait du pays même qui avait constitué son point de départ.

Toutefois Ghâna ne devait plus retrouver sa grandeur passée. Plusieurs provinces de l'empire avaient profité de la lutte entre les Sissé et les Almoravides pour s'affranchir de la tutelle du *tounka* ou *maga* suprême et étaient devenues des royaumes indépendants, dont chacun eut son propre *tounka* ou *maga*, appartenant à certaines des grandes familles sarakollé chez lesquelles les souverains de Ghâna choisissaient les gouverneurs des districts éloignés de l'empire.

Le Royaume de Diara

C'est ainsi que la dynastie sarakollé des Niakhaté avait fondé à Diâra, près et au Nord-Est du poste actuel de Nioro, le royaume du Kaniaga ou des *mana* ou *mana-magan*, qui ne tarda pas à se rendre maître du Tekrour et à englober à peu près tout ce qui constitue le Sahel soudanais, c'est-à-dire la majeure partie des anciennes dépendances méridionales de Ghâna. Vers 1270, la dynastie des Diawara remplaça à Diâra celle des Niakhaté, elle se maintint au pouvoir jusqu'en 1754, époque de la conquête du Kaniaga par les Bambara-Massassi. Dans l'intervalle, l'autorité des Diawara avait d'ailleurs perdu de sa vigueur et avait été sapée peu à peu par la puissance sans cesse croissante de l'empire mandingue, dont le Kaniaga était devenu vassal vers la fin du XIII^e siècle ou le début du XIV^e, pour changer ensuite de suzerain et être incorporé, au XVI^e siècle, à l'empire songoi de Gao.



Masque d'une effigie funéraire ?,
XII^e-XIII^e siècle. Delta intérieur
du Niger, Mali. Terre cuite, 55 cm.
Musée Dapper, Paris.



Masque (Teke).
République démocratique
du Congo. Bois, 34 cm.
Musée Barbier-Mueller, Genève.



Masque (Bembe).
République démocratique
du Congo. Bois, hauteur : 40 cm.
Collection particulière, New York.



Buste, XIV^e siècle.
Delta intérieur du Niger, Mali.
Musée Dapper, Paris.

Le Royaume de Sosso

Plus à l'Est, à mi-chemin environ entre Goumbou et Bamako, se trouve un village du nom de *Sosso* qui eut, lui aussi, son heure de célébrité. Le roi de Ghâna y entretenait un gouverneur pris dans la famille sarakollé des Diarisso, lequel, vers la fin du XI^e siècle, fit comme le gouverneur Niakhaté de Diâra à la même époque et se rendit indépendant. Un siècle après, vers 1180, une autre famille sarakollé, celle des Kanté, appartenant, dit-on, à la caste des

forgerons, renversa la dynastie des Diarisso et s'installa à sa place. Sous la direction de Soumaoro Kanté, qui passait pour un habile général et un non moins habile sorcier, le royaume de Sosso prit une extension considérable. En 1203, Soumaoro s'empara de Ghâna et réduisit à l'état de vassal le descendant des anciens suzerains de Sosso. Cette action d'éclat a été rapportée par Ibn Khaldoun, dont le texte, mal interprété, a fait accréditer longtemps la légende de la destruction de Ghâna par les Sosso ou Soussou de la Guinée, laquelle légende n'est qu'une erreur basée sur une simple et fortuite homonymie. Ensuite, le même prince tourna ses armes vers le Sud contre le Manding ou Mali, qu'il annexa à peu près au moment où des musulmans émigrés de Ghâna fondaient Oualata ou lui insufflaient une vie nouvelle, c'est-à-dire vers 1224. Mais cette annexion ne devait être que momentanée et sonner le glas de la puissance et de la vie même de Soumaoro. Bientôt, en effet, un roi jeune et actif, le fameux Soundiata, succédait au Manding à ses frères débiles et, vers 1235, il battait et tuait Soumangourou non loin de Koulikoro, annexait à son tour à son État celui de Sosso et poussait jusqu'à Ghâna, qu'il détruisait de fond en comble en 1240.

La nécessité de suivre jusqu'au bout les destinées de l'État de Ghâna et les résultats de l'islamisation due aux Almoravides nous a conduits un peu loin et il nous faut maintenant retourner de six siècles en arrière pour aborder l'histoire de l'empire songoï ou empire de Gao.

Les Débuts de l'Empire songoï

Au VII^e siècle de notre ère, alors que l'un des derniers princes de race blanche régnait sur le royaume, déjà vieux de Ghâna, un autre État se fondait sur le bief oriental du Niger, qui était appelé à exercer lui aussi, mais bien plus tard, l'hégémonie sur la majeure partie du Soudan. Des Berbères, croit-on, qui peut-être étaient chrétiens, se seraient fait reconnaître comme chefs par une petite population de pêcheurs résidant à Gounguia ou Koukia, dans l'île de Bentia ou en face de cette île, à quelque cent cinquante kilomètres en aval de Gao. Leur dynastie, dite des *dia* ou des *za*, demeura au pouvoir de 690 à 1335. Vers l'an mille, ils transférèrent leur capitale de Gounguia à Gao, fondé alors depuis plusieurs centaines d'années, et leur royaume prit le nom de Songoï ou Songaï, qui était aussi, semble-t-il, celui des habitants. Ce royaume était à cette époque strictement limité aux bords et aux îles du Niger, depuis Bamba au Nord jusqu'aux limites septentrionales du Noupé dans la direction du Sud, et à une bande de territoire située à l'Est du fleuve. C'est vers la même date que le *dia* alors régnant, Kossoï ou Kossaï, se convertit à l'islam.

Peu à peu, l'influence du Songoï se fit sentir jusque dans la région de Tombouctou, dont la fondation en tant que ville remonte au début du XII^e

siècle, jusque dans la zone des lacs et des inondations du Niger et même jusqu'à Oualata.

Cependant, un puissant rival s'était levé dans l'Ouest, sur le bief occidental du Niger : l'empire du Manding ou Mali. En 1325, les troupes de l'empereur mandingue Gongo-Moussa ou Kankan-Moussa s'emparent de Gao et le Songoï devient vassal du Manding. Dix ans plus tard, la dynastie des *dia* est remplacée par celle des *sonni*, *soun*, *san* ou *chi*, qui appartenait d'ailleurs à la même famille, et dont le premier acte fut de rompre les liens de vassalité qui attachaient le Songoï au Manding ; toutefois Tombouctou et Oualata demeurèrent au pouvoir de ce dernier État, ainsi que la région des lacs, le Massina et Dienné. Un siècle après, en 1433, le chef touareg Akil parvint à chasser la garnison mandingue de Tombouctou et à se rendre maître de cette ville ; puis, le 30 janvier 1468, le sonni Ali dit le Grand, s'empara de la fameuse cité sur les Touaregs et, vers 1473, il se rendait maître de Dienné et du Massina, après avoir annexé à son royaume la région des lacs et Oualata, donnant ainsi pour la première fois au Songoï une extension qui en faisait un concurrent redoutable pour le Manding.

Cependant, tandis qu'Ali, grisé par ses conquêtes, passait son temps en débauches et en persécutions contre les musulmans, — musulman lui-même, il a laissé parmi ses coreligionnaires la réputation d'un impie — le roi des Mossi du Yatenga vint ravager le Massina en 1477 et s'avança jusqu'à Oualata qu'il pillait en 1480. Cette incursion hardie à travers son royaume fit réfléchir le sonni Ali, qui ne trouva rien de mieux, pour pouvoir à l'avenir secourir rapidement Oualata, que de relier cette ville à Tombouctou par un canal partant de Ras-el-ma et devant mesurer près de deux cent cinquante kilomètres de long. Pendant qu'il commençait à le faire creuser, on lui annonça que les Mossi du Yatenga avaient de nouveau envahi ses États ; il marcha aussitôt contre eux et parvint à leur faire rebrousser chemin, mais au cours de l'expédition, il se noya en traversant un torrent, le 6 novembre 1492.

Laissons là l'histoire du Songoï, que nous reprendrons aux chapitres suivants, et voyons ce qui s'est passé du VII^e au XV^e siècle sur le haut Niger et à l'intérieur de la boucle du fleuve.



Statue (Tabwa).
République démocratique
du Congo. Bois, hauteur : 54 cm.
Collection Felix.

Statue d'ancêtre debout sur un trône, conservée dans la case du chef.



Statue (Léga).
République démocratique
du Congo. Bois, hauteur : 14,3 cm.
Collection particulière.

Les statues léga sont utilisés lors des rites d'initiation des Bwami et servent à se rappeler un proverbe, une consigne ou encore une histoire au sujet des ancêtres. Il s'agit ici d'un homme qui marche et repart en arrière.



Statue (Bwile, Tumbwe).
République démocratique
du Congo. Bois, clous de laiton,
verre, hauteur : 36,2 cm.
Collection Felix.

Figure d'ancêtre féminine.

L'Empire mandingue

Sur la rive gauche du haut Niger, à peu près à mi-chemin entre Siguiri et

Bamako, se trouve le village de *Kangaba*, appelé aussi *Dioliba* ou *Diéliba*, du nom du grand fleuve sur les bords duquel il est situé[7]. Ce village sert de résidence habituelle au chef d'une famille mandingue ou malinké, du groupe des Keïta, qui y exerce le pouvoir depuis plus de treize siècles, avec une seule interruption de quinze ans de 1285 à 1300, et qui est vraisemblablement la plus ancienne dynastie du monde encore en exercice. Seulement, après avoir été successivement un simple chef de canton, puis le maître d'un royaume et enfin celui d'un véritable empire, le *mansa* de Kangaba a redescendu ensuite la courbe, redevenant un modeste roi ou chef de province, pour n'être plus aujourd'hui que l'humble chef de canton qu'était, vers le début du VII^e siècle, le plus lointain de ses ancêtres.

Cependant ce petit village du haut Niger fut, pendant plusieurs centaines d'années, la principale capitale du plus vaste empire qu'ait connu l'Afrique noire et de l'un des plus considérables qui aient existé dans l'univers, l'empire du *Manding* ou *Mandé* ou, pour employer le nom que nous ont légué les historiens et géographes arabes et qui n'est autre que la forme peule du mot « Mandé », l'empire du *Mali* ou *Melli*.

Le Manding est proprement la province dont Kangaba est le chef-lieu et dans laquelle se trouvent les mines d'or réputées du Bouré ou Bouté, le *Bitou* des auteurs arabes. Ses habitants portent, selon le dialecte, l'un des noms de *Mandenga*, *Mandinga* ou *Mandingo*, dont nous avons fait Manding comme nom de pays et Mandingue comme nom de peuple, et sont appelés par les Peuls Malinké, forme que nous avons adoptée communément pour désigner les Mandingues proprement dits et leur dialecte, réservant l'appellation de Mandingues ou Mandé à l'ensemble de la population dite Ouangara par les Arabes.

Depuis plusieurs siècles, les *mansa* ou rois du Manding menaient à Kangaba une existence obscure, lorsque aux environs de 1050, celui qui régnait alors fut converti à l'islamisme par un Almoravide, fit le pèlerinage de La Mecque et commença à nouer avec les États voisins des relations qui furent favorables à l'accroissement de sa puissance et au développement de son pays, en même temps qu'il cessait de se considérer comme un vassal de l'empereur de Ghâna. Jusque-là, c'était surtout le Bambouk qui fournissait la poudre d'or dont le commerce enrichissait Ghâna et entretenait des échanges actifs et continuels entre le Soudan et l'Afrique du Nord. Les Almoravides ayant appris à connaître le chemin du Manding et l'ayant enseigné aux caravanes marocaines, ce fut le Bouré qui, désormais devint la principale source de production du métal précieux, ce qui ne contribua pas peu à remplir le trésor du roi du Manding et à ouvrir à son peuple des horizons nouveaux.

Plusieurs auteurs arabes nous apprennent, qu'en 1213, un *mansa* du Manding,

nommé selon les uns Moussa et selon d'autres Allakoï, se rendit en pèlerinage à La Mecque. Il y retourna trois fois durant son règne, ce qui indique qu'il disposait d'une certaine fortune et ce qui ne manqua pas de grandir son prestige.

Mais les richesses du roi de Kangaba et la réputation des mines d'or du Bouré devaient exciter des convoitises. Profitant de la mollesse des successeurs immédiats de Moussa dit Allakoï, le roi de Sosso Soumaoro entreprit et réalisa, vers 1224, la conquête du Manding, qu'il annexa brutalement à son État. Cependant Soundiata Keïta, appelé aussi Mari-Diata, petit-fils de Moussa, résolut de rendre l'indépendance à son pays et y réussit. Après s'être procuré l'alliance des chefs mandingues qui résidaient à l'Ouest, au Sud et à l'Est de Kangaba et les avoir amenés, de gré ou de force, à lui obéir, il recruta chez eux les éléments d'une puissante armée, à la tête de laquelle il marcha contre son éphémère suzerain. Les deux princes se rencontrèrent en 1235 à Kirina, non loin de Koulikoro, près du Niger, où Soumaoro fut défait et tué. Sans perdre de temps, Soundiata continua sa marche victorieuse, entra en maître à Sosso, poussa jusqu'à Ghâna qu'il prit et détruisit (1240), surtout dans le but de faire reporter sur lui-même la renommée qui s'attachait à cette antique capitale d'un glorieux empire, et jeta ainsi les bases d'un puissant État. Il ne se contenta pas d'être un grand guerrier : les traditions disent qu'il donna tous ses soins au développement de l'agriculture, qu'il introduisit dans son pays la culture et le tissage du coton et qu'il fit régner la sécurité la plus absolue d'un bout à l'autre de son royaume. Ce prince si remarquable périt en 1255, dans sa capitale, victime d'un accident survenu au cours d'une fête publique.

Son successeur, le *mansa* Oulé, renouvela la tradition inaugurée par Baramendana et se rendit à La Mecque, tout en reportant plus loin vers l'Ouest les limites de l'empire naissant et en y incorporant le Bambouk, le Boundou et la majeure partie de la vallée de la Gambie.



Tête de reine (Yoruba),
XII^e-XV^e siècle. Nigéria. Terre cuite,
hauteur : 25 cm, diamètre : 17 cm.
The National Commission for Museums
and Monuments, Ifé.

La découverte accidentelle des figures moulées à Ita Yemoo en 1957 a conduit à des fouilles sur le site. Lors de la première saison de fouilles, les restes d'un autel composé en grande partie de figures moulées et en terre cuite, a été mis à jour. Quatre têtes ont été trouvées. Deux d'entre elles portent une couronne, sans doute des reines. Au moins deux reines étaient représentées sur l'autel. À l'origine cette tête avait une crête sur l'avant de la

couronne, tout comme celle portée par une statue d'Ooni en laiton trouvée sur le même site.



Statue (Soninké), XI^e siècle.
Mali. Bois, hauteur : 167 cm.
Collection de Grunne.

Les Soninké ont précédé les Dogon dans la région de Bandiagara. Il pourrait s'agir ici d'un ancêtre fondateur soninké.



Statuette masculine (Bamiléké).
Cameroun. Bois, hauteur : 125 cm.
Staatliche Museen zu Berlin,
Preußischer Kulturbesitz,
Museum für Völkerkunde, Berlin.

L'élément le plus frappant de cette grande statue assise est son abdomen proéminent qui contraste avec ses bras très fins et ses pieds rudimentaires, qui devaient être attachés à la terre. Les statues de ce style et de cette taille sont généralement considérées comme étant des figures commémoratives, représentant un chef local qui l'a commandée lors de son arrivée au pouvoir. Cette statue semble être originaire d'un royaume du sud. Comme ses

congénères elle était utilisée pour des cérémonies et des cultes qui variaient d'un royaume à l'autre. Des exemples féminins du même type existent et il semble qu'elles formaient des paires avec les représentations masculines. Cependant les figurations féminines varient davantage dans leur composition. Elles sont souvent enceintes.

Même si les figures masculines ont souvent un gros ventre, celui-ci est de taille démesurée. Nous devons donc l'interpréter comme un signe de réflexion métaphysique, comme un embonpoint royal, plutôt que comme une tentative de représentation hermaphrodite.



Masque *karan wemba*
(Mossi). Burkina Faso. Bois,
pigments, hauteur : 106 cm.
Collection Chambaud.

Ce masque est sculpté en l'honneur de la figure mythique de Pabre, princesse ayant participé à la fondation du royaume du Yatenga.

De 1285 à 1300 régna un usurpateur, le seul qui soit mentionné au cours de la longue lignée des Keïta. C'était un serf nommé Sakoura. Il ne fit d'ailleurs que continuer l'œuvre de ses maîtres et prédécesseurs, poussant la conquête

mandingue vers le Nord-Est dans le Massina et la province de Dienné et vers le Nord-Ouest jusqu'au bas Sénégal, disputant le Tekroux aux rois de Diâra et faisant de ceux-ci ses vassaux, engageant des négociations commerciales directes avec la Tripolitaine et le Maroc et accomplissant lui aussi le pèlerinage de La Mecque, pour être assassiné au retour près de Djibouti par des Danakil qui en voulaient à son or. Ses compagnons firent dessécher son corps afin de le conserver et le rapportèrent par le Ouaddaï jusqu'à Kouka dans le Bornou. Le roi de ce dernier pays expédia des messagers au Manding pour informer la cour et le peuple de la nouvelle et une ambassade fut dépêchée de Kangaba à Kouka, qui ramena les restes de Sakoura. On fit à celui-ci les honneurs de la sépulture royale des Keïta. Son peuple lui devait ce témoignage de son admiration et de sa reconnaissance.

Les Keïta réoccupèrent ensuite le trône. L'un d'eux, Gongo-Moussa ou Kankan-Moussa, qui régna de 1312 à 1337, porta à son apogée la puissance de l'Empire mandingue. Vers la fin de sa vie, en 1324, il se rendit à La Mecque en grand cortège, passant par le Touat et le Caire et soulevant partout sur son passage l'intérêt et la curiosité. Il rencontra aux Lieux Saints un Arabe d'une famille de Grenade, nommé Ibrahim-es-Sahéli, qu'il détermina à l'accompagner au Soudan. Le retour eut lieu l'année suivante, par Ghadamès, où El-Mâmer, descendant du fondateur de la dynastie des Almohades, s'était rendu au devant du souverain noir ; à la prière de celui-ci, El-Mâmer se joignit au cortège impérial et alla avec lui jusqu'au Manding.



Couple de statues (Mossi).
Bois, hauteur de la plus grande :
41,5 cm. Collection privée.

Les statues mossi illustrent généralement la fertilité. La représentation du couple n'est pas statique.



Statue à tête de poisson
de vase (Bénin). Nigéria. Laiton,
hauteur : 38 cm. Staatliche Museen
zu Berlin, Preußischer Kulturbesitz,
Museum für Völkerkunde, Berlin.

La figure est posée sur des pieds massifs, difformes et percés à l'avant. La jupe dépasse sur la gauche, à la mode béninoise, laissant deux pans de chaque côté. De grosses perles forment un collier et une bandoulière. Le personnage tient des restes de serpents dans chacune de ses mains. La moustache du poisson a été modelée dans le but de ressembler à des cheveux. C'est de cette manière que sont représentés les cheveux des

Européens dans l'art du Bénin. Les poissons de vase, comme les Européens, étaient considérés comme étant des messagers du dieu Olokun, qui envoie la richesse et les enfants par-delà les mers. Ces poissons sont connus pour se cacher dans la vase en cas de sécheresse. Ils réapparaissent aux premières pluies, plein de vie. Ainsi, ils sont de parfaits intermédiaires entre les vivants et les morts.

Avant que Gongo-Moussa ne fût parvenu au Niger, il apprit que son lieutenant Sagamandia venait, en son absence, de s'emparer de Gao (1325) ; il décida alors de se rendre dans cette ville pour y recevoir l'hommage du *dia* Assibaï, qui lui remit comme otages ses deux fils dont l'un devait, dix ans après, revenir à Gao, y fonder la dynastie des *sonni* et secouer la tutelle du Manding. Comme El-Mâmer s'était montré choqué de la médiocrité du bâtiment — une simple hutte à toit de paille — qui servait de mosquée aux musulmans de Gao, le *mansa* pria Es-Sahéli, qui cumulait le métier d'architecte avec celui de poète, de bâtir une maison de prière plus digne du Très-Haut. Es-Sahéli construisit donc à Gao une mosquée en briques, à terrasse crénelée et à minaret pyramidal, qui aurait été, selon la tradition, le premier édifice soudanais de ce type aujourd'hui si répandu.

Gongo-Moussa se rendit ensuite à Tombouctou, qu'il annexa à son empire, en même temps que Oualata. Es-Sahéli bâtit également à Tombouctou une mosquée à terrasse et à minaret. Il y construisit aussi, pour servir de salle d'audience au souverain du Manding lorsqu'il voudrait séjourner à Tombouctou, une grande maison carrée à terrasse et à coupole qu'on appela le *mâdougou* (terre du maître) et dont on montre encore aujourd'hui l'emplacement. Ce fut l'occasion d'une importante transformation dans l'architecture soudanaise : jusque-là, au témoignage d'El-Mâmer, qui fit plus tard le récit de son voyage à son ami Ibn Khaldoun, on ne connaissait que la hutte cylindrique à toiture conique en paille, encore répandue de nos jours dans presque toute l'Afrique noire ; à Ghâna même, d'après Bekri, c'était le seul type d'habitation qui eût jamais existé, en dehors des maisons en pierre du quartier royal ; à Tombouctou, à Dienné, à Kangaba, il en était de même ; le *mâdougou* et les mosquées édifiées par Es-Sahéli furent trouvés remarquables, on s'efforça de les imiter dans tous les centres soudanais et ce genre de constructions, auquel on a voulu bien à tort attribuer une origine égyptienne, ne tarda pas à se généraliser et à pénétrer même chez les populations barbares de la vallée de la Volta, où il revêtit d'ailleurs l'aspect un peu spécial d'une manière de châteaux-forts.

On raconte que Gongo-Moussa, très satisfait du travail de son architecte, lui remit en paiement douze mille mithkals d'or d'après Ibn Khaldoun ou quarante mille mithkals d'après Ibn Batouta, c'est-à-dire cinquante-quatre kilos du précieux métal selon le premier ou cent quatre-vingts kilos selon le

second. Es-Sahéli suivit son généreux maître jusqu'à Kangaba, lui construisant en route un autre *mâdougou* à Niani, qui était à cette époque la seconde capitale de l'empire et dont on montre l'emplacement, désigné encore sous le nom de « Niani-Mâdougou », entre Niamina et Koulikoro. Ensuite l'architecte arabe retourna à Tombouctou, où il mourut en 1346.

Gongo-Moussa était mort lui-même en 1337. À cette date, l'empire mandingue occupait à peu près la même superficie que l'ensemble des territoires de l'Afrique occidentale Française et des colonies étrangères qui y sont enclavées, à l'exception des pays du Sud couverts par la forêt dense et des régions situées au centre de la boucle du Niger. Le maître de cet immense État noir était en relations amicales et suivies avec les plus grands potentats musulmans de l'Afrique du Nord et notamment avec le sultan mérinide du Maroc. Peu de temps avant sa mort, Gongo-Moussa avait envoyé une ambassade à Fez, pour féliciter Aboul-Hassane de la victoire qu'il venait de remporter sur Tlemcen, et le sultan de Fez en avait dépêché une en retour au Manding, où elle arriva en 1336 sous le règne du *mansa* Souleïmân (1341-1360). Celui-ci ne voulut pas demeurer en reste de politesse et expédia de somptueux cadeaux à son confrère marocain.

C'est sous le règne de ce Souleïmân que le célèbre voyageur et géographe arabe Ibn Batouta visita le Manding en 1352-1353, depuis Oualata jusqu'à la capitale de l'empire, pour s'en retourner par Tombouctou, Gao, l'Aïr et le Touat. Il nous a laissé de son voyage une relation détaillée et apparemment véridique, dans laquelle il se plaît à constater la bonne administration de l'État, sa prospérité, la courtoisie et la discipline des fonctionnaires et gouverneurs de provinces, l'excellente situation des finances publiques, le faste et l'étiquette rigoureuse et compliquée des réceptions royales, le respect accordé aux décisions de justice et à l'autorité du souverain. On a, en lisant son récit, l'impression que l'empire mandingue était un véritable État, dont l'organisation et la civilisation se pouvaient comparer avec celles des royaumes musulmans et de bien des royaumes chrétiens de la même époque. Le grand historien Ibn Khaldoun, se trouvant à Biskra en 1353, y apprit de gens bien informés que le pouvoir du *mansa* du Mali s'étendait sur tout le Sahara, que le roi de Ouargla lui témoignait de la déférence et que l'ensemble des Touaregs lui payait tribut.

Cependant Gao avait recouvré son indépendance entre la mort de Gongo-Moussa et l'avènement de Souleïmân et, un siècle plus tard environ, l'empire mandingue allait commencer à décliner sous les coups du Songoï, tout en conservant assez de puissance et de prestige pour que son souverain traite d'égal à égal avec le roi du Portugal, alors à l'apogée de sa gloire.



Figure de reliquaire
boho-na-bwete (Kota-Mahongwé).
Gabon. Bois, laiton, hauteur : 53 cm.
Collection Aura.

Les plus beaux spécimens de *boho-nabwete* (« visage de l'ancêtre Bwete ») ont été découverts dans la région de Mékambo. Proportionnelles à l'importance des personnages représentés, les grandes figures en large ogive, comme celle-ci, représentaient des fondateurs de famille. Les crânes et os des ancêtres étaient conservés dans des paniers surmontés de ces figures de reliquaires anthropomorphes, représentation symbolique et très stylisée du visage de l'ancêtre.



Statue de reliquaire
(Kota) dans le style de l'obamba.
Bois et feuilles de cuivre, hauteur : 56 cm.
Ramené d'Afrique entre 1905 et 1910
par M. A. Larssonneur, collection privée.

Les feuilles de cuivre de couleurs différentes utilisées pour sculpter cette figure lui confèrent une impression de puissance et d'agressivité. Au verso, on peut apercevoir un autre visage concave.



Statue de reliquaire (Mahongwé).
Bois et cuivre, hauteur : 43,2 cm.
Collection privée.

Cette représentation stylisée et abstraite de la figure humaine a pour fonction d'effrayer les ennemis potentiels.



Figure de reliquaire
mbulu ngulu (Kota). Congo.
Bois, laiton, cuivre, hauteur : 54 cm.
Collection particulière.

Les figures de reliquaire Kota Ndassa diffèrent de celles des Obamba dans la représentation, bien que le visage soit toujours ovale et stylisé en deux dimensions. Celle-ci est de faible épaisseur, concave, les yeux sont figurés par deux cabochons, le nez est formé par une fine plaque perpendiculaire. Leur usage rituel reste cependant le même.

Les Empires mossi

À peu près vers l'époque à laquelle le *mansa* Baramendana embrassait la foi islamique, c'est-à-dire vers le milieu du XI^e siècle, d'autres États noirs se créaient, en dehors de toute influence étrangère ou musulmane, dans la partie centrale de la boucle du Niger, là où la densité de la population semble avoir toujours été considérable et où elle dépasse, de nos jours, celle de toutes les autres régions du Soudan : je veux parler des États *mossi*. Il y en eut en effet deux. L'un, dont le souverain réside à Ouagadougou, fut fondé vers 1050 par un aventurier nommé Oubri ; l'autre, qui eut successivement plusieurs capitales, dont Ouahigouya, ne fut constitué définitivement que vers 1170 par un nommé Ya, en souvenir de qui il fut appelé *Yatenga* (la terre de Ya). Le fait que les monarques des deux royaumes portent le même titre de *morho-naba* (chef du pays des Mossi) et que la population principale et dominante de l'un et de l'autre est composée de Mossi les a souvent fait confondre ensemble. Cependant ces deux États ont toujours été distincts et indépendants l'un de l'autre.

Chacun d'eux mit un certain temps à se former et à atteindre son plein développement, mais il semble établi que, vers le début du XIV^e siècle, ils avaient à peu près la même étendue territoriale et la même organisation qu'aujourd'hui. Chacun est constitué par plusieurs royaumes dont l'un exerce l'hégémonie sur les autres et chaque royaume est divisé en un certain nombre de provinces à la tête de chacune desquelles est placé un gouverneur ; ce dernier réside tantôt dans sa province et tantôt à la cour du Roi ou « *naba* ».

C'est ainsi que l'empire mossi de Ouagadougou comporte quatre royaumes vassaux, en plus du royaume dépendant directement de l'Empereur ou « *morho-naba* ». Ce dernier royaume comprend cinq provinces, dont les gouverneurs font en même temps partie du Conseil impérial, l'un en qualité d'intendant, le second comme chef des eunuques, le troisième comme maître de l'infanterie, le quatrième comme maître de la cavalerie et le cinquième en qualité de gardien des sépultures royales. Ce conseil est complété par onze ministres ou grands dignitaires : le grand-maître de l'armée, le commandant de la garde impériale, le grand-prêtre de la religion locale, le maître des rites, le chef des serviteurs, l'adjoint de celui-ci, le chef des musiciens, le chef des bouchers, le chef des palefreniers, le percepteur des taxes et enfin le syndic des musulmans. Chacune de ces charges, comme celle de gouverneur, est héréditaire dans une famille donnée. Chaque gouverneur de province a, comme le « *morho-naba* » et comme les « *naba* » vassaux, sa cour de dignitaires et de ministres.

Cette organisation, qui fonctionne encore de nos jours à Ouagadougou et au Yatenga, ressemble étrangement à celle qui, d'après ce que nous ont rapporté

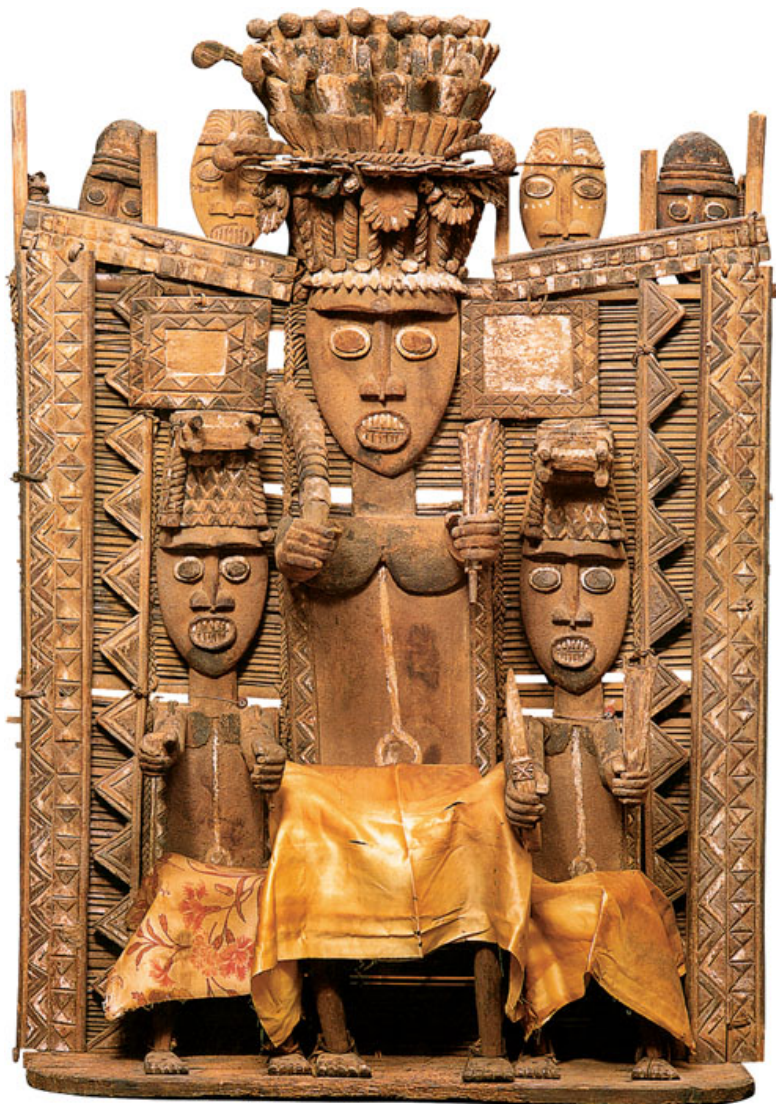
les auteurs arabes et les écrivains de Tombouctou, existait à Ghâna, à Diâra, à Gao et au Manding, ainsi qu'à celle que l'on a pu observer naguère encore à Coumassie, à Abomey, dans certains États de l'Afrique subéquatoriale et à celle que l'on peut étudier dans quelques petits royaumes du Sénégal, le Djolof principalement et ailleurs. Il semble qu'elle constitue le type, peut-être plus perfectionné au Mossi qu'autre part, de tous les États dignes de ce nom, grands ou petits, qui se sont développés à travers toute l'Afrique noire depuis la plus haute Antiquité. Sans doute n'est-il pas inopportun de faire à ce propos une remarque : si les empires de Ghâna et de Gao passent pour avoir été fondés par des Blancs — sans que la chose d'ailleurs soit absolument certaine — s'ils eurent plus tard à leur tête des dynasties sarakollé (les Sissé à Ghâna, les Touré à Gao) qui prétendent avoir eu des Blancs parmi leurs ancêtres, si l'empire mandingue, fondé et dirigé par des Nègres de race vraisemblablement pure, put cependant bénéficier de quelque influence étrangère par le canal de l'islamisme, si les royaumes des Achanti et du Dahomey, comme ceux du Sénégal et du Congo, peuvent avoir puisé quelques inspirations auprès des Européens, il paraît bien certain que les empires mossi ont toujours été à l'abri de toute ingérence comme de toute influence non nègre et l'on en peut déduire que les institutions politiques qui les caractérisent et que l'on retrouve dans presque toute l'Afrique noire sont d'origine indigène. Tout au plus pourrait-on suggérer que le premier en date des États soudanais, celui de Ghâna, ait été par la suite plus ou moins imité par ses voisins, puis par les voisins de ceux-ci, sans que les derniers en aient eu conscience.



Tête (Yoruba),
XII^e-XV^e siècle. Ifé, Nigéria.
Zinc et laiton, 31 x 9,5 cm.
The National Commission
for Museums and Monuments, Ifé.

Cette tête a été moulée à partir d'un original en cire, sur un cœur en terre. Le haut de la tête a été coupé avant la fonte afin de correspondre à la taille d'une couronne existante. Des trous ont été faits dans le cou afin de pouvoir l'attacher à une colonne ou à un corps en bois. Nous ne savons pas avec certitude comment ce type de tête était utilisé. Elle portait peut-être la couronne et les emblèmes funéraires d'un chef défunt lors de la deuxième

cérémonie de ses funérailles, afin de montrer que même mort, son pouvoir demeurait vivace. Elle a aussi pu être utilisée lors de rites annuels de purification et de renouveau pour le chef et sa population.



Panneau funéraire *nden fubara* (Kalabari).
Nigéria. Bois, canne, raffia, pigments naturels,
127 x 94 x 40,5 cm. The Trustees of the
British Museum, Londres.

Depuis le XV^e siècle, les Kalabari étaient d'importants intermédiaires dans la traite négrière. Entre leurs mains passaient dans un sens des esclaves, de l'ivoire, de l'huile de palme et du poivre, et dans l'autre du laiton, de la poudre pour les fusils, de l'alcool et autres produits luxueux européens. Le commerce était contrôlé par des maisons rivales. Certains membres de ces maisons, d'anciens esclaves eux-mêmes, parvenaient à améliorer leur situation et à la fin du XVIII^e siècle, le dynamique Amachree I^{er} devint roi. Il

fut le premier dont la mémoire fut commémorée avec un panneau comme celui-ci. Ces nouveaux objets de culte étaient sûrement influencés par les images européennes en deux dimensions. Ils étaient créés par les familles travaillant comme pilotes des navires européens. Ainsi elles étaient en mesure d'observer le comportement européen envers les images religieuses et royales. Ces panneaux étaient conservés dans les maisons communautaires, sièges des groupes participant au commerce triangulaire. Les esprits des morts étaient supposés investir ces panneaux tous les huit jours afin de recevoir des offrandes et d'être tenus au courant des affaires de la maison. Chaque panneau dépeint un ancêtre représenté en costume, ici avec la coiffe de plumes d'Alagba.

Les figures annexes portent des coiffes appartenant au costume d'Otoba (l'hippopotame), des perles de corail et des textiles importés en satin ou fleuris.

Contrairement aux empires de Ghâna, du Songoï et du Manding, les États mossi ne se distinguèrent pas par des conquêtes territoriales étendues. Pourtant, celui du Yatenga affirma sa puissance à plus d'une reprise : en 1338, l'année qui suivit la mort de Gongo-Moussa, le *morho-naba* du Yatenga faisait irruption à Tombouctou et mettait cette ville à sac ; l'un de ses successeurs faisait en 1477 des incursions dans le Massina et le Bagana et allait piller Oualata en 1480. Plus tard, les Mossi résistèrent victorieusement aux *askia* de Gao, puis aux *pachas* de Tombouctou, inquiétèrent les souverains du Manding et les rois bambaras de Ségou. Mais leurs expéditions lointaines ne furent que des coups de main éphémères, non suivis d'annexion. L'histoire de ces États s'est déroulée presque toute à l'intérieur de leurs frontières, mais par contre, celles-ci ne furent jamais violées sérieusement et l'occupation française elle-même les respecta, se contentant d'imposer aux *morho-naba* de Ouagadougou et du Yatenga une sorte de protectorat.

Les empires mossi sont curieux à un autre titre encore. Ils ont, de tout temps, constitué un rempart inexpugnable contre l'extension de l'islamisme, qui n'a eu sur eux aucune emprise. Quoique comptant parmi leurs sujets un certain nombre de musulmans, tous étrangers du reste, et ayant créé pour ces musulmans un ministère spécial auprès du *Morho-naba*, ils sont restés profondément attachés à la vieille religion locale et passent à bon droit pour représenter, dans son intégrité, une civilisation uniquement et proprement nègre.

Voilà, brièvement résumé, à peu près tout ce que nous savons de l'histoire de l'Afrique noire pendant le Moyen Âge. Assurément, il a existé, durant cette longue période, d'autres États noirs que ceux qui viennent d'être mentionnés ; mais, ou bien ce furent des États de second ordre dont il y a peu d'intérêt à conter l'histoire dans un ouvrage d'ensemble, ou bien nous ne connaissons

d'eux que leur nom et, le plus souvent, nous ignorons même ce nom. C'est ainsi que ce qu'il est possible de dire des Noirs africains antérieurement au XV^e siècle se réduit approximativement à ce qui concerne les Noirs du Soudan occidental.

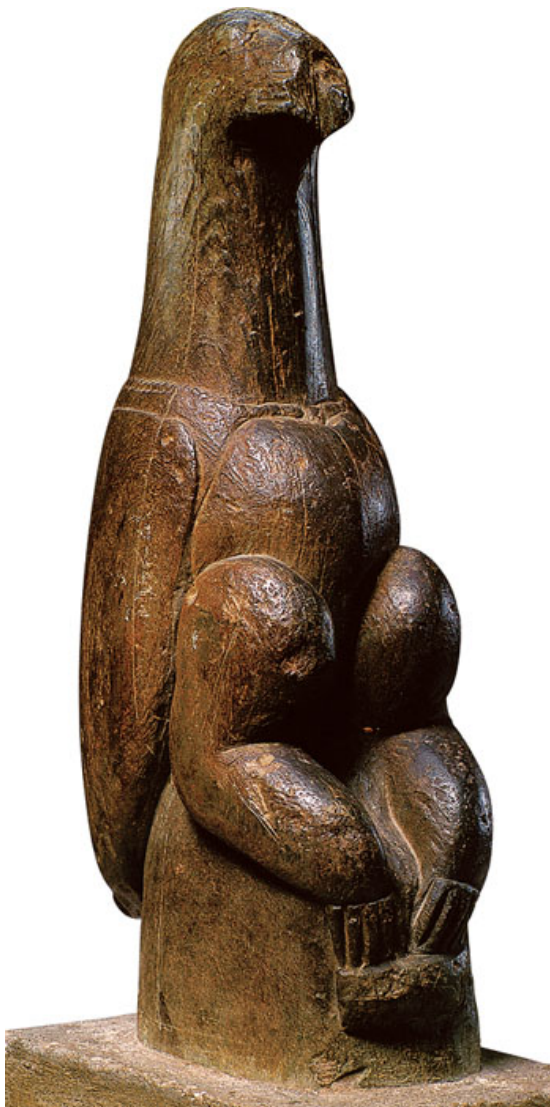
Pour le reste, en dehors de quelques notions sur l'histoire du Bornou, nous ne savons guère autre chose que ce que nous ont raconté les auteurs arabes sur la prospérité des colonies fondées par leurs compatriotes et des trafiquants hindous sur la côte du Zanguebar, prospérité qui semble avoir atteint un haut degré au Moyen Âge, mais qui avait sa source principale dans la traite des esclaves et dont ne profita nullement la civilisation des populations africaines.



Fragment d'un bol sculpté en pierre
à savon, XIII^e-XV^e siècle. Zimbabwe.
Stéatite, 7,1 x 43,7 x 17,7 cm.
South African Museum, Cape Town.

Des bols en pierre à savon ont été trouvés dans plusieurs zones de l'ancien royaume du Grand Zimbabwe, notamment dans la Vallée Basse, le Grand Enclos et les ruines sur la colline. De plus grands exemplaires de ces bols, allant de 30 à 60 cm de diamètre et de 7 à 10 cm de hauteur, ont des marques sur l'intérieur, sans doute faites lors de la découpe de viandes. Ils ont pu être utilisés lors de rites impliquant des offrandes aux ancêtres. En général, les parois verticales des bols ont été sculptées de motifs géométriques, tels que des hachures, cordes et chevrons. Ce fragment possède la frise la plus complexe trouvée sur tous les bols du Grand Zimbabwe. La procession de zèbres, suivie par un oiseau et une figure anthropomorphe tenant un chien, celle-ci faisant face à un babouin, a pu avoir une signification totémique mais son sens global demeure inconnu.

Les bols comportant des motifs naturalistiques sont moins fréquents et plus difficiles à interpréter. Ils n'ont sans doute pas été des bols de divination, de par leur taille et la disposition de leurs motifs. Les bols de divination d'Afrique du Sud sont généralement décorés le long du col plutôt que sur les parois. Ainsi les décors pouvaient facilement être vus. La fonction originelle de tous les bols en pierre à savon a un lien avec les rites propitiatoires envers les esprits des ancêtres.



Oiseau en pierre à savon sculptée,
XIII^e-XV^e siècle. Zimbabwe.
Stéatite, hauteur : 100 cm.
Collection Groote Schuur,
Cape Town.

Huit oiseaux ont été trouvés sur le site du Grand Zimbabwe, la capitale du Royaume shona aux XIII^e et XV^e siècles. Elles viennent toutes de zones à l'origine privées et sacrées. Bien que chaque oiseau soit différent, ils ont tous des caractéristiques d'aigles, combinées à des éléments humains. Ainsi, ils ont une signification à la fois animale et humaine. Étant donné que chaque oiseau est unique, ils représentaient sans doute des chefs, et leur

posture peut avoir eu un sens sexuel.

Dans les croyances shona, les oiseaux sont les messagers, et les aigles, tel que le bataleur, rapportent les paroles des ancêtres. On croyait que les esprits des ancêtres apportaient richesse et succès. Accédant au paradis comme un aigle, en volant, les esprits des chefs défunts devaient intercéder auprès de Dieu, à propos de problèmes d'envergure tels que la question de la pluie. Le don de communication, en liaison directe avec Dieu, était l'essence du pouvoir religieux dans la culture du Zimbabwe. Les sculptures étaient donc des métaphores en pierre du rôle d'intermédiaires des ancêtres royaux.



Cimier (Ejagham).
Nigéria ou Cameroun. Bois,
peau d'antilope, vannerie, métal,
os, pigments, 72 x 54 cm.
Musée du quai Branly, Paris.

**L'Afrique occidentale du XV^e siècle à nos
jours**

Documentation plus abondante

C'est au XIV^e siècle que des navigateurs européens commencèrent à visiter quelques parages des côtes de l'Afrique tropicale, mais ce n'est guère qu'à partir du siècle suivant et surtout du XVI^e que des relations s'établirent entre Blancs et Noirs et que des détails un peu circonstanciés parvinrent en Europe touchant les pays nouvellement découverts et leurs habitants.

Quoi qu'il en soit, nous avons, sur l'état de l'Afrique noire postérieurement au Moyen Âge, d'autres sources d'information et de plus abondantes que pour la période précédente. Ce sont d'abord les récits des premiers navigateurs, tels que Cadamosto ; puis c'est celui du voyageur arabe Léon l'Africain, dont l'ouvrage, moins documenté que les livres des géographes musulmans antérieurs, mais plus connu en raison de ses éditions italienne et française, constitua, tout au moins en ce qui concerne la Berbérie, l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan, la base des nombreuses descriptions de l'Afrique publiées aux XVI^e et XVII^e siècles, de Marmol à Dapper ; ensuite ce sont les souvenirs ou les journaux de route des nombreux voyageurs portugais, français, anglais, hollandais, italiens, etc., qui parcoururent toutes les régions de l'Afrique, s'enfonçant de plus en plus vers l'intérieur et nous renseignant enfin sur les contrées équatoriales et méridionales que les auteurs arabes avaient ignorées. Il convient d'ajouter que les traditions orales et les chroniques locales sont d'autant plus riches en détails qu'elles racontent des faits plus récents.

Mettant à profit toute cette documentation accumulée durant cinq siècles, nous allons tenter d'esquisser un tableau sommaire de l'histoire des principaux peuples noirs de l'Afrique à partir du XV^e siècle. L'immensité des domaines où se déroula cette histoire m'empêchera d'employer d'une façon rigide la méthode synchronique et me forcera à revenir en arrière chaque fois que j'aurai à passer d'une région à une autre. Allant de l'Ouest à l'Est et du Nord au Sud, je commencerai par l'Afrique occidentale pour continuer par le Soudan central et oriental et terminer par l'Afrique subéquatoriale.

L'Empire mandingue et l'Empire songoï

Dans le Soudan occidental, deux grands empires se partageaient la suprématie au début du XV^e siècle : l'un, celui du Manding, allait voir se terminer la période de son apogée, tandis que l'autre, celui du Songoï, était à la veille de l'atteindre.

Le premier exerçait encore, tantôt son autorité directe, tantôt seulement son influence, sur l'ensemble des pays compris entre le Sahara au Nord, la grande forêt au Sud, l'Atlantique à l'Ouest et le 5^{ème} degré de longitude occidentale à

l'Est. Le second étendait son pouvoir, avec les mêmes alternatives, depuis ce méridien à l'Ouest jusqu'au second de longitude orientale à l'Est et depuis le Sahara au Nord jusqu'à une ligne allant approximativement de Hombori à Karimama sur le bas Niger au Sud.

Au-delà de cette ligne, et jusqu'à proximité de la zone côtière, était le domaine des deux empires mossi du Yatenga et de Ouagadougou et, plus à l'Est, des royaumes du Gourma (ou des Gourmantché) et du Bergo ou Borgou (ou des Berba ou Bariba), dont la fondation remontait à peu près à la même époque que celle des États mossi et qui possédaient une organisation similaire, mais qui avaient eu une destinée plus modeste quoique non négligeable.

Sans doute, le premier prince *sonni* du Songoï, Ali-Kolen (ou Ali-Kolon ou Ali-Golom), avait secoué en partie la tutelle du Manding en 1335. Cependant l'armée de l'empereur mandingue Moussa II, qui avait succédé en 1374 à Mari-Diata II, mort de la maladie du sommeil, était allée guerroyer jusque dans l'Est de Gao et avait même poussé l'audace jusqu'à s'attaquer à Omar ben Idris, sultan du Bornou, ce qui indique que l'empire mandingue jouissait encore alors d'une certaine force. Ibn Khaldoun, qui acheva d'écrire son *Histoire des Berbères* vers 1395, dit que, de son temps le Tekrour était vassal du prince du Mali Magan-Mamoudou et que les « Zenaga voilés du désert » lui payaient tribut et lui fournissaient des contingents militaires. Une cinquantaine d'années plus tard, des Wolofs affirmaient au Portugais Diogo Gomes que tout les pays qu'ils connaissaient appartenaient au *mansa* du Manding. Cadamosto, en 1455, confirme que le pouvoir de ce dernier s'étendait jusqu'à la basse Gambie au milieu du XV^e siècle.

Cependant, en 1435, le chef touareg Akil s'était emparé d'Araouân, de Tombouctou et de Oualata. Un peu plus tard, l'empereur de Gao Ali-le-Grand, après avoir enlevé Tombouctou aux Touaregs en 1468, entraînait en vainqueur à Dienné vers 1486 et enlevait à l'autorité du *mansa* une bonne partie du Massina, où des Peuls venus du Termes, obéissant à un chef de la famille Diallo, s'étaient installés vers le début du XV^e siècle avec l'autorisation du gouverneur mandingue du Bagana.

C'est peu après qu'eut lieu, par l'intermédiaire des officiers portugais du Rio de Cantor (Gambie) et d'Elmina (Côte-d'Or), un échange de présents, de messages et d'ambassades entre l'empereur du Manding, qui s'appelait alors Mahmoud ou Mamoudou d'après João de Barros, et le roi du Portugal Jean II, lequel était monté sur le trône en 1481 et y demeura jusqu'en 1495.



Monolithe sculpté *atal*
(Bakor ou Ekoï), XVI^e siècle.
Cross River, Nigéria.
Basalte, hauteur : 174 cm.
Collection privée, Bruxelles.

Dans cet exemple, la forme humaine atteint presque la statuaire car il y a eu une tentative de séparer la tête du torse par un sillon profond et large. Tous les traits du visage sont des indices sur la fonction de l'individu représenté : les yeux ronds sous des sourcils épais, la bouche ouverte sur une langue pointant, le visage austère et barbu. Il s'agit d'Ebiabu qui incarne la société secrète portant son nom, responsable des sentences de mort. Comme ce type

de monolithes n'a été trouvé qu'au sein de l'aire linguistique Bakor, le terme « bakor » est utilisé pour les nommer. On les a principalement trouvés sur les sites de villages abandonnés, organisés en rond près de cercles segmentés. Lorsqu'on en trouve encore dans des villages existants, ils sont placés à l'intérieur de cloîtres formés par des pierres, ou seuls près d'un arbre imposant au centre du village. La plupart d'entre eux ont été déplacés des anciens villages vers les nouveaux, lorsque la communauté se déplaçait. Dans leur emplacement d'origine, les zones closes étaient utilisées comme places de marché ou aires de jeux durant la journée, et comme lieux dédiés aux activités rituelles secrètes pendant la nuit. Ils datent du XVI^e siècle, au moment où le commerce développé à Calabar avec les Européens apporta la prospérité aux peuples de l'intérieur. Bien que ces grandes pierres taillées représentent des ancêtres, elles se réfèrent plus particulièrement à des figures légendaires liées à des événements d'envergure. Par exemple, elles peuvent se reporter à des chasseurs ou guerriers célèbres.



Monolithe sculpté *atal*
(Bakor ou Ekoi), XVI^e siècle.
Cross River, Nigéria.
Basalte, hauteur : 84 cm.
Collection privée, Londres.

L'*askia* Mohammed

À la même époque, en 1493, la dynastie des *sonni* fut renversée à Gao par un général sarakollé, Mamadou ou Mohammed Touré, de la fraction des Silla, qui se fit investir de la souveraineté avec le titre d'*askia* et fut le premier prince d'une nouvelle dynastie qui devait durer un siècle.

L'*askia* Mohammed régna de 1493 à 1529. Il fut un monarque de tous points remarquable, sut rendre ses États prospères et y développer une civilisation qui fit l'admiration de Léon l'Africain, lequel visita le Songoï sous son règne, vers 1507. À vrai dire, il fut fort bien secondé par ses ministres et ses gouverneurs de province, notamment par son frère Amar ou Omar, dont il avait fait son *kanfâri*, c'est-à-dire son principal lieutenant ; mais c'est précisément au choix qu'ils savent faire d'excellents collaborateurs que l'on reconnaît les grands rois. Renonçant au système des levées en masse qu'avait pratiqué le *sonni* Ali-le-Grand et qui empêchait les paysans de se livrer aux travaux des champs, il recruta une armée de métier parmi des esclaves et des prisonniers de guerre, ce qui lui permit de laisser les cultivateurs sur leurs terres toute l'année, les artisans à leurs métiers et les commerçants à leurs affaires. Témoignant d'un grand respect pour les personnages religieux et les savants, il fit de Gao, de Oualata et surtout de Tombouctou et de Dienné des centres intellectuels qui jetèrent un vif éclat et où des docteurs et des écrivains renommés du Maghreb ne dédaignèrent pas de venir compléter leurs études et parfois de se fixer définitivement, comme le fit plus tard le célèbre Ahmed-Bâba. Des jurisconsultes de valeur, comme les El-Akît et les Bagayogo, les premiers de race blanche, les seconds de race noire, se formèrent aux écoles de Tombouctou et toute une littérature s'y développa, aux XVI^e et XVII^e siècles, dont les produits nous sont révélés peu à peu par la découverte d'ouvrages fort intéressants, rédigés en arabe à cette époque par des Noirs sarakollé ou songoï, tels que le *Tarikh el-fettâch* et le *Tarikh es-Soudân*.



Statue de reine (Bamiléké), détail.
Bois, perlage, verre, hauteur : 115 cm.
Musée du quai Branly, Paris.



Trône (Bamiléké).
Bois, fibres végétales et perles de verre,
hauteur : 160 cm. Collection privée.



Masque *ntomo* (Bambara).
Mali. Bois, cauris, métal,
hauteur : 74,3 cm. Collection Aura.

Masque au visage humain surmonté d'une figure anthropomorphe utilisé pendant les rites initiatiques subis par les jeunes garçons, leur permettant d'accéder à la société secrète du *ntomo*. Il évoque Faro, mère de l'Humanité, déesse de l'eau.

L'*askia* Mohammed fut en relations suivies avec le réformateur marocain Merbîli, qui correspondait avec lui sur des sujets de religion et de politique et

qui vint lui rendre visite à Gao en 1502. Ce prince avait accompli le pèlerinage de La Mecque en 1497 et avait mis à profit son voyage pour s'entretenir longuement avec Soyouti et d'autres célèbres docteurs musulmans ; il avait consacré une somme de cent mille dinars d'or à des aumônes pieuses et à l'achat d'un terrain où il fit bâtir une hôtellerie pour les pèlerins soudanais ; enfin, il mit le comble à sa gloire en recevant du grand chérif de La Mecque, alors Moulaï El-Abbâs, l'investiture de khalife « pour les pays du Tekrour », c'est-à-dire pour le Soudan. Le chérif alla même jusqu'à envoyer à Gao l'un de ses neveux, Moulai Es-Sekli, originaire de Bagdad, en qualité d'ambassadeur du royaume du Hedjaz auprès de l'*Askia*.

Cependant l'empire de Gao prenait une extension territoriale considérable, aux dépens surtout de l'empire mandingue. Dès 1494, Amar, frère de Mohammed, avait annexé au Songoï la totalité du Massina, y compris le royaume peul des Diallo. En 1499, après être revenu de La Mecque et avoir tenté sans succès la conquête du Yatenga, l'*Askia* en personne s'empara du Bagana ; en 1501, il conquérait une partie du royaume de Diâra et, en 1508, il poussait jusqu'au Galam, c'est-à-dire au pays de Bakel, sur le Sénégal.

Koli-Tenguella

Vers cette époque, le chef peul Tenguella, qualifié du titre d'*ardo* par ses compatriotes et de celui de *silatigui* ou *siratigui* par les Mandingues, nomadisait du Termès au Kingui (province de Diâra et de Nioro). Soutenu vraisemblablement par l'empereur du Manding, il prêcha la révolte contre l'*Askia* et fit la guerre au roi de Diâra parce que celui-ci avait accepté la suzeraineté du Songoï. L'armée de l'*Askia*, commandée par son frère Amar, marcha contre Tenguella et le poursuivit jusqu'à Diâra, où elle le défit et le tua en 1512. Les bandes du chef peul se reformèrent sous le commandement de son fils Koli, qui descendait, dit-on, par sa mère des empereurs mandingues, et se réfugièrent dans le Badiar, au Nord-Ouest du Fouta-Diallon.

C'est de là que Koli, à la tête de ses Peuls et de nombreux partisans mandingues, devait partir un peu plus tard pour aller faire la conquête du Fouta-Toro sur les derniers gouverneurs sarakollé dépendant de Diâra, y fonder un royaume qu'il agrandit aux dépens du Kaniaga et de la partie orientale du Djolof et y installer une dynastie peule et païenne, dite des *Denianké*, qui conserva le pouvoir de 1559 à 1776. Les princes de cette dynastie portaient, comme leur ancêtre Tenguella, le titre de *silatigui* ou *siratigui*, devenu « siratique » dans les relations des voyageurs français et *satigui* dans la langue du pays. Le *mansa* qui régnait alors au Manding, Mamoudou II, avait imploré l'aide du roi Jean III de Portugal contre les

empiétements de Koli-Tenguella sur ce qu'il considérait encore comme une partie de ses États ; mais Jean III s'était contenté d'envoyer à Mamoudou II, en 1534, au lieu d'une armée, un simple ambassadeur nommé Peros Fernandez.



Masque (Yauré).
Bois, hauteur : 43 cm.
O. Lecomte, Paris.

Les masques yauré ont un visage allongé, des yeux semi-circulaires et une bordure crénelée. La coiffure est également caractéristique, divisée en trois parties et ornée d'une pièce en forme de peigne.



Masque (Lélé).
Bois, hauteur : 35 cm.
Collection privée.

Les masques lélé sont le plus souvent de forme ovoïde et aplatie, le nez fin, les yeux en amande et une bouche petite, ce qui leur confère une expression impénétrable et digne.



Statue *bochio* (Fon). Bénin.
Bois, textile, aluminium, matières
diverses, patine, hauteur : 78 cm.
Collection Hugues Dubois.

Le *bochio*, « esprit dans le bois », a un rôle de sentinelle. « Objet de pouvoir », il protège un quartier, une famille, un individu.

Les Derniers *Askia*

Ayant dépouillé le Manding de la plupart de ses dépendances septentrionales,

l'*askia* Mohammed voulut poursuivre ses conquêtes vers l'Est et pénétra dans le pays haoussa, mais là, il fut moins heureux. D'abord, avec l'aide du *kanta* ou roi du Kebbi, il s'empara de Katséna (1513) et imposa sa suzeraineté au roi d'Agadès (1515), mais il fut ensuite défait par son allié le *kanta*, devenu son ennemi (1517), qui mit la main sur la majeure partie des provinces haoussa. Un siècle plus tard environ, celles-ci devaient recouvrer leur indépendance et l'Aïr ou province d'Agadès devait redevenir ce qu'il était auparavant, c'est-à-dire vassal des Touaregs.

L'*askia* Mohammed cependant, était devenu aveugle et le 15 août 1529 fut détrôné par son propre fils Moussa. Avec celui-ci commença une série de luttes intestines, de guerres civiles, de dilapidations et de débauches, de massacres odieux et d'inutiles expéditions militaires qui désolèrent le Songoi et ruinèrent peu à peu le magnifique édifice élevé par le premier *askia*. L'un des fils de ce dernier, Daoud, qui régna de 1549 à 1583, essaya de réagir contre les habitudes de tyrannie sanguinaire et de folles dépenses qui s'étaient introduites depuis son frère Moussa à la cour de Gao ; il redonna de l'essor à l'agriculture, encouragea la science et l'étude, sut se ménager l'amitié du sultan du Maroc, Ahmed Ed-Déhébi, qui porta le deuil lors de son décès et se rendit célèbre par ses actes de mansuétude et de générosité. Mais les jours du Songoi étaient comptés.

Le Manding languissant n'était plus redoutable. Cet État était tombé si bas que Daoud put, en 1545-1546, avant de monter sur le trône de Gao, pousser avec l'armée songoi jusqu'à la capitale mandingue — nous ne savons s'il s'agissait de Niani ou de Kangaba —, y entrer après avoir mis le *mansa* en fuite, y demeurer une semaine et faire remplir d'ordures par ses soldats la résidence impériale.

Les *Pachas* de Tombouctou

Mais c'est du Maroc qu'allait venir le coup fatal pour l'empire de Gao. Depuis longtemps, les sultans du Maghreb enviaient aux empereurs du Songoi la possession des salines de Tegaza voisines de celles, aujourd'hui en exploitation, de Taodéni au Sud Ouest du Touat. Dès son avènement (1578), le sultan Ahmed Ed-Déhébi avait obtenu de l'*askia* Daoud, moyennant dix mille dinars d'or, le privilège d'exploiter ces salines pour son compte pendant un an. Le profit qu'il en retira fut tel qu'il résolut de s'en rendre maître définitivement et après la mort de Daoud, il envoya à Gao, auprès du successeur de ce dernier, une ambassade dont le but secret était de recueillir des informations sur les forces militaires du Songoi ; en même temps, il expédiait dans la région de Tegaza une armée de vingt mille hommes, qui, d'ailleurs, fut complètement décimée par la faim et la soif. En 1585, il fit

occuper les salines par deux cents fusiliers qui, ne pouvant s'y nourrir, retournèrent bientôt au Maroc. Cependant il tenait à son projet et était même devenu plus ambitieux : il ne convoitait plus seulement le sel du Sahara, mais aussi l'or du Soudan, cet or dont la soi-disant conquête devait lui valoir le surnom sous lequel il est connu[8].

En 1590, il mit en marche une colonne de fantassins armés de mousquets qui étaient en majorité, non pas des Marocains, comme on l'a cru longtemps, mais des renégats espagnols commandés par l'un d'eux, le nommé Djouder, promu pour la circonstance au rang de *pacha*. Ces Espagnols reçurent des habitants arabes ou arabisants de Tombouctou le surnom de *Roumât* ou *Arma* (lanceurs de projectiles, fusiliers) et ce dernier mot est encore aujourd'hui le nom porté, dans cette ville et dans la région, par les membres d'une sorte de caste noble qui, bien que devenus de véritables nègres, prétendent descendre des guerriers de Djouder.

Ceux-ci avaient quitté Marrakech le 29 octobre 1590 au nombre de trois mille. Ils n'étaient plus que mille lorsqu'ils arrivèrent, le 1er mars 1591, sur les bords du Niger, mais ils avaient des armes à feu, chose jusqu'alors inconnue au Soudan, et ils purent grâce à leurs mousquets triompher aisément près de Tondibi, entre Bourem et Gao, le 12 mars 1591, de l'imposante armée de l'*askia* Issihak ou Ishak II. Cette dernière comptait pourtant trente mille fantassins et douze mille cinq cents cavaliers d'après le *Tarikh es-Soudân* ou seulement neuf mille sept cents fantassins et dix-huit mille cavaliers d'après le *Tarikh el-fettâch*, mais elle n'avait à opposer aux balles des renégats espagnols que des épées, des javelots, des lances et des boucliers de cuir ou de paille tressée. L'*Askia* avait bien pris la précaution de faire placer des vaches entre l'ennemi et ses propres troupes, de façon à couvrir celles-ci ; mais les malheureuses bêtes, affolées par les feux de mousqueterie, prirent la fuite, se précipitèrent tête baissée sur les guerriers songoï et ne contribuèrent qu'à hâter la déroute de ceux-ci, qui fut complète.

L'*Askia*, abandonné par ses ministres et ses parents, se réfugia au Gourma, où il fut assassiné par les habitants. Djouder entra dans Gao sans rencontrer aucune nouvelle résistance, mais, médiocrement séduit par l'aspect de cette ville nègre et trouvant, comme il l'écrivit au sultan Ahmed, que la maison du chef des âniers de Marrakech valait mieux que le palais des *askia*, il alla s'établir à Tombouctou, où il fit son entrée le 25 avril 1591. C'en était fait de l'empire du Songoï, qu'un millier d'Espagnols armés de fusils avaient suffi à jeter à bas.



Tête du Bénin, XVI^e siècle.
Laiton, hauteur : 22 cm.

Les têtes du Bénin de cette époque sont caractérisées par un collier couvrant uniquement le cou, laissant le menton dégagé. La finesse et la précision du travail ont attiré l'attention des connaisseurs depuis leur arrivée sur le marché occidental, à la fin du XIX^e siècle.



Statuette (Agni). Bois,
perles de verre et or, hauteur : 35 cm.
Collection privée, Paris.

Les perles de verre et d'or sont généralement associées au peuple baloué, mais la coiffure élaborée ainsi que la position des bras le long du corps de la statue suggèrent qu'elle est une production agni. Elle était probablement utilisée pour communiquer avec les ancêtres et les défunts.



Statue (Koulango).
Côte-d'Ivoire. Bois, hauteur : 49 cm.
Collection particulière.

La production artistique des Koulango est peu connue. Elle rappelle cependant celle du groupe akan.



Masque heaume *epa* (Yoruba).
Bois, peinture, 120 x 39,5 cm.
Musée du quai Branly, Paris.



Figure d'autel Sango avec musiciens
(Yoruba), début du XX^e siècle.
Bois, hauteur : 73,5 cm.
Collection Ian Auld.

Les adeptes de Sango, le dieu Yoruba du tonnerre et de l'éclair, plaçaient ces statues sur les autels qui lui étaient consacrés. Les croyants consacraient des autels, non seulement pour l'apaiser, mais aussi pour dominer son pouvoir au profit de la communauté. En tant que maître de la pluie, Sango représente le principe dynamique et fécond de la nature. Cela explique l'emphasis donnée à la femme dans l'art de Sango et dans ses rituels.

Ici, la femme debout incarne une prêtresse, secouant des hochets en

l'honneur de Sango, accompagnée de musiciens. Portée aussi bien par les hommes que par les femmes, la haute coiffure l'identifie comme étant une médium attendant l'arrivée de Sango. Magnifiant la sculpture, la couleur bleue sur la coiffe et le pelvis de la figure, tout comme sur les coiffes des musiciens, est un substitut moderne du bleu indigo, une couleur hautement prisée par les Yoruba du fait de son association avec la fraîcheur.



Tête (Ashanti), trésor du roi
Kofi-Karikari, 1867-1874. Ghana.
Or, fonte à la cire perdue, 18 cm.
Wallace Collection, Londres.

Alors commença ce que l'on a appelé très improprement la « domination marocaine au Soudan » : d'abord, il n'y eut de domination que sur une petite partie de l'ancien Songoï, sur la région riveraine du Niger allant de Dienné à Gao, toute la région dite « Dendi », située en aval, ayant conservé son autonomie avec un *askia* indépendant à sa tête. Ensuite cette domination ne dura guère que soixante-dix ans, au bout desquels l'autorité des *pachas* était devenue tout à fait nulle en dehors de la ville même de Tombouctou. Enfin

elle ne peut être qualifiée de « marocaine », car, seuls, les *pachas* des vingt-deux premières années (1591 à 1612) furent, en partie au moins, désignés par le sultan du Maroc ; les ordres de ce dernier ne furent jamais exécutés, même par les premiers *pachas*, et les impôts levés sur les habitants ne furent jamais expédiés à Marrakech ; les autres *pachas*, qui se succédèrent au nombre de vingt et un durant quarante-huit ans (1612 à 1660), étaient portés au pouvoir soit par eux-mêmes soit par leurs soldats et étaient comme ceux-ci si peu marocains que la plupart ne comprenaient pas l'arabe et que la langue dont ils usaient entre eux était l'espagnol, ainsi que nous l'apprend la lecture du *Tarikh el-fettâch*, pour devenir ensuite le songoï.

Le *mansa* Mamoudou III voulut, en 1599, profiter de l'anarchie qui régnait depuis la défaite de l'*askia* Issihak II et tenta, avec l'aide de Hamadou-Amina, chef des Peuls du Massina, de s'emparer de Dienné. Le *pacha* Ammar envoya ses fusiliers contre lui. Les Mandingues et les Peuls résistèrent bravement au feu des Arma, mais l'intervention des habitants de Dienné, qui prirent parti contre Mamoudou, obligea celui-ci et ses alliés à battre en retraite. Toutefois, cette démonstration de l'empereur mandingue suffit à déterminer les *pachas* à le respecter désormais.

En réalité, les conquérants amenés au Soudan par Djouder et ses premiers successeurs formaient un ramassis de gens sans aveu qui, après être allés se mettre aux ordres du sultan du Maroc en reniant leur foi et leur patrie, dans l'espoir d'aventures profitables, donnèrent, une fois abandonnés à eux-mêmes dans le Soudan, libre cours à leurs instincts. Ils se signalèrent surtout par leur anarchie et leur indiscipline, leurs rapines, leur cupidité, leurs débauches, leurs persécutions contre les musulmans et les lettrés et leur talent de désorganisation. L'intervention de ce rebut de l'Europe causa l'un des coups les plus funestes qui aient été portés à la civilisation soudanaise. De l'aveu des meilleurs musulmans de Tombouctou, le régime des *pachas*, s'il avait duré plus longtemps, aurait amené la ruine totale de ce qui avait été péniblement édifié par les *mansa* du Manding et quelques-uns des *askia* de Gao.

À partir de 1660, il ne sévissait plus guère qu'à Tombouctou même, qui eut à subir encore pendant cent vingt ans les caprices de ces métis d'Espagnols et de Nègres. Le *Tedz-kiret ennisiân* énumère cent vingt-huit de ces prétendus *pachas* pour la période de quatre-vingt-dix ans allant de 1660 à 1750 : ces chiffres caractérisent éloquentement le régime. Depuis 1660 environ, tous ces tyranneaux, qui avaient l'audace de faire dire la prière publique en leur nom dans les mosquées, ne conservaient un semblant d'autorité qu'à condition de payer tribut au roi bambara de Ségou, qui faisait la loi au Sud, ou de verser de lourdes contributions aux Touaregs Oulmidden, qui la faisaient au Nord et ne se privaient pas de piller Tombouctou chaque fois que la faim les pressait. À partir de 1780, le titre même de *pacha* disparut et il n'y eut plus à

Tombouctou qu'une sorte de maire, choisi parmi les Arma tantôt par les Bambara, tantôt par les Touaregs, tantôt par les Peuls du Massina, selon que les uns ou les autres étaient les maîtres du jour. Ce fut pour la ville une période de continuelle insécurité et de profonde misère qui ne devait prendre fin qu'un peu plus d'un siècle plus tard, en 1894, avec l'occupation de la vieille cité soudanaise par le commandant Joffre, qui fut maréchal de France.

Les Royaumes bambara

Nous venons de parler des Bambara comme exerçant l'autorité au Sud de Tombouctou à dater de 1660 environ. En effet ce peuple, qui est un rameau du tronc Ouangara, répandu des deux côtés du Niger depuis Bamako jusqu'à la région de Dienné et du Massina, et qui avait été d'abord sujet du Manding pour devenir, au moins en partie, vassal du Songoï dès l'époque du *sonni* Ali-le-Grand et surtout de l'*askia* Mohammed, s'était rendu indépendant vers le milieu du XVII^e siècle et avait formé alors deux États. L'un avait sa capitale à Ségou et s'étendait le long du Niger, entre ce fleuve et le Bani ; l'autre, dit du Kaarta, avait son domaine à l'Ouest du premier, au Nord du haut Sénégal. L'un et l'autre étaient gouvernés au début par des princes de la même famille, celle des Kouloubali, la fraction occidentale portant le nom de Kouloubali-Massassi.

Vers 1660, le roi Biton Kouloubali venait de s'installer à Ségou. Le *mansa* du Manding, qui était alors Mama-Magan, voulut détruire dans son nid ce voisin qu'il devinait dangereux et, vers 1667, il vint mettre le siège devant la forteresse qu'avait élevée Biton. Le siège durait encore en 1670 et Mama-Magan, désespérant d'en venir à bout, se retira en suivant la rive droite du Niger ; Biton le poursuivit jusqu'à la hauteur de Niani, l'accula au fleuve et le força à conclure un traité aux termes duquel le souverain mandingue s'engageait à ne pas s'avancer dorénavant en aval de Niamina, Biton promettant de son côté de ne pas se porter en amont de ce point. Cet événement marqua la fin de l'empire mandingue qui, réduit désormais aux provinces malinké du haut Niger et de la haute Gambie, cessa de compter parmi les États puissants de l'Afrique noire.



Figure (Oni),
fin du XVI^e siècle. Nigéria.
Laiton à teneur en zinc,
hauteur : 37 cm. Museum of
Ife Antiquities, Ifé.



Tête commémorative (Akan),
XVII^e-XIX^e siècle. Ghana.
Terre cuite, 33 x 19 x 18 cm.
Collection privée.

Les terres cuites commémoratives étaient créées par des artistes féminines afin d'honorer les chefs défunts et des anciens, hommes ou femmes. Des membres vivants de la famille des défunts étaient aussi représentés. Les sculptures n'étaient pas positionnées sur les tombes comme le veut la tradition, mais plutôt au sein d'un enclos sacré près du cimetière. Ici, des rituels et des libations étaient menés, tout comme des offrandes de nourriture et des prières.



Porteuse de coupe *mboko* (Luba).
République démocratique du Congo.
Bois, hauteur : 35 cm.
Collection particulière.

Cette sculpture représente la devineresse *bilumbu*, initiée aux mystères d'un esprit particulier et consultant sa calebasse. La coupe contient de l'argile blanche sacrée dont les médiums s'enduisent le visage. Les statues ont aussi le pouvoir d'identifier les auteurs de sortilèges et de maléfices.



Porteuse de coupe (Yoruba). Nigéria.
Bois, pigment, perles, hauteur : 37 cm.
Collection Chambaud.

Œuvre d'Olowé d'Isé. La coupe portée par cette statue yoruba se veut une invitation pour les esprits à y pénétrer et à y demeurer. Elle peut avoir trois fonctions : elle peut contenir des présents pour des personnalités, des offrandes faites aux *Orishas* (divinités yoruba), ou des noix de palme pour la divination du Fa.

Biton s'était constitué une armée de métier à l'image de celle des *askia*, au

moyen de *tondion* ou esclaves du gouvernement, et une flottille d'État, en utilisant les pêcheurs dits *Somono* et leurs embarcations. Il assit solidement son autorité sur tous les pays compris entre Niamina et Dienné, s'empara du Bagana et imposa sa suzeraineté au Massina et à Tombouctou. Il mourut du tétanos en 1710 à la suite d'un accident, et avec lui finit sa dynastie.

Son armée en effet massacra ses enfants et ses parents et s'empara du pouvoir ; mais elle se divisa en clans dont les uns soutenaient le chef de l'infanterie et les autres le maître de la cavalerie, jusqu'à ce qu'un serviteur de l'ancienne famille royale, nommé Ngolo ou Molo Diarra, réussit à se faire proclamer Roi et fonda une nouvelle dynastie (1766). L'un de ses successeurs, Monson (1795-1808), se rendit surtout célèbre par la guerre qu'il fit à ses congénères les Bambara du Kaarta et par une expédition punitive qu'il conduisit en 1803 à Tombouctou, à la suite du refus de cette ville de payer à Ségou son tribut annuel. Ce fut sous son successeur Da que le Massina s'affranchit de la suzeraineté bambara pour constituer un royaume indépendant sous le commandement du marabout peul Sékou-Hamadou, de la famille des Bari ou Sangaré (1810). Ce dernier s'empara de Dienné, se construisit une capitale à Hamdallahi, sur la rive droite du Bani, et organisa sagement l'administration et les finances de son royaume. Il convertit à l'islamisme les Peuls qui jusqu'alors avaient obéi à l'*ardo* de la famille Diallo et réussit à substituer à Tombouctou sa propre influence à celle du roi bambara de Ségou. En fait, il s'était emparé de Tombouctou en 1826 ou 1827, mais ses compatriotes y étaient détestés et la garnison peule qu'il y avait installée ne put y rester. Il ne devait avoir que deux successeurs : son fils Hamadou-Sékou et son petit-fils Hamadou-Hamadou, lequel fut vaincu et mis à mort en 1862 par le conquérant toucouleur El-Hadj Omar.

Quant au royaume bambara de Ségou, il disparut à la même époque et de la même façon que le royaume peul du Massina : El-Hadj Omar s'empara en effet de Ségou le 10 mars 1861 et, l'année suivante, il se saisit de la personne d'Ali, le dernier roi de la dynastie des Diâra, lequel s'était réfugié auprès de Hamadou-Hamadou, devenu en face du danger commun, l'allié de ses anciens ennemis.

Le royaume bambara du Kaarta avait eu une durée moins longue encore. Ses débuts remontent, comme ceux du royaume de Ségou, à 1660 ou 1670. Moins d'un siècle après, en 1754, le roi Sié s'emparait de Diâra. Ses successeurs se rendirent maîtres de la plupart des autres provinces situées au Nord du haut Sénégal et enlevèrent le Bambouk et Kita aux Mandingues.



Tête d'une reine
mère (Bénin), XVI^e siècle.
Nigéria. Laiton, hauteur : 35 cm.
The Board of Trustees of the National
Museums and Galleries on Merseyside,
National Museums Liverpool, Liverpool.

Le titre de reine mère a apparemment été introduit au Bénin par l'Oba Esigie, au début du XVI^e siècle, pour honorer sa mère Idia. Les premières têtes commémoratives en laiton datent de cette époque. La coiffe de forme allongée et en perles de corail est typique de la parure d'une reine mère. Celles-ci ont un lien spécial avec les coquelets, souvent représentés sur leurs

autels. Cette tête était sans doute conservée sur ces mêmes autels, dans la demeure de la reine mère. En général, les objets en laiton servaient de passerelles entre les esprits et le monde réel. Aucune tradition de portrait ne nous est connue.



Statue (Jukun). Nigéria.
Bois, hauteur : 8 cm.
Collection S. et J. Calmeyn.

Ces statues évoquent les ancêtres, les chefs, leurs épouses et leurs serviteurs. Elles sortent à l'occasion des funérailles des chefs, pour combattre les fléaux (épidémies, sécheresses, guerres) ou pour les fêtes des récoltes.



Statue (Lobi). Côte-d'Ivoire.
Bois, hauteur : 81,5 cm.
Collection particulière.

Le *Thil*, génie protecteur invisible, transmet ses exigences par l'intermédiaire des devins et sorciers qui prescriront alors la réalisation d'une statue.



Plaque (Bénin), XVI^e siècle. Nigéria.
Laiton, 44 x 32 cm. The Trustees
of the British Museum, Londres.

A la fin du XVII^e siècle, les piliers supportant les palais étaient faits de bois et recouverts de plaque de laiton. Tout comme l'ivoire et le corail, le laiton était un matériau royal, son usage était strictement contrôlé. La plupart de ces plaques présentent des trous dans lesquels se trouvaient les clous qui les maintenaient. Elles ont sans doute été arrachées et cassées. En général des scènes récurrentes de rituel sont représentées, plutôt qu'un événement particulier, mais il est difficile de les identifier avec précision. Notre exemple présente une figure humaine avec une coiffure élaborée. La natte

semblant suspendue dans les airs est inhabituelle pour l'art en général plus figé du Bénin, elle n'a sans doute pas été positionnée ainsi volontairement. Une ceinture de pompons ceint la poitrine, à laquelle est accrochée une épée et un sac étrange. Une cloche pend à sa taille. Les jambes sont peintes ou tatouées jusqu'aux genoux, dans un style repéré sur les pages nus. Bien que cet homme soit habillé, ses parties génitales sont exposées, suggérant que lui aussi pourrait être un page. Au Bénin, les jeunes pages demeuraient nus jusqu'à ce que l'Oba les promeuve au rang d'hommes, leur donnant une terre, de riches vêtements et des femmes.

Dans les coins, des têtes d'Européens sont figurées, portant des chapeaux et barbus, la main posée sur leurs bouches, position vue dans d'autres exemples.

La Conquête toucouleure

C'est vers la même époque, en 1776, que se produit dans le Fouta-Toro une révolution qui devait donner un regain puissant à l'islamisation des peuples sénégalais. Les Noirs toucouleurs, en majorité musulmans depuis six siècles, triomphèrent des Peuls païens ; l'imâm ou *almâmi* Abdoukader remporta une victoire définitive sur Soulé-Boubou, le dernier prince de la dynastie Denianké fondée par Koli, et établit au Fouta-Toro un État théocratique, à monarchie élective, qui devait durer jusqu'en 1881, date de l'annexion de ce pays à la colonie française du Sénégal.

Cependant les progrès des Bambara-Massassi avaient continué et ils étaient parvenus, vers 1810, à établir momentanément leur suzeraineté sur le Khasso (région de Kayes), où des Diallo, semi-peuls et semi-mandingues, avaient fondé un petit État. En 1846, Kandia, roi des Bambara du Kaarta, avait installé sa capitale à Nioro, mais en 1854, cette capitale était prise par El-Hadj Omar, Kandia était mis à mort par le conquérant toucouleur et le royaume des Massassi n'existait plus.

Cet El-Hadj Omar, qui s'empara ainsi en l'espace de huit ans de trois puissants États, était un Toucouleur de la caste des Torodo, laquelle avait dirigé le mouvement de révolte contre les Denianké. Né à Aloar, dans la province de Podor vers 1797, il entreprit en 1820 de se rendre à La Mecque, où il se fit recevoir dans la confrérie des Tidjania et investit du titre de « khalife » de cette confrérie pour le Soudan ; à son retour, il séjourna auprès du Kanémi, maître du Bornou, de Mohammed-Bello, empereur toucouleur de Sokoto, et de Sékou-Hamadou, roi peul du Massina. Revenu en Afrique occidentale en 1838 seulement, il s'établit d'abord dans le Fouta-Diallon, puis en 1848 à Dinguiraye où il s'occupa activement de se constituer une armée. Il ne tarda pas à soumettre le Manding à son autorité, s'empara du Bambouk,

puis, sous prétexte de convertir les Bambara qui étaient toujours demeurés païens comme ils le sont encore, il marcha contre les Massassi et entra en vainqueur à Nioro (1854).

Après avoir fait à Hamadou-Hamadou, alors roi du Massina, et à Touroukoro-Mari, roi bambara de Ségou, des propositions d'alliance qui furent repoussées, il se tourna contre le Khasso et vint, le 20 avril 1857, assiéger Médine, capitale de cet État, avec une vingtaine de mille hommes. Le siège fut soutenu pendant trois mois avec une rare vaillance, par Diouka-Sambala roi du Khasso, et le mulâtre français Paul Holle, commandant du fort que nous possédions en cette localité. Le gouverneur Faidherbe arriva le 18 juillet avec des renforts et mit en fuite El-Hadj Omar, qui passa dans le Boundou et le Fouta-Toro, attaqua vainement en 1859 notre poste de Matam où il retrouva en face de lui Paul Holle, retourna à Nioro, marcha contre le Bélé Dougou et, après toute une série de combats contre les Bambara et les Peuls, s'empara de Ségou le 10 mars 1861. Sans se reposer, il tourna ses armes contre Hamadou-Hamadou, se rendit maître de Hamdallahi et fit couper la tête au roi du Massina (1862).

Toujours assoiffé de nouvelles conquêtes, il alla piller Tombouctou, revint au Massina où sa cruauté vis-à-vis des Peuls suscita une révolte, fut bloqué dans Hamdallahi, parvint à en sortir à la faveur d'un incendie allumé par lui-même et finit par périr misérablement dans une grotte où l'avaient acculé les Peuls, en septembre 1864.

Un empire fondé dans de pareilles conditions, et n'ayant même pas comme base le pays d'origine de son fondateur, ne pouvait pas durer. El-Hadj avait laissé dans chacun des royaumes conquis par lui, un de ses fils ou de ses parents comme gouverneur ; tous se jalousaient ou ne s'accordaient que pour jalouser l'un d'eux, Ahmadou, qui était installé à Ségou et prétendait au commandement suprême. Les peuples opprimés par El-Hadj, ses fils et ses bandes saisisaient toutes les occasions de se révolter contre un joug détesté ; païens et musulmans s'unissaient contre le despotisme cruel d'Ahmadou et de ses frères. Aussi les troupes françaises, envoyées pour mettre de l'ordre dans ce chaos, furent-elles accueillies en libératrices. Le lieutenant-colonel Archinard entra à Ségou le 6 avril 1890. Devenu colonel, il occupait Nioro le 1^{er} janvier 1891 et promu général, il enlevait le 29 avril 1893, la ville de Bandiagara, dont les Toucouleurs avaient fait leur capitale au Massina.



Plaque (Bénin), XVI^e siècle. Nigéria.
Laiton, 50 x 40 cm. The Trustees of
the British Museum, Londres.

Cette plaque présente un palmier très stylisé, sans doute un *Borassus* avec ses fruits. Deux feuilles tombées de l'arbre sont placées symétriquement de part et d'autre du tronc. Un Béninois a suggéré que ce type de plaques illustrait des proverbes, mais il lui a été impossible d'identifier le proverbe utilisé dans ce cas.



Statues (Tellem). Mali.
Bois, matières croûteuses, hauteur :
40 cm (gauche) et 44 cm (droite).
Collection particulière.

Les Dogon sculptaient souvent des personnages représentés debout les bras levés, probablement un emprunt des Tellem qui les ont précédés sur le site de la falaise de Bandiagara.



Tête ashanti du
type fanti, XVI^e-XVIII^e siècle.
Terre cuite, hauteur : 28 cm.
Collection privée.

La coiffure très raffinée et des scarifications faciales sont typiques des notables de cette région. Cette tête fut probablement utilisée pour des libations versées aux ancêtres.



Tête commémorative d'une reine mère
Uhunmwum elao, XVIII^e-XIX^e siècle.
Royaume du Bénin, Nigéria.
Rautenstrauch-Joest Museum, Cologne.

Les Randonnées de Samori

La paix française avait succédé à l'aventure toucouleure. Un seul obstacle sérieux la menaçait, du côté du Sud, dans la personne du conquérant mandingue Samori Touré, originaire du Ouassoulou qui, gagnant vers l'Est à mesure que la France gênait sa situation dans l'Ouest, dévastait Kong, le Guimini et la région de Bondoukou (Côte-d'Ivoire) en 1894-1895, attaquait

les troupes britanniques de la Côte-d'Or en 1897, puis se rabattait vers le Nord-Est du Libéria, où il était enfin fait prisonnier le 29 septembre 1898 après une lutte de près de dix-huit ans, par le capitaine Gouraud devenu général, et le capitaine Gaden, plus tard gouverneur des colonies.

Les Peuples de la côte occidentale

Je n'ai parlé jusqu'ici que des peuples ayant constitué de grands États : les Sarakollé, les Mandingues, les Songoï, les Mossi, les Gourmantché, les Berba, les Peuls, les Bambara, les Toucouleurs. Il y en a cependant bien d'autres en Afrique occidentale qui, pour n'avoir pas eu une fortune aussi éclatante, ne méritent point pourtant d'être passés sous silence.

Si nous suivons la zone côtière à partir de l'embouchure du Sénégal, nous rencontrons d'abord les Wolofs, divisés en trois royaumes peu étendus à la vérité, le Oualo avec son prince portant le titre de *brak*, le Djolof avec son *bour*, le Cayor avec son *damel*, qui furent de tout temps remarquables par leur organisation et dont le second surtout ne fut pas sans jouer un rôle important à plusieurs reprises. Plus au Sud est le Baol, formé de groupements wolofs et sérères obéissant à un roi qui porte le titre de *tègne*. Au delà se trouve le grand royaume sérère du Sine, où l'agriculture fut toujours florissante.

Ensuite nous arrivons à une poussière de tribus pour la plupart très arriérées et souvent à demi-sauvages, reliquats probables de populations autrefois plus nombreuses et plus compactes entre lesquelles les Mandingues et les Peuls se sont infiltrés depuis des siècles, tantôt les acculant à la côte de l'Océan ou parfois même aux îles situées dans les estuaires des fleuves, comme c'est le cas pour les Diola de la basse Gambie et de la Casamance, les Balantes, Bagnoun, Bissago, Papel, Biafada, etc. de la Guinée Portugaise, les Nalou, Landouman et Baga de la basse Guinée Française, les Timné et Boulom du Sierra-Leone, tantôt les isolant en îlots plus ou moins étendus à l'intérieur des terres, comme ceux formés par les Tiapi, les Bassan et les Koniagui au Nord du Fouta-Diallon, les Kissi, fabricants de statuettes en pierre, au Nord-Ouest du Libéria, les Gola dans l'Ouest de ce dernier pays. De l'histoire de ces diverses tribus, nous savons fort peu de chose, en dehors du fait que leurs voisins plus puissants ont largement puisé parmi elles les milliers et milliers d'esclaves qui, vendus aux marchands négriers, allèrent par-delà l'Atlantique défricher et cultiver les terres des anciennes colonies espagnoles, portugaises, françaises et anglaises de l'Amérique.



Statue (Afo), maternité.
Bois, hauteur : 29 cm.
Collection privée.

La fertilité est matérialisée à deux niveaux dans cette statue de maternité : les seins importants et l'enfant accroché dans le dos. Les scarifications faciales sont apparentées à la tribu des Afo.



Statue *dyonyeni* (Bambara).
Bois et métal, hauteur : 72 cm.
Collection privée.

Les seins de taille exagérée de cette statue illustrent l'idée de fertilité. Elle était montrée lors des cérémonies de clôture liées aux sociétés *Dyo* ou *Kwore*.

À partir de la Guinée Française, des peuples apparentés aux Mandingues contribuèrent avec ceux-ci à pousser ces tribus vers la mer en l'atteignant eux-mêmes : tels les Soussou ou Sosso, qui habitaient autrefois dans le Fouta-

Diallon et qui furent rejetés du côté de l'Atlantique ; tels encore les Mendé du Sierra-Leone, à moitié islamisés aujourd'hui comme les Soussou et doués comme eux d'un esprit assez entreprenant ; tels aussi les Vaï ou Veï de la région de Gallinas et de Cape-Mount (Sierra-Leone et Libéria), qui usent pour écrire leur langue d'un alphabet syllabique inventé de toutes pièces par quelques-uns d'entre eux vers la fin du XVIII^e siècle ou le début du XIX^e.

J'ai cité le nom du Fouta-Diallon et je ne puis passer outre sans dire au moins un mot de cette contrée de montagnes et de vallées, où un mélange de Soussou prétendus autochtones, de Peuls venus du Massina et du Termes, de Sarakollé de Diakha (Massina), de Toucouleurs du Fouta-Toro et de Mandingues du haut Sénégal arriva à former une sorte de nation, dite des Foula, relativement homogène, surtout pastorale mais agricole aussi, parlant le peul et pratiquant en immense majorité la religion musulmane, qui s'est constituée en un État théocratique assez analogue à celui des Torodo du Fouta-Toro et chez laquelle le goût de l'étude et des belles-lettres est en honneur jusqu'à nos jours.

J'ai parlé aussi du Libéria. L'on sait en quoi consiste cet État et quelle en est l'origine. Des esclaves noirs libérés par des sociétés philanthropiques y furent amenés de l'Amérique du Nord, à partir de 1822, et s'y multiplièrent. En 1847, ils se constituèrent en une république indépendante dont la constitution fut copiée sur celle des États-Unis et qui fut reconnue par toutes les puissances d'Europe et d'Amérique. Les Libériens proprement dits, c'est-à-dire les Noirs et mulâtres de provenance américaine, vivant à la mode européenne, ayant l'anglais pour langue maternelle, ne sont guère plus de quinze mille et n'exercent qu'un contrôle très restreint sur les quelque sept cent mille indigènes qui leur ont été octroyés comme sujets par les traités conclus avec la France et la Grande-Bretagne.

Au Sud-Est du Fouta-Diallon, en bordure de la forêt dense, nous rencontrons une série de peuplades généralement très primitives, parfois encore anthropophages, qui se sont spécialisées dans la culture des colatiers et en vendent les fruits à leurs voisins du Nord, Malinké et Dioula. Ce sont, en allant du pays des Kissi à Bondoukou, les Toma, les Guerzé ou Pessy, les Manon, les Dan ou Mèbé, les Toura, les Lo ou Gouro, les Mouin ou Mona, les Ngan, les Gbin.

Au Sud de cette série de peuplades, confinées dans la forêt dense, est un peuple plus primitif encore peut-être, sauf en ce qui concerne la fraction vivant en bordure de la mer. Il est en grande partie adonné à l'anthropophagie et se divise en une multitude de tribus qui s'étendent depuis le Saint-Paul jusqu'au delà du Sassandra. Celles qui habitent la côte, connues sous le nom générique de *Kroumen* que leur ont donné les Anglais, sont utilisées depuis

cinq siècles environ par les navigateurs et les commerçants de toutes les nations pour fournir des manœuvres aux navires et des équipes de canotiers aux factoreries.

À l'Est des Kroumen, la forêt équatoriale et ses abords sont habités principalement, du Bandama à la Volta, par un groupe de populations remarquablement développées sous le rapport intellectuel, quoique d'une civilisation matérielle parfois très rudimentaire, et souvent abâtardies par un usage immodéré des liqueurs fortes. Elles surprennent tous ceux qui les approchent par une propreté corporelle méticuleuse et une étiquette mondaine compliquée. Certaines de leurs fractions ont atteint un stade politique relativement avancé, tandis que d'autres vivent dans l'anarchie la plus absolue. Les portions christianisées par les missionnaires protestants de la Côte-d'Or britannique fournissent une quantité stupéfiante de docteurs en théologie ou en droit, d'avocats et de littérateurs. Ce groupe renferme notamment les Baoulé, les Agni, les Nzema ou Appoloniens (ou Appolos), commerçants avisés ; les Abbron, lesquels ont fondé au XV^e siècle, dans la région de Bondoukou, un État savamment organisé qui existe encore, les Achanti ou mieux Assanti, lesquels avaient créé, avec Coumassie comme capitale, un royaume puissant et fort bien constitué qui dura de 1700 à 1895 ; enfin les Fanti, chez lesquels les Anglais ont trouvé une abondante pépinière d'excellents fonctionnaires et employés subalternes, comme chez leurs voisins orientaux, les Gan d'Accra.

En continuant vers l'Est, nous trouvons encore des peuples étonnamment doués aux points de vue intellectuel, artistique et politique. Ce sont les Ehoué du bas Togo, les Mina et les Fon ou Djedji du bas Dahomey, puis, dans un groupe ethnique différent quoiqu'assez voisin, les Yorouba ou Nago, les Bénin ou Edo et les Noupé de la Nigéria méridionale. Tout le monde en France a entendu parler du royaume du Dahomey, qui, fondé dès avant le XVI^e siècle[9], avec Abomey comme capitale, fut annexé par nous en 1894 à la suite d'une campagne fameuse ; les rois du Dahomey furent de grands guerriers et de grands rabatteurs d'esclaves et se rendirent célèbres par leurs sacrifices humains, mais il convient de dire d'autre part qu'ils avaient su organiser leur État et leur armée et administrer leur royaume d'une façon qui leur fait honneur ; il faut ajouter aussi que les talents des Dahoméens comme cultivateurs et comme artisans, joints à leurs indéniables capacités intellectuelles, les placent à l'un des tout premiers rangs parmi les peuples noirs de l'Afrique.

Contrairement à toutes les populations que je viens d'énumérer à partir de l'embouchure du Sénégal, à l'exception des Wolofs, des Soussou, des Vaï et des habitants du Fouta-Diallon, contrairement aussi aux populations ouest-africaines qu'il me reste à citer, les Yorouba sont en grande partie islamisés.

Ils se répartissent entre plusieurs États pourvus d'assemblées législatives et parfois de journaux, officiels et privés, rédigés en anglais. L'un de ces États a pour capitale Abéokouta, cité extrêmement peuplée et très industrielle.

Quant au Bénin, il a formé depuis sans doute le XV^e siècle et peut-être depuis une époque plus lointaine, un État puissant et redouté, où les arts industriels et notamment l'art du bronze et celui de l'ivoire ont fleuri d'une façon remarquable ; certains bronzes du Bénin des XV^e et XVI^e siècles, que l'on peut voir aujourd'hui dans les musées de Hollande, d'Allemagne et d'Angleterre et dans des collections privées, sont dignes de rivaliser avec les produits analogues de plusieurs civilisations renommées.

Les Peuples de la boucle du Niger

La nécessité de suivre les côtes de l'Océan nous a contraints à laisser provisoirement de côté quantité d'autres peuples intéressants, répandus dans l'intérieur de la boucle du Niger : les Tombo ou Habé, qui habitent au Nord du Yatenga, dans des demeures creusées dans les falaises rocheuses de Bandiagara et de Hombon ; les Samo, qui les avoisinent dans la direction du Sud-Ouest ; les Foulsé, Nioniossé, Kipirsi, Nourouma, Sissala et autres tribus communément englobées sous le nom générique de Gourounsi ; les Dagari, Birifo ou Birifor, Gbanian ou Gondja, Dagomba, Nankana et autres peuplades ethniquement apparentées de très près aux Mossi ; les Bobo, Lobi, Dian et autres peuples plus ou moins barbares ; les Koulango de la haute Côte-d'Ivoire orientale, les Soumba du haut Togo et du haut Dahomey, etc.

On peut dire de tous ces peuples qu'ils sont, dans leur ensemble, demeurés des primitifs ; à part quelques exceptions, ils n'ont pas su arriver à un stade politique quelque peu élevé et, la plupart du temps, n'ont pas dépassé l'unité familiale. Quoique voisins d'États puissants et bien organisés, comme les empires mossi et les royaumes du Gourma et du Bergo, habités par des populations de même groupe ethnique, ils n'ont pas profité en général de ce voisinage ; les uns se sont trouvés englobés comme sujets ou vassaux dans ces États, les autres sont demeurés en dehors, semblant n'avoir qu'un but, sauvegarder, à force de sauvagerie, leur farouche mais stérile indépendance. Par une contradiction singulière, presque tous sont de merveilleux cultivateurs et l'attachement à la terre semble la seule institution solide et féconde de leur société chaotique.

Il convient de mettre à part l'importante population des Sénoufo, répandue depuis la région de San et de Koutiala sur la rive droite du Bani jusqu'à celle de Bondoukou et du coude de la Volta noire, où elle atteint la limite septentrionale de la grande forêt. En partie dégrossies par les Dioula établis

parmi elles et qui souvent, comme à Sikasso et à Kong, ont exercé dans le pays une hégémonie durable, beaucoup de fractions sénoufo sont arrivées à constituer de petits États de superficie restreinte mais offrant de la cohésion et de la vitalité. L'industrie du fer et celle de la poterie, l'agriculture, l'art musical ont atteint chez certains Sénoufo un développement qui mérite de retenir l'attention.



Masque (Idoma ou Igbo).
Nigéria. Bois, 24 x 15 cm.
Musée du quai Branly, Paris.

Chez les Idoma du Nigéria, les ancêtres masqués sont réellement des esprits revenus parmi les mortels - et non des acteurs humains masqués. La résurrection des morts est un élément de leur religion et de leur culte spirituel.



Masque (Tetela).
République démocratique du Congo.
Bois, plumes, fourrure, hauteur : 75 cm.
Collection particulière.

Les historiens questionnent encore l'origine de ce masque présentant des similitudes évidentes avec ceux de la société secrète *Kifwebe* des Songye.



Masque (Gouro Bete).
Côte-d'Ivoire. Bois, hauteur : 26 cm.
Collection particulière.



Pipe à eau *nyangwa* (Makonde).
Mozambique. Terre cuite, bois,
noix de coco, perles, hauteur : 27 cm.
Collection privée.

Le tabac a longtemps été un produit important, très recherché parmi la société Makonde, et a été largement échangé contre des biens et des services. Il semble avoir été considéré comme une denrée associée aux qualités personnelles, comme la générosité. La pipe présentée ici est typique de l'art utilitaire makonde le plus délicat dans son inventivité, sa forme et sa remarquable sobriété décorative. Élaboré à partir de quatre éléments détachables, c'est un témoignage remarquable de l'art de la suggestion. En sculptant une paire de jambes pour compléter la base en forme de N, le

créateur de la pipe a inventé une forme faisant subtilement allusion à un corps humain assis ; le haut de la pipe figurant la tête et la noix de coco, le fessier.

Les pipes à eau appartenaient en général à des personnes de haut rang, des chefs de village ou de clans, ou encore des spécialistes de rituels. Cet exemplaire est unique car il inclue un orifice pour la fumée en forme de tuyau, en terre cuite décorée de fines lignes incisées typiques de certaines poteries Makonde. La virtuosité démontrée dans cet objet suggère qu'il a été réalisé par un expert dans l'art de la poterie. L'orifice présente une poignée pratique. Les jambes sculptées sont décorées d'un motif miniature de bracelets de chevilles en perles. La pipe a pu être réalisée pour son propre usage ou pour quelqu'un d'autre en échange de services. Dans chaque cas, la pipe n'était certainement pas un simple objet utilitaire, mais aussi un objet de prestige destiné à être exhibé, admiré et contemplé. Elle devait être liée à l'identité de son propriétaire et représente l'un des objets les plus intimes et précieux que nous possédons des objets personnels Makonde.

Les Noirs du Soudan central et oriental

Les Pays haoussa

Si nous sommes moins documentés sur l'histoire ancienne du Soudan central et oriental que sur celle du Soudan occidental, c'est principalement parce que les musulmans d'abord et les Européens ensuite n'entrèrent en relations avec le Centre et l'Est de l'Afrique noire que bien après avoir pénétré jusqu'au cœur des régions situées plus à l'Ouest. L'islamisation et l'exploration des pays qui s'étendent à l'Est du Niger sont relativement récentes.

Le peuple nombreux et fort intéressant des Haoussa ou Afno, dont l'habitat est compris entre le Songoï et le Bornou, fut de tout temps réparti entre plusieurs petits États qui semblent avoir été tributaires les uns des autres tour à tour, sans qu'aucun ait jamais eu sur l'ensemble une prééminence véritable. C'étaient et ce sont encore : le Gober ou royaume de Tessaoua célèbre dès le XVI^e siècle par ses tissus de coton et ses chaussures de cuir ; le royaume de Kano, dont la capitale était déjà populeuse au temps de Léon l'Africain et réputée pour son enceinte imposante, ainsi que pour son commerce et son industrie ; celui de Katséna, renommé pour sa richesse agricole et sa puissance militaire ; celui de Zegzeg ou Zana, dont on a toujours vanté la prospérité commerciale et dont on prétend qu'il aurait autrefois, grâce à l'énergie d'une femme qui en était la souveraine, étendu son autorité sur tous les pays haoussa ; d'autres encore, notamment les royaumes de Zinder, du

Zanfara, du Kontagora, du Baoutchi, etc.

Il semble que ces divers États furent réunis au XV^e siècle sous l'autorité des *kanta* ou rois du Kebbi, pays situé au Sud-Ouest de Sokoto et à l'Ouest de Gando, dont les habitants seraient issus d'un mélange de Songoï et de Haoussa. Vers l'an 1500 régnait un *kanta* qui passait pour être maître de Katséna, de Kano, de Zana, du Gober et du Zanfara et étendre son pouvoir jusque sur l'Aïr. Le sultan du Bornou, Ali, qui venait de s'installer à Gassarou, à l'Ouest du Tchad, voulut mettre fin à l'extension grandissante du Kebbi et vint attaquer le *kanta* dans sa résidence de Sourami ; après un siège sans résultat, il dut se retirer. Le roi du Kebbi le poursuivit, l'atteignit à l'Est de Katséna et mit son armée en déroute ; mais, comme il revenait sur ses pas, il fut attaqué par les gens de Katséna révoltés, reçut une flèche et mourut de sa blessure.

Son successeur fit alliance en 1513 avec l'*askia* Mohammed qui l'aida à reprendre Katséna et, en 1515 poussa jusqu'à Agadès. Craignant de voir ses États passer sous la suzeraineté de Gao, le *kanta* rompit le traité d'alliance. En 1517, il infligea une défaite complète à l'armée que l'*Askia* avait envoyée contre lui et rétablit l'autorité propre du Kebbi sur Katséna et l'ensemble des pays haoussa. Mais vers l'an 1600, les rois du Gober et du Zanfara s'unirent à celui de l'Aïr contre le *kanta* qui vivait alors, le vainquirent, détruisirent ses trois villes principales (Goungou, Sourami et Liki) et libérèrent le Haoussa du joug du Kebbi.

C'est au début du XIX^e siècle seulement que remonte l'islamisation des Haoussa ou, plus exactement, d'une certaine partie d'entre eux. Jusque-là, on ne rencontrait guère de musulmans qu'à Kano, et ils n'y étaient pas nombreux. C'est au zèle mystique et au fanatisme guerrier d'un marabout toucouleur[10], originaire du Fouta-Toro, que cette importante région de l'Afrique dut d'être envahie par le mahométisme.



Réplique d'un couteau de jet,
fin du XIX^e siècle. État mahdiste,
Soudan. Fer, poignée en peau
de crocodile, 30,6 x 3,2 cm.
University of Manchester,
Manchester Museum.

Les ateliers urbains de ville telles qu'Omdurman produisaient différents types d'objets d'art, incluant des regalia, des armes et armures qui reflétaient d'une manière ou d'une autre l'idéologie mahdiste. Cependant, ces objets étaient créés à partir d'influences stylistiques très variées. Parmi eux se trouvaient ce type de couteaux de jet, réplique non fonctionnelle, faits à

partir de feuilles de métal et couvertes d'inscriptions arabes gravées avec de l'acide. Appelées thuluth, elles professent des exhortations issues du Coran.

Cependant ces objets ont hérité de leur forme particulière des prestigieuses armes de jets appartenant à certaines peuplades non-islamiques d'Afrique centrale, comme les Ngbaka. Ceux-ci vivaient à plusieurs centaines de kilomètres en direction du sud-ouest et étaient grandement diminués par la traite négrière à cette époque.

Il se peut que ces couteaux de jet étaient des cadeaux donnés aux chefs d'Afrique centrale qui soutenaient les caravanes négrières partant du Soudan à la fin du XIX^e siècle. Cependant il paraît plus probable que ces objets étaient donnés aux chefs des contingents de l'armée mahdiste majoritairement formée d'esclaves d'Afrique centrale, en signe de leur islamisation.



Réplique d'un couteau de jet,
fin du XIX^e siècle. État mahdiste,
Soudan. Fer, poignée en peau de crocodile,
45,6 x 3,4 cm. University of Manchester,
Manchester Museum.



Sculpture funéraire
aloalo (Mahafaly). Madagascar.
Bois, hauteur : 226,6 cm. University of
Pennsylvania Museum of Archeology
and Anthropology, Philadelphie.

Les sculptures placées sur les tombes par les Mahafaly du sud-ouest de Madagascar, constituent sans doute la forme d'art la plus familière produite sur l'île, mais aussi celle dont nous comprenons le moins la portée. Les troupeaux de zébus fournissent la base de leurs revenus mais sont aussi une source d'inspiration artistique, au moins pour les *aloalo*. D'un point de vue visuel, l'élément le plus visible de leur environnement se trouve dans leurs

tombes, de grandes structures carrées, taillées dans la roche et isolées en pleine campagne. Elles sont souvent surmontées de mâts sculptés et sont réservées aux chefs et aux défunts de lignée royale.

Les sculptures placées sur les plates-formes en pierre présentent des éléments récurrents, bien qu'elles aient évolué dans leur forme et leur contenu au fil du temps. L'ensemble est généralement taillé dans une seule pièce de bois, le bas pouvant être plein ou présentant une figure en pied. Au-dessus se trouve une structure ajourée d'éléments géométriques, en général des croissants et des cercles interprétés comme des représentations de la demi ou pleine lune.

La figure placée au sommet peut être de forme très variée. Les zébus et les oiseaux sont les sujets les plus fréquents. En effet, les bovins sont sacrifiés lors des rites funéraires et leurs cornes sont plantées sur la tombe à côté des *aloalo*. Ces sculptures ont clairement une fonction honorifique. Le terme *aloalo* est généralement interprété comme dérivant du mot *alo*, le messager ou l'intermédiaire. Le but d'un aloalo est de servir d'intermédiaire entre le monde des vivants et celui des morts. Dans cet exemple, *alo* peut aussi faire référence aux croissants et cercles enlacés, qui constituent l'élément central de la sculpture et son caractère unique.



Sculpture funéraire
aloalo (Mahafaly). Madagascar.
Bois, hauteur : 193 cm.
Collection privée.

En 1801, le cheikh Ousmân le Torodo, fils d'un nommé Mohammed dit Fodé ou Fodio, c'est-à-dire « le savant^[11] », ayant appris que des difficultés s'étaient élevées entre des bergers peuls du Gober et leurs patrons haoussa, profita de la circonstance pour prêcher la guerre sainte contre les habitants du Gober et leurs voisins. Prenant fait et cause pour les Peuls, qui avaient avec lui et son peuple un lien commun consistant à parler la même langue, il leva une armée parmi des guerriers sans emploi du Fouta-Toro, du Massina, du

Liptako et du Songoï et se lança à la conquête du Haoussa. Il réussit dans son entreprise et fonda, avec Sokoto comme capitale et son faubourg de Wourno comme résidence princière, un empire qui ne tarda pas à englober tous les royaumes haoussa, une partie de l'Adamaoua, le Noupé, le Kebbi et, dans la boucle du Niger, le Liptako. Il envahit même le Bornou, mais en fut chassé en 1810 par le Kanémi, dont il sera parlé plus loin. Le cheikh Ousmân mourut vers 1815, à la suite d'un accès de folie mystique. Son frère Abdoullahi prit le commandement des provinces occidentales de l'empire, avec Gando comme capitale, tandis que l'Adamaoua forma un État à peu près indépendant. Quant à la majeure partie des provinces conquises par Ousmân, elle passa sous la domination de son fils Mohammed Bello (1815-1837).

Les débuts du règne de ce prince furent consacrés à une lutte sans répit contre le Zanfara, le Gober, le royaume de Katséna et le Kebbi qui refusaient l'obéissance au fils comme au frère d'Ousmân et dont les habitants avaient abjuré l'islamisme presque aussitôt après l'avoir accepté par contrainte. En fait, tout le Haoussa s'était révolté contre la domination toucouleure et les Touaregs de l'Aïr et du Damergou pactisaient avec les rebelles. Le Kanémi leur apporta son aide et leur fournit des contingents envoyés par le Ouaddaï et le Baguirmi. Puis il partit lui-même en guerre contre Mohammed Bello. Celui-ci dépêcha contre son ennemi deux armées commandées l'une par Yakouba, roi du Baoutchi, et l'autre par Ya-Moussa, roi de Zaria. Ce dernier prit la fuite avec son contingent dès le premier contact avec le maître du Bornou, mais Yakouba, après deux durs combats, mit le Kanémi en déroute et sauva l'empire de Sokoto.

Mohammed Bello, qui fut un guerrier assez médiocre et qui aimait peu se battre en personne, était un homme de lettres distingué. Il composa en arabe une foule de poèmes et d'ouvrages en prose, les uns religieux, les autres historiques, protégea les savants, reçut avec égards l'explorateur l'explorateur écossais Hugh Clapperton (en 1824) et se signala par un contrôle rigoureux des actes des magistrats, qui redoutaient ses enquêtes et sa censure.

Son frère et successeur Atikou (1837-1843) se montra surtout grand ennemi de la danse et de la musique et proscrivit tous les divertissements. Le Gober et le royaume de Katséna se révoltèrent de nouveau sous son règne contre les excès des princes toucouleurs installés comme résidents dans les provinces vassales. Ali, fils de Mohammed Bello, régna de 1843 à 1855, au milieu des continuelles révoltes de ses prétendus sujets qui, notamment dans le Gober et le Kebbi, refusaient avec persistance d'adhérer à l'islamisme. Il laissa s'émietter l'autorité que lui avait léguée son oncle et qui, peu à peu, passa aux gouverneurs de province. Les cinq souverains toucouleurs qui vinrent après lui — Ahmadou (1855-1866), Alioun-Karani (1866-1867), Ahmadou II (1867-1872), Boubakar (1872-1877) et Méyassou (1877-1904) — furent

incapables de gouverner un empire trop vaste et trop mal organisé, qui s'effondra comme un château de cartes, en 1904, du seul fait de l'occupation de Sokoto par les troupes britanniques de Sir Frederick Lugard.

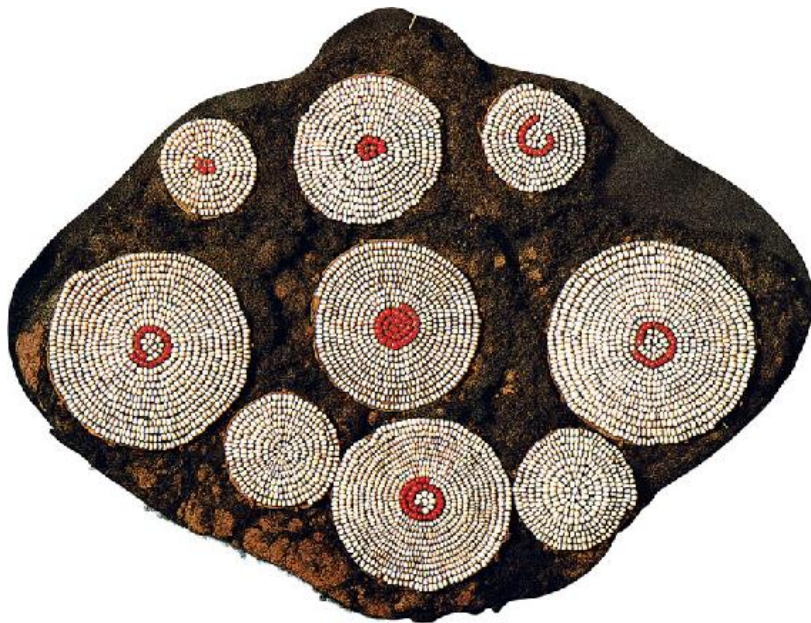
L'Empire du Bornou

À l'Est du Haoussa, des deux côtés du lac Tchad, vit une population dont le domaine porte à l'Ouest le nom de Bornou et à l'Est le nom de Kanem. Cette population se rattache, par ses origines et par sa langue, à une autre dispersée à travers d'immenses territoires pour la plupart désertiques, celle des Téda ou Gorân. Ceux-ci se rencontrent au Kaouar (oasis de Bilma), au Tibesti ou Tou ou région de Bardaï (d'où les noms de Tibbou ou Toubou et de Bardoa donnés aux Téda de cette région), au Borkou ou Daza, dans l'Ennedi (où ils prennent le nom d'Anna et sont appelés Bédéyat par les Arabes), dans le Kabga ou Kapka du Nord du Ouaddaï (Gaoga de Léon l'Africain), enfin dans le Zaghaua, situé au Nord du Darfour entre l'Ennedi et le Nil. Ces Téda se divisent en un grand nombre de tribus, les unes nomades et les autres sédentaires, les unes musulmanes et les autres païennes, les unes franchement nègres, d'autres plus ou moins métissées de sang blanc. C'est à ce peuple qu'appartenait vraisemblablement la famille du premier souverain du Kanem-Bornou dont la tradition ait conservé la mémoire. Elle donne à ce prince le nom de Saéfé ou Séfou, dont les musulmans n'ont pas hésité à faire *Seïfoullâhi* (le sabre de Dieu), tout en reconnaissant qu'il n'était pas musulman. Ils n'ont pas hésité davantage à l'assimiler à Seïf ben Dzou-Yezen, dernier roi himyarite du Yémen.

En réalité, ce Saéfé était tout bonnement un nègre d'origine téda, qui fixa sa résidence à Ndjimi, entre Mao et Yagoubn, dans le Kanem, et établit sa domination sur les Téda du Borkou, du Tibesti et du Kaouar, sur les Kanembou ou habitants du Kanem et sur les Kanouri ou Baribari du Bornou et du Mounio. On ignore à quelle époque se place sa vie. C'est vers le XI^e siècle, sous l'un de ses successeurs nommé Oumé, que l'islamisme aurait fait sa première apparition dans le pays.



Masque (Tchokwé).
Bois et fibres végétales,
hauteur : 22 cm.



Bonnet (Acholi ?). Ouganda.
Cheveux humains, perles de verre,
largeur : 33 cm. Museum für
Völkerkunde, Leipzig.

Parmi les peuples éleveurs de bétail d'Ouganda, du sud-Soudan et du nord-ouest du Kenya, les hommes ont adopté une série de coiffures lors des initiations aux différents grades de l'âge adulte, liés au statut de guerrier. La plupart du temps les cheveux sont mélangés à de la boue ; le résultat est peint et décoré de plumes. Il pouvait aussi être créée une grande coiffe en forme de cuvette, décorée de disques de perles de verre colorées. Cet exemple serait d'origine « Schuli » (Acholi).



Piquet (Kwere-Zaramo).
Tanzanie. Bois et métal,
hauteur : 128 cm.
Collection privée.

Ce piquet inhabituel a pu être utilisé lors de cérémonies durant lesquelles les hommes étaient possédés par des esprits. Ces objets étaient plantés dans le sol des sites rituels et servaient de supports sur lesquels les participants pouvaient se reposer. Ils étaient taillés avec des crochets desquels pendaient des gourdes renfermant des substances rituelles efficaces. Ils sont décorés de bandes de matériaux rouges et blancs. Généralement, ils sont surmontés d'une représentation d'une mère et de son enfant ou bien d'une figure

féminine stylisée. Le fait que ce piquet soit en forme d'arbre, surmonté par deux grandes représentations humaines et une autre plus petite, moins détaillée et ressemblant à un oiseau, rend ce piquet unique. Il mélange les caractères masculin et féminin, puisqu'il est à la fois en forme de phallus et présente une poitrine féminine ainsi qu'une femme stylisée sans caractères distincts. Cette dualité symbolise les principes vitaux et joue un rôle décisif lors des rituels d'initiation féminine. Durant sa période de réclusion, une jeune fille est tenue de s'occuper d'une figure en forme de tronc. Elle la nourrit et s'en occupe afin de garantir sa croissance, sa santé et sa fertilité.



Support *omusinga*
(banyambo), XVIII^e-XIX^e siècle.
Karagwe, Tanzanie. Fer forgé,
hauteur : 72 cm. Marc et
Denyse Ginzberg.

Les supports *omusinga* étaient utilisés pour porter des branches de la plante appelée *hibiscus fuscus*. Ils étaient clairement importants au sein des insignes royaux, puisqu'ils étaient pour le moins cinquante, représentant un travail très abouti des forgerons les plus doués. Les fibres de l'*omusinga* leur permettaient de servir de brosses à dents ou même d'instrument pour battre le lait. Dans cet exemple magistral, la base tressée de sept parties supportent

sept cavités ; l'extrémité est en forme de pointe.



Statue funéraire
waaga (Konso). Éthiopie.
Bois, hauteur : 213 cm.
Collection privée.

Les Konso vivaient dans des villages fortifiés, en haut de collines et pratiquaient une agriculture intensive. La chasse est une activité de prestige et la bravoure une qualité particulièrement considérée. Les hommes ayant tué un ennemi ou un animal sauvage dangereux étaient considérés comme des héros. Lors des funérailles d'un héros, cette pierre de forme phallique était placée sur la tombe. Si le mort était riche et aussi un notable de la société Gada, un groupe de statuette était alors en plus placé sur la tombe.

La sculpture représente le héros dans une attitude masculine agressive, le pénis en érection. Sa coiffure, le bijou frontal de forme phallique et ses bracelets sont les indices de son rang de patriarche dans la société gada et de son statut de héros. À l'origine, ces statues sont peintes en ocre, possèdent des yeux et des dents en os, des sourcils et des barbes peintes en noir.

À la fin du XII^e siècle, la dynastie téda et païenne fondée par Saéfé fut renversée par une dynastie kanembou et musulmane dont le premier représentant fut *Tsilim* ou *Salmama* (le musulman), qui régna de 1194 à 1220 et prit le titre de *maï*. Son successeur Dounama I^{er} (1220-1259) eut à combattre les Tédas révoltés. Deux siècles se passèrent ensuite dans une anarchie presque continuelle. Sous le *maï* Ibrahim (1288-1304) commença la révolte de la tribu, jusque-là vassale, des Boulala, laquelle continua durant plus de trois cents ans à troubler l'empire. Le *maï* Idris I^{er} (1352-1376) venait de monter sur le trône lorsque le voyageur arabe Ibn Batouta, se rendant de Tombouctou au Touat, séjourna en 1353 à Takedda, entre Gao et Agadès, célèbre alors pour ses mines de cuivre en pleine exploitation ; les gens de Takedda racontèrent à Ibn Batouta que le roi Idris ne se montrait jamais en public et ne parlait à personne que caché derrière un rideau, selon une coutume que l'on observe encore de nos jours dans beaucoup d'États de l'Afrique noire.

Le *maï* Omar (1394-1398) se décida à abandonner le Kanem aux Boulala et alla s'établir au Bornou, où l'un de ses successeurs, Ali (1472-1504), fixa la capitale de l'empire à Gassaro ou Kasr-Eggomo, à soixante-quinze kilomètres à l'Ouest du Tchad. Ce fut cet Ali qui s'attaqua au *kanta* du Kebbi et fut défait par lui. Son fils Idris II (1504-1526) reconquit le Kanem sur les Boulala. Il était contemporain de Léon l'Africain, lequel parle de lui dans sa relation en lui donnant par erreur le nom d'*Abran* (Ibrahim), l'un des prédécesseurs d'Idris.



Statue funéraire
waaga (Konso). Éthiopie.
Bois, hauteur : 186 cm.
Collection privée.

C'est avec Idris III (1571-1603) que l'empire du Bornou atteignit son apogée. Sa suzeraineté s'étendait alors sur Kano, Zinder et l'Aïr, sur le Kanem jusqu'au Fitri, sur l'ensemble des pays habités par les Tédà et, au Sud du Tchad, sur le Mandara ou Ouandala (Maroua), sur le Kotoko (Kousséri) et sur le Mousgou (moyen Logone). Mais, après la mort de ce prince, les Boulala redevinrent maîtres du Kanem, pour en être chassés ensuite par des Toundjour émigrés du Ouaddaï et se retirer vers l'Est. Ce furent les Toundjour qui

régnèrent désormais au Kanem, avec Mao comme capitale. Mais ils payaient un tribut au *maï* du Bornou, qui entretenait un résident à Mao.

Ces Toundjour, qui parlent habituellement un dialecte arabe, passent pour être d'origine arabe antéislamique. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ne professent l'islamisme que depuis deux siècles. Il se pourrait qu'ils soient d'origine abyssine et que leur ancien paganisme était un christianisme plus ou moins corrompu. Il semble d'ailleurs que cette appellation de *toundjour* soit donnée à l'Est du Tchad à tous les peuples non musulmans auxquels la tradition attribue une origine non nègre.

En 1808, le Bornou fut attaqué par le conquérant toucouleur Ousmân-dan-Fodio, qui battit près de Gassaro les troupes du *maï* Ahmed. Un chef très influent, Mohammed-el-Amine, dit « le Kanémi » à cause de son pays d'origine (le Kanem), se mit à la tête des Noirs du Bornou et des Arabes Choa[12], refoula l'armée toucouleure en pays haoussa et ramena dans sa capitale le *maï* Ahmed, qui avait pris la fuite à l'approche de l'ennemi (1810). Cet Ahmed et ses successeurs jouèrent le rôle de rois fainéants et l'autorité désormais fut tout entière entre les mains du Kanémi et des gens de sa famille. Le cheikh Omar, fils du Kanémi, prit les rênes du gouvernement à la mort de son père et finit, en 1846, par se faire proclamer sultan du Bornou. Il installa sa résidence à Koukaoua ou Kouka, qui devint la capitale de la troisième dynastie, fondée par son père et par lui.

Hachem, successeur d'Omar, fut attaqué en 1893 par l'aventurier Rabah. Malgré les secours que lui envoya le Ouaddaï, il fut défait et tué. Rabah détruisit Kouka et transféra la capitale à Dikoa, au Sud du Tchad. Peu après, il était vaincu et tué à Kousséri par les détachements français du commandant Lamy, le 22 avril 1900, et Aboubekr Guerbeï, neveu de Hachem, était reconnu par les Anglais comme sultan du Bornou, devenu un protectorat britannique.



Jupe *iraqw*, début du XX^e siècle.
Tanzanie. Peau d'animal traitée, perles de verre,
tendons, cloches en métal, 170 x 70 cm.
Commonwealth Institute, Londres.

Les *iraqw*, jupes décorées de perles de verre, sont sans doute les éléments de parure les plus décorés en Afrique de l'est, et nous en avons ici un excellent exemple. Cette pièce est constituée de quatre morceaux de peau sur lesquels des milliers de perles de verre ont été appliquées et qui forment des bandes et motifs géométriques. Il est aussi décoré de trois clochettes. Le panneau central était porté à l'arrière, le droit enveloppé autour du gauche, les deux extrémités nouées. Il faut imaginer la jupe portée par une jeune fille dont les mouvements, qu'elle marche ou qu'elle danse, sont soumis au poids du vêtement, soulignés par le balancement des franges et le son des clochettes. La gamme de couleurs des perles est typique des débuts de l'art perlé d'Afrique de l'est. Le contexte traditionnel au cours duquel ces jupes étaient portées, le rituel d'initiation des jeunes filles, appelé *Marmo*, a été aboli par le gouvernement en 1930. Mais il est fort possible qu'il ait été perpétué par quelques femmes. La signification des motifs est inconnue des non initiés. Mais il se peut que les perles blanches, dominantes dans cet exemple et dans de nombreux autres, symbolisent la nouvelle pureté des initiés du *Marmo*.



Statue funéraire (Bongo),
fin du XIX^e siècle ou
début du XX^e siècle. Soudan.
Bois, métal, hauteur : 200 cm.
Musée Barbier-Mueller, Genève.

Les Bongo vivant au sud-ouest du Soudan étaient une tribu vivant de l'agriculture et parlant un dialecte originaire du centre du Soudan. Ils souffrirent beaucoup des effets de l'esclavage et de l'expansion du royaume zande au XIX^e siècle. Une catégorie de sculptures grandes et minces leur est attribuée. Elles partagent toutes une forme linéaire rappelant un piquet, avec une figure humaine posée sur un poteau, genoux pliés et généralement les

bras le long du corps. Les détails du visage sont les seuls éléments sculptés. Ces statues Bongo sont souvent classées parmi les figures commémoratives créées par les peuples d'Afrique de l'ouest comme les Konso et les Gato d'Éthiopie. Quelques groupes Bongo avaient l'habitude d'honorer un guerrier ou un chasseur méritant en érigeant sur sa tombe une statue sculptée. Cela était pratiqué par sa famille lors d'une fête prenant place sur la tombe une année environ après la mort. Le but était de lui assurer sa place au sein du village des morts. Les effigies érigées sur les tombes reflétaient les titres et le rang du défunt à sa mort. Elles étaient souvent accompagnées de poteaux sur lesquels des encoches étaient faites afin de rappeler le nombre de victimes du défunt.

Le Baguirmi

Au Sud du Kanem s'étend le royaume du Baguirmi, dont la fondation est attribuée à un chasseur appelé tantôt Bernim-Bessé et tantôt Dokkengué, qui aurait bâti Massénia, la capitale, vers 1513. Il était païen et ses successeurs le furent comme lui jusqu'à Mâlo (1548-1561), qui prit le titre de *mbang* et créa les grandes charges du royaume. C'est Abdallah (1561-1602), fils de Mâlo, qui aurait été l'islamisateur du Baguirmi. Son neuvième successeur, Burkomanda-Tadlélé (1734-1739), fut un grand guerrier : après avoir dirigé une expédition vers le Borkou et le Kaouar, il vainquit à deux reprises le roi du Ouaddaï, Mohammed Ez-Zaouni. Mais Alaouine (1739-1741) fut vaincu à son tour par l'empereur du Bornou, dont le Baguirmi devint vassal. Mohammed-Alamine (1741-1784) s'empara du Fitri sur les Kouka et secoua la tutelle du Bornou. Abderrahmân-Gaourang I^{er} (1784-1806) recommença la lutte contre le Ouaddaï. Il fut défait et tué par Saboun, roi de ce dernier pays, qui imposa au Baguirmi la suzeraineté du Ouaddaï et y plaça comme souverain nominal un fils d'Abderrahmân-Gaourang. Un autre fils de celui-ci, Tchigama, déposa son frère, fut arrêté sur l'ordre de Saboun, amené prisonnier à Ouara, capitale du Ouaddaï, puis relâché. Il revint à Massénia où il régna sous le nom d'Ousmân-Burkomanda de 1807 à 1846, payant assez régulièrement le tribut exigé par le Ouaddaï. Il conduisit plusieurs expéditions contre le Bornou et se fit battre par le Kanémi en 1824 à Lédéri, près du Tchad, grâce à deux canons que le major anglais Denham avait donnés au maître du Bornou. Abdelkader (1846-1858), en dépit d'une victoire remportée sur Mohammed-Chérif, roi du Ouaddaï, demeura tributaire de cet État. Abou-Sekine (1858-1884) voulut également rejeter la tutelle du Ouaddaï. Vaincu et chassé de Massénia en 1871 par le roi du Ouaddaï Ali, il reprit sa capitale après la mort de ce prince en 1875. La cruauté de son fils Burkomanda (1884-1885) le fit chasser du pays par ses sujets et remplacer par Abderrahmân-Gaourang II qui, attaqué par Rabah en 1893 et menacé de nouveau par ce conquérant en 1896, accepta le protectorat français en 1897.

Le Royaume du Ouaddaï

Si l'histoire du Baguirmi se résume en une perpétuelle oscillation entre le joug du Bornou et celui du Ouaddaï, l'histoire de ce dernier État n'est guère faite que des cruautés et des débordements de la plupart de ses rois. Le pays connu sous les noms de Ouaddaï, Bergou et Dar-Saleh est peuplé de quelques tribus d'origine arabe plus ou moins pure et d'un grand nombre de tribus nègres dont la principale est celle des Maba et dont les autres sont celles des Tama, des Massalit, des Mimi, des Kouka, des Boulala, des Rougna, etc. On y rencontre aussi des Téda.

Le Ouaddaï fut d'abord gouverné par des païens auxquels on attribue une origine sémitique, les Toundjour, qui avaient leur capitale à Kadama, au Sud-Ouest d'Abécher. C'est vers 1615 seulement que l'islamisme fut adopté par une fraction de la population, sous l'influence d'un nommé Djâmeah ou Saleh, que les uns disent indigène du pays, tandis que d'autres le rattachent à la tribu arabe des Djaaline, dont le berceau est à Berber sur le Nil, en aval de Khartoum. Quant aux Toundjour, ils étaient demeurés païens. Un fils ou descendant de ce Djâmeah, nommé Abdelkérim, leva une armée d'Arabes et de Noirs récemment islamisés, défit le prince toundjour, le tua, se proclama sultan du Ouaddaï et s'établit au Nord d'Abécher, à Ouara. Il y régna de 1635 à 1655, convertissant de force à l'islamisme une partie des habitants. Comme les princes toundjour dont il avait pris la place, il payait tribut au Darfour.

Son fils Kharout (1655-1678) poursuivit l'islamisation du Ouaddaï. Kharif (1678-1681) et Yakoub-Arous (1681-1707) essayèrent à plusieurs reprises de secouer la tutelle du Darfour ; le second réussit enfin à battre et à capturer Omar-Lélé, roi du Darfour. Après une lutte malheureuse contre le Baguirmi conduite par Mohammed Ez-Zaouni, la guerre entre le Ouaddaï et le Darfour recommença sous Djoda (1745-1795), sous le règne duquel le premier de ces États étendit son influence sur une partie du Kanem.

Saboun (1803-1813), après avoir ravi le trône à son propre père Saleh-Derret ou Dered, se signala par des expéditions victorieuses contre le Baguirmi et contre ses vassaux révoltés du Tama. C'était un prince cruel et sanguinaire, qui périt assassiné par un inconnu. Son fils Youssef, dit Kharifine, fut peut-être plus barbare encore. Vers 1829, après une régence féminine qui fut marquée par les pires atrocités, Abdelaziz, petit-fils de Saboun, s'empara du pouvoir. Il eut à lutter contre de continuelles rébellions, qu'il noya dans le sang.

À sa mort (1835 environ), une armée du Darfour envahit le Ouaddaï, à la suite

de déprédations commises dans les provinces occidentales du premier de ces royaumes par des Ouaddaïens que la famine poussait au pillage. Les troupes envoyées par Mohammed-Fadel, roi du Darfour, entrèrent dans Ouara et placèrent sur le trône du Ouaddaï un nommé Mohammed-Chérif, qui s'engagea à accepter la suzeraineté du Darfour. Ce Mohammed-Chérif (1835-1858) paraît avoir été le seul souverain du Ouaddaï qui se soit montré réservé en fait d'exécutions capitales. Il jouit d'un réel prestige et d'un pouvoir considérable. Il ne craignit pas de s'attaquer au puissant cheikh Omar, sultan du Bornou, qu'il battit à Kousséri et dont il obtint une contribution de guerre de huit mille thalers. C'est lui qui transféra la capitale de Ouara à Abécher. Devenu aveugle, obligé de se défendre contre le Tama révolté et contre un de ses propres fils, il finit par mourir à demi-fou en 1858.

Un nommé Ali lui succéda, qui s'occupa surtout de favoriser le commerce avec la Méditerranée et de remettre de l'ordre dans le pays. Il reçut la visite de Nachtigal en 1873-1874, au moment de sa lutte contre Abou-Sekine, *mbang* du Baguirmi. C'est lui qui fit construire, par deux Tripolitains, le palais royal d'Abécher et qui annexa le Rougna et le Kouti.

Le roi Youssef (1874-1898) laissa le Baguirmi reprendre son indépendance. C'est sous son règne que Rabah, venant du Bahr-el-Ghazal, fit irruption dans le Kouti (1879), puis dans le Rougna, razzia les dépendances méridionales du Ouaddaï et installa comme sultan du Kouti et du Rougna le nommé Senoussi (1890). Ce dernier, une fois Rabah au Bornou (1894), accepta d'ailleurs la suzeraineté du Ouaddaï, puis un peu plus tard celle de la France.

Ibrahim (1898-1901) périt des suites de blessures infligées par des rebelles. Abou-Ghazali (1901-1902) eut à lutter contre un de ses officiers, Acil, qui chassa le roi d'Abécher, puis se réfugia lui-même au Fitri, où il se mit sous la protection des troupes françaises. Doudmourra remplaça Abou-Ghazali. En 1909, la France prenait Abécher et plaçait Acil sur le trône du Ouaddaï. Doudmourra, réfugié dans le Nord du pays, continuait la lutte pendant deux ans et enfin se soumettait en 1911. Quant à Acil, il fut contraint de quitter le pouvoir par la France en 1912 ; il n'a pas eu de successeur.



Masque *ndimu*
(Makonde), début du XX^e siècle.
Tanzanie du sud. Bois, pigment blanc,
fibre végétale, hauteur : 47 cm.
Museum für Völkerkunde, Leipzig.

Ndimu est le nom générique pour tous les types d'hommes masqués personnifiant des esprits et portant des masques en bois. Ceux-ci diffèrent selon l'esprit humain ou animalier qu'ils veulent personnifier. Ce sont les membres des cérémonies masquées qui les revêtent lors des cérémonies à destination des hommes et des femmes initiés. Les oreilles en forme de longue spatule de ce masque *ndimu* ont été sculptées séparément puis

rajoutées. Leur longueur suggère que ce masque représente l'esprit d'un lièvre.



Poteaux funéraires *kigango* (Giriyama).
Kenya. Bois, hauteur (de gauche à droite) :
130,5 cm / 190 cm / 206,5 cm / 145 cm.
Collection privée.

Les *vigango* (*kigango*) faits par les Giriyama ne sont pas forcément des marqueurs de tombes, bien qu'il y ait eu beaucoup de méprise à ce sujet dans les textes spécialisés. Les *vigango* sont parfois placés près des tombes mais pas en temps normal. Leur rôle n'est pas d'indiquer la location des restes humains, mais plutôt de fournir un nouveau corps à l'esprit du défunt. Ils sont érigés quelques temps après la mort, généralement seulement lorsque l'esprit du défunt exprime son mécontentement sur le fait de ne plus avoir de corps, en apparaissant en rêve à quelqu'un de sa famille. Ces corps en bois ne sont que d'une courte utilité, tout comme ils ne sont érigés qu'au moment où les esprits commencent à être oubliés.

Ces quatre exemples ont tous des têtes sculptées avec soin, alors que sur de nombreux *vigango*, les têtes sont surtout en deux dimensions. Dans certains cas, seul un motif géométrique est sculpté et aucun effort n'est fait pour représenter les caractéristiques humaines. Deux d'entre elles présentent les triangles incisés typiques, qui peuvent figurer des côtes humaines, tout comme les décorations circulaires sont habituelles. Les deux autres sont

majoritairement incisées par des formes rectilignes moins communes. L'une est même inhabituelle car les incisions sur le corps font partie intégrante du motif alors qu'en temps normal elles ne font que le compléter.



Masque (Kwere), début du XX^e siècle.
Tanzanie. Bois, hauteur : 50,5 cm.
Fred Jahn Gallery.

Une grande variété d'associations ou de sociétés « secrètes » existait au sein des Kwere à l'époque précoloniale. L'avancée dans les rangs de la société se déroulait lors de cérémonies d'initiation spéciales incluant des chants et des danses. Les danseurs masqués étaient aussi présents lors de rites funéraires particuliers, pour les membres des associations. Très peu d'exemples de masques kwere ont été retrouvés, et nous connaissons peu de choses sur cet art. Cependant il est vraisemblable que les Kwere utilisaient plusieurs sortes de masques, tels que les masques de « guerre » ou ceux réservés aux

Le Darfour et le Kordofan

Comme le Ouaddaï, le Darfour[13], son voisin de l'Est, était autrefois sous l'autorité de Toundjour idolâtres. Le pouvoir fut usurpé au XVI^e siècle par un musulman, Soloun-Slimân, qui était dit-on, d'origine arabe par sa mère et qui fixa la capitale à Bir-Nabak. Omar-Lélé, son quatrième successeur, la transféra à Kabkabié. C'est cet Omar-Lélé qui fut vaincu et fait prisonnier par le roi du Ouaddaï Yakoub-Arous vers 1700. Après lui régnèrent Aboubekr, Abderrahmân Ier, puis Téhérah, qui conquiert et islamisa le Kordofan, puis Abderrahmân II, qui transporta la résidence royale à Tendelty, appelé par les Arabes El-Facher, et fut en relations avec Bonaparte durant la campagne d'Égypte (1798-1799).

Sous le règne de Mohammed-Fadel (1800-1840), le Kordofan échappa au Darfour pour être conquis et occupé par les troupes égyptiennes. Ensuite régna Hossein. Sous son successeur Haroun, le Darfour à son tour fut annexé au Soudan égyptien par Zobeïr-pacha (1874). Haroun, s'étant révolté, fut vaincu et tué à Koulkoul par Slatin-pacha, qui fut nommé gouverneur du Darfour (1879).

Le Kordofan ou Kordofal sépare le Darfour du Sennar, dont il est séparé lui-même par le Nil. Les habitants sont des Noirs parlant plusieurs langues distinctes, dont certaines se rapprochent beaucoup, comme système, des parlers bantou. Ceux du Nord sont appelés Koldadji ou Koulfân, ceux du Sud Nouba. Ce mot *Nouba*, dont nous avons fait « Nubie » et « Nubiens », est proprement le nom du pays montagneux qui constitue la province méridionale du Kordofan et des indigènes de cette province, dont une fraction est depuis assez longtemps convertie à l'islamisme. Par extension, *Nouba* est devenu le surnom donné par les Arabes à tous les Noirs musulmans du Soudan oriental, tandis que les Noirs païens de la même région sont appelés, quelle que soit leur origine ethnique, Fertit au Darfour, Djénakhéra au Ouaddaï et Kirdi au Kanem. D'autre part, on a donné en Europe le nom de « Nubie » à la région située le long du Nil entre Ouadi-Halfa et Khartoum (région de Dongola), parce qu'un certain nombre de Nouba s'y sont établis. Mais la véritable « Nubie » se trouve dans le Sud du Kordofan et il n'est pas inutile de le rappeler ici.

Gouverné au début par des Toundjour païens comme le Ouaddaï et le Darfour, le Kordofan fut ensuite conquis par des Nouba musulmans dont le chef s'appelait Moussabba. Nous venons de voir qu'il fut annexé au Darfour sous le règne de Téhérah, qui réussit à propager l'islamisme parmi les Koldadji et

établit un *magdoum* ou gouverneur à Bara. Il lui fut enlevé sous Mohammed-Fadel par le *defterdar* égyptien Mohammed-Bey, qui fit d'El-Obeïd le chef-lieu de son gouvernement.

L'Équipée de Rabah

Il n'est guère possible, dans un tableau historique du Soudan oriental, de passer sous silence l'équipée de Rabah et le mouvement mahdiste de la fin du siècle dernier. Zobeïr-pacha, qui appartenait à la tribu arabe des Djaaline, avait été nommé gouverneur du Bahr-el-Ghazel vers 1875. Appelé au Caire pour rencontrer les autorités égyptiennes, il confia sa charge à son fils Souleïmân. Ce dernier, desservi auprès de Gordon-pacha par les gens de Dongola, ennemis des Djaaline, crut à de l'hostilité de la part du gouverneur général du Soudan, prit parti contre le gouvernement égyptien et favorisa la révolte de Haroun, sultan détrôné du Darfour. On envoya contre lui Gessi-pacha, qui lui infligea une défaite sanglante.

Son principal lieutenant était alors Rabah, fils d'une négresse qui avait été la nourrice de Zobeïr-pacha et, par conséquent, frère de lait de ce dernier. Lors de la déroute de Souleïmân, Rabah prit la fuite avec les survivants de l'armée de son maître et commença ses conquêtes au Nord-Ouest du Bahr-el-Ghazal (1878). Poussant vers l'Occident, il pénétra en 1879 chez les Banda, se rabattit en 1883 sur le Kouti, y installa en 1890 Senoussi comme sultan, se jeta en 1892 sur le Baguirmi et s'empara en 1893 de Bougoman, qui remplaçait alors Massénia comme capitale. La même année, il attaqua Hachem, sultan du Bornou, le vainquit et le mit à mort (décembre 1893). Puis il marcha sur le Gober, où s'était réfugié Aboubekr, neveu et successeur de Hachem. Arrêté par l'armée de l'empereur de Sokoto, il se retourna contre les petits États du Sud du Tchad, prit Goulfeï aux Bousso, Kousséri aux Mandara, Logone aux Kotoko, envahit de nouveau le Baguirmi en 1898, incendia Massénia, poursuivit le *mbang* près de Kouno, s'y heurta avec huit mille hommes à une trentaine de miliciens commandés par l'administrateur Bretonnet (18 juillet 1899) et ne vint à bout de cette poignée de braves qu'après huit heures de combat. Le 22 avril 1900, il était battu à Kousséri par le commandant Lamy et tué à la fin du combat, qui coûta également la vie à son vainqueur. Son extraordinaire aventure avait duré vingt-deux ans et ruiné toute une partie du Soudan.



Représentation masculine
sur un poteau (Utongwe).
Ouest de la Tanzanie.
Bois, hauteur : 78,5 cm.
Collection de la famille Bareiss.

En dehors de cet objet, aucun objet d'art n'est connu pour les Tongwe (un petit groupe vivant sur les rives à l'est du lac Tanganyika). Cette représentation masculine reflète la dignité et le statut de chef. Elle partage des ressemblances stylistiques avec les productions des Jiji vivant plus au nord. Les traits du visage et la coiffure élaborée de cette figure évoquent une forte influence tabwa, tout comme le choix de faire figurer un homme sur un

poteau, signe de rang et de statut. Ces attributs suggèrent qu'un chef est ici probablement représenté.

Le Mahdisme

Comme Rabah, le *mahdi* et son khalife étaient des Soudanais. Mohammed-Ahmed, natif de Dongola, appartenait à une famille de Nouba. Il s'était proclamé *mahdi* en 1881, après avoir battu Rachid-Bey, gouverneur de Fachoda, dans les montagnes du Kordofan méridional, d'où sa famille était originaire et où il avait fixé sa résidence. En 1882, il remporte une nouvelle victoire sur une importante colonne égyptienne, puis s'empare de tout le Kordofan, dont le chef-lieu El-Obeïd tombe en son pouvoir en février 1883. Il attire dans un guet-apens l'armée de Hicks-pacha, forte de dix mille hommes, qui est entièrement massacrée à Chékân (Kordofan), le 4 novembre 1883. Slatin-pacha, gouverneur du Darfour, et Lupton-Bey, gouverneur du Bahr-el-Ghazal, capitulent en 1884. Seuls, Emin-pacha en Équatoria (Haut Nil) et Moustafa-Bey à Dongola continuaient à tenir bon. Berber et le Sennar étaient entre les mains des « derviches », comme on appelait les partisans du *mahdi*. Le 15 janvier 1885, celui-ci s'emparait d'Omdourmân, un faubourg de Khartoum, et le 26 janvier, il entra en vainqueur dans la citadelle de Karthoum et mettait à mort Gordon-pacha. Il était dès lors le maître effectif des huit dixièmes de ce qui avait été cinq ans plus tôt, le Soudan égyptien. Peu de temps après, il mourait de la fièvre typhoïde à Omdourmân.

Quant à Abdoullah, il appartenait à une tribu de Baggara (bouviers) du Darfour, métissée d'Arabes et de Nègres. Il s'était lié d'amitié avec le *mahdi*, dont il devint le principal conseiller et qui, au moment de mourir, le désigna comme son « khalife », c'est-à-dire son représentant et son successeur (1885). Abdoullah écarta aussitôt les parents et les compatriotes du *mahdi*, Nouba de Dongola et du Kordofan, pour s'entourer de gens du Darfour, dont il fit venir plusieurs milliers à Omdourmân. Il organisa une puissante armée, qu'il envoya contre l'Abyssinie ; la ville de Gondar fut prise et pillée par les bandes du khalife et le *négous* Yohannès IV fut tué (1889). En 1892, les troupes d'Abdoullah s'établirent dans l'Équatoria, qu'Emin-pacha avait quittée en 1889. Peu après, cependant, la puissance éphémère des « derviches » commença à décliner : en 1896, les troupes anglo-égyptiennes réoccupaient Dongola et en 1897, Berber. Le 10 juillet 1898 le capitaine Marchand, qui devint général, s'emparait de Fachoda ; le *sirdar* Kitchener prenait Omdourmân le 2 septembre suivant et, en 1899, Abdoullah, réfugié au Kordofan, y était battu et tué par le colonel Wingate.



Statue féminine
(Lomwe-Nguru), 1901.

Malawi ou Mozambique. Bois,
hauteur : 41 cm. Staatliche Museen
zu Berlin, Preußischer Kulturbesitz,
Museum für Völkerkunde, Berlin.

Parmi les Lomwe, différents groupes tatouaient leurs corps avec des signes distincts. Le motif, comme sa position, indiquaient le statut. Les personnages de haut rang étaient plus tatoués que les autres. Leurs tatouages pouvaient être faits en différentes techniques. Le motif élaboré de lignes sculptées qui décore cette statue représente sans nul doute des tatouages. La

profusion des lignes et leur complexité indiquent un rang élevé. Cette déduction est confirmée si l'on interprète la base de la sculpture comme un tabouret. La figure représentée ici peut présenter les marques distinctives d'une ancêtre d'une lignée féminine. Elle a vraisemblablement été utilisée pour le culte d'un ancêtre, dans ce cas elle devait être conservée dans le lieu de culte appartenant au chef.

Les Populations voisines de l'Abyssinie et celles de la pointe orientale de l'Afrique

Nous venons de voir de quelle façon, plutôt désastreuse en général, s'est exercée l'influence musulmane sur les pays compris entre le Tchad et le Nil. De l'autre côté du grand fleuve africain, c'est une autre influence qui prédomina la plupart du temps, celle de l'Abyssinie chrétienne.

Celle-ci fut sans contredit considérable sur les populations nègres et négroïdes comprises dans les limites de l'empire abyssin ou voisines de ces limites. Si l'on songe à la part qu'a eue cet empire dans les destinées de l'Égypte ancienne ; si l'on se souvient qu'au moment de la naissance de Mahomet (570) il exerçait sa suzeraineté, par-delà la mer Rouge, sur le Yémen et qu'il envoya contre La Mecque une armée de près de quarante mille hommes ; si l'on pense à l'extraordinaire renommée dont jouissait en Europe au Moyen Âge la puissance du fameux « Prête-Jean[14] » ; si l'on réfléchit que cet État chrétien sut conserver sa religion à travers les siècles, à proximité des grands foyers de l'islam, et la défendre contre les entreprises musulmanes depuis l'époque de la conquête de l'Égypte par les premiers khalifes jusqu'à la violente poussée des « derviches » d'Omdourmân, on est obligé de supposer qu'une pareille force n'a pas pu ne point rayonner sur les peuples avec lesquels elle s'est trouvée en contact.



Représentation féminine.
Malawi. Bois et verre, 27 x 7 x 5 cm.
Museum für Völkerkunde, Vienne.



Statue féminine scarifiée.
Malawi. Bois, hauteur : 48 cm.
Collection de la famille Bareiss.

D'un point de vue artistique, les peuples du Malawi sont seulement connus pour la décoration de leurs objets utilitaires tels que les paniers, peignes, bols, tabatières, cuillères, haches, pipes et mortiers. Quelques objets personnels présentaient occasionnellement des éléments figuratifs, mais une sculpture en ronde-bosse était considérée comme rare et idiosyncratique. Sans l'apport d'informations ethnographiques relatives au contexte, toutes les sculptures figuratives de cette région doivent être envisagées comme le travail d'artistes isolés, répondant à la demande d'expatriés ou de touristes.

Cependant, puisque de nombreuses figures telles que celle-ci ont été mises au jour, certaines anciennes, cette explication doit être revue. Les quatre statues présentées ici, par exemple, sont d'une qualité artistique telle qu'elle ne peuvent être considérées comme des inventions spontanées. De récentes recherches suggèrent un rôle éducatif pour certaines d'entre elles. Les écoles secrètes d'initiation aux rites de passage étaient nombreuses. Les objets matériels étaient utilisés en tant que supports didactiques pour enseigner des informations culturelles importantes. La plupart étaient fragiles et éphémères. Cependant, les filles de la tribu Yao devaient suivre des formations spécifiques, se terminant par l'initiation à la Première Naissance. Ainsi, de nombreuses statues décrivent les différentes étapes de la féminité. Les similarités dans la forme ou le style entre certaines figures sont davantage le reflet des choix du même maître d'initiation, plutôt qu'imputables au même artiste.

De tout temps, l'empire abyssin a renfermé, entremêlées les unes parmi les autres, des populations d'origines diverses et fort mélangées. Les unes, qui détiennent le pouvoir, sont considérées comme sémitiques et parlent des langues sémitiques, notamment les Tigraï, les Gouraghé et les Amhara ou Amhariques, auxquels appartient la famille impériale, laquelle se prétend issue de Salomon et de la reine de Saba. D'autres, rattachées en général au rameau kouchite de la race dite hamitique, parlent des langues qui ont certains points de contact avec les langues nègres, telles les Agaou, les Bogos ou Bilen, les Saho, et quantité de tribus englobées sous le terme générique de *Sidama*. Certaines, comme les Falacha, passent pour être d'origine israélite, bien qu'usant d'un parler analogue à ceux des précédentes.

Quant aux peuples qui avoisinent l'Abyssinie proprement dite au Nord (Bichari ou Bedja), à l'Est (Danakil ou Afar), au Sud-Est (Somali) et au Sud (Galla ou Oromos), ils présentent les types les plus variés, parmi lesquels le type nègre domine souvent, et parlent, eux aussi, des langues qui semblent se rattacher en partie aux parlers négro-africains. En fait, toutes ces populations sont plus ou moins négroïdes d'aspect et chez toutes se manifeste, à des degrés divers, l'influence de la race noire ; celle-ci paraît surtout prépondérante chez les tribus les plus éloignées du plateau amharique. Elle devient à peu près unique chez les Massaï, qui font suite aux Galla et aux Somali dans la direction du Sud. Des invasions asiatiques diverses ont contribué d'ailleurs à multiplier les mélanges.



Statue féminine
(probablement Yao), 1909. Malawi.
Bois, 76 x 18 x 11 cm. The Trustees of
the British Museum, Londres.



Statue masculine. Malawi.
Bois, 103 x 30 x 20 cm.
Collection Felix.

Les Danakil et les Somali sont, à l'heure actuelle, en majeure partie musulmans. Ce sont surtout des nomades divisés en une multitude de petites tribus. Les Galla ou Oromos, à la fois agriculteurs et pasteurs, sont en majorité païens, mais beaucoup d'entre eux sont chrétiens. On trouve chez eux des collectivités communales administrées par des conseils de notables. Ils étaient déjà constitués au temps des Pharaons. Très puissants au X^e siècle de notre ère, d'après Massoudi, ils se livrèrent à de grandes migrations aux XV^e et XVI^e siècles. Après avoir été longtemps des adversaires redoutables pour les

négous d'Abyssinie, ils furent englobés au XVIII^e siècle dans l'empire de ceux-ci.

Au Sud des États musulmans du Soudan central et des populations, plus ou moins influencées par l'Abyssinie, du Soudan oriental, vivaient de nombreux peuples en général fort arriérés, quelques-uns cannibales, chez lesquels l'islamisme n'a pas pénétré et qui, jusqu'à une époque récente, ont servi de réservoir d'esclaves aux princes mahométans du Nord. Tels sont les Gbari, Mounchi, Batta, Fali, Mboum, etc., du Sud du Haoussa et de l'Adamaoua ; tels sont également les Baya de la haute Sangha, les Mandjia de la Ouahme, les Banda du haut Oubangui, les Azandé ou Niam-Niam qui leur font suite à l'Est, tous appartenant à un même groupe ethnique et linguistique ; tels encore les Sara, les Kenga, les Gabéri, etc. du Sud du Baguirmi, les Boulala et les Kouka du Fitri, les Bongo et les Kredj du haut Bahr-el-Ghazal et d'autres populations formant avec ceux-ci et avec les Baguirmiens un autre groupe ; tels aussi au Sud du Ouaddaï les Rougna, au Sud du Darfour les Dinka, au Sud du Kordofan les Nouer et les Chillouk ; tels enfin, le long du haut Nil, les Bari, les Madi et les Mombouttou qui vivent à l'Ouest et au Nord du lac Albert, et, plus à l'Est et au Sud-Est, les Andorobbo et leurs cousins les Kouafi, les Houmba, les Tatourou et les Massaï.

Tous ces peuples ensemble constituent les représentants les plus méridionaux des groupes dits « soudanais » et sont limitrophes des fractions les plus septentrionales du groupe bantou. La ligne de démarcation, très irrégulière, part de l'Atlantique dans la région des Calabars, au Nord-Ouest de Douala, pour suivre d'abord approximativement le 5^{ème} parallèle de latitude nord jusqu'à la Sangha, puis le 3^{ème} jusqu'au lac Rodolphe, et s'incliner ensuite dans la direction du Sud de façon à atteindre l'océan Indien aux environs du 5^{ème} de latitude Sud, entre Mombassa et Zanzibar.



Statue (Luba).
Bois, hauteur : 46 cm.
Collection privée.

La patine noire de cette statue est le résultat de plus de deux siècles de libations. Cet aspect renforce la sensibilité dont témoignent les sculpteurs luba dans la représentation de la féminité.

L'Afrique méridionale

Les Bantou

Au midi de la ligne décrite à la fin du précédent chapitre, ligne qui se tient en général un peu au Nord de l'Équateur pour s'infléchir vers le Sud au moment d'atteindre l'océan Indien, s'étend le domaine des Nègres du groupe *bantou*. Ceux-ci l'occupent à eux seuls, abstraction faite des Négrilles disséminés dans la zone équatoriale ou groupés en masses plus importantes dans le Sud-Ouest du continent, ainsi que des populations d'origine européenne qui ont colonisé l'Extrême-Sud de l'Afrique.

Les Bantou ont été de tout temps et sont encore morcelés en une infinité de peuplades n'ayant entre elles que des liens ethniques et linguistiques. Il ne s'est jamais constitué chez eux de vastes États comparables à ceux de la zone soudanaise, non point que les Bantou soient moins doués que les autres Noirs du point de vue social et politique ni que la passion du lucre et la soif du pouvoir, qui engendrent les grands conquérants et les fondateurs d'empires, soient moins développées chez eux que chez les Soudanais, mais simplement parce que leur pays, couvert en grande partie de forêts épaisses et coupé par d'innombrables cours d'eau que les crues annuelles transforment en obstacles difficilement franchissables, est moins favorable que la steppe soudanaise aux grandes randonnées militaires et aux relations commerciales ou politiques de région à région ou de peuple à peuple.

Cependant, depuis que cette partie de l'Afrique a été révélée à l'Europe par les premiers navigateurs, on y a signalé l'existence d'une certaine quantité de royaumes qui, pour n'avoir jamais eu l'étendue territoriale ni l'influence à longue portée de l'empire de Ghâna ou de celui du Manding, n'étaient pas sans posséder quelque puissance, appuyée sur une organisation rudimentaire.

Le Congo

Tel est le cas des États qui, au XVI^e siècle, et sans doute longtemps auparavant, s'échelonnaient le long des rives de l'Atlantique, de la hauteur de Fernando-Pô au cap de Bonne-Espérance. Le premier, parmi les plus renommés, était le royaume de Loango ou des Brama, compris entre le cap Lopez et l'embouchure du fleuve Congo ou Zaïre. Ensuite venait celui que les Européens appelaient « l'empire » du Congo et dont la fondation remonterait au XIV^e siècle. Son souverain, le *mani-congo*, exerçait son autorité au siècle suivant jusqu'à Setté-Cama au Nord et Benguella au Sud et, à l'Est, jusqu'au Kassai et au haut Zambèze. Mais ses limites furent ramenées, vers le début du XVI^e siècle, à Cabinda au Nord, à Loanda au Sud et au Kouango à l'Est. La capitale de l'État se trouvait à l'intérieur des terres, à Mbanza-Kongo,

aujourd'hui São-Salvador.

L'Ansika

À l'Est du Loango et au Nord-Est du Congo se trouvait à cheval sur le fleuve, le royaume d'Ansika ou Anzikana, dont les habitants étaient pour la plupart des Batéké et des Bayaka. Ces derniers sont aujourd'hui répandus surtout à l'Ouest des Batéké ; ils auraient occupé autrefois la région située au Nord et à l'Est du Stanley-Pool et auraient gagné leur habitat actuel à la suite de migrations d'un caractère guerrier ; ils étaient anthropophages au XVI^e siècle et fort redoutés des populations côtières[15]. Le roi d'Ansika portait le titre de *makoko* et résidait non loin du lieu où s'élève de nos jours Brazzaville.

Le Mataman

Au Sud de « l'empire » du Congo s'étendait le long de l'Océan un État dont le chef était appelé *mataman* et dont la capitale se trouvait près de la ville actuelle de Moçâmedes (Angola). Son territoire, qui allait au Nord jusqu'à Benguella et au Sud jusque près de la baie de Swakopmund, était peuplé de Bachimba, de Héréro, de Damara et, au Sud, de Hottentots.



Masque *kasangu* (Salampasu).
Bois, hauteur : 34 cm.
Collection Felix.

Ces masques, très hiérarchisés, sont portés par des jeunes garçons dans le cadre de l'initiation, après une série d'épreuves. L'aspect agressif de ce masque au grand front bombé et aux dents apparentes nous incite à penser que ceux-ci pouvaient aisément inspirer crainte et respect.



Masque (Kwésé).
Bois, hauteur : 25 cm.
Collection privée.

La forme du visage en forme de cœur de ce masque kwésé est renforcée par l'application de pigments, procédé typique de l'art pendé. Il était porté lors des cérémonies d'initiation et des rites de circoncision.



Statue (Holo).
République démocratique
du Congo. Bois, pigments,
matières diverses, hauteur : 45 cm.
Collection particulière.

Représentation de la reine Nzinga (XVII^e siècle) en position accroupie
d'accouchement. Image évocant la fécondité.



Statue accroupie (Suku). Bois,
corne et fibres végétales, hauteur : 35 cm.
Collection privée.

Les artistes suku mettent ici en lumière les courbes du personnage, de la coiffure aux bras en passant par le visage. Son dynamisme est renforcé par la confrontation de surfaces brutes et de détails finement sculptés.

Le Betchouana

L'ensemble des pays qui constituent maintenant l'Union Sud-Africaine

(Colonie du Cap, Natal, Orange, Transvaal) formait un vaste État, d'ailleurs peu homogène, dont la population dominante, celle des Betchouana, exerçait une sorte de suzeraineté sur les Bassouto, les Zoulou et autres peuples bantou étroitement apparentés aux Betchouana, ainsi que sur les Hottentots et les Bushmen du Lüderitzland et du désert du Kalahari.

Le Monomotapa

Sur la côte orientale, entre la baie de Lourenço-Marques et celle de Sofala, régnait le fameux *monomotapa* dont le titre signifierait, d'après Avelot, « seigneur des hippopotames » et dont l'État, fondé dès avant le X^e siècle, comprenait comme populations suzeraines les Matabele et les Makalaka et comme populations vassales les Matonga et les Machona. Les Ouazimba, peuplade anthropophage et guerrière qui habitait à l'Ouest de Sofala, faisaient de fréquentes incursions dans ce royaume.

Tout le reste de la côte orientale, jusqu'au cap Guardafui, était plus ou moins sous la dépendance des sultanats fondés par des Arabes de Mascate et des Persans de Chiraz et de Bouchir, avec le concours commercial d'Hindous de Bombay et du Malabar.

Quiloa et les sultanats du Zanguebar

Le plus puissant de ces sultanats, dont les autres relevaient au moins nominalement, avait son siège à Quiloa, entre le cap Delgado et l'île de Mafia. Fondé vers 980 par Ali, fils de Hassan, prince de Chiraz, il avait comme vassaux les sultans de Sofala, d'Angotche, de Mozambique, de Zanzibar, de Pemba, de Mombaz ou Mombassa, de Mélinde ou Malindi, de Kismayou et de Magadoxo (Bénadir). Dans la suite, les sultans de Sofala et de Zanzibar s'affranchirent de la tutelle de celui de Quiloa et le sultan de Zanzibar devint suzerain des établissements situés au Nord de son île.

Ces divers sultans arabes ou persans n'étaient pas à proprement parler des chefs d'État ; leur autorité ne s'exerçait que sur les colonies de musulmans d'origine asiatique établies auprès de leurs résidences respectives et sur les indigènes qui habitaient à proximité de ces résidences. Leur principale occupation était de recruter des esclaves que les chefs noirs en relations avec eux se procuraient au moyen de razzias et leur vendaient, et qu'ils expédiaient ensuite vers les ports de la mer d'Oman et du golfe Persique ou revendaient aux négriers portugais. La traite des esclaves constituait à peu près le seul négoce et la seule raison d'être des établissements musulmans de l'Afrique orientale et faisait leur prospérité. Point n'est besoin de dire que celle-ci était

purement matérielle, que seuls en bénéficiaient les sultans, leur entourage et leurs clients et qu'une telle situation, loin de profiter à la masse de la population indigène, contribuait à la maintenir dans un état de barbarie et de misère morale dont elle n'a pas réussi encore à s'affranchir complètement.

L'ensemble des tribus noires répandues le long de la côte orientale était connu des Portugais sous le nom de *Makoua* et des Arabes sous celui de *Zendj*, ces deux mots étant à peu près synonymes d'esclaves dans la bouche de ceux qui les employaient. Du second fut formé le composé *Zendj-bar* « pays des esclaves » dont nous avons fait Zanguebar et Zanzibar[16].



Statue funéraire *ntadi* (Kongo),
fin du XIX^e siècle. République
démocratique du Congo. Stéatite,
hauteur : 42 cm. The Trustees
of the British Museum, Londres.

Les sculptures dites *mintadi* (sg. *ntadi*) représentent généralement une mère et son enfant. Dans la première moitié du XIX^e siècle, alors que la ville de Boma devenait influente, les objets de luxe à destination des riches ainsi que les marchands d'esclaves venus d'ailleurs devinrent la priorité des sculpteurs qui, n'ayant pas de sens religieux, cherchaient l'inspiration dans des objets européens et laissaient parler les formes libres. Ces sculptures funéraires de

maternité, disposées sur les tombes, protégeaient les femmes défunttes (*ntadi* signifie « gardien »).



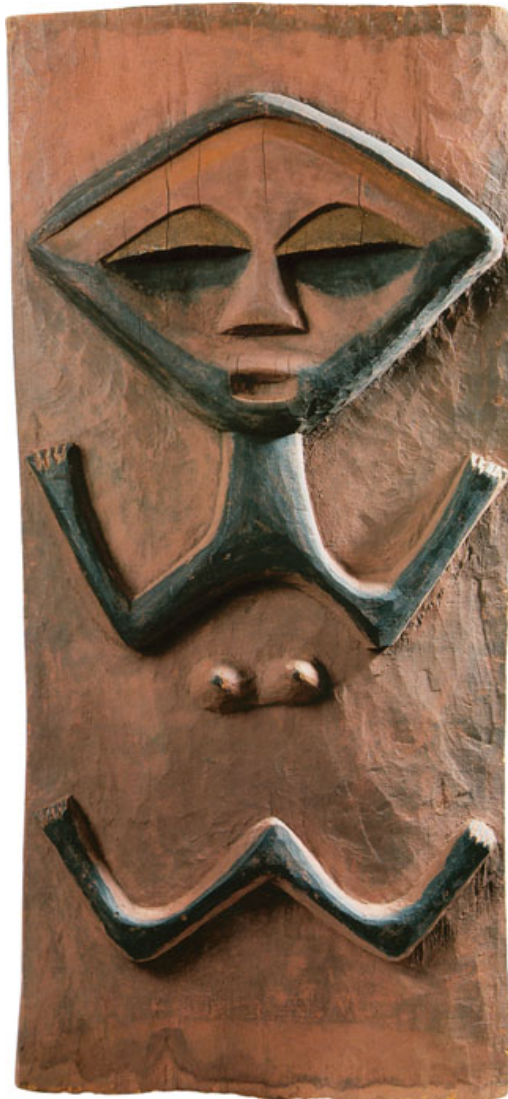
Fétiche à clous (Kongo). Bois,
coquillage, métal et substances
magiques, hauteur : 49,5 cm.

La délicatesse du visage contraste violemment avec le reste du corps chargé de clous. Les Kongo faisaient ainsi appel à la protection d'un esprit.



Masque *giwoyo* (Pende).
République démocratique du Congo.
Bois, polychromie, hauteur : 60 cm.
Collection particulière.

Ce visage, avec une longue projection sous le menton, est porté sur la tête du danseur. Il incarne un cadavre dans son cercueil et évoque l'apparition de son esprit.



Panneau (Hungaan), XIX^e siècle.
Vallée du Kwenge, province du Bandundu,
République démocratique du Congo.
Bois, pigment, 99,2 x 45,3 cm.
Museum für Völkerkunde, Hambourg.

Ce panneau est un exemple du motif féminin exhibé, dans lequel une figure féminine est présentée les jambes écartées, exposant son sexe. Dans certaines régions d'Afrique du centre-est, dans la vie de tous les jours, la pudeur féminine est chose courante. La nudité totale d'une femme adulte n'a pas sa place en public. Cette image fait donc allusion à une situation inhabituelle pour les femmes.

Le message concerne particulièrement les femmes. Selon la féministe Laura Mulvey, l'image de la femme est utilisée comme un simple signe qui ne fait pas particulièrement référence à la femme en particulier. Elle provient davantage de l'imaginaire masculin. Lors de rites, les hommes communiquent en utilisant de telles images. Celles-ci ne sont pas seulement le résultat du travail de sculpteurs masculins ou commandées par de riches dignitaires, mais dans la région de la rivière Kwango, elles sont importantes lors du passage des jeunes hommes au statut d'homme responsable. Des éléments de curiosité sexuelle existent bien sûr dans cette image, la femme étant vue comme un objet sexuel, portant les enfants. Dans le contexte des rites masculins, la différence avec la femme est soulignée, mettant en valeur le statut d'homme. Cet exemple en relief consiste en deux « W », l'un supportant la tête en losange et l'autre comme suspendue dans l'espace, laissant la poitrine en relief. Le panneau provient d'une vieille porte et représente un *kitteki*, ou une figure féminine, à qui l'on donne un nom personnalisé. Les Hungaan plaçaient de telles portes à l'entrée des maisons dans lesquelles une personne malade était soignée. Elles avaient une fonction apotropaïque et de protection.



Relief de panneau (Pindi), vers 1904.
République démocratique du Congo.

Bois, pigment, hauteur : 99 cm.
Museum für Völkerkunde, Hambourg.

Ce panneau, trouvé dans le village Pindi de Kissala, est décrit comme une « porte décorée d'une lune, *kitekki* (motif magique) et deux *kialu* (lézards) ». D'autres portes trouvées dans les villages alentour de Mbala et Hungaan possèdent des symboles similaires, mélangés avec des motifs reptiliens. Le *kitekki* est clairement lié à une image trouvée sur une variété de vaisselle de libations du groupe des Suku.



Statue *eyema byeri* (Fang).
Gabon. Bois, patine satinée brun foncé,
hauteur : 38 cm. Collection particulière.

La production artistique des Koulango est peu connue. Elle rappelle cependant celle du groupe akan.

Les Royaumes de l'intérieur

À l'intérieur s'étaient constitués des États indigènes au moins aussi puissants que ceux de la côte. À l'Est de « l'empire » du Congo s'étendait le royaume

du Lounda, à cheval sur les hautes vallées du Kassai et du Zambèze, connu sous le nom du royaume du *mouata-yamvo*. Entre celui-ci et l'État du *monomotapa*, sur le moyen Zambèze, était le royaume des Barotsé, au Nord duquel se trouvait celui du Katanga, dans la région montagneuse où le fleuve Congo prend sa source. Plus au Nord encore, on rencontrait, à l'Ouest du lac Tanganika, le royaume de l'Ouroua ou des Balouba et celui des Manyéma et, à l'Est du même lac, le célèbre « empire » du mouénc-mouézi ou de l'Ounya-mouézi, avec ses vassaux l'Ouroundi et le Rwanda. Enfin, au Nord du lac Victoria fleurissait l'Ouganda, avec son vassal l'Ounyoro.

Tous ces États, royaumes nègres et sultanats arabes ou persans, se sont conservés jusqu'au XIX^e siècle, jusqu'à l'occupation du pays par les puissances européennes. Dans leur sein ou à côté d'eux, et souvent à leurs dépens, se sont produites des migrations de tribus dont aucune, semble-t-il, n'a eu l'importance qu'on a voulu parfois attribuer à certaines. Quelques peuples, à peu près inconnus des anciens navigateurs, se sont révélés par la suite à l'attention, comme par exemple, celui des Fang ou Pahouins que l'on rencontre dans le Cameroun et le Gabon. Mais d'une façon générale, l'état politique et social de l'Afrique noire méridionale paraît avoir subi bien peu de changements depuis le XV^e siècle jusqu'au XIX^e. Aucun des États mentionnés plus haut n'a exercé en tout cas une influence sérieuse sur le développement de la civilisation et n'a jeté, même momentanément, un lustre appréciable à l'intérieur même de ses limites normales.



Statue androgyne (Teke).
République du Congo. Bois,
terre, cauris, hauteur : 84,5 cm.
Collection privée.

Les Teke vivent principalement au sein de la République du Congo. Ce sont des fermiers et des chasseurs, organisés selon un schéma matrilineaire bilatéral. Leur religion est basée sur l'existence d'un monde invisible dirigé par le dieu créateur Nziam. Ce dieu est entouré d'esprits tutélaires, les forces de la nature. Des prières et des implorations sont adressées à ces derniers, par l'usage de moyens religieux ou magiques. Pour ces prières, l'objet utilisé peut revêtir différentes formes investies de pouvoirs magiques et l'on

croit que l'esprit de la divinité ou du défunt l'habite. Ces fétiches sont conservés dans des boîtes ou des réceptacles proches de la sculpture de l'ancêtre défunt.

Notre exemple doit certainement être un ancêtre. Il serait intéressant de savoir pourquoi la figure est androgyne. Elle est représentée dans une pose traditionnelle, les jambes fléchies et la tête droite. Les yeux en perles de verre sont proches du nez ; les sourcils sont proéminents tout comme la bouche légèrement ouverte pour montrer les dents. Un trou au centre de la dentition laisse penser qu'un élément amovible pouvait être ajouté afin de donner plus de présence aux paroles de l'ancêtre. Le centre du front est occupé par un tatouage en forme de carreaux indiquant une haute fonction.

Influences des Européens et du christianisme

D'autre part, l'action des usages européens importés par les colons portugais, hollandais, anglais, allemands, belges et français et celle de la religion chrétienne prêchée par les missionnaires catholiques et protestants ont eu plus de poids sur ces populations incomplètement formées et demeurées étrangères à l'emprise islamique qu'elles n'en ont eu au Nord des pays bantou. Grâce au grand nombre des Européens établis à demeure dans l'Afrique du Sud et à l'extension progressive que les Boers et autres « Afrikanders » ont donnée à leurs mouvements de migration vers l'intérieur des terres, la civilisation primitive des Zoulou, des Bassouto, des Betchouana, des Matabele, des Hottentots s'est parfois modifiée assez profondément, en même temps que se formaient de véritables populations de métis dans les colonies portugaises et hollandaises. Certains royaumes indigènes ont été fortement secoués par des querelles confessionnelles, par suite des rivalités entre néophytes catholiques et néophytes protestants ; ainsi, sous le règne de Mtessa I^{er} qui était catholique, l'Ouganda fut ensanglanté par une guerre de religion qui se continua sous Mouanga II, successeur de Mtessa, et ne prit fin qu'en 1892 avec la conversion de Mouanga au protestantisme.

Ce sont là choses nouvelles, assurément, chez les Noirs de l'Afrique, et l'on peut dire que, dans une certaine mesure, l'eupéanisation d'une partie importante de l'Afrique Méridionale et le développement qui y a été donné à la christianisation, ont amené des résultats, non identiques certainement, mais comparables à ceux produits par l'islamisation d'une partie du Soudan occidental et central.



Détail d'une table à offrandes ou
de divination (Tchokwé). Bois, 131 cm.
Collection particulière.

Les Civilisations matérielles

Diversité des civilisations matérielles

Tous ceux qui ont voyagé dans l'Afrique noire et en ont étudié sur place les habitants ont remarqué combien ceux-ci diffèrent plus les uns des autres par

les manifestations matérielles de leur activité que par leurs coutumes sociales, leurs croyances religieuses et leurs caractères intellectuels et moraux. Il y a à cela une raison qui paraît évidente : la race est partout la même, à peu de chose près, tandis que le milieu physique varie de région à région ; or chacun sait que les influences du milieu physique se font sentir surtout dans le domaine des faits matériels et que ceux-ci, s'ils influent à leur tour sur la vie sociale et morale des peuples, ne la modifient qu'à la longue et souvent d'une manière à peine perceptible.

L'Influence du milieu

C'est ainsi que, là où les grandes herbes abondent, les toitures de paille dominent, tandis qu'on les voit remplacées par des terrasses en argile dans les contrées plus arides ou dans celles où la culture absorbe presque la totalité des terres, ou par des feuilles de palmiers ou d'autres arbres dans la grande forêt où l'herbe ne pousse pas. Mais cela n'empêche pas les toitures, qu'elles soient de paille, d'argile ou de feuilles, d'abriter des gens de même mentalité, imbus des mêmes croyances. Ici la demeure de la famille est constituée par un ensemble de huttes cylindriques réunies en cercle, là par un unique et vaste bâtiment aux chambres multiples ; mais là comme ici, c'est toujours la même famille, basée sur les mêmes principes.

C'est pourquoi les peuples noirs de l'Afrique, qui présentent dans l'ensemble une unité si remarquable au point de vue moral et social, offrent par ailleurs une diversité si grande sous le rapport de l'habitation, du vêtement et de la vie matérielle en général.

La différence des milieux physiques et des situations économiques ne suffit pas toujours à expliquer cette diversité. Ainsi les Dioula de la région de Kong, pour prendre un exemple entre cent, se vêtent d'habillements amples et souvent élégants, tandis que la plupart des Sénoufo au milieu desquels ils vivent sont à peu près nus. Il y a là des motifs d'ordre historique qui interviennent : les Dioula de Kong sont originaires d'un pays du Nord où leurs ancêtres avaient appris à se vêtir des peuples de race méditerranéenne ou asiatique avec lesquels ils se trouvèrent longtemps en contact, tandis que les Sénoufo habitent depuis des milliers d'années la contrée où nous les voyons aujourd'hui. Les Dioula y ont importé des habitudes contractées au Massina et que les Sénoufo n'avaient pas eu l'occasion de contracter. Mais, de jour en jour, le contact des Dioula influe matériellement sur les Sénoufo et ceux-ci, à leur tour, commencent à adopter, de plus en plus nombreux, le port de la large culotte, de la grande chemise de dessus dite « boubou » et du bonnet, sans que ce changement de costume modifie en rien leur mentalité profonde, car l'habit ne fait pas le moine. On pourrait en dire autant des Noirs de la côte qui aiment

à s'affubler de vestons et même de redingotes et qui, sous cette vêtue parfois grotesque, demeurent ce que sont leurs congénères de l'intérieur, habillés d'un pagne ou d'une ficelle.

L'Habitation

Nous avons parlé tout à l'heure de l'habitation. Elle revêt chez les Noirs africains les aspects les plus variés, depuis la hutte hémisphérique entièrement construite en paille des Peuls nomades, proche parente de la tente par sa forme, qu'on abandonne lorsqu'on change de place le campement pour en reconstruire une autre ailleurs en quelques heures, jusqu'à l'immense château-fort dans lequel les Dagari et d'autres populations de la Volta noire arrivent à loger jusqu'à cent cinquante personnes et plus, sans compter le troupeau et les provisions de grains et d'eau.

Le type le plus répandu est peut-être la hutte cylindrique au mur d'argile coiffée d'une toiture conique en paille d'herbes sèches. On la rencontre dans les régions à savanes d'un bout à l'autre de l'Afrique noire. Souvent le type se modifie : ainsi en Côte-d'Ivoire, tandis que les Malinké ont conservé la forme commune, les Dan ont élevé le sommet du cône en vue d'aménager un grenier à l'intérieur et rapproché sa base du sol à un tel point qu'il est impossible de pénétrer dans la hutte sans se baisser presque jusqu'à terre. Les Sénoufo de la région de Koroko ou Korhogo ont accolé l'un à l'autre deux murs formant chacun un demi-cylindre et recouvert le tout d'une toiture qui revêt l'aspect d'un œuf sectionné dans le sens de sa longueur. Certains Koulango ont aménagé, au-dessous de l'argile du mur, un soubassement en pierres. Les Baoulé ont appliqué l'argile sur un clayonnage de bois qui constitue l'âme de la muraille et ont remplacé la forme circulaire par une ellipse, qu'ils ont partagée en plusieurs cases. Les Agni ont délibérément adopté la forme rectangulaire et la toiture à faîtière et à deux pans ; quelques populations côtières ont donné quatre pans à leurs toitures et construit leurs murs avec des nervures de palmier, sans avoir aucunement recours à l'argile. Et combien pourrait-on signaler encore de types intermédiaires !



Tabouret du Maître
de Buli (Hemba). Bois,
hauteur : 58 cm. The Metropolitan
Museum of Art, New York.

L'artiste qui réalisa ce tabouret est connu sous le nom de « Maître de Buli », du nom du village où quelques-uns de ces objets ont été trouvés. Ceux-ci peuvent être identifiés à leur visage caractéristique et à leur expression très vivante.



Siège attribué au Maître de Buli l'ancien,
XIX^e siècle. République démocratique
du Congo. Bois, 55 cm.
Ethnologisches Museum, Berlin.



Appuie-tête *mutisago* (Shona),
fin du XIX^e siècle-XX^e siècle.
Bois, 14 x 21 x 8,5 cm.
Collection Jonathan Lowen.

Les appuie-têtes étaient créés par les peuples de langue shona selon un vaste rayon de styles et de motifs différents, avec des variations apparaissant pour quasiment tous les types canoniques identifiés par les chercheurs. Dans notre exemple, seule la partie haute suggère une provenance shona, la base et les supports étant plus proches de formes davantage liées aux peuples de langue tsonfa, du Mozambique et du Transvaal. De plus, nous pouvons identifier des formes dérivées des meubles européens, influence visible dans le fait que les colonnes des bords et les supports ont été dotés de leur propre base circulaire, bien qu'ils soient en fait taillés d'une seule pièce dans le bois avec la base rectangulaire. La forme de la plate-forme, en particulier le traitement des bords avec des motifs de chevrons en relief, est conforme aux pratiques shona. Les motifs en croix placés au milieu des longs côtés sont aussi liés à ceux utilisés par les Karanga et Kalanga pour leurs appuie-têtes.

L'absence de tous motifs décoratifs, en-dehors de ceux de la plate-forme, et l'abstraction particulière de la base, rendent impossible de déterminer un quelconque contenu symbolique. Cet objet soulève les questions de changement et d'adaptation des traditions selon les influences étrangères. Il est clairement un produit de plusieurs formes et idées glanées auprès de sources différentes.



Appuie-tête *xiqamelo* (Shangaan),
début du xx^e siècle. Transvaal de l'est,
Afrique du Sud. Bois, 15 x 20 x 9 cm.
Collection Jaques, Johannesburg Art Gallery.

Voici un des plus remarquables appuie-têtes des régions de l'Afrique du sud. Sa réputation est basée sur la qualité, la virtuosité de sa sculpture, et sur le fait qu'il ne ressemble à aucun autre de la région. Quatre formes tubulaires jaillissant de chaque coin de la base, s'enroulent les unes aux autres et autour d'un nœud central supportant la barre transversale. L'espace confiné créé par la base et la barre transversale engendre une impression d'énergie contenue et comprimée, une sensation rendue encore plus palpable lorsque l'on réalise que cet objet est fait d'un seul tenant de bois. La base est un panneau rectangulaire plat, avec une petite protubérance. Les pieds ont été réduits à deux formes au-dessous de la barre transversale. Ces petites extensions contrastent avec la vigueur et la complexité de la section centrale. Cet appuie-tête semble avoir été inutilisé. Nous ne savons pas s'il a été fait la consommation locale ou pour la vente.

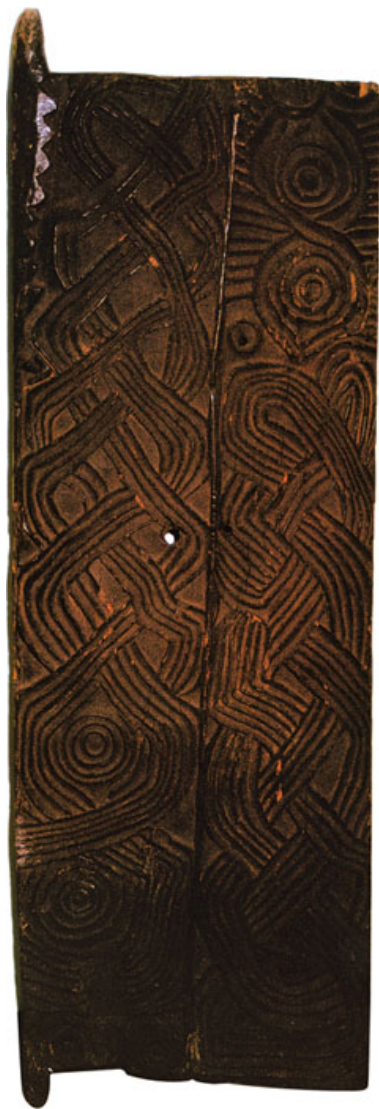
Les noms de l'artiste et du propriétaire ne sont pas connus, ni l'âge de l'objet ou sa provenance exacte.



Tabouret (Songye-Sungu), début du XX^e siècle.
République démocratique du Congo.
Bois, 24 x 29 x 17 cm. The Trustees of
the British Museum, Londres.

Ce tabouret est extraordinaire du fait du caractère élancé des supports externes et central. En réalité, il ressemble davantage à un appui-tête en terme de taille et du poids qu'il pouvait supporter. Cependant, sa forme ainsi que la preuve qu'il avait une couverture sur la surface supérieure suggèrent que l'on s'asseyait sur cet objet. Sculpté à partir d'une seule pièce, il a été profondément taillé. Aucune documentation ne lui est liée qui pourrait indiquer avec exactitude sa fonction. Il n'était certainement pas destiné à un

chef, mais plutôt à des femmes ou enfants.



Porte *vhothi / ngwena* (Venda),
XIX^e siècle. Province du nord, Afrique du
sud. Bois, 154 x 50 x 5 cm. The National
Cultural History Museum, Prétoria.

Les solides portes en bois étaient sculptées pour les nobles de haut-rang et les chefs des tribus Venda. Les portes aux décors les plus élaborés étaient cependant en général réservées aux chefs les plus importants. Elles étaient placées sur les résidences des chefs, sur les points les plus hauts de la capitale. Ceux-ci étaient construits en pierre et prenaient la forme de terrasses appuyées contre les pentes sud de la montagne. Ainsi, elles demeuraient invisibles à la majorité de la population pendant le règne du

chef.

Les portes possédant les motifs les plus élaborés étaient appelées *ngwena* (crocodiles). Les éléments dépassant du cadre de chaque côté, appelés *harre*, représentent les dents, les trous au centre destinés à faire passer une lanière de cuir pour ouvrir et fermer la porte, constituent les narines, les motifs entrelacés sur la surface marquent la peau de l'animal et les cercles concentriques, ses yeux. Par conséquent, toutes les portes de ce type constituent des images génériques du crocodile. Lorsque la porte était fermée, cela voulait dire que le crocodile mordait et inversement quand elle était ouverte. Les portes des résidences de chefs annonçaient la présence du grand pouvoir du chef / crocodile au sommet de la hiérarchie politique et religieuse des Venda. Elles étaient créées par des sculpteurs professionnels, responsables de la production des tambours, xylophones et bols de divination sacrés. Ces objets partagent tous les mêmes motifs et la même iconographie.



Porte (Holo).
République démocratique
du Congo. Bois, 160 x 45 cm.
Collection privée.

Cette porte à double-panneau présente des motifs décoratifs chrétiens en relief. À gauche, un crucifix fait face à une figure agenouillée, les mains en geste de prière. Chacun de ces motifs possède son équivalent dans les images magiques holo, dépeignant les amulettes *nzambi*, et dans les statuettes de protection qui portent leurs mains à la bouche.

L'autre modèle d'habitation, qui domine surtout chez certaines populations soudanaises (Sarakollé, Bambara, Bobo, Gourounsi, Dagari, Haoussa, etc.), se compose d'un mur quadrangulaire en argile et d'un toit plat constituant une terrasse, fait de rondins de bois reposant sur les murs par leurs extrémités et recouverts de terre battue. Quelquefois, comme à Dienné, ces maisons comportent un étage et des fenêtres. Ailleurs, comme chez les Dégha d'Assafoumo ou les Palaka en Côte-d'Ivoire, elles sont extraordinairement basses, mais s'allongent jusqu'à occuper chacune tout le côté d'une rue ; ailleurs encore, comme près de la Volta noire, elles revêtent l'aspect de ces sortes de châteaux-forts dont nous avons parlé plus haut, divisés en de nombreuses chambres dans chacune desquelles on accède au moyen d'une échelle grossière par un trou ménagé dans la terrasse.

Il me faudrait citer encore les grottes des Tombo creusées dans la falaise rocheuse et leurs maisons en pierres sèches, les constructions sur pilotis des Boudouma du Tchad, les abris en nattes des Somali, et une multitude d'autres types d'habitation.

Généralement, les maisons sont disposées de façon à former des groupes dont chacun sert de demeure à une famille, au sens étendu du mot. Dans ce but, une dizaine de huttes sont placées en cercle autour d'une cour centrale et réunies les unes aux autres par des barrières ou des haies d'épines. Les maisons ellipsoïdales ou rectangulaires sont bâties par trois, formant les trois côtés d'une cour carrée dont le quatrième côté est constitué par une barrière ; chacun des châteaux-forts ou des bâtiments démesurément allongés suffit à lui seul à abriter une nombreuse famille.

De petits édifices en argile, les uns ovoïdes, les autres cylindriques, coiffés d'un chapeau de paille et reposant sur des pierres qui les isolent du sol, s'élèvent en général près des habitations et servent de greniers.

En dehors des maisons ordinaires, on rencontre souvent des constructions qui jouent le rôle dévolu chez nous aux monuments publics de toutes catégories. Les uns sont des salles de réunion, d'autres sont les résidences officielles des chefs, d'autres enfin remplissent l'office de mosquée chez les musulmans. Ces bâtiments, parfois qualifiés de « palais » par certains voyageurs, ne sont souvent que d'immenses ruches de paille, comme la mosquée de Dinguiraye (Guinée Française), ou des hangars bien construits, comme la maison publique de Man ou l'ancienne salle d'audience du chef Bouaké, chez les Baoulé (Côte-d'Ivoire). Quelquefois, ils ont un aspect plus monumental et ne manquent pas d'un certain cachet, comme la résidence du chef de Koroko, l'ancienne résidence royale d'Abomey et surtout les nombreuses mosquées à minarets pyramidaux ou coniques et à poutrelles débordantes qui existent au Soudan.



Épée de cérémonie (Ashanti),
XIX^e siècle. Ghana. Métal,
150 x 26 cm. The Trustees of
the British Museum, Londres.



Porte-flèches : maître des Kunda
(Luba-Hemba), XIX^e siècle.
République démocratique
du Congo. Bois, 64,4 cm.



Cuillère (Dan).
Côte-d'Ivoire. Bois, pigments,
fibres, hauteur : 42 cm.
Collection Chambaud.

Cette cuillère est l'insigne du statut social *wunkirlé* attribué à une femme du village connue pour son hospitalité et sa générosité. Les *wunkirle*, (femmes hospitalières), jettent du riz en l'air en signe de bienvenue.



Couteau (Lulua).
République démocratique
du Congo. Bois, métal,
hauteur : 30 cm. Musée royal de
l'Afrique centrale, Tervuren, Belgique.

Couteau de fabrication locale au manche sculpté en forme de buste, probablement une variante des *bwanga bwa cibola* qui célèbrent la maternité.



Tabouret de chef à haut dossier
(Nyamwezi), fin du XIX^e siècle.
Tanzanie. Bois, hauteur : 107 cm.
Staatliche Museen zu Berlin, Preußischer
Kulturbesitz, Museum für Völkerkunde, Berlin.

Cet objet est sans nul doute le plus connu de l'art nyamwezi, à la fois par son histoire et ses qualités esthétiques. Ce tabouret a appartenu au sultan de Buruku, à l'est du Unyamwezi. Les tabourets à hauts dossiers sculptés étaient réservés aux chefs et étaient parfois utilisés en paires (un pour le chef et l'autre pour le consort). Ils présentaient en général des attributs masculins ou féminins. Cet exemple est décoré d'une figure humaine sur le dossier, la

tête et les mains dépassant du dossier comme pour enlacer ou protéger l'occupant du trône. La tête présente les caractères typiques des Nyamwezi : les yeux en perle, le visage lisse et les yeux globuleux. Mais l'objet est surtout identifiable grâce à la forme de sa base. Les trois pieds convexes, alternant avec des pattes en relief, sont typiques des tabourets de la culture nyamwezi.

Le Mobilier

Le mobilier, toujours fruste, ne comporte guère que des lits, dont la plupart sont de simples nattes, des tabourets de formes diverses et des urnes etalebasses jouant le rôle de coffres, d'armoires et de récipients à tous usages. Trois mottes d'argile durcie ou trois pierres, disposées en triangle, marquent la place du foyer et servent à supporter la marmite. Des vases en terre et en bois, souvent ornementés et d'aspect gracieux, un grand mortier en bois avec son pilon ou une meule dormante composée de deux pierres, des spatules pour remuer la bouillie, quelques cuillers en bois, des corbeilles et paniers de modèles multiples, constituent les ustensiles de ménage. Une houe de fer à manche en bois très court, se manœuvrant à la main, tient lieu de charrue, de bêche et de pioche. Une herminette et une grossière cognée sont les outils du menuisier ; une barre de fer servant de marteau, une pierre plate remplaçant l'enclume, des pinces et un ingénieux soufflet fixe forment le matériel du forgeron. Des fusils, le plus souvent à pierre, ailleurs des arcs et des flèches empoisonnées ou non, des lances, des javelots ou des couteaux de jet aux formes compliquées et élégantes, des sabres courbes et des épées droites, des casse-tête et des massues sont les armes des chasseurs et des guerriers, dont certains usent en plus de boucliers en cuir ou en vannerie ; les pêcheurs se servent de filets divers (sennes, éperviers, verveux, etc.), de nasses et souvent de harpons, sans dédaigner même la ligne, tenue à la main sans l'intermédiaire d'une canne et ne comportant pas de flotteur.

Vêtement et parure

C'est le vêtement qui, peut-être, présente d'une peuplade à l'autre la plus grande variété. Tantôt on aperçoit, surtout chez les musulmans, des Noirs engoncés dans des « boubous » et des manteaux de coton, de soie ou de velours, ornés de broderies d'un très joli travail ; tantôt le costume se réduit à une blouse courte et sans manches et à une sorte de caleçon de bain ; tantôt la blouse et le caleçon font défaut, remplacés par un grand pagne de coton ou parfois d'écorce, qui se porte comme une toge romaine, ou par une simple bande d'étoffe passée entre les cuisses ; tantôt l'on n'aperçoit pas d'autre trace de vêtement qu'un étui dans lequel disparaît l'extrémité du membre viril,

comme chez les Bassari de la haute Gambie, les Lobi et les Birifo de la moyenne Volta noire, certains Betchouana du Transvaal, ou même une simple ficelle servant à relever le même membre, comme chez beaucoup de Bobo et de Dagari, ou encore un tablier de peau qui ne recouvre que la partie postérieure du corps, comme chez les Sara du Chari. De même pour les femmes, à côté de femmes Wolofs disparaissant sous cinq ou six pagnes multicolores et autant d'amples tuniques à longues manches, on peut rencontrer des dames sénoufo n'ayant d'autre vêtement qu'un paquet de feuilles ou de brins d'herbes, en passant par le cas le plus fréquent, qui est celui d'un pagne retenu autour de la taille et laissant le torse nu.

Quelle que soit la somptuosité ou l'indigence de leur costume, les femmes noires ont toutes un grand amour de la parure. Mais quelle diversité aussi dans ses manifestations ! Les bijoux d'or et d'argent, d'un poids généralement excessif, mais d'une facture souvent très fine et d'un modèle parfois très artistique, sont répandus à profusion sur le corps, la tête, les mains et les pieds de certaines élégantes du Sénégal, de la Guinée, de la Côte-d'Ivoire et du Soudan. Des verroteries de toute espèce, des anneaux et des ornements d'ivoire ou de cuivre se voient à peu près partout. Souvent aussi, la mode commande de porter enfoncés dans les lèvres des bâtonnets de quartz, des fétus de paille, ou des disques d'ivoire ou de métal dont quelques-uns sont tellement larges que la lèvre qui les porte est transformée en un battoir.

Il est une autre sorte de parure, extrêmement commune chez les deux sexes, qui consiste à décorer la peau des joues, du front, du cou, de la poitrine, ou de toutes les parties du corps à la fois, de scarifications en traits ou en points affectant toutes sortes de formes, simples ou compliquées. Chez quelques tribus, il semble que certaines au moins de ces mutilations sont des marques ethniques. Chez beaucoup d'autres, elles n'ont pas d'autre but que d'augmenter la beauté du sujet qui les porte.

Un grand nombre de peuples nègres, tant païens que musulmans, pratiquent la circoncision sur les jeunes garçons et l'excision sur les petites filles. Cette sorte de mutilation, qui d'ailleurs n'est pas en usage partout, paraît destinée à consacrer le passage de l'enfance à la puberté et s'accompagne de rites d'initiation ayant un caractère social plutôt que religieux.



Porte (Swahili), vers 1900.
Tanzanie. Bois, hauteur : 200 cm.
Staatliche Museen zu Berlin,
Preußischer Kulturbesitz,
Museum für Völkerkunde, Berlin.

Les portes sculptées de la côte africaine orientale, qualifiées alternativement de swahili, arabes ou de Zanzibar, représentent des variantes au sein d'une ancienne tradition étendue à l'ouest de l'océan Indien. Elle déclina après l'invasion portugaise mais connut une renaissance au XIX^e siècle. Les portes sculptées, qui consistent en plusieurs panneaux emboîtés, sont souvent le seul caractère distinct sur les façades lisses et blanches des maisons. Leur

taille et décor étaient des indices sur le statut social du propriétaire. Toutes les portes étaient doubles et ouvraient vers l'intérieur à partir du milieu du panneau. Elles étaient d'une grande variété de motifs : les poissons et les lignes sinueuses font référence à la source la plus importante de revenus pour les Swahili ; la chaîne symbolise la sécurité, la rosette et la fleur de lotus suggèrent une influence indienne; l'arbre à encens et le dattier, espèces indigènes de Somalie et de l'Arabie, expriment la richesse et l'abondance. Ces décorations étaient fréquemment placées autour d'une inscription coranique au milieu de la porte.

Les portes sculptées sont une des plus importantes manifestations de la culture de l'océan Indien. Il y a toujours eu un fort échange de cultures entre la côte africaine et la partie nord de l'Océan. Certaines portes étaient importées en Oman depuis l'Afrique de l'Est, déjà sculptées, et ont selon toute vraisemblance exercé une influence sur l'art local.



Idiophone (Baoulé). Côte-d'Ivoire.
Bois, métal, perles, miroir, main de primate,
hauteur : 22 cm. Collection particulière.

Ce type d'idiophone *laoulé*, constitué d'un marteau et d'une sonnaille, tiendrait son nom « laoulé » d'un fétiche baoulé lié au culte des jumeaux. Il était autrefois l'un des principaux attributs des chefs traditionnels et servait à annoncer les déplacements, particulièrement dans les cérémonies rituelles et les funérailles. Utilisé en divination, il permettait aussi de déterminer les causes des malheurs du peuple.



Statue (Luba).
République démocratique
du Congo. Bois, perles,
tissu, hauteur : 26 cm.
Collection particulière.

La place de la femme dans la société luba est essentielle. Ce sont les femmes qui détiennent le pouvoir : elles perpétuent les cultes, gèrent les alliances et gardent les secrets royaux dans leurs seins, Présentes dans les mythes à travers Viyé, l'esprit féminin à l'origine du groupe, gardiennes des cultes, détentrices de pouvoir politique (les épouses royales gèrent les alliances), leurs figures sont utilisées dans les rituels. Elles conservent les secrets

royaux dans leurs seins qui reposent dans leurs mains.



Canne de dignitaire (Luba).
République démocratique du Congo.
Bois, cuivre, hauteur : 162 cm.
Collection particulière.

Les cannes des personnes de pouvoir sont chargées d'histoire et rappellent l'origine des lignages. La figure représentée ici est un roi, la hampe rappelle la savane sauvage, par opposition aux décorations géométriques qui représentent la civilisation et son organisation administrative et politique.



Appuie-tête (Luba).
République démocratique du Congo.
Bois, 17 x 13 x 9 cm. The Trustees
of the British Museum, Londres.

Un appuie-tête sert d'oreiller, frais et confortable en climat tropical, et qui protège les coiffures élaborées en élevant la tête au-dessus du lit. Cet objet était aussi considéré comme un réceptacle des rêves. Les Luba pensaient que les rêves étaient prémonitoires : ils annoncent des événements importants, apportent des mises en garde et des messages de l'autre monde. Ainsi les appuie-têtes devaient être utilisés par les prêtresses, intermédiaires et interlocutrices des esprits. Le couple de femmes sur cet appuie-tête a les

deux coiffures les plus populaires parmi la classe supérieure au XIX^e siècle : la coiffure cruciforme et celle en cascade. Ces styles n'étaient pas seulement décoratifs mais avaient aussi une dimension spirituelle menant à la beauté. Les femmes, en s'occupant de leur corps et de leur tête, devenaient des réceptacles pour les esprits.

Les Professions

Il est peu de populations vraiment et entièrement nègres qui se livrent à l'élevage : celui-ci est en général l'apanage exclusif de peuplades ayant eu des Blancs parmi leurs ancêtres, comme les Peuls, les Galla ou Oromos, les Somali, quelques Sarakollé, ou, dans le Sud de l'Afrique, de populations négrières telles que celle des Hottentots.

L'industrie est plus répandue et plus développée qu'on ne le croit couramment, même chez les tribus par ailleurs très arriérées. Elle est presque toujours le privilège de castes vivant en dehors de l'ensemble de la société, à la fois méprisées en raison de leur origine prétendue servile, choyées parce qu'elles sont indispensables à cause des métiers qu'elles sont les seules à exercer, et redoutées parce qu'on les croit en possession de nombreux secrets magiques. L'une se consacre à l'extraction et au travail du fer, une autre - ou la partie féminine de la première - à la fabrication de la poterie, une autre au travail du bois et de l'osier ; une autre à la confection des ornements en cuivre, une autre celle des bijoux d'or ou d'argent au moyen du procédé de la cire perdue ou de celui du chalumeau. À ces diverses catégories d'artisans, il convient d'ajouter celles des tisserands, des teinturiers, des tailleurs, des brodeurs, qui elles, ne constituent pas en général de castes spéciales. Les musiciens, les chanteurs professionnels, les poètes forment la caste des « griots », appellation générique donnée par les Européens. Beaucoup de Noirs se livrent au commerce et surtout au commerce ambulancier, notamment chez les Sarakollé ou Marka, les Dioula et les Haoussa, mais la masse de la population se consacre à peu près exclusivement à l'agriculture : la terre reste une divinité primordiale et une des sources de vie principales des Noirs de l'Afrique.



Tabouret (Hemba), fin du XIX^e siècle.
République démocratique du Congo.
Bois, 52 x 27,5 x 22 cm. The Trustees
of the British Museum, Londres.

Les tabourets comme notre exemple appartenaient et étaient utilisés par les chefs et les rois, particulièrement parmi les personnes qui étaient luba ou qui suivaient les rituels luba. Les tabourets sont utilisés comme des sièges du pouvoir et comme instrument de mémoire du passé et du présent. Leur iconographie subtile peut être lue comme une histoire sculptée. Ils peuvent être considérés comme un *kitenta*, (un réceptacle pour l'esprit), un lieu reliant le chef et son peuple aux ancêtres et autres esprits cherchant à guider

les affaires quotidiennes. On ne doit pas s'asseoir dessus, sauf pour une circonstance exceptionnelle, lorsqu'un chef ou un roi cherche à asseoir sa position d'intermédiaire sacré entre les deux mondes.



Couronnes recouvertes
d'un décor perlé (Yoruba).
Fibres végétales et perles en verre,
hauteur : 38,6 cm.

Chez les Yoruba, les couronnes de perles, symbole de l'autorité royale, sont un régal de couleurs et de motifs.

La Famille et les deux systèmes de parenté

On dit communément que la famille est, chez les Noirs, la base de la société. C'est assurément exact, mais il est permis de se demander comment il pourrait en être autrement. Toutes les sociétés sont basées sur la famille ; l'on peut dire seulement que le fait est d'autant plus visible que l'état social est moins développé : les primitifs ne dissocient point la famille, les évolués tendent à ne plus considérer qu'individuellement les membres dont elle se compose.

Chez les Noirs de l'Afrique, le groupe auquel nous donnons particulièrement le nom de famille, c'est-à-dire le groupe formé par le père, la mère et leurs enfants, n'a qu'une importance secondaire. Souvent même il n'existe pas, en ce sens que le mari d'une femme, chez beaucoup de peuples noirs, n'est qu'époux et n'est pas père, attendu qu'il n'a aucun droit sur les enfants nés de ses œuvres : ces derniers, dans ce cas, appartiennent uniquement à la famille de leur mère et c'est l'aîné des frères de celle-ci qui exerce sur eux des droits paternels et est responsable de leur vie et de leurs actions.

Je sais fort bien que les peuplades africaines chez lesquelles se rencontre ce système, poussé jusqu'à ses dernières limites, ne sont pas actuellement les plus nombreuses. Mais le fait qu'il s'en trouve et qu'il s'en trouve un peu partout incite à étudier la chose de près. Et l'on s'aperçoit alors que cette coutume, qui n'admet la parenté qu'en tige utérine, a dû être autrefois universellement observée chez les Noirs et qu'il en subsiste encore, à des degrés divers, des traces multiples et indéniables.

Les auteurs arabes qui nous ont parlé de Ghâna et du Manding à l'époque du Moyen Âge font observer que, dans ces États, la succession se transmettait, non pas de père à fils, mais de frère à frère utérin ou d'oncle à neveu fils de sœur. D'après les traditions indigènes, ce seraient les Bambara qui, les premiers au Soudan, auraient rompu avec cet usage et c'est de là que viendrait leur nom — *ban-ba-ra* ou *ban-ma-na* (séparation d'avec la mère) —, tandis que ceux d'entre les Ouangara qui étaient demeurés fidèles à la vieille coutume auraient reçu le nom de Mandingues ou Mandé : *manding* ou *mandé* (enfant de la mère). De nos jours, la parenté masculine ou consanguine a persisté chez les Bambara et a triomphé chez les Sarakollé et chez une partie des Mandingues ou Malinké ; mais beaucoup de ces derniers n'admettent encore que la parenté féminine ou utérine comme conférant le droit d'hériter et il en est de même chez la plupart des Peuls et des Sérères et chez un nombre considérable de peuples noirs du Soudan, de la côte de Guinée et de l'Afrique subéquatoriale.

Ceci n'empêche pas d'ailleurs le rôle de chef de famille d'être rempli par un

homme, quoiqu'il le soit quelquefois par une femme ; mais chez les populations qui n'admettent que la parenté utérine, le chef de la famille est le frère utérin de la mère. Chez les autres populations, c'est le père.

Chez les unes comme chez les autres, le groupe formant à proprement parler la famille comprend tous les descendants vivants d'un même ancêtre commun — ancêtre féminin chez les premières, ancêtre masculin chez les secondes — ou du moins tous ceux de ces descendants qui habitent dans le même lieu ou qui sont demeurés en relations les uns avec les autres. Ainsi comprise, la famille est, on le conçoit, bien différente de ce que le mot représente habituellement à notre esprit. Les familles comptant des centaines de membres ne sont pas rares ; l'usage de la polygamie a souvent pour résultat de faire dépasser de beaucoup ce chiffre. L'unité sociale que constitue chacune d'entre elles se double d'une unité politique ; en matière de justice civile, comme en toute matière, la famille prime sur l'individu : la société noire est foncièrement collectiviste.



Sculpture animale du
Bobongo *emumu* (Lyembe).
République démocratique du Congo. Bois,
pigments, cornes, verre, longueur : 217 cm.
Musée royal de l'Afrique centrale,
Tervuren, Belgique.

La chorégraphie bobongo était exécutée lors de funérailles d'un personnage important. Danses, chants, récitations, accessoires divers et sculptures telles que celle-ci, créées pour l'occasion uniquement, y étaient présentés.



Figure de bovin (Karagwe).
Tanzanie. Fer, hauteur : 41 cm.
Collection Felix.

La légende raconte que le roi lui-même, au lendemain d'un songe, aurait sculpté cette figure en métal, ainsi que celles de toutes les espèces animales de son royaume.



Statue (Lengola).
Bois, hauteur : 194 cm.
Collection privée.

Chez les Lengola, les ancêtres étaient représentés lors des cérémonies de circoncision des garçons grâce à ces statues recouvertes de pigments. Elles servent plus largement de régulateur social.



Piquet (Zulu), XIX^e siècle.
KwaZulu-Natal, Afrique du Sud.
Bois, 109,2 x 11,4 x 6,3 cm.
Kevin et Anna Conru.

Les bâtons et massues figuratifs et non-figuratifs ont été produits dans le sud-est de l'Afrique aux XIX^e et XX^e siècles. Ils étaient produits à destination de marchés différents, bien qu'objectivement davantage réservés aux chefs. Cet exemple présente des détails abstraits et semi-abstraites, ici des extrémités en forme de cornes. Des preuves attestent que le style et l'iconographie variaient beaucoup d'une région à l'autre.

Les piquets de ce type soulignent l'importance des bovins en tant que

symboles de richesse et de fertilité, et surtout comme moyen de communication entre le peuple et les ancêtres royaux. À l'opposé, ils peuvent aussi être simplement la preuve de l'habileté de l'artiste à juxtaposer des formes, parfois mises en relief par l'addition de motifs en métal.



Poteau (Kwere),
début du XX^e siècle. Tanzanie.
Bois, hauteur : 142 cm.
Collection Felix.

La riche vie culturelle des Kwere implique des cérémonies élaborées. Celles-ci sont présidées par des spécialistes des rites, pouvant être des Anciens, des membres des sociétés de possession par les esprits, des devins, guérisseurs ou exorcistes. Les poteaux figurés leur permettaient de légitimer leur rôle et attributions. Ils s'en servaient aussi pendant les cérémonies, probablement lors des rites d'initiation masculin et féminin bien qu'ils aient pu être utilisés dans d'autres contextes. Ils sont sculptés avec des crochets

auxquels sont suspendues des gourdes renfermant des substances rituelles. Parfois, les poteaux de ce type étaient plantés dans le sol des sites rituels et consacraient ainsi les lieux.



Piquet (Nyamwezi).
Tanzanie. Bois,
hauteur : 97,5 cm.
Collection privée.

En Afrique, les bâtons avaient de nombreux usages, du simple bâton de marche aux fonctions plus élaborées en lien avec la spiritualité, la politique et le prestige. De plus, ils pouvaient aussi transmettre des messages par leur iconographie, servant alors de documents narratifs de par leurs sculptures. L'utilisation de ces objets dépendait généralement directement de la complexité de leur décor.

Cet élégant et sobre bâton nyamwezi servait probablement d'emblème de

prestige pour un chef local. L'intégrité de sa forme et de son style rend crédit à l'artiste qui a parfaitement rendu ses fonctions de support pour le corps et d'objet de prestige. La structure générale et les détails délicats de la sculpture sont en harmonie. Les traits du visage sont finement représentés, soulignés par de petits points figurant les cheveux et la barbe. Les épaules en forme d'encoches et les bras en relief de chaque côté sont caractéristiques de ce raffinement délicat.



Masque de corps *ndimu*
(Makonde), fin du XIX^e siècle.
Tanzanie du sud / Mozambique.
Bois, 61,2 x 30,7 x 15 cm.
Collection privée, Londres.

Le masque de corps féminin faisait partie du costume d'un *ndimu* particulier, appelé *amwalidembo*, et devait représenter une jeune femme enceinte. Il était généralement sculpté en forme d'abdomen proéminent, décoré avec les tatouages adultes typiques des Makonde, appliqués à la cire d'abeille (mais dans notre exemple ils sont sculptés en relief). Il était toujours porté par un participant masculin, avec un masque féminin

Le Patriarche

Chaque famille a un chef, le patriarche, qui est d'une manière générale le premier-né de la génération la plus ancienne. On le désigne souvent sous le nom de « père » ou de « grand-père », mais souvent aussi sous celui de « vieux » : c'est « l'ancien ». Il exerce sur tous les membres de la famille la même autorité qu'exerce chez nous le père sur ses enfants, mais son pouvoir ne s'étend pas en dehors de ces membres eux-mêmes ; il en résulte que dans une famille basée sur la descendance masculine, les épouses des membres de la famille échappent à l'autorité du patriarche et qu'inversement, dans une famille basée sur la descendance utérine, les maris des femmes membres de la famille n'appartiennent pas à celle-ci, mais aux familles de leurs mères. Il découle de ce principe des situations de fait assez compliquées : l'épouse doit obéissance à son mari, mais non au patriarche de qui relève son mari.

Le Mariage

En réalité dans les sociétés traditionnelles, nulle part chez les Noirs la femme n'est considérée comme incorporée à la famille de l'époux ; elle continue, après le mariage, à faire partie de sa propre famille, mais elle en est distraite momentanément au profit du mari et, par suite, au profit de la famille de celui-ci. C'est pourquoi la coutume universellement admise dans l'Afrique noire exige, pour qu'il y ait union valide et régulière, que la famille du futur verse à la famille de la future une indemnité, en compensation du tort causé à cette dernière famille par le prélèvement d'un de ses membres. Il n'y a pas, comme on l'a prétendu à tort, achat de la femme par le mari, puisque l'épouse ne cesse pas d'appartenir légalement à sa propre famille et ne devient nullement la chose de l'homme qu'elle a épousé ; il y a seulement versement d'une indemnité ou, plus exactement, d'une caution, laquelle d'ailleurs varie énormément selon les pays et selon la condition des futurs époux, pouvant aller de plusieurs milliers de francs à un objet qui ne vaut que quelques centimes. Dans ce dernier cas, il n'y a plus que l'accomplissement d'une simple formalité, exigée par le respect des traditions coutumières.

Dans certaines régions a subsisté une habitude qui était générale autrefois et qui consistait à remettre à la famille de la future une véritable compensation en nature sous les espèces d'une autre femme : la sœur du futur était donnée en mariage au frère de la future.

Le Divorce

Lorsqu'il y a rupture du mariage par suite de divorce, l'épouse répudiée retourne dans sa famille, qui restitue à la famille de l'ex-époux le cautionnement qu'elle avait reçu d'elle. Tel est au moins le principe ; il peut subir des atténuations du fait de circonstances particulières. Quant aux enfants nés de l'union rompue, ils appartiennent à la famille de la mère chez les populations qui n'admettent que la parenté utérine ; chez les autres, ils sont généralement attribués au père, mais à condition que la famille de celui-ci renonce au remboursement de la caution versée. Parfois, lorsqu'il y a plusieurs enfants, on procède à un partage amiable entre les deux familles.

Les Enfants

Les enfants non émancipés, c'est-à-dire célibataires car l'émancipation ne peut résulter que du mariage, font partie de la succession de celui de leurs auteurs auquel les unissent les seuls liens de parenté reconnus par la coutume locale. Là où la parenté en tige utérine est seule admise, les enfants ne changent pas de condition à la mort de leur père, qui est considéré comme ne leur étant rien. À la mort de leur mère, ils sont attribués à l'héritier de celle-ci, c'est-à-dire en général à l'aîné de ses frères utérins, lequel exerçait déjà sur eux les droits paternels du vivant de sa sœur. Là où la parenté consanguine est au contraire la seule que l'on reconnaisse, les enfants, appartenant légalement à leur père, ne changent pas de condition à la mort de leur mère. Lors du décès du père, ils sont attribués à l'héritier de celui-ci, qui peut être l'aîné de ses frères ou l'aîné de ses fils : dans ce dernier cas, c'est l'aîné des enfants qui devient le père légal de ses frères, sous la tutelle de quelque parent âgé s'il est encore un enfant.

Aussi a-t-on pu dire à juste titre qu'il n'y a pas d'orphelins chez les Noirs. On pourrait ajouter qu'il n'y a pas non plus de veuves, ou tout au moins de veuves exposées à la misère, puisque la veuve retourne dans sa famille et reste à la charge de celle-ci tant qu'elle n'est pas remariée, à moins qu'elle ne fasse partie, ainsi qu'il arrive souvent, de la succession de l'époux défunt et ne tombe à la charge de l'héritier de celui-ci.



Costume de danse (Bamiléké).
Cameroun. Tissu, fibres, colorants, cauris,
peau de chèvre, hauteur : 100 cm.
Collection Dr et Mme Henri Tranier.

Le costume de danse de notable bamendjou avec cagoule « éléphant » était revêtu à de nombreuses occasions (fête des *macabos*, fête de la fin des récoltes, intronisation, funérailles). Le masque « éléphant » quant à lui était porté par les notables de la société du *Kwo'si*.



Costume de danse (Bamiléké).
Cameroun. Tissu, fibres, colorants,
cauris, peau de chèvre, hauteur : 140 cm.
Collection Dr et Mme Henri Tranier.

Costume de danse féminin bamendjou avec cagoule et masque « éléphant ». La large coiffe circulaire aplatie permet de reconnaître le *fo* (le chef) lui-même parmi les notables de la société du *Kwo'si*. L'éléphant incarne son pouvoir.



Tablier de femme *ncaka kot*
(Bushoong), début du XX^e siècle.
République démocratique du Congo.
Raphia, 162 x 63 cm. The Trustees
of the British Museum, Londres.

Les décorations élaborées des textiles tissés en raffia constituent l'un des traits caractéristiques de la culture kuba, au centre-sud de la République démocratique du Congo. Les tabliers sont portés par les femmes sur des jupes de cérémonies plus longues, lors d'occasions spéciales. Celles-ci peuvent consister en funérailles, lorsque les vêtements en raffia servent non seulement à la famille et aux amis pour honorer le corps mais aussi pour

célébrer la vie du défunt. Parmi les Kuba, le tissage est réservé aux hommes. Ils sont en charge de toutes les étapes de préparation des fils et de l'achèvement du vêtement. Le panneau central de notre exemple est assemblé à partir de doubles pièces de raffia tissés par les hommes. Les garnitures sont brodées par les femmes, avec le même fil utilisé pour les panneaux centraux et les bords.

Ici, le panneau central consiste en des motifs brodés et appliqués de manière espacée sur la zone centrale. Des fils de raffia teints en noir servent aux broderies. Chaque motif correspond à l'objet ou l'animal auquel il se rapporte : cercle, queue de chien, feuilles, etc. Ce type de broderie est réalisé par les femmes bushoong vivant dans la capitale kuba. Ce travail de longue haleine est la spécialité des femmes de sang royal, cantonnées à ce genre d'activités durant leur grossesse. D'autre part, les périodes de deuil sont l'occasion de tisser et de broder davantage de textiles de cérémonies, ceux-ci étant utilisés comme offrandes par les Kuba pour les funérailles.



Ceinture perlée (Kuba).
République démocratique du Congo.
Perles de verre, coquillages, cuir.
The Ethel Morrison Van Derlip Fund,
The Minneapolis Institute of Arts, Minneapolis.

Cette superbe ceinture exemplifie à merveille l'inventivité kuba dans sa tradition du travail de la perle. En un sens, ce type de ceinture est l'aboutissement du bracelet magique, consistant comme d'habitude en un assemblage de signes et outils traditionnels en perles, additionnés de coquillages qui ont une valeur de prestige du fait de leur rareté. Certains éléments peuvent être facilement compris par les non-initiés comme les nœuds et les têtes d'animaux à cornes. D'autres incluent des clochettes, des feuilles, etc. Ces objets décoratifs rappellent le décor des sculptures en bois, les scarifications corporelles et certains motifs sur les textiles. Comme l'on peut s'y attendre sur un objet lié au prestige et à la richesse, les cauris

occupent une place importante, comme dans une ceinture royale en peau de léopard. Cet objet est la preuve d'un style et d'une maîtrise de la technique des perles de la plus grande qualité.

La Polygamie

De manière générale, la polygamie est encore souvent autorisée mais n'est pas de pratique constante. En fait, le nombre des épouses est proportionné à la richesse du mari. Le cautionnement à verser pour la première femme est généralement payé par le père ou le chef de famille du futur, qui, n'étant pas marié encore, n'est pas émancipé. Mais pour les autres, c'est au mari lui-même à faire face à la dépense : aussi les pauvres sont-ils presque tous monogames par nécessité.

Propriété collective et propriété individuelle

Disons un mot des biens, en commençant par les biens fonciers. La terre, selon la conception traditionnelle, n'appartient à personne. Elle n'appartient pas non plus à tous, ainsi qu'on l'a souvent dit à tort. En droit, elle est considérée comme la chose des premiers occupants, en l'espèce des Négrilles autochtones ou des divinités locales qui les ont remplacés ou sont censés les représenter. En fait, la terre est un dieu, que personne ne songerait à s'approprier et encore moins à vendre ou à acheter. Mais, par des offrandes ou des sacrifices réglés par des rites consacrés, la famille noire arrivée la première sur un terrain inoccupé a obtenu de la divinité locale le droit et le privilège d'user de ce terrain, droit et privilège qui se transmettent dans cette même famille de génération en génération.

Nul individu, nulle collectivité n'a donc sur le sol des droits de propriété réelle et nul ne peut aliéner un sol dont il n'est pas propriétaire. Mais il existe, entre les mains de collectivités ethniques déterminées, constituées chacune par les descendants de la famille arrivée la première sur le terrain et ayant accompli les rites nécessaires, des droits d'usage et d'exploitation que la collectivité titulaire peut céder en tout ou en partie, à titre gracieux ou onéreux, à d'autres collectivités ou à des particuliers, à condition toutefois d'en obtenir l'autorisation de la divinité par l'accomplissement de nouveaux rites.

Chaque collectivité est propriétaire des droits d'usage et d'exploitation d'un terrain donné à un chef, qui est généralement le patriarche de la famille la plus ancienne et qui porte le titre de « maître de la terre ». Il est à la fois le grand-prêtre de la religion locale et l'administrateur du sol ; il n'est pas

nécessairement le chef politique du pays. Le fait pour lui et sa collectivité de tomber sous le joug d'un conquérant individuel ou collectif ne lui enlève rien de ses prérogatives religieuses et terriennes et c'est pourquoi, dans beaucoup de villages, de cantons ou de royaumes, on trouve, à côté d'un chef politique qui tient en mains les rênes de l'État, un « maître de la terre » qui peut n'être qu'un pauvre hère, mais qui jouit d'un prestige intangible et sans lequel le chef politique ne peut rien faire lorsqu'il s'agit d'un sacrifice à offrir aux divinités du lieu ou d'une répartition à faire des terrains de culture. La conquête ne donne aucun droit sur le sol conquis : c'est un principe qui n'a jamais cessé d'être respecté par les plus fameux conquérants noirs.

Tout ce qui n'est pas la terre peut être possédé en toute propriété, avec faculté d'aliénation, soit par des collectivités, soit par des individus. La source de la propriété réelle est le travail : le produit d'un travail devient la propriété effective de l'auteur du travail, lequel peut disposer de ce produit comme il l'entend, le donner ou le vendre, le prêter à intérêt ou sans intérêt. S'il s'agit d'un individu, le produit de son travail constituera, à sa mort, sa succession ; le fait d'avoir acheté un bien, de l'avoir reçu en donation ou d'en avoir hérité confère les mêmes droits que le fait de l'avoir créé par son propre travail. Si l'auteur du travail est une collectivité, le produit de ce travail constitue un bien collectif, sur lequel aucun des membres de la collectivité, y compris son chef, n'a de droit spécial et dont il ne peut être disposé qu'avec l'agrément de la collectivité tout entière ou de ses représentants autorisés : tel est le cas du bien de famille, dont le patriarche, chef de famille, n'est que dépositaire et administrateur.

Le cultivateur n'est pas propriétaire du sol qu'il cultive, mais il l'est des céréales qu'il a semées et récoltées, au même titre qu'il peut l'être du salaire qu'il a gagné en travaillant pour le compte d'un autre, des bœufs ou de trois esclaves qu'il a achetés ou des richesses qu'il a acquises par héritage.



Masque (Punu). Gabon.
Bois, pigments, hauteur : 31 cm.
Collection particulière.

Chez les Punu au Gabon ainsi que dans d'autres pays limitrophes, un rituel des initiations du *Mwiri* commémore les défunts. Perchés sur de hautes échasses, des danseurs masqués exécutent des figures acrobatiques, rivalisant parfois avec les villages voisins. Le motif en forme d'écailles est ici très étudié.



Masque (Bidjogo). Bois,
pigments et fibres végétales.
Collection privée.

Cet étonnant cimier, figurant une tête de requin stylisée, atteste de la forte influence de l'Océan sur le culte du peuple бага. Il était porté lors des cérémonies de passage entre deux générations.



Statuette (Baoulé).
Côte-d'Ivoire. Bois, fer, 57 x 13 cm.
Centre Pompidou - Musée national
d'art moderne, Paris.

L'Esclavage

L'esclavage a existé sans doute de tout temps chez les Noirs, quoiqu'il se soit surtout développé à l'instigation des étrangers : habitants de l'Afrique du Nord et de l'Asie antérieure autrefois, négriers européens et américains à une époque plus récente. La France l'a officiellement aboli en 1848. La disparition des conquérants chasseurs d'esclaves et la cessation des guerres de tribu à

tribu durant le XIX^e siècle ont aussi contribué à la fin de ce commerce. Car en dehors de quelques peuplades misérables chez lesquelles il arrivait à des parents de vendre leurs propres enfants pour se procurer des vivres, il n'y a jamais eu dans l'Afrique noire d'autres esclaves que des personnes capturées à la guerre. Celles-ci devenaient la propriété de celui qui les avait capturées, lequel pouvait les garder pour lui-même ou les vendre.

En fait, à l'exception de ceux qui étaient destinés aux négriers et qui constituaient une véritable marchandise, ils étaient traités par leur maître à peu près sur le même pied que les membres de sa famille, devenaient souvent ses hommes de confiance et parfois étaient affranchis par lui de sa propre initiative. Quant aux enfants nés d'esclaves, ils ne pouvaient être vendus et faisaient partie intégrante et inaliénable du bien de famille, et il en était de même de leurs descendants à perpétuité. Ces descendants d'esclaves sont devenus des sortes de serfs agraires qui, beaucoup plus nombreux souvent que leurs seigneurs, constituent aujourd'hui le peuple, tandis que les gens en mesure de prouver que leurs ancêtres ont toujours été libres ne sont la plupart du temps qu'une minorité et forment la noblesse.



Masque (Lulua).
République démocratique
du Congo. Bois, hauteur : 28 cm.
Collection particulière.

Évoquant les esprits des défunts, ce type de masque était utilisé lors des cérémonies de circoncision ou des rites de passage. Cet exemple a par la suite été réutilisé par les Tchokwé voisins (croix de Malte et clous caractéristiques), dans le cadre d'un rituel d'initiation Mukanda, commun à la plupart des peuples du sud-ouest de l'Afrique centrale.



Statue *do yeleni* (Bamana).
Mali. Bois, hauteur : 52,5 cm.
Collection Aura.

Chez les Bamana ou Bambara, à la fin de leur initiation, les jeunes hommes parcourent les villages dans le but d'afficher leur volonté de se marier. Dans ce but, ils exhibent des statues incarnant la femme idéale.



Statue *basikasingo* (Pré-Bembe).
République démocratique du Congo.
Bois, hauteur : 70 cm.
Collection Felix.

Figure d'ancêtre. Ces statues constituaient un rappel des lignées, des droits de propriété des familles nobles, ainsi que leur prestige social et politique. Elles étaient aussi honorées dans le cadre d'un culte.



Costume de féticheur. Cameroun.
Matériaux composites, hauteur : 85 cm.
Collection particulière.

Assemblage, sur une surface en tissu (recto verso), de crânes, ossements, bois, fétiches, cuirs, peaux, écailles, métaux, écorces, pattes d'oiseaux et autres éléments divers, emblématiques de la pensée analogique africaine mettant en relation des forces d'origines et de natures différentes. Cette conjugaison constitue une force bénéfique.

Croyances et pratiques religieuses

Islamisme, christianisme et animisme

Jusqu'au début du XX^e siècle, on accordait en général à l'islamisme une part très exagérée en ce qui concerne l'étendue et l'importance de son domaine dans l'Afrique noire. Il n'avait guère pénétré davantage que les populations noires vivant en bordure du Sahara. Ses adeptes devenaient de plus en plus rares au fur et à mesure que l'on s'avancait vers le Sud et, même dans la région que nous appelons communément le Soudan, il était loin d'être la religion numériquement dominante. L'on peut dire que les seuls peuples d'Afrique qui étaient en majorité musulmans, en dehors des populations de race blanche de l'Égypte, de la Berbérie et du Sahara, étaient les Wolofs — lesquels étaient d'ailleurs d'islamisation récente, exception faite des Lébou de Dakar —, les Toucouleurs, les Fouta du Fouta-Diallon, les Sarakollé, les Dioula, les Songoi, les Kanouri du Bornou, les Kanembou, les Tédja du Kaouar, du Tibesti et du Borkou, quelques-unes des tribus du Ouaddaï, du Darfour et du Kordofan, les Bichari, les Danakil, les Somali et certaines collectivités des îles et de la côte du Zanguebar formant un total d'individus très restreint. Les Peuls, les Mandingues, les Soussou, les Yorouba, les Haoussa, les Baguirmiens étaient en partie musulmans et en partie païens. Des fractions du peuple des Galla et d'autres populations négroïdes de l'Abyssinie ou de son voisinage étaient chrétiennes, d'autres païennes, quelques rares autres musulmanes. Tout le reste, c'est-à-dire l'immense majorité de la population noire de l'Afrique, demeurait païenne, si l'on en excepte quelques centaines de milliers de chrétiens dispersés çà et là à proximité des établissements des missionnaires catholiques ou protestants, notamment sur la côte du Sénégal, du Sierra-Leone, au Libéria, à la Côte-d'Or, au Dahomey, à Lagos, à Douala et Yaoundé dans le Cameroun, à Libreville, dans l'Angola, sur les territoires de l'Union Sud-Africaine (Afrique du Sud), au Mozambique et dans l'Ouganda. Il ne semble pas qu'il existe un seul peuple noir qui ne se soit converti en bloc au christianisme.

Il convient d'ajouter que, dans l'ensemble, les Noirs musulmans et les Noirs chrétiens demeuraient fidèles à bon nombre de leurs croyances ancestrales et à beaucoup des rites de leur ancien paganisme. En quoi consiste ce paganisme, ou soi-disant tel, qui était la religion originelle et qui, à cet égard, mérite un grand intérêt ? On le qualifie généralement de « fétichisme », mais le fétichisme, c'est-à-dire la croyance à la vertu des fétiches ou talismans, n'est pas une religion ; ce n'est que l'un des aspects les plus apparents de l'universelle superstition. On rencontre du fétichisme dans toutes les religions et les Noirs chrétiens comme les Noirs musulmans sont aussi fétichistes que

les Noirs païens : ils ont seulement plus de « fétiches », car ils ont conservé ceux du paganisme et y ont ajouté ceux qu'ils ont trouvés dans nombre de pratiques, peu canoniques d'ailleurs, du christianisme et de l'islamisme.

Esprits personnels des hommes et des choses

La religion des Noirs de l'Afrique est en réalité l'animisme, c'est-à-dire la croyance à la toute-puissance des esprits, auxquels le fidèle rend un culte consistant en prières, offrandes et sacrifices, en vue de s'attirer leurs faveurs, de détourner de lui-même leur colère ou de l'appeler sur ses ennemis.

Que sont ces esprits ? Ce n'est pas l'esprit du bien et l'esprit du mal, ce ne sont pas de bons esprits et de mauvais esprits. L'animisme des Noirs n'a rien de dualiste et ce qui a conduit plusieurs missionnaires à le présenter sous cet aspect ne peut être qu'une réminiscence subjective de l'opposition faite par certains chrétiens entre Dieu et le Diable.



Statue (Yaka-Suku).
République démocratique du Congo.
Bois, polychromie, hauteur : 60 cm.
Collection particulière.

Les Suku et les Yaka vivent dans le sud-ouest de la République démocratique du Congo. Ces populations voisines possèdent des origines communes et des similitudes dans leurs institutions. Ce fétiche, aux fonctions aussi bien maléfiques que bénéfiques, existe chez ces deux ethnies. Cependant certains détails stylistiques permettent de l'attribuer aux Suku.



Statue (Mumuye). Nigéria.
Bois, hauteur : 92 cm.
Collection particulière.

Lié au culte de l'eau, *vadosong*, ou du feu, *vabong*, ce type de statues était conservé au sein de cases sacrées. Ces sculptures possédaient des pouvoirs de divination et de guérison, pouvaient solutionner des litiges et protégeaient les clans. En incarnant un esprit bienfaisant, elles demeurent en contact régulier avec les ancêtres.



Statue (Mumuye). Nigéria.
Bois, hauteur : 100 cm.
Collection particulière.

Figuration d'une force magique ou d'un ancêtre, protecteurs des familles et des individus.

Souffle vital

Les Africains croient que tout être animé renferme en lui, en plus de son corps, deux principes immatériels. L'un, sorte de souffle ou de fluide vital, n'a

pas d'autre rôle que d'animer la matière et de lui communiquer la vie et le mouvement ; c'est un principe sans individualité ni personnalité propres, qui est éternel en ce sens qu'il est antérieur au corps qu'il anime présentement et lui survivra pour aller en animer un autre, et ainsi de suite jusqu'à la fin des temps. Comme la matière, il est divisible à l'infini et peut se dissocier en divers éléments dont chacun suffit, seul ou combiné avec un autre élément venu d'ailleurs, à animer un corps donné. Lorsqu'un homme vient à mourir, c'est que le souffle vital a abandonné son enveloppe charnelle pour aller immédiatement créer une nouvelle vie soit dans un fœtus humain ou animal en gestation soit dans une pousse végétale en germination. Bien entendu, cette sorte de fluide sans personnalité, sans intelligence, sans volonté, que l'on pourrait comparer à un courant électrique, n'est l'objet d'aucun culte. C'est un esprit si l'on veut, mais seulement au sens étymologique du mot (*spiritus* signifie « souffle »).

Le second principe est bien différent : né avec le corps qui l'abrite et en même temps que lui, il constitue la véritable personnalité de l'être auquel il communique la pensée, la volonté et la force d'agir. Le souffle vital permet aux membres d'un homme ou d'un animal de se mouvoir, à la sève d'un arbre de circuler dans ses vaisseaux, mais ce mouvement et cette circulation ne sauraient s'accomplir s'ils n'étaient ordonnés par l'esprit. S'il arrive qu'un jour le contrôle du souffle vital échappe à l'esprit et que, comme conséquence, ce souffle quitte son enveloppe et que la mort s'ensuive, c'est qu'un autre esprit plus fort a neutralisé le premier : voilà pourquoi tout décès est attribué par les Noirs, non à des causes matérielles, qui n'en sont pour eux que les causes secondes et occasionnelles, mais à l'influence psychique d'un esprit malintentionné, seule cause première et réelle de la mort.

Après le décès d'un être jusque-là animé, son esprit seul demeure, et il demeure tel qu'il était du vivant de cet être, avec la même personnalité, le même caractère, les mêmes affections et les mêmes haines. Seulement il n'a plus de souffle vital à commander ni d'enveloppe charnelle limitant sa fantaisie et il n'en devient que plus puissant, n'étant plus gêné dans son action par la nécessité de diriger la vie du corps et de se guider en quelque sorte sur le souffle vital. Aussi le divinise-t-on alors et c'est là qu'il faut trouver l'origine du culte des défunts ou plutôt des esprits des défunts, des mânes des ancêtres.

Si tout être animé — homme, animal ou végétal vivant — possède les deux principes dont il vient d'être parlé, les êtres inanimés — défunts, animaux ou végétaux morts, minéraux solides, liquides ou gazeux — sont naturellement dépourvus du souffle vital, ce qui n'a aucune importance au point de vue religieux, mais sont doués chacun d'un esprit personnel, intelligent et agissant, d'autant plus efficace ou redoutable, ainsi que je le disais tout à

l'heure, qu'il n'a pas à se préoccuper du corps inerte qui n'est que sa représentation matérielle et auquel ne le lie pas l'obligation de contrôler le jeu d'un souffle vital absent. Ce corps d'ailleurs peut se dissocier, ainsi qu'il arrive pour les cadavres, et l'esprit n'est pas tenu d'en faire sa demeure constante.

Qu'il s'agisse de l'esprit d'un défunt ou de celui d'une montagne, d'un bloc de pierre, d'un gouffre, d'un fleuve, du ciel, de la pluie, du vent, de la terre et surtout d'une terre déterminée, de la parcelle du sol sur laquelle on habite et de laquelle on vit, c'est toujours pour les Noirs la même nature d'esprit, c'est toujours un principe invisible mais qui voit tout, qui se rend compte de tout, susceptible, qu'on peut offenser sans le vouloir, irascible également et capable de faire expier durement les offenses même involontaires qui lui ont été faites, mais faible et vaniteux aussi comme l'homme qui l'a créé à son image et se laissant émouvoir et amadouer par des prières et des offrandes ou fléchir par des sacrifices propitiatoires.

Tel est le fondement de la religion animiste répandue parmi les Noirs depuis le Sahara jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Elle englobe dans le même culte les innombrables esprits des ancêtres des hommes et les non moins innombrables esprits des phénomènes de la nature, promus les uns et les autres au rang de divinités.



Figure de masque (Dan).
Côte-d'Ivoire. Bois, corne, chaîne,
hauteur : 25 cm. Collection particulière.

Objet composite à but magique.



Statuette *nkisi nkondi* (Kongo).
Congo. Bois, miroir, fer, cordes, plumes,
coton, hauteur : 61 cm. Musée du
quai Branly, Paris.

Le *nkisi* constitue la réunion de forces surnaturelles souvent négatives. Elles s'expriment à travers des supports matériels pouvant être figuratifs, que seuls savent manipuler les *nganga* (guérisseurs) spécialisés. Les clous, la terre, les nœuds et les reliques qui composent les statues sont les vecteurs de ces énergies. Le *nganga* bloque la force avec des nœuds et pique le *nkisi* avec des lames pour le réveiller.



Statue *nkisi nkondi* (Kongo).
Congo. Bois, métal, hauteur : 82 cm.
Musée royal de l'Afrique centrale,
Tervuren, Belgique.

Extraordinaire statue couverte de clous et de lames. Les *nkisi nkondi* (terme de chasse) aident la communauté à débusquer les criminels. Le métal placé sur le corps du fétiche matérialise les requêtes des clients et entérine les engagements (accords militaires, pactes, contrats, serments) en liant geste et parole. En effet, les clous étaient fabriqués par les forgerons initiés au culte des morts (*Simbo*), et pouvaient être léchés avant leur utilisation, afin de renforcer la parole exprimée à travers la salive.



Masque d'épaule *d'mba* (Baga).
Guinée. Bois, hauteur : 116 cm.
Collection particulière.

Portées en cimier, ces statues sont nommées « masques d'épaule » car le danseur les place au-dessus de sa tête grâce à une armature en bois. L'exemple le mieux conservé de cette catégorie de statue appartient aux Baga. Il est utilisé pour la moisson, les récoltes, les événements heureux et le culte des ancêtres. Notre exemple montre une femme ayant allaité, symbole de fertilité.

Culte des divinités physiques

Celles-ci ont leurs prêtres, qui sont les patriarches pour le culte des ancêtres, les « maîtres de la terre » pour le culte de la terre et des eaux, et un clergé particulier, initié dans des sortes d'écoles aux rites plus ou moins secrets de certains cultes plus spécialisés. Elles ont aussi leurs temples, qui sont parfois des huttes où l'on conserve les restes ou les ossements des morts ou bien les objets consacrés au culte des divinités spéciales, souvent des arbres ou des bois sacrés, fréquemment des rochers aux formes bizarres ou des grottes à l'aspect mystérieux. Elles ont leurs autels, qui peuvent être une sorte de banc en terre battue, un pieu de bois ou un cône d'argile supportant le vase à offrandes, le pied d'un arbre, une urne renversée, une pierre plate, un bassin en cuivre placé sur une manière de pyramide, etc. Elles ont leur matériel de culte, statuettes représentant les défunts, objets divers leur ayant appartenu, paniers remplis d'ossements, vases à libations, couteaux de sacrifice, clochettes ou crécelles destinées à évoquer l'esprit ou à convoquer les fidèles, tambours sacrés et surtout masques en bois qui affectent la forme de monstrueuses têtes d'animaux et dont se coiffent, dans certaines cérémonies, les officiants qui sont censés incarner la divinité elle-même.

On offre en général aux esprits le sang de victimes qui sont des poulets, des chiens, des chèvres, des brebis et qui, autrefois, pouvaient être des êtres humains[17]. L'autel est arrosé avec ce sang, ainsi que les objets consacrés au culte, et on y répand les plumes ou les poils de la victime, qui s'agglutinent avec le sang. Dans les sacrifices modestes et courants, la victime est remplacée par un œuf, dont le contenu joue le rôle de sang et la coquille celui de plumes ou de poils.

Croyance en un Dieu suprême

La question n'est pas complètement tranchée de savoir si les Noirs de l'Afrique, en dehors de toute influence musulmane ou chrétienne, croient à un Être Suprême, à un Dieu unique. Il semble bien que cette croyance soit à peu près universelle chez eux, mais elle est d'ordre cosmogonique plutôt que d'ordre religieux. Ils admettent que le monde et les êtres qu'il renferme, y compris les esprits, ont été créés par un Être supérieur dont ils reconnaissent l'existence, mais dont ils se désintéressent parce qu'ils ne sauraient comment entrer en relation avec lui et parce que lui-même se désintéresse du sort de ses créatures, n'ayant rien du Dieu-Providence des religions occidentales. Aussi l'Être Suprême n'est-il jamais l'objet d'un culte quelconque chez les animistes africains, à moins qu'il ne soit identifié avec le Ciel, divinité génératrice qui féconde le sol au moyen de la pluie, ou avec la Terre, divinité fécondée et productrice. Il a pu être entendu parfois que des Noirs païens

désignent les musulmans par une expression signifiant littéralement « ceux qui invoquent Dieu » ; le fait que des hommes pussent s'adresser à Dieu leur paraissait surprenant et ne contribuait pas peu à rehausser le prestige dont jouissaient auprès d'eux les mahométans.

Superstition, magie et sorcellerie

Comme nous l'avons vu plus haut, la superstition règne chez les Noirs comme chez tous les hommes, plus souverainement encore chez ces peuples, que le mystère impressionne au plus haut point, que chez des populations que la nature plus positive de leur esprit, une instruction plus généralisée et une religion plus abstraite ont pu évader de cette influence primaire. La croyance, aussi naïve qu'indéracinable, aux vertus des amulettes et des talismans est légendaire chez les Nègres. Il n'en est pas un, quelle que soit sa religion, qui ne porte sur lui plusieurs « gris-gris » dont l'un doit le préserver de telle maladie, un second du mauvais œil, un troisième de l'esprit irrité de son aïeul laissé sans sépulture, tandis qu'un autre doit lui procurer l'amour de la femme qu'il aime, ou la générosité du maître qu'il sert ou même, s'il est fonctionnaire, un avancement rapide. Mais ce sont là des manifestations d'une crédulité essentiellement humaine et nous pouvons en voir à peu près autant autour de nous.

Les fabricants d'amulettes, les magiciens et les sorciers ont beau jeu en un tel milieu. De nombreux devins prédisent l'avenir ou révèlent les choses cachées, au moyen de procédés dont plusieurs ressemblent étrangement à ceux qu'emploient nos diseuses de bonne aventure. L'envoûtement, sous diverses formes, est pratiqué sur une grande échelle. Des gens passent pour avoir reçu en naissant le pouvoir de tuer ou de rendre malade à distance, grâce à de mauvais sorts qu'ils jettent, parfois inconsciemment, sur leurs ennemis ou sur des inconnus ; ces jeteurs de sorts sont naturellement très redoutés. Des divinités spéciales, dont le culte comporte des rites étranges, mystérieux et compliqués, ont été inventées et des sociétés secrètes ont été créées à une époque en vue de découvrir ces sorciers, d'annihiler ou au moins de contrebalancer leur pouvoir, et au besoin de les mettre à mort.

Telle était, avec sa sereine logique dans le principe et ses ombres souvent sanglantes dans l'application, avec aussi ses déformations dégradantes, la religion à laquelle sont encore souvent profondément attachés les Africains.



Masque (Bwa). Burkina Faso.
Bois polychrome, hauteur : 510 cm.
Collection particulière.

Ce masque longiligne est la figuration d'un serpent protecteur, l'un des trois animaux mythiques des Bwa. Il apparaissait pendant les fêtes relatives au dieu Do, avec les masques planches Nwantatay. Cela développait le caractère irréel du spectacle.



Oracle à souris *gbékéré* (Baoulé).
Côte-d'Ivoire. Terre cuite, bois,
os, métal, hauteur : 21,5 cm.
Musée d'ethnographie, Neuchâtel.

Cette poterie à double fond, au couvercle à socle en bois et ornée d'une figurine féminine est un instrument divinatoire. Elle est accompagnée d'une plaque en fer blanc et de dix bâtonnets en os, utilisés pour la divination Papua. Une souris devait monter dans la partie supérieure, bougeait les bâtonnets, dont la position était alors interprétée par le devin.



Masque et costume *sumbo*
ou *simbo koro* (Bwa ou Gurunsi).

Burkina Faso. Masque : bois,
polychromie, fibres, hauteur : 48 cm.

Costume : fibres, hauteur : 100 cm.

Musée du quai Branly, Paris.

Lors des fêtes des semailles et des funérailles, les Bwa honorent Do, le fils du créateur, et les ancêtres fondateurs. Les masques sont alors produits en nombre, sculptés par le forgeron et décoré par les initiés. Notre exemple, typique des Gurunsi et des Bobo, représente le grand calao ou Nwo. La planche représente les ailes et la queue de l'oiseau. Aux pointes, les petits

triangles blancs rappellent l'antilope cobra. Les carrés noirs figurent les peaux de chèvre portées par les anciens et les carrés blancs, les initiés.



Masque *cihongo*
(Tchokwé). Angola.
Tissu, fibres, hauteur : 72 cm.
Musée royal de l'Afrique
centrale, Tervuren, Belgique.

Ce masque, symbole de puissance et de richesse, figure un chef. Celui-ci le portait pour son intronisation et lors des cérémonies propitiatoires. Un tel masque servait aussi au moment de la circoncision des jeunes garçons pendant la cérémonie de la Mukanda.



Instrument de musique (Zande),
XIX^e siècle. République démocratique
du Congo. Bois, 61 cm. Musée royal de
l'Afrique centrale, Tervuren, Belgique.

Manifestations intellectuelles et artistiques

Talents noirs

Il est incontestable que le sens artistique est très développé dans la race noire. C'est là une vérité que le comte de Gobineau lui-même n'hésitait pas à reconnaître. Toutefois, il ne l'est pas à un même degré dans tous les arts et, presque partout où il se manifeste, c'est surtout dans le sens de l'effet décoratif ou celui de l'impression produite, plutôt que dans le sens de la beauté plastique, de la grâce ou de la perfection de l'ensemble.

La peinture et la grande sculpture n'ont à peu près rien donné de la part des nègres africains. Aucune des enluminures que l'on peut observer sur certaines de leurs murailles ne rappelle, ni par le sujet, ni par l'exécution, quelque chose pouvant évoquer l'idée de ce que nous appelons un tableau. Les quelques statues en argile ou en bois de grandeur humaine, que l'on rencontre parfois dans des bois sacrés ou des chapelles funéraires, sont en général fort grossières et l'on douterait, à les voir, qu'elles aient été exécutées par les mêmes artistes qui ont confectionné tant de bibelots délicieux avec les mêmes matières.

Il en est tout autrement de la petite sculpture sur pierre, sur bois, sur ivoire, du modelage de la cire, de l'argile ou des métaux. En ces arts, souvent qualifiés de mineurs, les nègres se sont montrés et se montrent encore des ouvriers ingénieux, puissamment secondés par une inspiration élevée, un sens aigu des détails et une conception très profonde de la réalisation à donner aux idées. Chose à remarquer, leurs productions, dans ce domaine, sont en général d'autant plus originales et de goût plus sûr que l'on a affaire à des populations ayant moins subi des influences extérieures, que celles-ci soient de source orientale ou d'origine européenne. Pour s'en tenir à cette catégorie, l'art nègre apparaît d'autant plus parfait qu'il est plus purement nègre. On ne saurait en effet contester que les statuettes funéraires, les masques sacrés, les sièges ouvragés, les vases, les bibelots de bronze ou de cuivre, les bijoux d'or ou d'argent fabriqués dans la zone du Soudan septentrional et dans les centres européens sont très inférieurs aux productions de même ordre des tribus de la Guinée, du Dahomey, du Congo et des Grands Lacs.

Figurations humaines et Dieux

Pour bien apprécier la valeur artistique de ces divers objets, il est indispensable de distinguer des autres ceux qui comportent des figurations humaines, c'est-à-dire les statuettes et les masques, ainsi que les défenses d'ivoire, plaques de métal, coffres ou cercueils en bois représentant des scènes à personnages humains. Quand nous nous trouvons en présence de ces hommes ou de ces femmes aux genoux ployés, aux membres singulièrement courts par rapport à la longueur du tronc, à la tête énorme, ou de ces masques

à l'expression terrifiante ou hideuse, nous avons peine à nous défendre de l'impression que ces représentations sont grotesques et que le caractère artistique en est absent.

Il est bien évident que cette impression serait justifiée si ces objets avaient pour auteurs des Européens de l'époque moderne, car il y aurait une trop violente antithèse entre les conceptions normales de l'artiste et le style de l'objet sorti de ses mains. L'art n'est vraiment de l'art que s'il correspond, dans son expression comme dans son inspiration, à la civilisation dont il est le produit pour ainsi dire sublimé. Mais nous devons nous rappeler que l'artisan qui a sculpté ces statuettes avait en vue la représentation, non point d'hommes vivants, mais de défunts divinisés ; que celui qui a imaginé ces masques pensait exprimer par eux le symbole d'une divinité redoutable à ceux qui ne sont pas initiés à ses mystères : l'un et l'autre sont des croyants, comparables aux artistes anonymes auxquels nos vieilles cathédrales gothiques sont redevables de ces gargouilles extraordinaires, de ces têtes grimaçantes de démons, de ces statues de saints ou de défunts stylisés en des attitudes hiératiques ou compassées. Ni l'un ni l'autre n'ont travaillé à reproduire, en les flattant le plus possible, les traits d'un modèle humain : ils ont sculpté des dieux — ou des diables — et non point des hommes, et ils ont sculpté ces dieux comme les représentaient à leur esprit les traditions admises de leur temps.

À ce propos, on a fait observer parfois — MM. Clouzot et Level y ont fait allusion — que l'aspect général des statuettes nègres, s'il correspond assez mal à l'anatomie d'un nègre normal, rappelle singulièrement celle des négrières, dont il subsiste encore des spécimens, plus ou moins raréfiés, en plusieurs régions de l'Afrique centrale et méridionale, et qui, vraisemblablement, devaient habiter l'ensemble de ce qui constitue aujourd'hui l'Afrique noire, avant son peuplement par les nègres proprement dits. La longueur relative du tronc et les dimensions excessives de la tête, en particulier, sont caractéristiques dans cette race autrefois très nombreuse et très répandue, aujourd'hui en voie de disparition. En beaucoup de régions africaines dans lesquelles on ne trouve plus maintenant de négrières, leur souvenir a persisté parmi les nègres, qui prétendent qu'avant eux-mêmes, les occupants du pays étaient de petits hommes à grosse tête et à peau rougeâtre ; ils les considèrent souvent comme les premiers détenteurs du sol qu'eux-mêmes exploitent aujourd'hui et en font des sortes d'ancêtres lointains, déifiés comme leurs propres aïeux.

Il ne serait pas surprenant que les premiers artistes nègres, ayant à figurer des ancêtres divinisés, aient adopté comme symbole représentatif le type approximatif de ces négrières, dont ils connaissaient des échantillons vivants ou qu'une tradition encore récente pouvait retracer assez fidèlement à leur

esprit. Ce type, ainsi adopté, a pu se transmettre jusqu'à notre époque, le caractère religieux de ses origines s'opposant d'ailleurs à ce qu'il se soit transformé au cours des siècles.



Statue botondo wa lilwa (Mbolé).
République démocratique du Congo.
Bois, pigments, kaolin, hauteur : 79 cm.
Musée royal de l'Afrique centrale,
Tervuren, Belgique.

Cette statue appartient à la confrérie Lilwa, qui initiait les jeunes garçons à la vie en communauté. La transgression des règles entraînaient la pendaison. L'âme du défunt était alors, soit conservée dans son corps embaumé, soit dans une statue à son nom. Augmentée d'un pouvoir magique, celle-ci prenait alors part aux initiations et jugements, et était exhibée dans le village en cas de malheur.



Panneau (Holo).
République démocratique du Congo.
Bois, hauteur : 34,1 cm. Musée royal
de l'Afrique centrale, Tervuren, Belgique.

Représentations animales

Dès que nous quittons le domaine de la représentation humaine — ou plus exactement de ce qui apparaît à nos yeux comme la représentation humaine, mais ne l'est pas aux yeux des Noirs —, cette sorte d'incompréhension qui nous assaille malgré nous disparaît et nous sommes mieux à même d'apprécier exactement la valeur artistique de productions qui sont moins éloignées de nos propres conceptions. À la vérité, les représentations

animales, très nombreuses dans l'art nègre, ne sont pas plus des imitations de la nature que les figurations humaines et offrent aussi souvent des anomalies dans les proportions ou un aspect intentionnellement bizarre ou repoussant. Mais nous sommes habitués aux chimères, aux dragons et aux licornes, nous ne trouvons pas extraordinaire qu'on donne aux bêtes une attitude conventionnelle ou des attributs disparates, et nous sommes mieux préparés à percevoir exactement l'impression que l'artiste a rendue vivante dans son œuvre.

À plus forte raison avons-nous toute liberté d'admirer, sans arrière-pensée, les compositions dans lesquelles nous ne sommes tentés de voir que le fruit d'une imagination douée du sens de la ligne et de l'harmonie.

Arts industriels

À côté de l'art religieux ou de l'art pour l'art, il est un autre domaine dans lequel les nègres sont passés maîtres : c'est celui de l'art industriel, représenté par le travail de l'argile, du bois, du fer, du cuivre, de l'or, du cuir et des textiles. Poteries ornementées et vernissées, de toutes formes et de toutes destinations, cuillers finement sculptées, marteaux de sonnettes d'appel, bâtons de commandement, sièges bas ou élevés dont chacun est un chef-d'œuvre de patiente et élégante exécution, pagaies harmonieusement effilées, couteaux droits ou courbes à manche en bois incrusté de métal, armes de jet aux lames multiples et gracieusement contournées, haches de guerre ou de parade, petits sujets en cuivre moulé ou martelé, bijoux d'or en filigrane ou faits au moule, anneaux et bracelets délicatement ajourés, coussins, selles, bottes et fourreaux en cuir souple diversement nuancé, curieuses boîtes en peau d'oryx, plateaux et nattes en vannerie de couleur, tissus de coton, de laine ou de raphia qui sont de véritables tapisseries aux motifs aussi sobres que variés et aux coloris d'un goût très sûr, broderies de coton ou de soie d'une richesse singulière et d'un dessin heureux, tout cela commence à nous être familier, grâce aux collections réunies dans les musées ou à l'occasion des expositions. Plus d'un parmi nos industriels s'en est inspiré pour réaliser en Europe des types nouveaux fort appréciés du public.

En Afrique même, des missionnaires développent ces industries artistiques parmi les indigènes qui trouvent, dans l'exportation de ces produits de leur ingéniosité, des sources inattendues de revenus. Peut-être même faut-il craindre que l'appât d'un gain plus facile ne pousse les artisans noirs à subordonner leur propre inspiration au goût de l'acheteur européen et à sacrifier à la tentation des fabrications en série.

En ce qui concerne certaines de ces productions, notamment les objets en cuir, les tissus de laine et les broderies, la supériorité des populations méridionales sur les populations soudanaises n'apparaît plus. C'est manifestement qu'il s'agit d'industries importées de l'Afrique du Nord, avec leurs techniques et leurs motifs de décoration. Les artisans soudanais ne sont pas, dans ce domaine, mieux doués que dans les autres, par rapport à leurs congénères du sud, mais ils ont reçu des connaissances que ceux-ci ignorent encore.

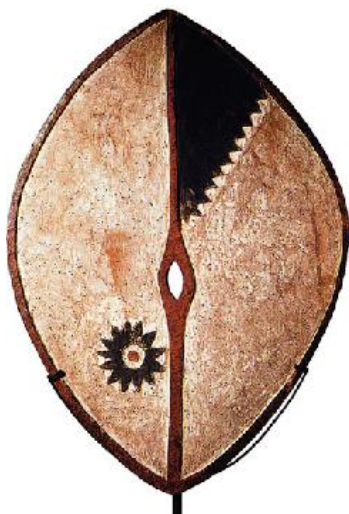


Tambour *likuti* (Makonde),
fin du XIX^e siècle ou début du XX^e siècle.
Tanzanie / Mozambique. Bois, cuir, cheveux,
clous en cuivre, 63 x 30 x 30 cm.
Collection W. et U. Horstmann.

Ce tambour inhabituel en forme de coupe est sculpté de jambes humaines et de caractères féminins, suggérant qu'il était utilisé dans un but social spécifique. Son iconographie rappelle celle de statues en bois représentant une lignée d'ancêtres. Les marques de tatouage en forme de chevrons, placés en lignes verticales entre deux croissants symétriques sculptés en relief sur le corps du tambour, sont des motifs habituels pour les statuettes d'ancêtres,

comme sur les masques. Les tambours sortant du commun étaient largement utilisés par les Makonde, dans le but d'alerter les villageois et les membres de campements voisins lors de menaces extérieures.

Les tambours d'alerte Makonde ont été utilisés pendant l'époque coloniale. Ils avaient un son particulier si une personne était attaquée ou blessée par un lion ou un léopard. Au son du tambour, qui pouvait par exemple ressembler au rugissement du léopard, tous les hommes de la région prenaient leurs armes et se rassemblaient pour une chasse aux léopards.



Boucliers de danse (Kikuyu),
début du XX^e siècle. Kenya. Bois,
60 x 42 x 8 cm chacun. Lucien van
de Velde, Anvers.

Pour les Kikuyu, les cérémonies d'initiation étaient prétexte à une intense activité artistique. Pour les garçons, elles signifiaient le début du statut social préalablement associé aux guerriers. Les boucliers utilisés pour les initiations étaient de forme variée, faits de bois ou d'écorce. Les exemples comme les nôtres étaient généralement taillés à partir d'une pièce de bois léger, par des sculpteurs spécialisés, pour des danses appelées *muumburo*. Un trou pour le bras taillé dans la face intérieure permettait de les manipuler en pliant le bras plutôt que de les tenir à la main. Tous les boucliers en bois étaient décorés de motifs abstraits, le plus souvent sur leurs deux faces. Ces motifs étaient choisis avec soin. Ils devaient être choisis à l'avance, suivant les initiations successives, lesquelles pouvaient être annuelles dans certaines régions. Ils étaient ensuite appliqués aux boucliers utilisés dans ces occasions. Ainsi les motifs pouvaient varier selon les régions et les périodes d'initiation. De plus un motif ressemblant à un œil et sa paupière était aussi représenté dans le dos des boucliers en bois.



Détail d'un cimier de coiffe (Sénofou).
Côte-d'Ivoire. Bois, hauteur : 86 cm.
Musée du quai Branly, Paris.

Architecture

La même observation peut être faite à propos de l'architecture. Il est bien certain que cet art, à peu près inconnu des peuplades du golfe de Guinée et de l'Afrique équatoriale, sauf dans sa branche ornementale, est parvenu dans la zone soudanaise à un épanouissement remarquable. Il n'y donne toutefois sa plénitude que parmi les populations islamisées et nous avons vu plus haut que le style architectural soudanais, bien qu'il ait revêtu par la suite un caractère

nettement local, est d'origine arabo-berbère. Il n'en fournit pas moins une preuve éclatante des facultés artistiques des nègres, puisqu'ils ont pu réaliser d'aussi brillants résultats sur le vu de quelques modèles seulement, dans une branche à laquelle leurs traditions ne les avaient pas préparés.

Musique

Dans cette brève revue des arts en honneur parmi les Noirs, il ne conviendrait point d'oublier la musique. Lorsqu'on parle en France de musique nègre, chacun évoque aussitôt les accords endiablés et quelque peu cacophoniques d'un jazz-band. Or rien ne ressemble moins à de la musique nègre, ou tout au moins à de la musique nègre d'Afrique, que la musique de jazz-band. Je ne sais d'où celle-ci tire son origine, mais ce n'est certainement pas de l'Afrique. À la vérité, elle peut, par le son de certains des instruments dont elle use et par la précision remarquable avec laquelle elle rythme les pas des danseurs, rappeler, dans quelque mesure, ces orchestres de tambours, de crécelles, de tiges de fer frappées l'une contre l'autre et de cornes ou oliphants, auxquels les Européens donnent le nom significatif de tamtams et qui, sous le soleil ou sous la lune, accompagnés de claquements de mains et de cris, scandent et excitent les danses et les trémoussements des nègres et des négresses. Mais le tamtam n'est pas de la musique, ce n'est que l'instrument de la danse. Je pense, à la réflexion, que le jazz-band n'est pas autre chose, et c'est sans doute pour cela qu'il est permis de l'assimiler au tamtam des Noirs.

Les joueurs de tambour et les sonneurs de trompe ne sont pas plus rangés en Afrique qu'en Europe dans la catégorie des musiciens, et l'on se tromperait lourdement si l'on croyait pouvoir juger de la musique nègre d'après les bruits, assurément très bien rythmés, mais peu mélodieux d'un tamtam.

Les véritables instruments de musique des Noirs de l'Afrique sont le xylophone, appelé « balafon » par les Français, tantôt muni tantôt dépourvu de caisses de résonance constituées par des calebasses, toute une série de violons, guitares, cithares et harpes, et diverses sortes de flûtes et de flageolets. Le plus universellement répandu est le xylophone, donnant, sur deux à trois octaves, des sons qui ne sont nullement désagréables. Bien des joueurs de xylophones sont de véritables virtuoses, parfois associés à plusieurs, l'un d'eux improvisant le récitatif et les autres reprenant au refrain ou *leitmotiv*, chacun exécutant sa partie. Les joueurs de harpe obtiennent également des effets fort harmonieux.

Cette musique s'accompagne ordinairement de chant, dont le musicien compose les paroles en même temps que l'air.

Souvent, les femmes chantent, sans être accompagnées d'aucun instrument, des chansons qu'elles ont retenues ou qu'elles-mêmes ont imaginées. Les hommes, à moins qu'ils n'appartiennent à la caste des musiciens, chantent plus rarement ; au moins le font-ils peu pour le simple plaisir de se récréer et réservent-ils leur voix pour des cérémonies religieuses ou des expéditions guerrières, ou pour s'entraîner à manier la pagaie ou la perche au cours d'une navigation.

Quels que soient les chanteurs, hommes ou femmes, professionnels ou amateurs, les voix et les oreilles sont toujours remarquables par leur justesse ; il est extrêmement rare d'entendre une fausse note et, s'il s'en produit une, elle est aussitôt couverte par les huées des autres chanteurs ou simplement des auditeurs. Que les chœurs soient exécutés à l'unisson ou en parties, l'harmonie est généralement impeccable. Quant aux mélodies elles-mêmes, beaucoup sont quelconques, mais de la plupart se dégage un charme auquel les oreilles européennes se montrent aussi sensibles que les oreilles africaines, charme empreint de douceur et de mélancolie beaucoup plus souvent que de gaieté, parfois de force et de fierté dans les chansons guerrières et les odes consacrées à la louange d'un héros fameux.

Le seul reproche que nous puissions faire à ces mélodies, c'est d'être trop courtes : chacune se compose la plupart du temps d'une très brève phrase musicale, qui est répétée vingt ou trente fois de suite. Cette phrase est souvent délicieuse, mais nous sommes vite saturés des choses les plus exquises. Les Noirs au contraire semblent éprouver un vrai plaisir à répéter ou entendre sans fin le même air, comme à s'enivrer avec une même liqueur, tandis que nous aimons varier les vins.



Harpe anthropomorphe (Nbaka).
Bois et peau, 81,5 cm.

Le caractère extraordinaire de cette harpe est la preuve du grand esprit créatif des artistes africains. Bien qu'existant chez les Mangbétu, les harpes anthropomorphes peuvent aussi être trouvées chez les Nbaka, comme l'atteste le traitement du visage de cette harpe.



Harpe arquée (Zande).
République démocratique du Congo.
Bois, peau, boyaux, 65,8 x 44,9 cm.
Musée du quai Branly, Paris.

Littérature natale en arabe

Il ne serait pas rigoureusement exact de dire que les nègres ne possèdent qu'une littérature orale et que cette littérature soit nécessairement du genre dit populaire. Sans doute, la littérature orale populaire domine dans l'Afrique noire, mais on y observe aussi une littérature orale savante et une littérature écrite.

Cette dernière se manifeste surtout sous le couvert de l'arabe, que très peu de nègres connaissent en tant que langue parlée, mais qui sert de langue écrite à la plupart des Noirs musulmans instruits. Le nombre de ceux-ci est, proportionnellement, beaucoup plus élevé qu'on ne se l'imagine habituellement. Le plus souvent, à la vérité, ils n'usent de l'arabe que pour correspondre entre eux et leur style épistolaire, quoique généralement fleuri, ne mériterait pas de faire de leurs correspondances un genre littéraire, bien que certaines séries de lettres échangées entre des personnages tels que l'*askia* Mamadou Touré et le réformateur algérien El-Meghili, ou le conquérant toucouleur El-Hadj Omar et le roi peul Hamadou Hamadou, soient à signaler comme modèles de dialectique et de subtilité scolastique. Mais beaucoup aussi de nègres musulmans de l'Afrique tropicale ont composé et composent encore, en un arabe correct et parfois élégant, des ouvrages de théologie, d'hagiologie, de droit, d'histoire, tantôt en prose, tantôt en vers, tantôt en prose mélangée de vers.

J'ai parlé plus haut de la floraison intellectuelle qui avait distingué Tombouctou au XVI^e siècle, mais cette époque et cette ville n'ont pas eu le monopole de cette littérature. De nos jours encore, des « marabouts », comme on appelle communément en Afrique les musulmans lettrés, rédigent des chroniques souvent fort intéressantes de l'histoire locale, des traités d'exégèse et des œuvres d'érudition qui constituent bien une véritable littérature et dont plusieurs spécimens ne dépareraient pas l'ensemble de la littérature de langue arabe.

Entre autres observations qui s'imposent à cet égard, il en est une singulièrement frappante. L'arabe est, pour tous ces écrivains noirs, une langue étrangère ; ils ne peuvent l'apprendre qu'à force de le pratiquer et ne possèdent ni grammaires autres que des grammaires écrites en arabe ni aucun dictionnaire donnant la traduction arabe des mots de leurs idiomes maternels. Il leur faut donc, pour s'assimiler la langue arabe jusqu'à ce qu'elle leur soit familière et qu'ils puissent interpréter leurs concepts par son truchement, un effort intellectuel considérable, bien supérieur à celui qui serait nécessaire, pour arriver au même résultat, à un Européen disposant de grammaires et de dictionnaires rédigés dans sa propre langue. Ceci est tout à l'honneur des facultés intellectuelles de la race nègre.

Il existe aussi, depuis une époque beaucoup plus récente, des embryons de littérature écrite dans l'une ou l'autre des langues des nations européennes qui possèdent des colonies en pays noir.

Littérature écrite en langues maternelles

Enfin, il y a une autre catégorie de littérature écrite, plus intéressante peut-être au point de vue des enseignements qu'elle peut procurer sur les aptitudes congénitales des nègres, parce qu'elle est indigène dans son expression. En certaines régions de l'Afrique, les signes de l'alphabet arabe, adaptés parfois, au moyen de points diacritiques additionnels et de conventions nouvelles, à la représentation des sons vocaliques et consonantiques qui n'existent pas en arabe, sont employés pour écrire telle ou telle langue négro-africaine.

D'autres fois, ce n'est plus un alphabet emprunté à une langue étrangère, mais un système graphique d'invention locale, qui sert à représenter les sons.

À vrai dire, le procédé est peu répandu. On ne l'a signalé jusqu'ici que chez les Vaï de la frontière du Libéria et du Sierra-Leone, qui usent, vraisemblablement depuis plus d'un siècle, d'une écriture syllabique de leur invention ; chez les Bamom ou Bamoun du Cameroun, qui se servent d'un système imaginé vers l'an 1900 par Njoya, roi de Foubân, système d'abord idéographique, rapidement devenu phonétique et tendant actuellement à passer de l'état syllabique à l'état alphabétique ; enfin chez les Nubiens des districts de Korosko et du Mahas, qui, d'après l'auteur anglais H.A. MacMichael, feraient usage d'un alphabet spécial, plus ou moins directement dérivé d'une écriture orientale[18].

Il serait désirable que nous possédions un certain nombre de spécimens des productions écrites au moyen de ce procédé purement indigène. En fait, nous en connaissons très peu, en dehors de quelques lettres et de quelques édits du roi Njoya, sans intérêt au point de vue littéraire. Toutefois, il est certain qu'il existe, en langue et en littérature vaï, des sortes de romans ou de contes que l'on se passe de main en main dans les villages[19].



Bijou d'applique zoomorphe (Baoulé).
Côte-d'Ivoire. Or, fonte à la cire perdue,
6,7 x 9,8 cm. Musée du quai Branly, Paris.



Lyre *kissar*, fin du XIX^e siècle.
Nubie, Soudan. Bois, cuir, boyaux, verre,
cauris, 101 x 95 x 20 cm. The Trustees
of the British Museum, Londres.

Cette lyre est composée d'un noyau en bois de forme hémisphérique. La caisse de résonance en peau présente des poils d'animaux et deux trous circulaires. Les bras et les doubles barres transversales en bois sont richement décorés de perles de verre, de cauris, amulettes et rosaires, tous suspendus à partir de la barre la plus haute. Des centaines de pièces de monnaie percées et de coquillages sont accrochées sur des fils perlés, à partir des deux barres transversales. Elles sonnent en s'entrechoquant lorsque l'instrument est utilisé. Les pièces viennent principalement du Soudan et comportent des inscriptions arabes. La plupart d'entre elles est datée de 1899. Plusieurs amulettes coraniques, deux cloches en laiton, la gâchette d'une arme, la monture sculptée d'une dague et une assiette décorée d'un

écusson en forme de clés pendent aussi des barres.

Cet instrument est utilisé lors des cérémonies *zar* au Soudan. Les populations croient que les esprits malins peuvent prendre possession de l'esprit ou du corps d'une personne, causant de la douleur ou de la tristesse, nécessitant alors un exorcisme. Parfois, les musiciens sont spécialisés dans les rituels de guérison et peuvent se servir des sons émis pour chasser les esprits malins hors du corps de la personne possédée. Les cérémonies se déroulent toute la nuit, accompagnées par des tambours, ainsi que des chants et des danses pouvant conduire à des états de transe chez les participants. De nombreux colliers de perles de verre et de cauris sont suspendus sur les barres transversales. Il est probable qu'à chaque fois que l'instrument était utilisé, la personne bénéficiant du rituel offrait un objet en guise de remerciement.



Accessoire de danse
simbo (Makonde). Mozambique.
Bois, 63 x 8 x 14 cm. The Trustees
of the British Museum, Londres.

Les hommes makonde, en particulier les jeunes, commandaient parfois à un sculpteur, ou faisaient eux-mêmes, des bâtons décoratifs appelés *disimbo*, sculptés de motifs décoratifs et qu'ils utilisaient comme accessoires de danse lors des cérémonies d'initiation. Ils étaient élaborés de sorte qu'ils se balançaient facilement du bras d'une personne, regardant vers l'extérieur (la meilleure façon d'attirer l'attention des autres participants à la danse). Le long et étroit nez, la barbe fournie de la tête finement sculptée surmontant ce

simbo, suggèrent qu'elle représente un Européen. Les mots « MIMIMA MAKAKA », gravés de manière ostensible sur le manche, peuvent être le nom du propriétaire originel.



Tambour (Fanté), vers 1940.
Ghana. Bois, hauteur : 87 cm.
Collection privée, Paris.

Ce tambour anthropomorphe, féminin, est assis sur le dos d'un lion, les pieds du tambour posés sur le dos d'un éléphant plus petit. Cet instrument a été le plus important d'un groupe de musique akan qui se produisait lors de nombreuses occasions comme des cérémonies de puberté, des mariages ou des funérailles. Le tambour principal est l'élément central visuel et musical du groupe.

Les tambours sculptés présentent toujours des figures féminines, souvent des reines mères de l'ensemble. Ils empruntent beaucoup aux codes royaux

akan sur l'art des sièges. L'importance du groupe et du tambour est accentué par le relief sculpté autour du torse. Chacun des motifs illustre un épisode de la littérature orale akan. Beaucoup sont des aphorismes, commentant la vie quotidienne des Fanté.



Tambour *bameka* (Bamiléké),
XIX^e siècle. Cameroun. Bois,
hauteur : 146,8 cm. Musée du
quai Branly, Paris.



Serpent *bansonyi* (Nalu).
Guinée. Bois, 210 cm.
Musée du quai Branly, Paris.

« Griots » ou encyclopédies vivantes

Beaucoup plus répandue et plus représentative de la civilisation indigène est la littérature savante non écrite. Peut-être l'épithète de « professionnelle » conviendrait mieux à la désigner que celle de « savante ». Elle est en effet l'apanage de gens appartenant à l'une des castes ou corporations de travailleurs intellectuels que nous englobons généralement sous le terme de « griots ». Il y a des griots de toutes catégories : les uns sont musiciens,

chanteurs, poètes, conteurs, mimes, danseurs, baladins ; d'autres ont la charge de recueillir dans leur mémoire les généalogies des familles nobles, les hauts faits des grands personnages, les annales des États ou des tribus, les coutumes politiques, juridiques ou sociales, les croyances religieuses, et de les transmettre à leurs descendants. Ce sont ces derniers qui représentent la littérature orale sous sa forme savante.

Chacun d'eux est un véritable dictionnaire vivant que consulte, lorsqu'il est embarrassé sur un point d'histoire, de droit ou de liturgie, le prince, le magistrat ou le prêtre et que l'on met à contribution pour l'enseignement sommaire distribué à la jeunesse lors de l'initiation à la vie adulte. Cette forme très curieuse et éminemment riche de la littérature orale a été utilisée avec fruit par plusieurs auteurs européens, qui se sont fait dicter par quelques-uns de ces professionnels des récits abondants et remplis d'indications précises et détaillées. Ainsi ont opéré, notamment, M. Le Hérissé pour retracer l'histoire ancienne du Dahomey, M. Ch. Monteil pour exposer celle des royaumes bambara de Ségou et du Kaarta, le regretté dr Cremer pour reconstituer le coutumier des Bobo[20]. C'est grâce à des griots traditionnistes que nous possédons quelques lumières sur les annales reculées de nombreux États indigènes, comme l'empire de Ghâna, connu des Noirs sous le nom d'empire du Ouagadou ou de Koumbi, l'empire du Mali ou Manding, les royaumes de Diâra, de Sosso, de Tekrour, etc. Certaines de ces chroniques rédigées en arabe par des écrivains soudanais ne sont pas autre chose que des compilations et des traductions de récits faits par ces griots.



Serpent *bansonyi* (Nalu).
Guinée. Bois, 250 cm.
Musée du quai Branly, Paris.

À la vérité, un tel procédé présente de sérieux inconvénients. En dépit d'une mémoire naturellement excellente et fortifiée par l'exercice, il se produit fatalement, dans le cerveau d'un homme obligé d'emmagasiner en son souvenir tant de faits et de noms, des lacunes ou des confusions. Il arrive au griot annaliste d'attribuer à un prince des actions qui furent en réalité accomplies par un autre ou de donner à un roi, comme successeur direct, un personnage qui n'est venu au monde que plus de cent ans après la mort de son soi-disant prédécesseur immédiat. Ces erreurs et ces oublis se rencontrent

avec d'autant plus d'abondance qu'il s'agit d'époques plus lointaines et d'événements qui ont nécessité de plus nombreuses générations pour se transmettre jusqu'à l'ère actuelle. Toutefois, comme il existe en général plusieurs griots chargés concurremment de la même besogne, il est possible, en les consultant tour à tour, d'opérer des recoupements et d'arriver, sinon à la certitude, du moins à une approximation satisfaisante.

Il est naturel aussi que, surtout pour ce qui est des faits anciens, la légende, qui frappe plus profondément l'imagination, soit mieux retenue que l'histoire et qu'elle finisse par prédominer dans les récits des traditionnistes. Mais, la plupart du temps, il n'est pas extrêmement difficile de dégager la vérité qui se dissimule sous des symboles d'apparence fantastique. Ainsi, quand les traditions rapportées par les griots parlent des pluies d'or que faisait tomber sur le Ouagadou le serpent sacré de Koumbi, nous songeons immédiatement à la prospérité qu'entraînait dans l'empire de Ghâna, au dire des écrivains arabes du moyen âge, l'exploitation des mines d'or du haut Sénégal et de la Falémé, au temps qui précéda l'introduction de l'islamisme. La cessation de ces pluies d'or et de la pluie ordinaire elle-même, avec la misère et la famine qui en furent la conséquence, la dispersion des habitants et la dislocation du royaume, attribuées par la légende au meurtre du serpent sacré, s'interprètent aisément par la ruine qu'apporta la conquête almoravide courant sus au paganisme et par la dessiccation progressive des régions subsahariennes.

Quoi qu'il en soit, il est profondément heureux pour la science que, dans des pays généralement privés du secours de l'écriture, il se soit trouvé ainsi une institution grâce à laquelle les grands faits de l'histoire, les origines des tribus, les détails des coutumes et des croyances ont pu se conserver dans la mémoire des hommes. Et il est curieux de constater que des peuples réputés ignorants et barbares ont trouvé un moyen pour suppléer à l'absence de bibliothèques, en entretenant parmi eux des générations successives de livres vivants, dont chacune ajoute à l'héritage qu'elle a reçu de la précédente. Ces prétendus sauvages ont à leur portée des répertoires historiques et des codes comme nous en avons nous-mêmes, mais c'est dans les circonvolutions cérébrales de leurs griots traditionnistes, et non sur du papier, que sont imprimées leurs annales et leurs lois.



Masque (Kwele). Gabon.
Bois, pigment, patine épaisse,
hauteur : 36 cm. Collection Aura.

L'esprit Ekuk, mi-animal, mi-homme, est représenté dans ce masque utilisé par les Beete. Les membres de cette société initiatique masculine, notables et guerriers, étaient liés aux masques kwele. Ils perpétuaient des rites mobilisant les forces magiques de la tribu en cas de situation de crise ou pour protéger la vie collective du village, la chasse en particulier.



Masque *kifwebe* (Songye).
République démocratique du Congo.
Bois, polychromie, hauteur : 45 cm.
Collection Aura.

Ce masque féminin est blanc car il symbolise la pureté, la paix et la beauté. En effet le blanc fait référence à la lune, à la farine de manioc, au lait et au sperme et permet de perpétuer la procréation. À l'opposé, le nez figuré en noir rappelle la détection de ce qui est caché. En portant ce masque, il fallait danser doucement et de manière contrôlée.



Support de tambour (Mbembe).
Cameroun. Bois, hauteur : 66,5 cm.
Collection particulière.

À l'origine en position verticale et sans doute accompagné d'un pendent, ce léopard soutenait un tambour à fente.



Statue fétiche (Songye).
Bois, peau, perles, cornes,
coquillages et métal, hauteur : 109 cm.
J. Van der Straete, Belgique.

Des substances magiques (nommées *bishimba*) cachées dans l'abdomen ou la tête des statues fétiches songye leur donnent leur pouvoir. Celui-ci peut être amplifié par l'ajout de cheveux, coquillages, peaux de léopard ou serpent. Les caractéristiques de l'animal dont ils proviennent leur sont ainsi apportées.



Masque (Warka).
Bois recouvert de cuivre et fibres,
hauteur : 45 cm. Collection privée.

En général recouverts de feuilles de cuivre, les masques warka de ce type, aux traits du visage allongés, étaient sans doute portés lors de danses rituelles au Mali.

Littérature orale populaire

Quant à la littérature orale proprement populaire, elle est fort riche et se

renouvelle constamment. Elle aussi a ses professionnels, qui sont ces griots chanteurs, poètes, conteurs, mimes et baladins dont je parlais plus haut. Elle a également ses amateurs, car bien des nègres des deux sexes, sans appartenir à une caste spéciale, propagent, en les modifiant, les fables qu'ils ont entendu conter par des griots, ou en imaginent de leur propre chef.

Cette littérature populaire comporte divers genres : le conte merveilleux, le conte moral, le récit comique, le proverbe, l'énigme, le poème épique, la satire, le chant d'amour, l'homélie funèbre, le drame ou la farce, et d'autres encore que j'oublie ou que je serais incapable de classer. Dans beaucoup de ces compositions, d'ailleurs, plusieurs genres se trouvent mêlés ; nul plus que le conteur noir ne sait passer du plaisant au sévère avec naturel et facilité.

Origine des thèmes populaires

Parmi les contes merveilleux qui ont cours des limites méridionales du Sahara au cap de Bonne-Espérance, il en est assurément, en nombre assez considérable, qui ne sont point d'invention nègre ni même africaine et qui ont été importés par des Arabes ou puisés, à l'origine, par quelque érudit soudanais dans un recueil des *Mille et une Nuits* ou dans quelque autre ouvrage oriental. Quelquefois on les a adaptés : le tigre est devenu un léopard, la belle princesse au teint de lys s'est transformée en négresse, le palais aux faïences multicolores en une modeste cabane ; mais on les reconnaît tout de même.

Il est d'autres récits qui rappellent à la fois le folklore de l'Orient et celui de l'Occident. C'est le cas de beaucoup de contes moraux ou satiriques, de nombreuses fables à personnages animaux. Je ne perdrai point mon temps à rechercher si les thèmes de ces récits proviennent d'une vieille source hindoue ou iranienne, d'où ils se seraient répandus à travers le monde entier, ou bien s'ils sont simplement le produit multiple et simultané de l'imagination humaine, qui n'est pas inépuisable et doit fatalement se répéter, à son insu, sous toutes les latitudes. Aussi bien, quoi qu'il en soit de l'origine primitive des thèmes, qu'il y ait eu imitation, inspiration ou invention à cet égard, la chose n'a qu'une importance secondaire pour qui se contente d'étudier la mentalité d'un peuple au travers du voile transparent de sa littérature.



Statue masculine (Dogon).
Mali. Bois, hauteur : 49 cm.
Collection particulière.

Ce magnifique témoignage du style n'duleri se rapproche, d'un point de vue iconographique et stylistique, de deux exemples. L'un est conservé au Metropolitan Museum of Art de New York, l'autre au musée des Beaux-Arts de Montréal. La statue figure sans doute un prêtre du binu, assis sur un tabouret dont les hauts montants manquent aujourd'hui.



Statue *eyema byeri* (Fang).
Gabon. Bois, patine noire, cuivre,
hauteur : 57 cm. Collection ABG.

Au sein de l'art fang, les têtes et figures d'ancêtres étaient dévolues à la conservation des reliques familiales. Du point de vue stylistique, nous pouvons leur trouver des points communs avec les productions des Mekè-Betsi du Gabon. Il existe par exemple des similitudes entre notre exemple et la tête à tresses conservée dans la Fondation Albert Barnes, de l'ancienne collection Paul Guillaume. D'autre part, nous pouvons relever ici le geste caractéristique du porteur de bol à offrande du célèbre byeri de l'ancienne collection Pierre Guerre.



Cloche (Tsogo-Sango). Gabon.
Bois, fer, hauteur : 45 cm.
Collection particulière.

Ce type de cloche, à large pavillon, faisait partie du rituel de la caste des Evovi (les juges de la société secrète du Bwiti et du Mwiri). Sculptée d'un double visage humain, elle représente Kombé, le soleil et la source de vie, qui juge les humains.

Seulement, si l'on veut retirer de ces récits toute leur « substantifique moelle », il faut, non pas les lire dans une interprétation plus ou moins faussée par la mentalité du traducteur européen, mais les entendre contés par les nègres eux-mêmes, dans l'une de leurs nombreuses langues si expressives, principalement par un professionnel, avec le ton et la mimique ajoutant au texte ce qui n'y figure qu'implicitement. Telle fable semble, à la lecture, insipide, qui, à l'audition, est un chef-d'œuvre d'esprit, de malice ou de bon sens. Tel conte paraît, à le lire, banal ou incompréhensible, qui fait rire et pleurer alternativement ceux qui l'écoutent et excite chez eux le plus vif intérêt, en même temps qu'ils en saisissent admirablement l'enchaînement et la moralité.

Sans doute, il y a compréhension mutuelle lorsque conteur et auditeurs appartiennent à la même race et parlent et entendent le même idiome, tandis que l'Européen trouvera toujours un voile plus ou moins épais ou plus ou moins ténu entre ses facultés de réceptivité mentale et le récit qui lui est conté par un nègre. Cependant la différence est considérable entre l'effet que produira à cet Européen la lecture d'une traduction, même bien faite, et l'audition de l'original, même dit en une langue qu'il ne comprend qu'imparfaitement. La pantomime n'a pas de patrie, et les jeux de physionomie des conteurs nègres sont tels qu'on saisirait leur pensée alors même qu'ils n'useraient pas de paroles pour l'exprimer.

Je ne parlerai pas ici de la tournure littéraire proprement dite de ces productions populaires. Elle varie énormément selon le talent des conteurs et n'atteint sa perfection que chez quelques professionnels légitimement réputés. Un étranger, en tout cas, aurait bien du mal à l'apprécier. Ce qu'il est moins difficile pour nous de percevoir dans ces contes, fables, proverbes, poèmes ou ébauches de comédies, ce sont les sentiments qui s'y révèlent et les idées qui en émanent.

L'affection des nègres pour le merveilleux s'y étale avec complaisance, en même temps que leur propension à trouver naturel ce qui, pour nous seulement, est du merveilleux. Leur imagination, à cet égard, pour être moins féconde en descriptions colorées que celle des conteurs orientaux, est inépuisable. Le manque de vraisemblance ne paraît pas les préoccuper. Tout au plus, lorsqu'une conclusion pourrait trop difficilement résulter des prémisses, une parenthèse fournit-elle l'explication nécessaire, brièvement, et les auditeurs sont satisfaits.

Contes moraux

J'ai parlé de contes moraux. J'ai voulu entendre par là des récits qui

comportent une moralité, c'est-à-dire un enseignement. Celui-ci peut nous sembler immoral, mais c'est là une autre histoire. Il est certain, par exemple, que le nombre des fables exaltant la ruse, comme le moyen mis à la disposition des faibles pour triompher des puissants, est considérable. Les héros de ces fables varient selon les contrées : au Soudan, c'est en général le lièvre ; sur les côtes de Guinée, c'est souvent une petite antilope ; sur le bas Niger, ce sera la tortue ; ailleurs, l'araignée. Les uns et les autres roulent à qui mieux mieux l'hyène stupide et l'éléphant bonasse. Mais il est à remarquer que le personnage rusé, si ses bons tours font toujours rire, n'est revêtu d'un caractère sympathique, dans les fables nègres, qu'autant qu'il emploie sa rouerie à soutenir le bon droit ou l'exerce à rencontre des méchants, des fourbes, des lâches ou des avarés, ou tout au moins que sa ruse n'est pas doublée de méchanceté. Le lièvre est le prototype de la ruse fine, bienveillante, redresseuse de torts ; aussi les aventures où il se trouve mêlé se terminent toujours à son avantage. L'araignée, au contraire, qui fait servir son intelligence et sa ruse à l'assouvissement de ses bas instincts, de ses vengeances mesquines, de sa cupidité, de son orgueil, finit par être dupe à son tour, à la grande joie du public, qui applaudit à sa défaite.

Parmi les défauts qui sont le plus souvent et le plus durablement tournés en ridicule ou châtiés dans la littérature populaire des nègres, il convient de noter la sottise, la suffisance, l'avarice, l'oubli des devoirs de la famille ou de l'hospitalité, la mauvaise éducation. Les vertus contraires, notamment la générosité, y sont constamment exaltées et récompensées.



Tambour zoomorphe (Loi).
Bois, longueur : 251 cm.

Ce tambour était utilisé en cas d'attaque ou de danger, afin de prévenir la tribu ou d'envoyer des messages entre villages. La puissance de son roulement ne doit pas être sous-estimée en la comparant avec l'élégance de ses motifs.

Les proverbes ou dictons foisonnent chez les Noirs et leurs discours en sont fréquemment émaillés, dans la conversation courante aussi bien que dans les entretiens les plus sérieux. On en a recueilli des milliers, dans toutes les régions de l'Afrique tropicale. Le bon sens le plus sain émane de ces maximes courtes et expressives, dans lesquelles une pensée souvent très profonde est ramassée en une comparaison vivante, en une sentence à l'emporte-pièce. André Demaison, dans son *Diatto, roman de l'homme noir qui eut trois femmes et en mourut* (1923), a introduit beaucoup de ces proverbes nègres, dont la saveur ne contribue pas peu à l'originalité de son roman.

Le mépris de ceux qui veulent s'élever au-dessus de leur condition ou qui ne se conforment pas aux coutumes établies est fréquemment exprimé dans ces maximes, comme en celle-ci : « Un morceau de bois a beau rester dix ans dans l'eau, il ne devient pas un crocodile », ou cette autre : « Le petit de la chèvre broutera la feuille de la plante qui a nourri sa mère ».

Parfois, les sentiments les plus élevés s'y font jour, sous une forme dont la simplicité rehausse la force, par exemple dans ce dicton toucouleur : « Ce que regarde au loin le laboureur quand il se redresse, c'est le village. Ce n'est pas le désir de manger qui est cause de cela, c'est tout le passé qui l'attire de ce côté ». Quelle plus belle définition pourrait-on donner du sentiment de la patrie ? S'attendait-on à la trouver dans la littérature populaire d'une peuplade nègre ?

Soi-disante infériorité intellectuelle des noirs. Elle n'a jamais été démontrée. — Nombreuses preuves du

contraire.

Les Africains forment-ils une race intellectuellement inférieure aux autres races humaines ? On l'a souvent affirmé, mais sans jamais en donner de preuves convaincantes et en prenant généralement un point de départ faux.

On a dit que les Noirs seraient actuellement inférieurs, sous le rapport du développement intellectuel, à ce que sont les autres types de l'humanité. Il me paraît qu'on a, ce disant, confondu « ignorance » avec « inintelligence ». Le plus grand génie du monde, s'il n'était jamais allé à l'école et n'avait jamais vécu qu'au milieu des sauvages, aurait été sans doute dans la complète impossibilité de manifester sa haute intelligence naturelle, ce qui ne veut pas dire qu'il ne l'eût pas possédée effectivement.

Mais, ajoute-t-on, des Noirs africains ont reçu de l'instruction et ont été placés dans un milieu intellectuel très développé, et pourtant ils n'ont rien donné. À cela, il convient de répondre d'abord que certains ont donné des résultats fort satisfaisants, ensuite que, si le nombre de ceux-ci a été restreint, c'est qu'il y avait une différence trop grande entre le milieu d'où sortaient les sujets que l'on a voulu élever et celui dans lequel ils se sont trouvés brusquement transplantés : pour résister au choc et ne pas s'y briser le cerveau, il fallait ou bien être une intelligence d'élite — et sans doute ce fut le cas des premiers — ou bien éviter le heurt dangereux en refusant de se laisser entamer — et tel fut le cas de la majorité. J'ajouterai que les exemples particuliers ne sauraient constituer une règle générale.



Masque *tukah* (Bamiléké),
première moitié du XIX^e siècle.
Cameroun. Bois, 86 cm.
Musée du quai Branly, Paris.



Olifant (Sapi), XV^e-XVI^e siècle.
Ivoire, 79 cm. Musée du
quai Branly, Paris.



Statue (Metoko).
République démocratique
du Congo. Bois, hauteur : 107,5 cm.
Collection particulière.

Cette représentation d'un nain de cour symbolise l'importance du lignage et du respect des ancêtres, fonction mise en valeur par ses mains reposant autour du nombril et par la figuration d'un cordon ombilical. D'après un proverbe luba, « l'Humanité commence par le nombril ».

Pour bien juger des capacités intellectuelles d'une population prise en bloc, il

faut la suivre dans l'évolution normale de sa masse et non pas prendre quelques individus plus ou moins heureusement choisis et les transporter dans un monde tellement éloigné du leur qu'ils ne peuvent qu'y faire figure de déracinés et, comme toute plante déracinée, que s'étioler et périr, à moins de circonstances nécessairement exceptionnelles.

Or les Noirs de l'Afrique ont eu cette malchance funeste de ne pouvoir évoluer comme l'ont fait les autres grandes races humaines, sans qu'ils y aient été d'ailleurs pour rien. Alors que, depuis de nombreux siècles, les descendants des Gaulois nos ancêtres se sont trouvés constamment en contact avec des populations plus évoluées ou autrement évoluées qu'eux-mêmes, mais d'une civilisation contemporaine de la leur, et ont pu, prenant aux unes, s'inspirant des autres, devenir les Français d'aujourd'hui, les malheureux Nègres ont été, durant la même période, à peu près complètement isolés du reste de l'humanité. Si des Blancs de l'Afrique du Nord ont réussi, en dépit de la barrière saharienne, à s'approcher d'eux, ce n'a guère été que pour emmener en captivité des milliers et des milliers d'entre eux ou pour leur imposer à coups d'épée un dogme qu'on ne se donnait même pas la peine de leur expliquer. Si, plus tard, d'autres Blancs les ont pénétrés davantage, en dépit de cet autre obstacle que constitue la barre maritime, ce fut d'abord pour leur arracher de nouveau des milliers d'esclaves, ensuite pour les inonder d'alcools de traite et en dernier lieu pour jeter sans préparation une civilisation du XIX^e siècle au milieu d'autres civilisations qui étaient demeurées contemporaines de Charlemagne ou même d'Attila. Dans de semblables conditions, les Noirs ont pu emprunter la culture du coton aux Sémites et l'usage de la poudre aux Européens, mais qu'ont-ils pu gagner au point de vue intellectuel ?



Tambour anthropomorphe
(Bangwa).Bois,
hauteur : 66 cm.
Collection privée.

Utilisé dans la société Alaling, ce modèle est particulièrement rare. Sa patine noire, son apparence menaçante et son manque de détails le rendent typique de l'art des Grassland du Cameroun.



Statue *nkishi* (Songye).
République démocratique du Congo.
Bois, corne, métal, peaux,
plumes, hauteur : 112 cm.
Collection particulière.

Les *minkishi* (*nkishi* au singulier), objets de « pouvoir » permettent de se défendre contre les mauvais esprits. Suite à un décès, l'esprit revient sur terre en occupant le corps d'un nouveau-né et, s'il n'y parvient pas, erre dans le monde des vivants en menaçant les hommes. Dans ce cas, afin de le maîtriser, il est emprisonné dans une statue. Il peut alors agir de manière bénéfique. Les matières constitutives de la statue lui apportent davantage de

puissance magique. Dans notre exemple, il s'agit de corne, fers, clous, peaux de bête et plumes.

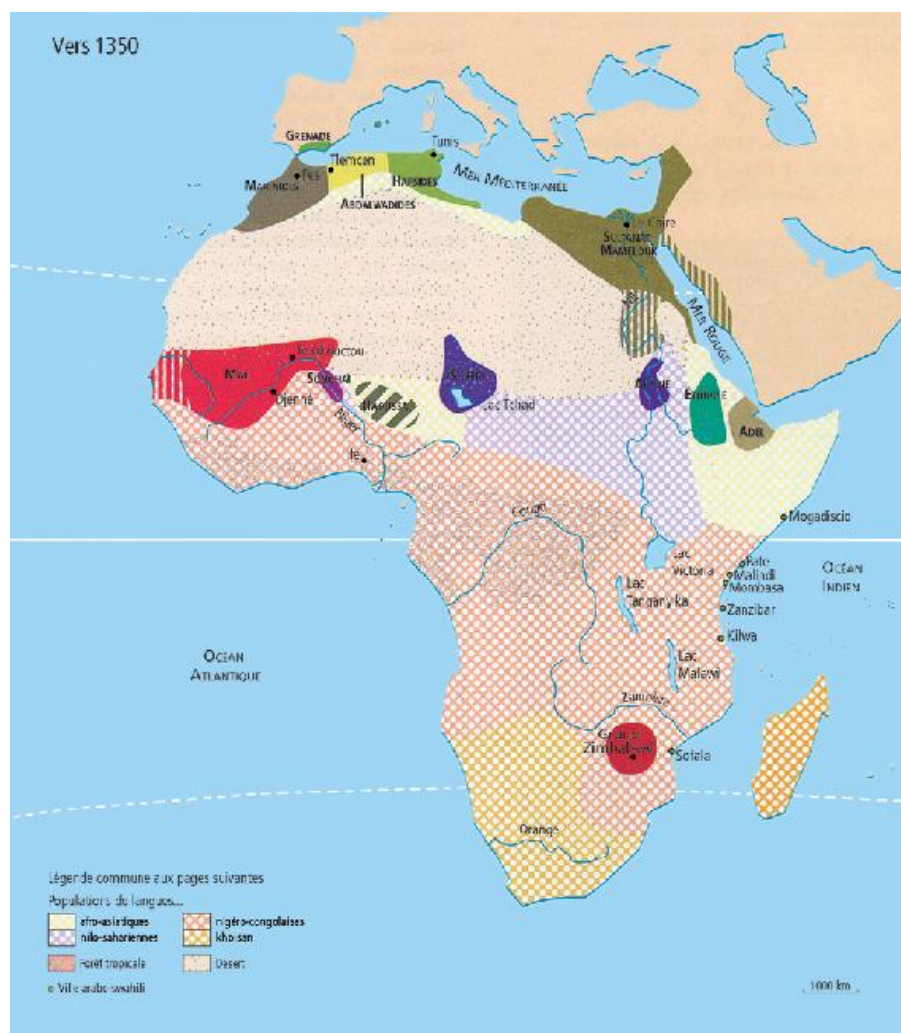


Statue *nkishi* (Songye).
République démocratique
du Congo. Bois, patine huileuse,
fibres, hauteur : 52 cm.
Collection S. et J. Calmeyn.

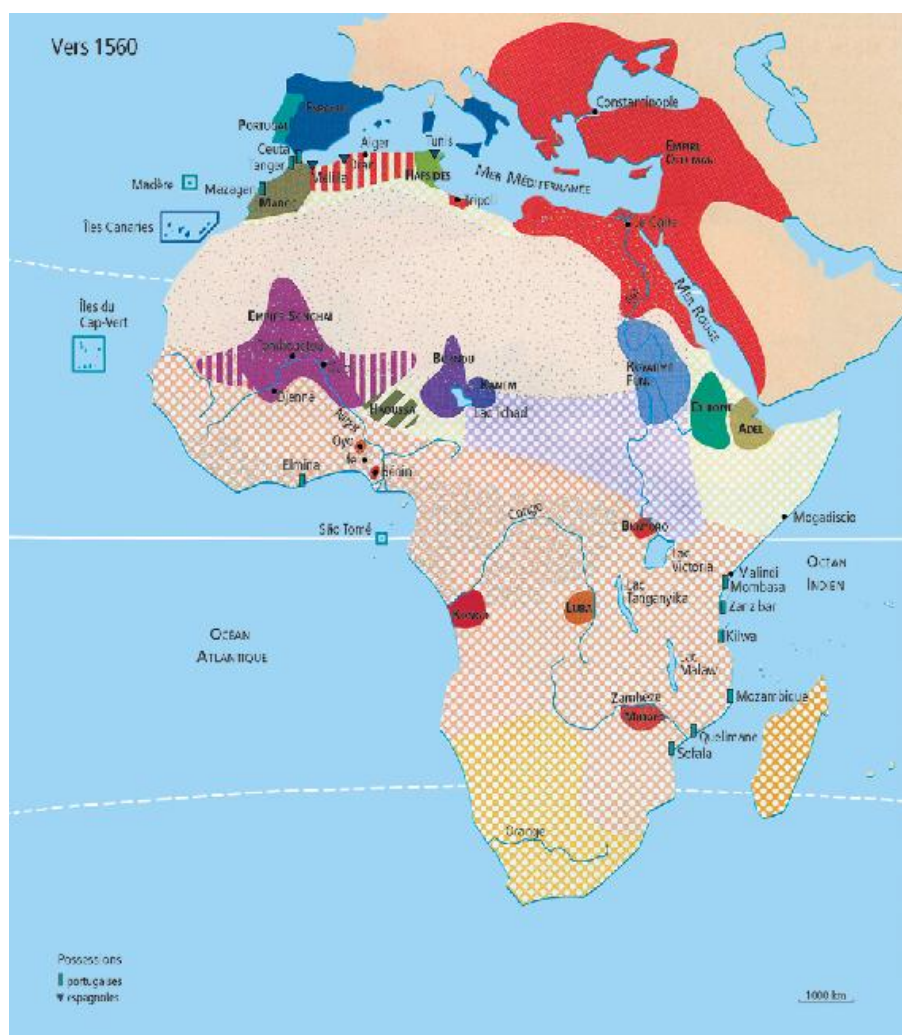
Les Songye attribuaient le rôle de protectrice de la tribu à leurs grandes statues. On les nommait d'après un homme au statut important (chef, guerrier, forgeron ou encore chasseur) ; par ce biais, elles acquéraient symboliquement la puissance du personnage. Chacune possédait une fonction différente, comme l'aide à la procréation, la bonne santé, la défense contre la sorcellerie ou encore l'assurance de rapporter du gibier ou de

gagner une guerre. Leur corps demeure marqué par les traces des sacrifices, ainsi que des huiles végétales avec lesquelles on les enduisait. Ces rituels augmentaient leur pouvoir magique.

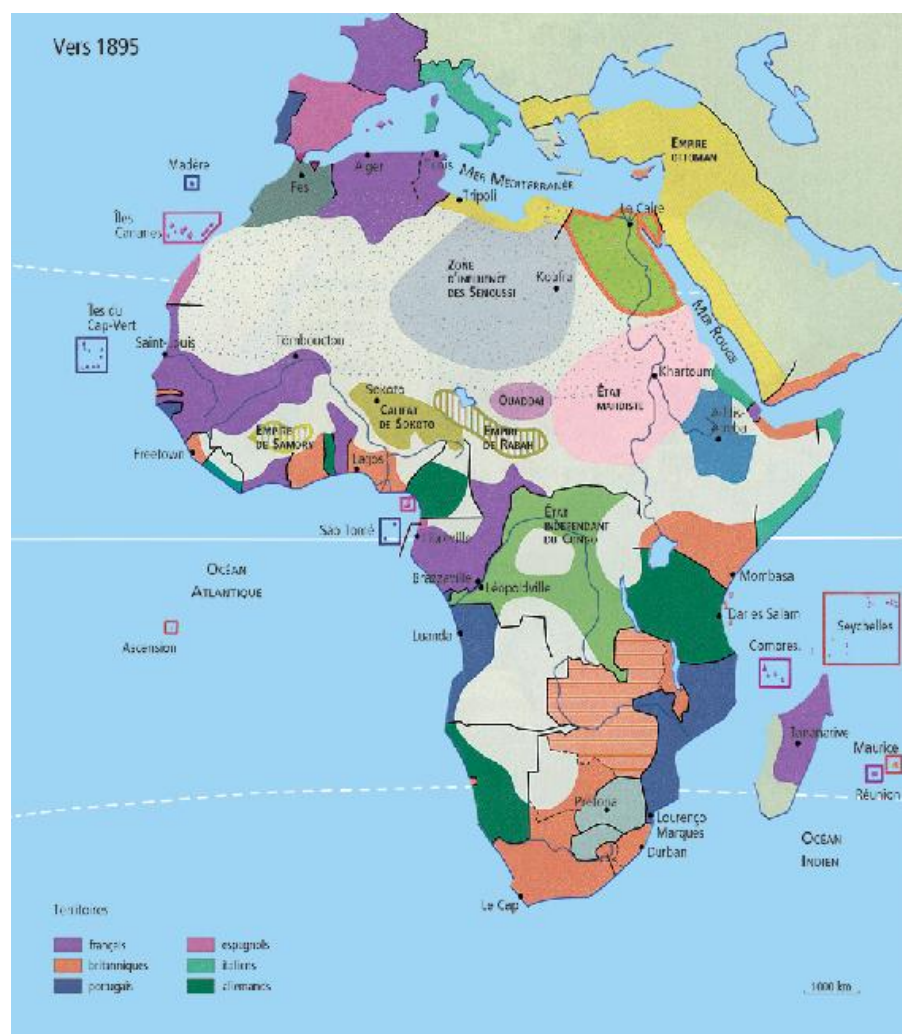
Annexes



Vers 1560



Vers 1895



Vers 1914



Bibliographie sélective

Ouvrages de référence

- Almada, Alvarez d', *Traité succinct sur les rivières de Guinée et du cap Vert* (1594), Diego Köpke, in-8, Porto, 1841.
- Barbot, Jean, *Histoire de la Guinée*, in-12, Paris, 1660.
- Barth, Heinrich, *Travels and Discoveries in Northern and Central Africa* (1849-1855), 5 vol. in-8, Londres, 1858.
- BEKRI, *Description de l'Afrique septentrionale*, (traduction de Slane), in-8, Paris, 1859, et nouvelle édition, in-8, Paris, 1913.
- BINGER, Louis Gustave, *Esclavage, islamisme et christianisme*, in-12, Paris, 1891.
- Binger, Louis Gustave, *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi*, 2 vol. in-4, Paris, 1889.
- BRUCE, James, *Voyage aux sources du Nil, en Nubie et en Abyssinie pendant les années 1768 à 1772*, (traduction Castera), Paris, 1790-1792.
- Cadamosto, *Relation des voyages à la côte occidentale d'Afrique* (1455-1457), (traduction Temporal), Scheffer, in-8, Paris, 1895.
- DAPPER, Olfert, *Description de l'Afrique*, gr. in-4, Amsterdam, 1686.
- De Barros, Joao, *Asia*, 2 vol. in-fol., Lisbonne, 1552-1553.
- DE ROCHEFORT, Jeannequin, *Voyage de Lybie au royaume de Sénégal*, in-12, Paris, 1643.
- EDRISSI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, (texte arabe et traduction Dozy et de Goeje), in-4, Leyde, 1866.
- Es-SaA'di, Abderrahman, *Tarikh es-Soudan*, (traduction Houdas), in-8, Paris, 1900.
- GIO CAVAZZI DE MONTECUCCOLO P., *Istorica descrizione de tre regni Congo, Matamba e Angola*, Bologne, 1687.
- HÉRODOTE, *Histoire*, (traduction Larcher revue par Personneaux), in-18, Paris, 1883.
- IBN AWQAL, *Description de l'Afrique*, (traduction de Slane), dans *Journal asiatique*, Paris, 1842.
- IBN BATOUTA, *Voyage dans le Soudan*, (traduction de Slane), in-8, Paris, 1843.
- IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, (traduction de Slane), 4 vol. in-8, Alger, 1852-1856.
- IBN KHALDOUN, *Prolégomènes historiques*, (traduction de Slane), 3 vol. in-4, Paris, 1868.
- Ibn-Omar El-Tounsy, *Voyage au Darfour*, (traduction Perron), in-8, Paris, 1845.
- Ibn-Omar El-Tounsy, *Voyage au Ouaday*, (traduction Perron), in-8, Paris,

1851.

Kâti (ou KÔTI), Mahmoud, *Tarikh el-fettâch*, (traduction Houdas et Delafosse), in-8, Paris, 1913.

Labat, Jean-Baptiste, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, 5 vol. in-18, Paris, 1728.

LÉon l'Africain, *Description de l'Afrique, tierce partie du monde*, (traduction Temporal), Schefer, 3 vol. gr. in-8, Paris, 1896-1898.

LIVINGSTONE, David, *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe (1840-1856)*, (traduction Loreau), 2^e édition, in-8, Paris, 1873.

MARMOL Carvajal, Luis, *Descripción general de África, segunda parte: Tierra de los Negros*, in-fol, Malaga, 1599.

Mungo-Park, *Travels in the Interior of Africa (1795-1797)*, in-4, Londres, 1799.

NACHTIGAL, Gustav, *Sahara und Sudan*, 3 vol. in-8, Berlin, 1879-1882.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, (texte latin et traduction E. Littré), 2 vol. in-8, Paris, 1860.

PTOLÉMÉE, *Geographia*, (texte grec et traduction latine), Muller, in-8 et atlas in-fol., Paris, 1883-1901.

Slatin Pacha, Rudolf Carl, *Fire and Sword in the Sudan*, (traduction F. R. Wingate), 5^e édition, in-8, Londres, 1897.

STRABON, *Géographie*, (traduction Am. Tardieu), in-8, Paris, 1867-1894. (Voir notamment le livre XVII).

THEVET, André, *Cosmographie universelle*, 2 vol. in-fol, Paris, 1573.

YAKOUT, *Geographisches Wörterbuch*, F. Wüstenfeld (édition en arabe), 6 vol. in-8, Leipzig, 1866-1870.

Ouvrages contemporains

ADAM, *Légendes historiques du pays de Nioro*, dans *Revue Coloniale*, Paris, 1903.

Arcin, André, *Histoire de la Guinée française*, in-8, Paris, 1911.

ARNAUD, Robert, *L'Islam et la politique musulmane française* (annexe : *La Singulière légende des Soninkés*), in-12, Paris, 1912.

AUTRAN, Charles, *Phéniciens. Essai de contribution à l'histoire antique de la Méditerranée*, gr. in-4, Le Caire, 1920.

AVELOT, René, *Les Grands Mouvements de peuples en Afrique, Jaga et Zimba*, dans *Bulletin de géographie historique et descriptive*, nos 1 et 2, Paris, 1912.

BONNEL de MÉZIÈRES, André, *Recherches de l'emplacement de Ghâna (fouilles à Koumbi et à Settah) et sur le site de Tekroun*, dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome XIII, 1^{ère} partie, Paris, 1920.

Bruel, Georges, *L'Afrique équatoriale française*, gr. in-8, Paris, 1918.

- CARBOU, Henri, *La Région du Tchad et du Ouadaï*, 2 vol. in-8, Paris, 1912.
- CHEVALIER, Auguste, *L'Afrique Centrale française*, gr. in-8, Paris, 1907.
- CLOUZOT, Henri et LEVEL, André, *L'Art nègre et l'art océanien*, pet. in-4, Paris, 1920.
- CLOZEL et VILLAMUR, *Coutumes indigènes de la Côte-d'Ivoire*, gr. in-8, Paris, 1902.
- Cultru, Pierre, *Histoire du Sénégal du XV^e siècle à 1870*, in-8, Paris, 1910.
- CUREAU (Dr), *Les Sociétés primitives de l'Afrique équatoriale*, in-18, Paris, 1912.
- DESPLAGNES, Louis, *Le Plateau central nigérien*, in-8, Paris, 1907.
- Gentil, Émile, *La Chute de l'empire de Rabah*, in-8, Paris, 1902.
- GSELL, Stéphane, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Tome IV, *La Civilisation carthaginoise*, in-8, Paris, 1920.
- HENRY, Joseph, *L'Âme d'un peuple africain : les Bambara*, in-8 (Bibliothèque *Anthropos*), Munster, 1910.
- HOUDAS, Octave, *L'Islamisme*, in-18, Paris, 1904.
- Jore, Léonce, *La République de Libéria*, in-8, Paris, 1912.
- Josep, G., *La Côte-d'Ivoire*, in-8, Paris, 1917.
- JOUENNE (Dr), *Les Monuments mégalithiques du Sénégal*, dans *Annuaire et mémoires du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, Gorée, 1916 et 1917, et dans *Bulletin du Comité d'études*, etc., Paris, 1918.
- JOUENNE (Dr), *Les Roches gravées du Sénégal*, *ibid.*, 1920.
- LABOURET, Henri, *La Terre dans ses rapports avec les croyances religieuses chez les populations du cercle de Gaoua*, dans *Annuaire et mémoires du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, in-8, Gorée, 1916.
- Labouret, Henri, *Le Mystère des ruines du Lobi*, dans *Revue d'ethnographie et des traditions populaires*, Paris, 1920.
- LANZERAC, Au Soudan, *la légende historique*, dans *Revue indigène*, Paris, 1907.
- Le Hérisse, A., *L'Ancien royaume du Dahomey*, gr. in-8, Paris, 1911.
- LE ROY (Mgr), *La Religion des primitifs*, in-18, Paris, 1911.
- LE TESTU, Georges, *Notes sur les coutumes bapounou*, in-8, Caen, s. d., 1920.
- LECHAPTOIS (Mgr), *Aux Rives du Tanganika*, Maison-Carrée, in-8, Alger, 1913.
- MARC, Lucien, *Le Pays mossi*, in-8, Paris, 1908.
- MARTY, Paul, *Les Mourides d'Amadou Bamba*, in-8, Paris, 1913.
- MEYNIER (Cap.), Octave, *L'Afrique noire*, in-18, Paris, 1911.
- Monteil, Charles, *Les Khassonké*, in-8, Paris, 1915.
- Monteil, Charles, *Monographie de Djenné*, in-8, Tulle, 1903.
- POUTRIN (Dr), *Contribution à l'étude des Négrilles (type brachycéphale)*, dans *L'Anthropologie*, tome XXI, Paris, 1910.

- POUTRIN (Dr), *Les Négrilles du centre africain (type sous-dolichocéphale)*,
ibid., tomes XXII et XXIII, Paris, 1911-1912.
- SCHULTZE (Dr), A., *The Sultanate of Bornu*, (translated by P. A. Benton),
in-8, Londres, 1913.
- Tauxier, Louis, *Le Noir du Soudan (pays mossi et gourounsi)*, in-8, Paris,
1912.
- TAUXIER, Louis, *Le Noir du Yatenga*, in-8, Paris, 1917.
- THEAL, Georges Mac Call, *History of South-Africa*, 5 vol. in-8, Londres,
1902.
- THOMAS, N. W., *Anthropological Report on Sierra-Leone, Part I, Law and
Custom of the Timne and Other Tribes*, in-8, Londres, 1916.
- THOMAS, N. W., *Anthropological Report on the Ibo-speaking Peoples of
Nigeria, Parts I and IV*, 2 vol. in-8, Londres, 1913 et 1914.
- VIGNON, Louis, *Un Programme de politique coloniale*, in-12, Paris, 1919.
- WERNER, Alice, *The Natives of British Central Africa*, in-8, Londres, 1906.
- WILMOT, Alexander, *Monomotapa (Rhodesia), its Monuments and its
History*, in-8, Londres, 1896.

Liste des illustrations par ethnies

A

Acholi

Bonnet

Afo

Statue maternité

Afrique du Sud

Figurine

Tête dite de Lydenburg 1, 2

Agni

Statuette

Akan

Tête commémorative

Angola

Tête zoomorphe

Ashanti

Épée de cérémonie

Tête ashanti du type fanti

Tête trésor du roi Kofi-Karikari

B

Baga

Masque d'épaule *d'mba*

Bakor

Monolithe sculpté *atal* 1, 2

Bamana

Statue *Do yeleni*

Statuette féminine *jonyeleni*

Bambara

Masque *ntomo*

Statue *dyonyeni*

Bamiléké

Costume de danse 1, 2

Masque *tukah*

Maternité *kwayep*

Statue Cameroun

Statue de reine

Statue *Mupo*

Statuette masculine

Tambour *bameka*

Trône

Bangwa

Masque

Masque de la société Troh

Tambour anthropomorphe

Banyambo

Support *Omusinga*

Baoulé

Bijou d'applique zoomorphe

Idiophone

Oracle à souris *Gbékré*

Statue

Statuette

Bembe

Masque

Bénin

Plaque 1, 2

Statue à tête de poisson de vase

Tête d'une reine mère

Bidjogo

Masque

Bongo

Statue funéraire

Bushoong

Tablier de femme *ncaka kot*

Bwa

Masque

Masque et costume *Sumbo* ou *Simbo koro*

Bwile, Tumbwe

Statue

C

Cameroun

Costume de féticheur

D

Dakakari

Détail d'une statue funéraire

Dan

Cuillère

Figure de masque

Masque *Go gé*

Djenné

Statuettes

Dogon

Statue de style kambari

Statue masculine

E

Ejagham

Cimier

Ekoi

Cimier

Monolithe sculpté *Atal* 1, 2

F

Fang

Statue *Eyema byeri* 1, 2, 3

Fanté

Tambour

Fon

Statue *Bochio*

G

Giryama

Poteaux funéraires *kigango*

Gouro Bete

Masque

Gurunsi

Masque et costume *sumbo* ou *simbo koro*

H

Hemba

Porte-flèches : maître des Kunda

Siège attribué au Maître de Buli l'ancien

Statue d'ancêtre

Tabouret

Tabouret du Maître de Buli

Holo

Panneau

Porte

Statue

Hungaan

Panneau

I

Idoma

Masque

Igbo

Masque

Torse

J

Jukun

Statue

K

Kaka

Statue

Kalabari

Panneau funéraire *nden fubara*

Karagwe

Figure de bovin

Kikuyu

Boucliers de danse

Kongo

Fétiche à clous

Masque

Statue funéraire *ntadi*

Statue *nkisi nkondi*

Statuette *nkisi nkondi*

Konso

Statue funéraire *waaga* 1, 2

Kota

Figure de reliquaire *mbulu ngulu*

Statue de reliquaire dans le style de l'obamba

Koulango

Statue

Kuba

Ceinture perlée

Kwele

Masque

Kwere

Masque

Piquet

Poteau

Kwésé

Masque

L

Léga

Statue

Statuette

Lélé

Masque

Lengola

Statue

Lobi

Statue

Loi

Tambour zoomorphe

Lomwe

Statue féminine

Luba

Appuie-tête

Canne de dignitaire

Porte-flèches : maître des Kunda

Porteuse de coupe *mboko*

Statue 1, 2

Lulua

Couteau

Masque

Statue

Lyembe

Sculpture animalière du Bobongo *emumu*

M

Mahafaly

Sculpture funéraire *aloalo* 1, 2

Mahongwé

Figure de reliquaire *boho-na-bwete*

Statue de reliquaire

Makonde

Accessoire de danse *simbo*

Masque de corps *ndimu*

Masque *ndimu*

Pipe à eau *nyangwa*

Tambour *likuti*

Malawi

Représentation féminine

Statue féminine scarifiée

Statue masculine

Mali

Buste

Masque d'une effigie funéraire ?

Mbembe

Support de tambour

Mbolé

Statue

Statue *botondo wa lilwa*

Metoko

Statue

Mossi

Couple de statues

Masque *karan wemba*

Mumuye

Statue 1, 2

N

Nalu

Serpent *bansonyi* 1, 2

Nbaka

Harpe anthropomorphe

Ngeendé

Masque *nyibita*

Nguru

Statue féminine

Nigéria

Statue

Tête commémorative d'une reine mère *Uhunmwum elao*

Tête du Bénin

Nok

Sculpture

Statue de style classique

Nyamwezi

Piquet

Tabouret de chef à haut dossier

O

Oni

Figure

Oron

Statue *ekpu*

P

Pende

Masque *giwoyo*

Pindi

Relief de panneau

Pré-Bembe

Statue

Statue *basikasingo*

Statue *boyo*

Punu

Masque

S

Salampasu

Masque *kasangu*

San

Roche gravée 1, 2

Sango

Cloche

Sapi

Olifant

Sénofou

Détail d'un cimier de coiffe

Shangaan

Appuie-tête *xiqamelo*

Shona

Appuie-tête *mutisago*

Sokoto

Statue

Tête

Songye

Masque *kifwebe*

Statue fétiche

Statue *nkishi* 1, 2

Tabouret

Soninké

Statue

Soudan

Lyre *kissar*

Réplique d'un couteau de jet 1, 2

Suku

Statue

Statue accroupie

Sungu

Tabouret

Swahili

Porte

T

Tabwa

Statue

Tanzanie

Jupe *iraqw*

Tchokwé

Détail d'une table à offrandes ou de divination

Masque

Masque *cihongo*

Teke

Masque

Statue androgyne

Tellem

Statues

Tetela

Masque

Tsogo

Cloche

Tubwé

Statue

U

Urhubo

Statue *edjo*

Utongwe

Représentation masculine sur un poteau

V

Venda

Porte *vhothi / ngwena*

Vézo

Statue 1, 2

W

Warka

Masque

Wum

Masque anthropomorphe

Y

Yaka

Statue

Yao (?)

Statue féminine

Yauré

Masque

Yombe

Masque

Yoruba

Couronnes recouvertes d'un décor perlé
Figure d'autel Sango avec musiciens
Masque *gelede*
Masque heaume *epa*
Porteuse de coupe
Statue assise
Tête
Tête de reine

Z

Zande

Harpe arquée
Instrument de musique

Zaramo

Piquet

Zimbabwe

Fragment d'un bol sculpté en pierre à savon
Oiseau en pierre à savon sculptée

Zulu

Piquet

Notes

- [1] On appelle « clic » ou « click » ou encore « claquement » un son produit par le jeu des organes de la parole avec accompagnement d'une inspiration d'air et non d'une expiration.
- [2] La traduction citée est celle de Larcher, revue par Émile Personneaux (Paris, 1883, pages 508 et 509).
- [3] *Essai sur la littérature des Berbères*. Alger : J. Carbonel, 1920.
- [4] Le mot *mara* désigne une région sans cours d'eau permanents mais pourvue de mares ; le mot mandingue *baga-na*, qui devient *bakhou-nou* dans certains dialectes, et le mot sarakollé *ouagadou* ont tous les deux la signification de « pays des troupeaux, région d'élevage ».
- [5] On s'accorde à situer l'emplacement de la ville de Tekrou, d'après les données des auteurs arabes du Moyen Âge et d'après les traditions locales, non loin de Podor, dans la province du Fouta sénégalais appelée Toro. Dans la suite des temps, le nom de Tekrou fut appliqué par les écrivains musulmans à l'ensemble des pays noirs se trouvant sur la lisière sud du Sahara et en grande partie islamisés ; il devint ainsi à peu près synonyme de « Soudan » et c'est avec cette acception qu'il a longtemps figuré sur nos cartes géographiques.
- [6] Bekri, après avoir raconté en détail la conversion du roi mandingue Baramendana, ajoute que la masse de ses sujets demeura païenne.
- [7] Le mot *dioli-ba* en dialecte malinké et *diéli-ba* en dialecte bambara signifie « fleuve du sang ». Ce nom a été donné au Niger en raison des sacrifices sanglants qui s'accomplissaient sur ses rives ou sur ses eaux mêmes, en divers endroits de son parcours, à l'occasion de certaines fêtes saisonnières. C'est à tort que l'on a proposé et fait accepter comme étymologie de ce nom « fleuve du griot » ou « fleuve des griots », qui se dirait *diéli-ba* — et non *diéli-ba* — dans tous les dialectes et ne pourrait jamais donner lieu à la leçon *dioli-ba*. Le sang est dit *dioli* ou *diouli* en malinké, *diéli* en bambara, *diouri*, *diori* ou *diéri* en dioula, et le nom du Niger est effectivement *dioli-ba* ou *diouli-ba* dans le premier de ces dialectes, *diéli-ba* dans le second, *diouri-ba* ou *diéri-ba* dans le troisième.
- [8] *Ed-déhébi* signifie en arabe « le doré » ou « le maître de l'or ».
- [9] Certains auteurs donnent 1625 comme date de la fondation du Dahomey. D'autres comme M. Le Hérissé, veulent ne faire remonter cet événement qu'au règne du prince Ouagbadja, qui se place entre 1650 et 1680 et sous lequel serait apparu, d'après eux, pour la première fois le nom de Dahomey ou mieux *Danhomé*. Or, la carte intitulée *Guinea* de Johannes Janssonius, éditée à Amsterdam en 1627, porte le pays et la ville de *Dauma* au nord d'Arder (Ardra) et à l'est de la Volta, c'est-à-dire là où se trouve le Dahomey que nous connaissons. De plus, Léon l'Africain, qui vivait entre 1491 et 1540 et qui voyagea au Soudan vers 1507, mentionne également un royaume de *Dauma*, qu'il situe assurément bien à l'est du Dahomey, mais qui devait très probablement être le même que le *Dauma* de Johannes Janssonius.
- [10] C'est tout à fait à tort que l'on parle couramment de l'empire *peul* du Sokoto et de la conquête du Soudan central par les Peuls ou Foulbé : ceux-ci n'intervinrent que comme cause occasionnelle et la conquête fut faite par un Toucouleur et au profit des Toucouleurs.
- [11] D'où son nom haoussa de *Ousmân dan-Fodio* (Ousmân fils de Fodio).
- [12] Il y a un certain nombre d'Arabes répandus à l'est du Tchad. Les uns, sédentaires, venus d'Arabie par l'Abyssinie, sont appelés *Choa*. Les autres, nomades, venus de Tripolitaine, sont connus sous le nom d'*Oulad-Slimân*.
- [13] J'emploie le mot *Darfour* pour me conformer à la tradition reçue ; en réalité, le nom du pays et de ses habitants est *Four* ou *For* et l'expression *dar-Four* employée par les Arabes, signifie « habitat des Four ».

- [14] Et non pas « Prêtre Jean » comme on l'a écrit à tort. Cette appellation viendrait de la traduction latine du titre de *belout* « précieux », que portait un *négous* du nom de Jean. Sur une carte d'Abyssinie datant de 1627 figure la mention *Abissinorum sive Pretiosi Ioannis Imperium* et le texte imprimé au dos porte : « les Princes s'appellent par les Maures *Asiclabassi*, en Éthiopie *Joannes Belut*, c'est haut, ou précieux : vulgairement *Prête Jean* ».
- [15] Les premiers voyageurs qui entendirent parler des Bayaka les appelèrent *Iaca* ou *Jaga*, ce qui n'était que le nom véritable de cette peuplade, débarrassé du préfixe de pluralité *ba*. Certains auteurs ont prétendu assimiler ces *Jaga* aux Massai et d'autres aux Galla (Oromos) et leur faire accomplir, à travers toute l'Afrique, des randonnées qui semblent purement imaginaires.
- [16] Les Arabes donnaient de préférence le nom de *Zend* aux populations noires avec lesquelles ils étaient en relations et dont ils tiraient leurs esclaves et celui de *Kafir* (païen), dont nous avons fait « Cafre », à celles qui vivaient en dehors de leur zone d'action. Quant à la dénomination de *Makoua*, elle s'applique proprement à une tribu du Mozambique.
- [17] Les sacrifices humains se pratiquaient couramment à Ghâna au XI^e siècle, d'après le témoignage de Bekri. Nous les avons trouvés en vigueur, à des degrés divers et un peu partout, au moment de notre prise de possession des pays noirs. Ils n'ont pas encore complètement disparu de nos jours.
- [18] [Deux titres de MacMichael auraient pu retenir l'attention de Delafosse : *The Tribes of Northern and Central Kordofan* (Cambridge, 1912) et *A History of the Arabs of Sudan* (2 vol., Cambridge, 1922).]
- [19] Personnellement, j'avais recueilli, lors d'un séjour au Liberia de 1897 à 1899, plusieurs manuscrits en langue et caractère vai. Malheureusement, ils ont tous été détruits peu après au cours d'un incendie et, depuis, je n'ai pas eu l'occasion de m'en procurer d'autres.
- [20] [Delafosse fait sans doute allusion aux ouvrages suivants : René-Félix Le Hérissé, *L'Ancien Royaume du Dahomey : mœurs, religion, histoire*, Paris : E. Larose, 1911, 384 p. ; Charles Monteil, *Les Bambara du Ségou et du Kaarta (étude historique, ethnographique et littéraire d'une peuplade du Soudan français)*, Paris, E. Larose, 1924, 408 p., *Les Khassonké, monographie d'une peuplade du Soudan français*, Paris, E. Leroux, 1915, 528 p., *Soudan français. Contes soudanais*, préface de M. René Basset, Paris, E. Leroux, 1905, v-205 p., et *Soudan français. Monographie de Djenné, cercle et ville*, Tulle, impr. de J. Mazeyrie, 1903, 360 p. ; Dr Jean Cremer, *Les Bobo*, 2 vol., Paris, 1924 et 1927. Delafosse devait en outre connaître les publications préparatoires dont l'ouvrage suivant est l'aboutissement : *Matériaux d'ethnographie et de linguistique soudanaises, publiés par les soins de la Société française d'ethnographie, avec le concours de la colonie de la Haute-Volta*, t. 4 : *Les Bobo (La Mentalité mystique)*. Documents recueillis et traduits du bobo, par Jean Cremer, coordonnés, mis au net et accompagnés d'une introduction par Henri Labouret, Paris, librairie orientaliste Paul Geuthner, 1928, 212 p.]